

25 Mayo 77

DICTIONNAIRE  
DE BOTANIQUE

PAR

M. H. BAILLON

AVEC LA COLLABORATION DE

MM. J. DE SEYNES, J. DE LANESSAN, E. MUSSAT, W. NYLANDER  
E. TISON, E. FOURNIER, J. POISSON, L. SOUBEIRAN, H. BOCQUILLON, G. DUTAILLY  
A. BUREAU, H.-A. WEDDEL, ETC., ETC.

DESSINS DE A. FAGUET

QUATRIÈME FASCICULE

Prix : 5 Francs



PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET C<sup>IE</sup>

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

L47  
4626

LA CHANSON  
DU  
VIEUX MARIN

PAR

COLERIDGE

TRADUITE DE L'ANGLAIS

PAR

M. AUGUSTE BARBIER

de l'Académie française

ENRICHIE DE QUARANTE GRANDES COMPOSITIONS

GRAVÉES SUR BOIS D'APRÈS LES DESSINS

DE

GUSTAVE DORÉ

UN MAGNIFIQUE VOLUME IN-FOLIO

Richement cartonné avec fers spéciaux

PRIX : 50 FRANCS

AUTRES OUVRAGES ILLUSTRÉS PAR G. DORÉ ET PUBLIÉS PAR LA MÊME LIBRAIRIE

**Cervantès Saavedra** (Miguel de) : *L'ingénieur hidalgo don Quichotte de la Manche*, traduit par L. Viardot. 2 magnifiques volumes contenant 370 dessins gravés sur bois par Pisan, cartonnés richement..... 160 fr.

**Chateaubriand** (de) : *Atala*. Un magnifique volume avec 44 dessins gravés sur bois (30 grandes compositions tirées à part, et 14 gravures insérées dans le texte), cartonné richement..... 50 fr.

**Dante Alighieri** : *L'Enfer*. Un magnifique volume contenant la traduction française de P. A. Fiorentino, le texte italien et 76 grandes compositions gravées sur bois et tirées à part, cartonné richement..... 100 fr.

— *Le Purgatoire et le Paradis*. Un magnifique volume in-folio contenant la traduction française de P. A. Fiorentino, le texte italien et 60 grandes compositions, cartonné richement..... 100 fr.

*Le même ouvrage*, avec le texte italien seul et les 60 grandes compositions. Un magnifique vol. in-folio, cart. richement.. 100 fr.

Il a été tiré cent exemplaires numérotés de ces deux éditions sur papier spécial et en deux volumes contenant, le premier *le Purgatoire* et le second *le Paradis*. Chaque volume cartonné richement..... 100 fr.

**Davillier** (le baron Ch.) : *L'Espagne*. Un magnifique volume in-4°, contenant 300 gravures sur bois. Broché : 50 fr. Relié avec fers spéciaux..... 65 fr.

**La Fontaine** : *Fables*. 2 magnifiques volumes avec 80 grandes compositions et 250 têtes de pages, par G. Doré, et 250 culs-de-lampe par Felmann. Les 80 grandes compositions sont tirées sur papier de Chine; les encadrements et les titres de chaque fable sont imprimés en rouge. Les deux volumes cartonnés richement. 200 fr.

**Londres** illustré par G. Doré, vu et décrit par L. Enault. 1 vol. in-4°, avec 150 gravures sur bois, et un plan, broché..... 50 fr.  
Avec reliure spéciale..... 65 fr.

**Tennyson** (Alfred) : *Les idylles du roi : Énide, Viviane, Genièvre, Élaïne*, quatre poèmes traduits de l'anglais, contenant 36 gravures sur acier. Un beau volume cartonné richement..... 100 fr.

Chaque poème forme un volume richement cartonné et se vend séparément..... 25 fr.

92917.417

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

COVER PAGE

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

CHICAGO, ILLINOIS

1968

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

CHICAGO, ILLINOIS

1968



à peu de différences près, la même organisation que ceux des Lichens. [NYL.]

ΑΡΟΤΟΜΙΑ (ἀποτομία, séparation). Sect. du g. *Adiantum*, à sporothèques isolées le long du bord de la pinnule fertile. [E. F.]

ΑΡΟΥΚΟΥΙΤΑ. Voy. ΑΡΟΝΚΟΥΙΤΑ.

ΑΡΟΥΧΑΝΘΗΡΑ (HOCHST., in *Flora* [1843], 78). Syn. de *Raphionacme* HARV.

ΑΡΟΥΜΑΤΛΙ (HERN.). N. mexicain du *Cyperus articulatus* L.

ΑΡΡΑ-ΑΡΡΑ-ΒΕΣΑΕΡ (BURM.). Nom javanais de l'*Hedysarum pulchellum*.

APPAREIL FILAMENTEUX. On nomme ainsi une production particulière qui se développe sur l'extrémité supérieure des vésicules embryonnaires, peu de temps avant la fécondation. Elle a été découverte par Schacht sur le *Gladiolus segetum*. Quand cet appareil est sur le point de naître, on observe que le contenu de la partie supérieure des vésicules prend une consistance particulière et se transforme en granules qui se disposent en rayonnant à partir du sommet de la vésicule, lequel reste complètement blanc. Ces rayons ont un aspect filiforme; d'où le nom donné à leur ensemble. Traités par le chlorure de calcium, ils ne se contractent pas, comme le ferait un protoplasma ordinaire, mais conservent une structure radiée. Par les progrès du développement, on y remarque des raies foncées, chargées de granules, et des espaces plus clairs, sous forme de fils qui les séparent. L'iode teint les raies foncées en jaune brun, et les fils plus clairs en bleu pâle. Les fils peuvent être séparés avec l'aiguille. Cet appareil a été retrouvé dans un grand nombre de Monocotylédones (*Phormium*, *Yucca*, *Zea*), dans les *Sechium*, le *Torenia*, etc. Il fait défaut dans les *Canna*, *Citrus* et plusieurs autres végétaux, ce qui empêche de lui reconnaître une importance très-générale dans l'acte de la fécondation. [E. F.]

APPEL (RHEED., *Hort. malab.*, I, 33). Syn. de *Premna* L.

APPENDICE. Organe porté par les parties dites axiles (voy. ce mot) des végétaux. On donne encore le nom d'appendice à toute partie accessoire et saillante d'un organe (voy. AXE). [L.]

APPENDICULA (BL., *Bijdr.*, 297, t. 40). G. d'Orchidacées, sous-fam. des Vandées, se distinguant par : périgone clos; folioles extérieures en partie réunies à la base, les latérales adnées au pied allongé de la colonne; labelle fixé au pied de la colonne, libre, concave, indivis, appendiculé à la base ou entouré d'un rebord élevé; colonne courte; anthère dorsale, biloculaire, à loges subquadrilocellées; pollinies 8, ou moins nombreuses par avortement, sans caudicule, à glandule allongée. Herbes épiphytes, simples ou rameuses; feuilles distiques, ordinairement membraneuses; pédoncules floraux portant un épi. On en connaît cinq esp., de Java, Penang, etc. (WALP., *Ann.*, VI, 893). [L.]

APPENDICULÆ. Hoffmann s'est servi de ce mot pour désigner les dents ou aiguillons situés à la partie inférieure du chapeau des Hydnes et qui sont revêtus par l'hyménium. [DE S.]

APPENDICULAIRES. On a donné ce nom aux organes portés par les organes axiles et qui, à leur tour, n'en portent pas d'autres (voy. AXILES).

APPENDICULARIA (DC., *Prodr.*, III, 414). G. de Mélastomacées-Osbeckiées, à lobes du calice courts; anthères 8, à connectif prolongé en double éperon; ovaire très-glabre, à 3 loges. Herbe de la Guyane, à fleurs en épis. (Voy. B. H., *Gen.*, I, 741.) [S.]

APPENDICULATUS. Voy. APPENDICULÉ.

APPENDICULATUS (en Cryptogamie). Désigne celles des aréoles des Fougères qui sont munies d'un appendice. [E. F.]

APPENDICULÉ (*appendiculatus*). Se dit d'un organe pourvu de parties accessoires faisant saillie à la surface de cet organe, soit de nature axile, soit de nature appendiculaire. [L.]

APPENDICULES (*appendiculi*) (Cryptogamie). Terme sous lequel Léveillé a désigné les filaments, simples ou ramifiés et souvent d'une forme très-élégante, qui se développent à la base du conceptacle des *Erysiphe*. [DE S.]

APPENDICULI. Voy. APPENDICULES.

APPENDICULUM (diminutif de *appendix*). Petit appendice, prolongement peu développé d'une partie d'un organe.

APPENDICULUS. Se dit, en ptéridographie, de la nervure qui

pénètre dans l'intérieur de l'aréole, et qui s'y arrête sans en rejoindre les parois. L'A. peut être stérile ou fertile. [E. F.]

APPENDIX. D'après Pline, l'Épine-vinette était nommée de son temps *Spina appendix*, « quoniam bacca puniceo colore in ea appendices vocantur. » [E. F.]

APPÉTIT. Nom vulg. de l'*Allium Schœnoprassum* L. (Civette).

APPÉTITS. Dans les auteurs de la renaissance, ce nom est parfois donné aux Échalotes, qui aiguissent l'appétit. [E. F.]

APPLANATÆ. Persoon (*Synops.*, 624), et après lui quelques auteurs, Albertini et de Schweinitz (*Consp. Fung.*, 302), ont désigné sous cette qualification un gr. de Champignons du g. Trémelle, dont le réceptacle présente des surfaces planes, au lieu d'être mamelonné et plissé. Les esp. comprises dans cette sect. ont été rapportées depuis lors au g. *Exidia* (*Exidia*). [DE S.]

APPLANATUS. Organe aplani, plat sur sa face antérieure.

APPLIQUÉ (*applicatus*, *applicativus*). On dit de la feuille qu'elle est appliquée, lorsqu'elle se relève contre la tige et se met en contact avec elle. On dit aussi, dans ce cas, qu'elle est *apprimée* (*folium appressum*). [L.]

APPOSITUS. Apposé. Se dit d'un organe qui repose sur un autre, qui est appliqué contre un autre.

APPRESSUS. Voy. APPRIMÉ.

APPRIMÉ (*appressus*). On dit des poils qu'ils sont *apprimés*, lorsqu'ils sont couchés et appliqués sur l'épiderme qui les porte. Ce terme s'emploie également pour qualifier les feuilles qui sont relevées et appliquées contre la tige. [L.]

APPROXIMATUS. Organe qui est très-rapproché d'un autre: *stamina approximata*, étamines rapprochées les unes des autres.

APPUN (Carl Friedrich). Naturaliste allemand, a séjourné pendant une dizaine d'années dans l'Amérique tropicale, particulièrement dans le Venezuela. On lui doit: *Ueber die Behandlung von Sämereien und Pflanzen des tropischen Sud-Amerika's, besonders Venezuela's* (Bunzlau [1858], in 8°). Ce mémoire contient des notions importantes de géographie botanique. [E. F.]

APPUNIA (HOOK. F., in *B. H. Gen.*, II, 220). G. de Rubiacées-Morindées, à fleurs libres; calice à limbe tronqué; style à 2 divisions; drupe à 4 noyaux; fleurs en capitules petits, opposés, longuement pédonculés et axillaires. Arbrisseaux et arbustes, de la Guyane et des bords de l'Orénoque, à feuilles opposées, brièvement pétiolées, membraneuses, elliptiques-acuminées; stipules interpétiolaires, connées avec les pétioles et persistantes. [S.]

APRADUS (ADANS., *Fam. des pl.*, II, 402). Syn. de *Arctopus*.

APRE (*asper*). S'emploie en parlant, soit du goût (*fruit âpre*), soit de la rudesse au toucher (*tige, feuille âpre*).

APRÈLE, APPRELE. Noms vulg. de l'*Equisetum arvense* L.

APRETÉ (*asperitas*). Qualité de ce qui est âpre au goût.

APRICA (DIETR., *Syn.*, II, 1097). Syn. de *Apicra* W.

APRICUS. Lieu très-exposé au soleil et où se plaisent certaines plantes (*planta aprica*).

APRONIA. Syn. de *Bryonia nigra*, d'après Pline. Ce nom doit avoir une signification géographique, *Apros* étant le nom d'une ville connue des anciens; d'où le nom propre *Apronius*. [E. F.]

APROSIA. Syn. de *Sauge* (BORY, *Dict.*, I, 485).

APRYNON (DIOSC.). Syn. de *Grenadier* (BORY, *Dict.*, I, 485).

APSOHNTA (HARV., in *Ann. and Mag. Nat. Hist.*, ser. 1, XV). G. de Valoniées, voisin des *Struvia* et *Chamaedoris*. (Voy. *Bot. Zeit.* [1858], Beil., 77).

APTANDRA (MIERS, in *Ann. Nat. Hist.*, ser. 2, VII, 201). G. d'Olaciacées, tribu des Olacées, qui a donné son nom au groupe des Aptandracées, dans lequel il se distingue par son réceptacle cupuliforme, fortement accrescent à la maturité et entourant le fruit dans une grande partie de sa hauteur, par ses étamines monadelphes, réunies en une légère colonne au sommet de laquelle sont groupées, en forme de boule traversée par le style, les anthères extrorses et déhiscentes par des valves réfléchies en dehors. L'albume est corrugué. Ce sont des arbrisseaux grêles et glabres, à feuilles coriaces, oblongues, très-entières, à fleurs petites, grêles, ramassées en une courte panicule axillaire. On en connaît 3 espèces, originaires du Brésil septentrional. (Voy. B. H., *Gen.*, I, 345. — H. BN, in *Adansonia*, III, 127) [T.]

Wachetta

APTANDRACÉES (*Aptandraceæ* MIERS). Voy. APTANDRA.

APTERANTHES (Mik., in *Nov. Act. nat. Cur.*, XVII, 594, t. 41). G. d'Asclépiadacées-Stapéliées, caract. par : Calice 5-partit. Corolle rotacée, 5-fide, velue au sommet. Gynostège atteignant la gorge de la corolle; couronne staminale simple, à cinq lobes subtriangulaires, un peu charnus, incombants sur le stigmate, munis à la base et sur les côtés de glandes jaunâtres. Anthères simples au sommet; stigmate mutique. Fruits inconnus. Herbe à port de *Stapelia*, à rameaux tétragones, à fleurs petites, en ombelles, rous-sâtres, inodores. On n'en connaît qu'une esp., de la région méditerranéenne occidentale. (Voy. DC., *Prodr.*, VIII, 649.) [L.]

APTÈRE (*apterus*, de ἀ priv., et πτερον, aile). Qui est dépourvu d'ailes. Se dit des tiges, des fruits, des graines, etc.

APTERIA (NUTT., in *Journ. Acad. Philad.*, VII, 64, t. 9, fig. 1). G. de Burmanniacées, dont le périanthe tubuleux-campanulé, adné à la base avec l'ovaire, présente au sommet six divisions : trois extérieures; larges, ovales; trois intérieures, petites, oblongues-linéaires. L'androcée est à trois étamines, insérées vers le milieu du périanthe; leurs filets très-courts portent en arrière une membrane large et orbiculaire, et en avant une anthère à loges disjointes et déhiscentes transversalement. L'ovaire, uniloculaire, avec trois placentas pariétaux bifides et multiovulés, est surmonté d'un style inclus, divisé en trois lobes divergents, renflés dans leur portion stigmatique. Le fruit est une capsule dépourvue d'ailes, mais munie de six nervures entre lesquelles elle se rompt pour laisser échapper un grand nombre de graines ovoïdes, très-petites et réticulées à leur surface. On en décrit deux espèces, l'une de l'Amérique du Nord, l'autre de Surinam. (Voy. WALP., *Ann.*, III, 608. — ENDL., *Gen.*, Suppl., I, 1359.) [T.]

APTEROCARPE (MEISSN., in *Mart. Fl. bras.*, *Polyg.*, 5). Trib. de Polygonacées, caract. par un achainé ordin. inclus dans le calice accru, libre, lenticulaire ou triquètre, à angles aigus, ordinairement non ailés (dans le *Fagopyrum* cependant ils sont développés en ailes coriaces, membraneuses). L'embryon est latéral, plus rarement axillaire. Les étamines sont en nombre indéfini. Cette tribu a été div. par Meissner en cinq sous-tribus : *Ceratogoneæ*, *Rumiceæ*, *Eupolygoneæ*, *Coccolobeæ* et *Triplariideæ*. [L.]

APTEROCARYON (SPACH, in *Ann. sc. nat.*, sér. 2, XV, 195). Sect. du g. *Betula*.

APTÉRYGIÈES (*Apterygiæ* A. JUSS.). Syn. de *Malpighiées*.

APTERYGIUM (WALP., *Rep.*, IV, 38). Sect. du g. *Chascanum* E. MEY., caract. par des fruits cylindriques ou semi-cylindriques.

APTEUXIS (GRIFF., *Not.*, IV, 672). Syn. de *Pternandra* JACK.

APTOGONIUM (RALFS, *Brit. Desmid.*, 64, t. XXXII, f. 1). Syn., dit-on, de *Didymoprium* KUEZT. (voy. APTOGONUM).

APTOGONUM (RALFS, *Brit. Desmid.*, 208, t. XXXV, f. 1). G. douteux d'Algues, de la famille des Desmidiacées de Rabenhorst, caract. par : cellules à trois ou quatre angles, ou comprimées, non contractées, planes ou crénelées sur le bord latéral, réunies en rubans articulés et munies de perforations. On n'en connaît qu'une seule espèce, qui habite les rivages de l'Amérique. (Voy. RABENH., *Fl. europ. Alg.*, III, 106, 155, f. 626.) [L.]

APTOSIMÉES (*Aptosimeæ* BENTH., in *DC. Prodr.*, X, 341). Groupe de la tribu des Gratiolées, caract. par des feuilles alternes. Il comprend les cinq genres : *Leucophyllum*, *Aptosimum*, *Peliosomum*, *Anticharis*, *Doratanthera*. [T.]

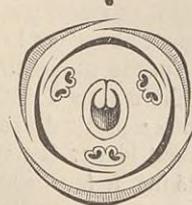
APTOSIMUM (BURCH., *Trav.*, I, 260). G. de Scrofulariacées, tribu des Gratiolées, dans laquelle il a donné son nom au groupe des Aptosimées. Il se caract. par un calice quinquéfide; une corolle tubuleuse, à gorge allongée, dilatée, à limbe étalé et quinquéfide; quatre étamines didyames, incluses: les antérieures munies d'anthères ciliées-hérissées extérieurement, à loges confluentes, déhiscentes par une fente transversale; les postérieures plus petites et ordinairement stériles; un ovaire surmonté d'un style très-court, terminé au sommet par deux petits lobes, stigmatiques à leur face interne. Le fruit est une capsule courte, obcordée, comprimée au sommet, déhiscente en valves loculicides et septicides, adhérentes par leur base à la colonne placentifère. Les graines, réticulées-rugueuses, renferment sous leurs téguments un embryon droit ou courbe, entouré d'un

albumen charnu. Ce sont des plantes ordinairement cespiteuses, couchées, rigides et ligneuses à la base, à feuilles alternes, rapprochées, très-entières, uninerves et à fleurs sessiles, axillaires et accompagnées de deux bractées. On en connaît sept esp., originaires de l'Afrique. (Voy. BENTH., in *DC. Prodr.*, X, 334.) [T.]

APTYCHUS (C. MUELL., *Syn. Musc.*, II, 325). Sous-sect. du g. *Mallacodium*.

APULEIA (GÆRTN., *Fruct.*, II, t. 171). Syn. de *Berkheya* EHRH.

APULEIA. G. de Légumineuses-Cæsalpiniées, établi par de Martius (*Herb. Fl. bras.*, 123), pour deux ou trois esp. d'arbres de l'Amérique tropicale, dont les fleurs polygames sont un peu irrégulières, à réceptacle court, à trois sépales et trois pétales imbriqués. L'androcée est formé de trois et quelquefois de deux étamines alternant avec les pétales. Le pistil central, courtement stipité, contient habituellement deux ovules et devient une gousse oblongue, aplatie, solide et indéhiscente, bordée d'une aile étroite du côté placentaire, et renfermant une ou deux graines, à embryon accompagné d'un albumen. Les fleurs sont disposées en sorte d'ombelles axillaires et précèdent souvent les feuilles, qui sont composées-imparipinnées. (Voy. H. BN, *Hist. des pl.*, II, 190.) [P.]



Apuleia. — Diagramme.

APULEIUS. On a sous ce nom un traité intitulé : *Herbarium de medicaminibus herbarum*, dont il a été fait, à la renaissance, plusieurs éditions sous des noms différents. La meilleure est probablement celle qu'a publiée Ackermann, dans son *Parabulum medicamentorum Scriptores antiqui* (Nuremberg, 1788, in-8°). On trouve cette pièce imprimée avec le traité de Musa, intitulé : *De herba vetonica*. Dans l'édition qu'en donna en 1537 G. Humelberg, de Ratisbonne, médecin en chef à Isina, on lit une préface qui commence ainsi : « L'Apuleius Platonicus madaurensis civibus salutem ... », et cette préface établit que l'auteur écrit pour mettre ses concitoyens à l'abri de l'ignorance et des artifices intéressés des médecins de son temps, à l'aide de « nostra literata scientia ». Il y a dans ces lignes plusieurs raisons pour attribuer le livre à l'auteur de l'*Ane d'or*, citoyen de Madaure. Le *De medicaminibus* (que quelques érudits croient être de Scribonius Largus) est consacré à la description, à la synonymie et aux propriétés de 128 plantes. [E. F.]

APUS (à priv.; πους, pied). Dépourvu de pied ou de base. Se dit particulièrement de plantes qui continuent à végéter par leur extrémité supérieure, alors que leur base est depuis longtemps détruite. Nees d'Esenbeck (*Syst.* [1816], 220) s'est servi de ce terme pour classer les Champignons polyporés à chapeau sessile. Fries s'est également servi du même mot pour former des sous-tribus des Chanterelles, *Mepulius*, *Dædalea*, Polypores, Hydnes, *Irpex*, Téléphores, dont le chapeau n'est pas supporté par un pied. (Voy. *Syst., Elench., Epier., Sum. veg.*, pass.) [DE S.]

APYRENIUM (ἀπύρενος, sans noyau). N. donné par Fries (*Sum. veg. Scand.*, 470) à un g. de Champignons, voisin des Trémelles, dont le réceptacle gélatineux est creux à l'intérieur. [DE S.]

APYRENUS (de ἀ priv., et πυρον, noyau). Sans noyau.

APYROPHORUM (NECK., *Elem.*, n. 721). Syn. de *Pyrus*.

AQUEUS (*Stephanus*, Étienne de l'Aigue). Commentateur de la renaissance, a publié : *In omnes Plinii secundi naturalis Historiæ libros Commentaria* (Paris, 1530, in-fol.), et *Encomium Brassicarum sive Caulium* (Paris, 1531, in-8°). [E. F.]

AQUARTIA (L., *Spec.*, ed. 2, 161). Syn. de *Solanum* L.

AQUATIQUE (*aquaticus*, *aquatilis*). Qui vit dans l'eau. Telles sont les racines des *Lemna* ou Lentilles d'eau douce, qui se développent uniquement dans l'eau, à la surface de laquelle flotte la plante qui les produit. On désigne surtout sous le nom d'*aquatiques* les pl. qui vivent en tout ou en partie dans l'eau douce. On réserve le nom de *marines* à celles qui vivent dans l'eau salée. Les plantes aquatiques ont leurs racines tantôt flottantes (*Lemna*, *Pistia*), tantôt enfoncées dans la vase (Nénuphar, *Ranunculus aquatilis*, etc.). Ces dernières sont de beaucoup les plus nombreuses. Suivant que les plantes aquatiques vivent de préférence

dans les fleuves, les lacs ou les fontaines, on les désigne sous les noms de *fluviales*, *lacustres* ou *fontinales*. Lorsqu'elles sont entièrement plongées dans l'eau, on dit qu'elles sont *submergées* (*submersæ* v. *demersæ*): ex. le *Naias major*. On les dit *émérgées* (*emersæ*), lorsqu'elles ont leur extrémité hors de l'eau: ex. l'*Hottonia palustris*. On nomme *nageantes* (*natantes*) celles dont les feuilles se soutiennent à la surface de l'eau: ex. *Potamogeton natans*, et *flottantes* (*fluitantes*) celles qui se soutiennent entre deux eaux: ex. *Ranunculus fluitans*, *Potamogeton perfoliatus*,



Aquatique (Renoncule).

dont les fleurs seules sortent de l'eau. Enfin on nomme *inondées* (*inundatæ*) celles qui vivent tantôt sous l'eau, tantôt hors de l'eau. Certaines plantes ont des feuilles submergées et d'autres émergées: ex. *Trapa natans*. Dans ce cas, la forme de ces organes varie beaucoup dans la même plante, suivant qu'ils vivent dans l'eau ou hors de l'eau. Les feuilles submergées sont, dans l'espèce que nous venons de citer, divisées en segments capillaires et allongés, très-nombreux, tandis que les feuilles nageantes sont larges, ovales et simplement dentées. Les feuilles nageantes offrent une organisation particulière: leur pétiole et souvent aussi leur nervure médiane deviennent vésiculeux. [L.]

AQUATIQUE (NOIX). Nom vulg. du fruit du *Trapa natans* L.

AQUEUX (*aqueosus*). Qui contient beaucoup d'eau ou qui en est formé, ou encore qui a l'aspect ou la consistance de l'eau. On dit d'un fruit qu'il est *aqueux*, lorsque ses cellules sont remplies d'un liquide dépourvu de saveur. M. Pfitzer nomme *tissu aqueux*, des couches de renforcement de l'épiderme formées de cellules grandes, à parois minces et à contenu clair, qui se rencontrent dans certaines plantes, par exemple dans les feuilles de beaucoup de *Ficus*, de Pipéracées, de *Begonia*, etc. [L.]

AQUIFOLIACÉES (*Aquifoliaceæ* DC., *Théor. élém.*, éd. 4, 217). Syn. de *Ilicinées*.

AQUIFOLIUM (T., *Inst.*, 600, t. 371). Syn. de *Hex* L.

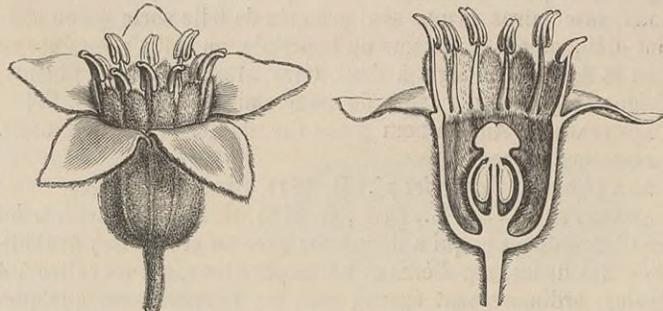
AQUIFOLIUM. Adjectivement, qui a des feuilles piquantes. Employé par Pline pour désigner le Houx. [E. F.]

AQUIFOLIUS (du radical latin *acu*, aigu, et *folium*, feuille). Désigne, s'il est pris adjectivement, un arbre à feuilles aiguës, et particulièrement le Houx, au neutre *Aquifolium*. [E. F.]

AQUIFOUX, ALQUIFOUX. N. vulg. du Houx (*Ilex Aquifolium* L.).

AQUILAIRE (*Aquilaria* LAMK, *Dict.*, I, 49; *Suppl.*, II, 709; *Ill.*, t. 356). G. de Thymélacées, qui a donné son nom à la série des Aquilariées, dont il peut être considéré comme le type. Ses fleurs régulières, hermaphrodites, ont un réceptacle profondément concave, en forme de sac, obconique ou hémisphérique, tapissé intérieurement d'une couche glanduleuse chargée de poils. Sur ses bords s'insère un calice à cinq ou six sépales, obtus et imbriqués dans le bouton. Il n'y a pas de corolle; les fleurs sont donc monopanthées. L'androcée se compose de dix ou douze

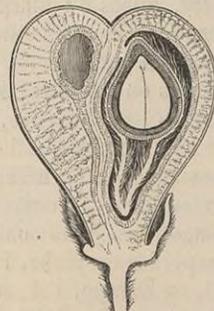
étamines, sur deux verticilles, l'un alterne avec les sépales, l'autre superposé. Chacune d'elles est formée d'un filet plus ou moins court, supportant une anthère biloculaire, introrse et déhiscente par deux fentes longitudinales. Dans l'intervalle de deux étamines se trouve une petite languette obtuse ou aplatie, et chargée de poils blanchâtres. Ces languettes sont l'analogie de ce que l'on appelle *disque* dans beaucoup d'autres plantes. L'ovaire, inséré au fond de la coupe réceptaculaire, libre, surmonté d'un style court, terminé par une tête stigmatifère à lobes



Aquilaria Agallocha. — Fleur entière et coupe longitudinale.

plus ou moins saillants, est à deux ou trois loges, quelquefois incomplètes et contenant, dans leur angle interne, un ovule descendant, anatrope, avec le micropyle en haut et en dehors. Le fruit, d'abord drupacé, obovale ou obcordé et entouré à sa base du périanthe persistant, devient à la maturité une capsule loculicide, déhiscente en deux ou trois valves, septifères au milieu. Les graines, au nombre de deux (quelquefois une ou trois), contiennent, sous leurs téguments prolongés

inférieurement en une sorte de corne chalazique, un embryon charnu, à cotylédons plan-convexes et à radicule supérieure. Ce sont des arbres ou des arbustes, à feuilles sans stipules, alternes, brièvement pétiolées, entières, penninerves, à nervures secondaires nombreuses et parallèles et à fleurs axillaires, latérales ou terminales, disposées en ombelles simples ou composées. On en connaît quatre ou cinq espèces, originaires des régions tropicales de l'Asie méridionale et orientale, de la Malaisie et de Bornéo. C'est l'une d'elles, l'*A. Agallocha* ROXB., de l'Inde, qui produit, d'après Guibourt, le Bois d'Aigle ou de Calambac faux. Le Bois d'Aloès ordinaire du commerce (Guibourt), qui est probablement le *Garo* de Rumphius, est fourni par les *A. malaccensis* LAMK, ou *secundaria* DC. (*Agallochum secundarium* RUMPH.). Ces Bois d'Aigle ou d'Aloès, qui ont fait donner à ces plantes le nom générique d'*Aquilaria*, sont odorants et résineux. Les Livres saints les vantent comme de précieux aromates; on les brûlait jadis dans les temples et les palais, et l'on en fabrique encore de nombreux objets d'ébénisterie, des chapelets et des bijoux. (Voy. H. BN, in *Adansonia*, XI, 314; *Hist. des pl.*, VI, 100, 119, 121, fig. 67-69.) [T.]



Aquilaria. — Fruit, coupe longitudinale.

AQUILARIACÉES (*Aquilariaceæ* LINDL.). Voy. AQUILARIÉES.

AQUILARIÉES (*Aquilaria* H. BN, *Hist. des pl.*, VI, 115, 121).

Série de la fam. des Thymélacées, comprenant les g. *Aquilaria* LAMK, *Gyrinops* GERTN., *Phaleria* JACK, *Gonistylus* TEXSM. et BINN., *Octolepis* OLIV. C'est pour quelques-uns d'entre eux, et notamment pour les *Aquilaria* et les *Gyrinops*, que R. Brown (in *Tuckey Congo*, 25) proposa la fam. des Aquilariées, que Lindley (*Introd.*, ed. 2, 196) nomma Aquilariacées. Les Aquilariées ne se distinguent guère des autres Thymélacées que par leur gynécée dicarpellé. (Voy. H. BN, in *Adansonia*, XI, 112.) [T.]

AQUILARINÉES (*Aquilarinæ* R. BR.). Voy. AQUILARIÉES.

AQUILEGIA. Voy. ANCOLIE.

AQUILÉGIÉES (H. BN, *Hist. des plant.*, I, 84). Série des Renonculacées, caract. par des fleurs régulières ou irrégulières, un gy-

nécée à carpelles ordinairement libres, pluriovulés et devenant des follicules à la maturité. Les g. à fleurs régulières sont : *Aquilegia* T., *Xanthorhiza* LHÉR., *Nigella* T., *Helleborus* T., *Isopyrum* L., *Trollius* L., *Glauucidium* SIEB. et ZUCC. et *Anemonopsis* SIEB. et ZUCC. Le g. *Delphinium* T., auquel doit être réuni le g. *Aconitum* T., a seul les fleurs irrégulières. [T.]

AQUILICIA (L., *Mantiss.*, 211). Syn. de *Leea* L.

AQUILICIÉES (*Aquiliciae* A. Juss.). Syn. de *Léécées*.

AQUILINA (de *aquila*, aigle). Nom d'un *Pteris*, très-répendu sur le globe, en particulier dans l'hémisphère boréal, dont les faisceaux vasculaires bruns sont groupés de telle sorte qu'en coupant obliquement le rhizome ou le pétiole, on voit s'y dessiner en brun la figure d'un aigle à deux têtes. *Aquilina*, dans Clusius, désigne l'*Aquilegia*, à cause de ses nectaires crochus. [E. F.]

AQUITANICA. Ancien nom d'une var. de Cerise (voy. GUIGNE). AQUOSUS. Aqueux.

ARA (ADANS., *Fam. des pl.*, II, 461). Syn. de *Aroïdées*.

ARABETTE (*Arabis* L., *Gen.*, n. 818). G. de Crucifères, tribu des Cheiranthées et qui a donné son nom au groupe des Arabidinées. Ses fleurs, régulières et hermaphrodites, ont un calice à 4 sépales, ordinairement égaux; mais les latéraux sont quelquefois gibbeux à la base. La corolle est cruciforme, avec quatre pétales égaux, souvent onguiculés. L'androcée est tétradynome. L'ovaire, construit comme celui de la plupart des Crucifères et surmonté d'un style court, simple ou bilobé à son extrémité stigmatique, devient, à la maturité, une silique sessile, grêle, linéaire, allongée, comprimée, avec des valves planes, carénées ou munies de côtes, quelquefois toruleuses ou plus rarement parcourues de nervures obliques et saillantes dans la région qui sépare la carène du bord des valves. Les graines, disposées sur une ou deux séries, rarement en petit nombre, sont comprimées, ailées ou marginées dans certaines esp. Elles contiennent sous leurs téguments un embryon charnu, à cotylédons généralement accombants. Ce sont des herbes, annuelles ou vivaces, glabres ou couvertes de poils blancs, fourchus ou étoilés. Leurs feuilles sont alternes, les inférieures ordinairement spatulées, les supérieures sessiles; et leurs fleurs, roses ou blanches, non accompagnées de bractées, sont disposées en grappes terminales. On en décrit environ 130 espèces, qu'on devra réduire à une soixantaine. Elles sont de toutes les régions alpines, froides et tempérées du globe. Plusieurs sont employées en médecine: tel est, en Europe, l'*A. sagittata* DC., dont les graines contiennent une grande quantité d'huile et dont toutes les parties jouissent de propriétés stimulantes. En Asie, l'*A. chinensis* fournit aussi un médicament excitant, etc., employé par les Indiens sous le nom d'*Alivérie*. (Voy. H. BN, *Hist. des pl.*, III, 234.) [T.]

ARABIDE (LINDL.), ARABIDEÆ. Voy. ARABIDÉES.

ARABIDE. Syn. de *Arabette*.

ARABIDÉES (*Arabideæ*). Tribu des Crucifères, caract., d'après MM. Bentham et Hooker (*Gen.*, I, 58), par une silique étroite et allongée, des graines généralement bisériées et des cotylédons accombants. M. H. Baillon (*Hist. des pl.*, III, 231) en fait, sous le nom d'*Arabidinées*, une sous-série des Cheiranthées. [T.]

ARABIDIA (TAUSCH, *Hort. Canal.*, fasc. I). G. créé pour le *Saxifraga stellaris* L. et quelques esp. voisines.

ARABIDINÉES (*Arabidineæ*). Groupe de Crucifères, comprenant celles des Cheiranthées qui ont leurs cotylédons généralement accombants. (Voy. H. BN, *Hist. des pl.*, III, 222.)

ARABIDIUM (SPACH, *Suit. à Buffon*, VI, 436). G. proposé pour l'*Arabis alpina* L.

ARABIDOPSIS. Sect. du g. *Sisymbrium*, dont le type est le *S. Thalianum*, et dont les espèces, par leurs pétales blancs ou lilacés, leurs feuilles divisées, leurs siliques étroites, etc., rappellent les espèces du g. *Arabis*. [E. F.]

ARABIS (ADANS., *Fam. des pl.*, II, 422). Syn. de *Iberis* L.

ARABIS (L.). Voy. ARABETTE.

ARABISA (REICHB., *Fl. germ. exc.*, 677). Sect. du g. *Arabis* L., comprenant les *A. vochinensis* SPRENG., *ovirensis* WULF. et *Atalleri* L., caract. par des pétales à lame étalée, une silique subcylindrique, toruleuse et des graines ailées inférieurement. Les

auteurs plus modernes ne font pas mention de cette section. [T.]

ARABOUTAN. Syn. de *Cesalpinia* PLUM. (BORY, *Dict.*, I, 493).

ARACA OU ARACA-IBA. Voy. GOYAVIER.

ARACACHA, ARACACIA. Voy. ARRACACHA.

ARACA-GUACU. Syn. de *Goyavier*, d'après Bory (*Dict.*, I, 493).

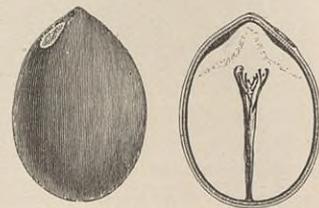
ARACA-MIRI. Nom brésilien d'une sorte de Goyavier, dont le fruit, de petite taille, a le goût de la Fraise (BORY, *Dict.*, I, 493).

ARACA-PUDA. Syn. de *Drosera indica* (BORY, *Dict.*, I, 493).

ARACÉES (*Araceæ*). Nom d'ordre ou de famille, appliqué par Schott (*Melet.*, 16) aux Aroïdées, et repris comme sous-ordre par Endlicher (*Gen.*, 233). Il comprend cinq tribus, dont les g. ont pour caractères communs : fleurs dépourvues de périanthe; étamines distantes des pistils, ceux-ci occupant la base du spadice et les étamines leur étant superposées (voy. AROÏDÉES). [P.]

ARACHIDE, ARACHINE. Nom vulg. de l'*Arachis hypogæa* L.

ARACHIS (L., *Gen.*, n. 876). G. de Légumineuses-Papilionacées, tribu des Hédysarées, dont les caract. sont : Calice tubuleux, étroit, à sépale antérieur libre; les quatre autres unis. Pétales très-inégaux; étendard épais, gibbeux sur le dos; carène longuement atténuée et rostrée. Étamines formant un tube clos, quelquefois réduites à 9, à anthères dissemblables. L'ovaire, presque sessile, devient longuement stiptité après la floraison, s'infléchit jusque dans le sol, où le fruit, toruleux, épais et indéhiscant, mûrit ses deux ou trois graines oléagineuses, à testa mince et friable, à embryon rectiligne, à radicule non arquée. Ce sont des herbes à



Arachis. — Graine et coupe longitudinale.

trois folioles au moins à chaque feuille, à épis de fleurs jaunâtres. On en connaît six ou sept esp., dont l'une, l'*A. hypogæa*, est répandue sous les tropiques, où on la cultive partout comme plante oléagineuse. Son énorme embryon se mange grillé ou rôti, car il passe pour analeptique, tonique, très-nourrissant. MM. Payen et Henry fils (in *Journ. chim. méd.*, I, 41) y ont découvert du sucre, du ligneux, des sels, du soufre, du caséum et une grande quantité d'huile qu'on obtient par expression. Cette huile, possédant à peu près les propriétés des huiles douces, est aujourd'hui l'objet d'un grand commerce dans nos principaux ports; elle constitue une matière grasse, dont l'industrie consomme de grandes quantités pour la fabrication des savons. Il paraît qu'en Espagne on mélange le tourteau au chocolat de qualité inférieure. Les nègres regardent comme aphrodisiaque l'embryon torréfié, qu'on a proposé de substituer au Café. (Voy. H. BN, *Hist. des pl.*, II, 312; in *Dict. encycl. sc. méd.*, sér. 1, V, 773.) [P.]

ARACHNANTHE (BL., ex ENDL., *Gen.*, Suppl. III, n. 1473). Sect. du g. *Renanthera* LOUR., à lobe moyen du labelle charnu, muni en dedans d'une crête et terminé par un appendice à anthère biloculaire, à pollinies pourvues de deux filaments élastiques.

ARACHNE (NECK., *Meth.*, n. 1146). G. d'Euphorbiacées, devenu pour Endlicher (*Gen.*, n. 5841, b) une sect. du g. *Andrachne*. (Voy. *Hist. des plant.*, V, 238.) [H. BN.]

ARACHNIDA. Clusius donne le nom d'*A. Theophrasti* au *Solanum tuberosum* L. (Voy. DC., *Prodr.*, XIII, s. I, 31.)

ARACHNIDA (PLUKN., *Gen.*, t. 37). Syn. de *Arachis* L.

ARACHNIDOIDES (NISSOL, in *Act. Acad. par.* [1723], 387, t. 19). Syn. de *Arachis* L.

ARACHNIMORPHA (DESUX, in *Hamilt. Prodr. Fl. Ind. occid.*, 28). Syn. de *Rondeletia* PLUM.

ARACHNIODES. G. de Fougères, proposé par Blume (*Enum. Fil. jav.*, II, 141), différant de l'*Alsophila* par l'existence d'un tégument arachnoïde recouvrant les sporanges. C'est un g. douteux et qu'il faudrait peut-être réunir au g. *Chnoophora* BL. [E. F.]

ARACHNION (ἀράχνη, toile d'araignée). Nom donné par de Schweinitz (*Syn. Fung. Carol. sup.*, 59, t. 1, fig. II, 4-5) à un g. de Champignons Gastéromycètes, ayant l'aspect des *Bovista*, et dont le peridium interne, subéreux, se rompt irrégulièrement pour donner passage à de petits conceptacles globuleux, remplis

de fines spores ferrugineuses. « *Refert sacculum araneæ oculis repletum.* » (SCHW., *loc. cit.*) Ce g. se confond avec les *Scolecio-carpus* de Berkeley. (Voy. Fr., *Summ. veget. Scand.*, X, 433. — MONT., *Sylog. gen. et spec.* [1856], 289.) [DE S.]

ARACHNIS (BL., *Bijdr.*, 365, f. 26). Syn. de *Renanthera* LOUR.

ARACHNITES (B. H., *Gen.*, II, 520). Sect. du g. *Hypochæris* (*H. arachnoidea*), à capitules longuement pédonculés; achaines tous courttement resserrés au sommet, presque sans rostre.

ARACHNITIS (BL., ex ENDL., *Gen.*, Suppl. III, n. 1473). Syn. de *Arachnanthe* BL.

ARACHNODISCUS (BAILY, in *Flora* [1849], 399). Syn. de *Hemipticus* EHR.

ARACHNOIDE (*arachnoideus*, ἀράχνη, araignée; εἶδος, ressemblance). Se dit d'une plante ou d'un organe couvert de poils longs, fins, mous, entrecroisés, comme une toile d'araignée. [L.]

ARACHNOIDISCUS. Orthogr. vicieuse pour *Arachnodiscus* BAILY.

ARACHNOPEZIZA. Nom donné par Fuckel (*Symb. myc.*, X, 303) à des Champignons du g. *Pezize*.

ARACHNOPHYLLUM (ZANARD., *Saggio*, 46). Syn., d'après Kuetzing, de *Aglaophyllum* MONT.

ARACHNOPOGON. Syn. de *Hypochæris* L. (WALP., *Rep.*, VI, 339).

ARACHNOPUS (PL., in *Ann. sc. nat.*, sér. 3, IX, 92). Sect. du g. *Drosera* L., caract. par des fl. analogues à celles des *Rossolis*. Elle comprend des herbes des régions tropicales de l'ancien monde et dépourvues de bulbe et de stipules. Leur tige allongée, couchée, porte des feuilles éparses, longuement linéaires et des fleurs en grappes simples, pédonculées et oppositifoliées. [T.]

ARACHNOSPERMUM (BERG). Syn. de *Hypochæris* L.

ARACHNOTHRIX (PL. in *Fl. des serr.*, V., t. 442; — WALP., *Ann.*, II, 776). Sect. du g. *Rondeletia* L., caract. par des fleurs tétramères, nues à la gorge de la corolle, et par des anthères sessiles vers le sommet du tube. (Voy. B. H., *Gen.*, II, 49.) [T.]

ARACHUS. Nom autrefois employé comme syn. d'*Arachis*.

ARACHUS (MEDIK., *Vorl.*, II, 360). Syn. de *Lathyrus* DC.

ARACHYOBRYUM (RITG., in *Schr. Marb. Ges.*, II, 107). S.-g. du g. *Lycopodium*, syn. de *Huperzia* BERNH.

ARACINAHPII (J. BAUH.). Espèce indéterminée d'Orange de l'Inde, d'après Bory (*Dict.*, I, 602).

ARACIUM (NECK., *Elem.*, I, 49). Syn. de *Crepis* L.

ARACOUCHINI. Guibourt pense que la résine de ce nom provient de l'*Icica Aracouchini* AUBL. (voy. ALOUCHI, ICICA et PROTIUM).

ARADA. Nom, en Amérique, du *Cucumis Anguria* L.

ARADECH. Nom languedocien du *Vaccinium Myrtillus* L.

ARÆOCOCCUS (AD. BR., in *Ann. sc. nat.*, sér. 2, XV, 370). G. de Broméliacées, voisin des *Æchmea*, dont il diffère par l'absence d'écaillés à la base des pétales et par son ovaire à loges biovulées et non multiovulées. Ses autres caractères sont ceux des *Æchmea*. La seule esp. (*A. micranthus* AD. BR.), de la Guyane, est une plante à tige très-courte, émettant des rejets, à feuilles peu membraneuses, convolutées à la base, presque planes, à dents noires et espacées. Les fleurs, très-petites et accompagnées de bractées ovales-acuminées, forment une panicule à rameaux flexueux, insérés sur une hampe allongée. On la cultive souvent dans les serres. (Voy. ENDL., *Gen.*, Suppl., II, n. 1303.) [T.]

ARAGALLUS (NECK., *Elem.*, III, 12). Syn. de *Astragalus* T.

ARAGONS. Nom vulg. des fruits du *Prunus spinosa* L.

ARAGO (ENDL., *Enchirid.*, 340). Syn. de *Aragoa* H. B. K.

ARAGOA (H. B. K., *Nov. gen. et sp.*, III, 154). G. de Scrofulariacées, tribu des Véronicées, caract. par : Calice à quatre ou cinq divisions imbriquées. Corolle à tube court, à limbe étalé, à quatre lobes profonds; quatre étamines exsertes, insérées sur le sommet du tube, à loges anthériques confluentes. Style entier, surmonté d'un stigmate subcapité. Capsule turgide, déhiscence en quatre valves. Graines peu nombreuses, à tégument externe dilaté en une aile membraneuse. On en connaît deux esp., arbrisseaux de l'Amérique australe, à rameaux opposés et nombreux, à feuilles charnues, entières. Les feuilles sont axillaires, solitaires, subsessiles, dépourvues de bractées. (Voy. DC., *Prodr.*, X, 494.) [L.]

ARAGOACÉES (*Aragoaceæ* G. DON, in *Edinb. P. new phil. Journ.* [1835]). Groupe de Scrofulariacées, ayant pour type le g. *Aragoa*

H. B. K., et non admis par M. Bentham (in DC. *Prodr.*, X, 186).

ARAGUS (NECK., ex STEUD., *Nom.*). Syn. de *Astragalus* L.

ARAH. Voy. PISTACHIER.

ARAI. Voy. HARAIS.

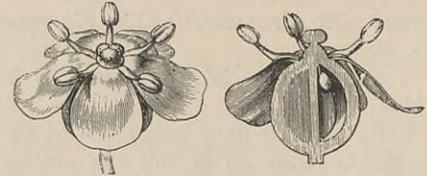
ARAIK-EL-NIL (*épouse du Nil*). Nom du *Nymphaea Lotus* L.

ARAK. Nom du *Salvadora persica* GARCIN.

ARAK OU RAK (FORSK.). Nom arabe d'une esp. indéterminée de *Cissus*.

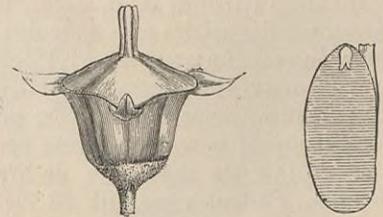
ARALDA. Voy. DIGITALE.

ARALIA (L., *Gen.*, n. 386). G. qui a donné son nom à la fam. des Araliacées, dont il peut être regardé comme le type. Les *Aralia* sont très-voisins des Ombellifères; comme elles, ils ont un réceptacle concave sur les bords duquel s'insèrent un calice à 5 dents, une corolle de 5 pétales, valvaires ou imbriqués, et un androcée de 5 étamines dont les filets libres supportent des anthères biloculaires, introrses, déhiscences par deux fentes longitudinales. Leur ovaire est aussi infère et surmonté d'un disque épais, charnu, traversé par les styles, stigmatifères à leur extrémité.



*Aralia*. — Fleur et coupe longitudinale.

Seulement, l'ovaire renferme, selon les espèces, 2-5 loges, surmontées d'autant de styles. Chacune d'elles contient, dans son angle interne, un ovule descendant, anatrope, avec le micropyle en haut et en dehors et le raphé contigu au placenta. A la maturité, ce fruit devient charnu, plus ou moins drupacé; et les graines contiennent, sous leurs téguments, un embryon situé au milieu d'un albumen charnu. Les *Aralia* sont des plantes herbacées, vivaces ou ligneuses. Ce g. composait autrefois presque à lui seul la fam.; tel qu'il est limité aujourd'hui, il comprend environ 30 esp., des régions chaudes et quelquefois tempérées de l'Amérique et surtout de l'Asie. Leurs feuilles sont alternes, simples ou composées-pennées, digitées et généralement dépourvues de stipules. Leurs fleurs sont en ombelles, tantôt solitaires, tantôt réunies en cymes. MM. Decaisne et Planchon (in *Rev. hort.* [1854], 104) divisent ce g. en deux sect. : 1. *Ginseng*, pour les esp. herbacées, à feuilles digitées, avec 2-3 loges à l'ovaire, et que beaucoup d'auteurs rattachent au g. *Panax*; — 2. *Euaralia*, comprenant les esp. herbacées, ligneuses ou arborescentes, qui ont généralement l'ovaire quinquéloculaire et des feuilles pennées ou décomposées. Les *A.* ont des propriétés analogues à celles des Ombellifères; ce sont des plantes toniques et excitantes. Les esp. les plus estimées en Amérique sont les *A. hispida* MICHX., *nudicaulis* L., *spinosa* L., *racemosa* L., auxquels on attribue toutes les propriétés de la Salsepareille. L'*A. papyrifera*, originaire de la Chine, où il produit, dit-on, le papier de riz, a les feuilles stipulées (voy. FATSIA). [T.]



*Aralia*. — Ovaire. Graine, coupe longitudinale.

ARALIACÉES (*Araliaceæ* LINDL., *Veg. Kingd.*, 780). Famille dont on peut prendre pour type le g. *Aralia*. Les affinités de cette famille avec celle des Ombellifères sont tellement considérables, que M. H. Baillon (in *Dict. encycl. des sc. méd.*, V, 784) se demande s'il n'y aurait pas lieu de les réunir à ces dernières à titre de section. On peut en effet définir les Araliacées : des Ombellifères à fruits charnus, ordinairement drupacés. A part quelques différences de peu d'importance, tout le reste est semblable. Ainsi, le nombre des loges ovariennes est souvent supérieur à deux; il varie ordinairement de 2 à 5. Quelquefois même ce nombre est beaucoup plus grand, et dans ce cas toutes les parties de la fleur participent à cette augmentation; dans d'autres cas plus rares, l'ovaire est réduit à une loge uniovulée (*Arthrophyllum*). Cette fam. comprend des herbes, mais plus ordinairement des plantes ligneuses, arbres ou arbustes. Seemann a fait

une étude spéciale de cette fam. dans son *Journal of Botany*. Telle qu'elle est constituée dans le *Genera* de MM. Benthams et Hooker (I, 931), elle renferme environ 340 esp., la plupart des régions tropicales, distribuées en 38 g. qui forment cinq séries, disposées dans l'ordre suivant :

I. ARALIÉES. 1. *Myodocarpus*; 2. *Delarobia*; 3. *Stilbocarpa*; 4. *Aralia*; 5. *Pentapanax*; 6. *Aralidium*.

II. MACKINLAYÉES. 7. *Mackinlaya*.

III. PANACÉES. 8. *Horsfieldia*; 9. *Astrotricha*; 10. *Cuphocarpus*; 11. *Panax*; 12. *Acanthopanax*; 13. *Fatsia*; 14. *Didymopanax*; 15. *Helwingia*; 16. *Meryta*; 17. *Sciadophyllum*; 18. *Schefflera*; 19. *Gastonia*; 20. *Polyscias*; 21. *Pseudopanax*; 22. *Eleutherococcus*; 23. *Heptapleurum*; 24. *Trevesia*; 25. *Brassava*; 26. *Dendropanax*; 27. *Gilbertia*; 28. *Osmoxylon*.

IV. HÉDÉRÉES. 29. *Arthrophyllum*; 30. *Cussonia*; 31. *Heteropanax*; 32. *Brassaiopsis*; 33. *Macropanax*; 34. *Oreopanax*; 35. *Hedera*.

V. PLÉRANDRÉES. 36. *Plerandra*; 37. *Tetraplasandra*; 38. *Tupidanthus*.

Cette analogie dans l'organisation se retrouve dans les propriétés, comme on le voit aux articles où il est question de chaque g. en particulier. Pour avoir une bonne idée sommaire de l'organisation du groupe des Araliacées, il n'y a qu'à consulter ce qu'en a dit M. H. Baillon (in *Payer Lec. fam. nat.*, 338). [T.]

ARALIACITES (SAP., in *Ann. sc. nat.*, sér. 5, 48). G. d'Araliacées foss., caract. par « feuilles palmées ou folioles de feuilles digitées, ressemblant, par leur forme ou l'ordonnance plus ou moins oblique de leurs nervures, à celles des Araliacées ». On en connaît 4 esp., du terrain tertiaire du sud-est de la France. [T.]

ARALIE (JUSS., *Gen.*, 217). Syn. de *Araliacées*.

ARALIASTRUM (VAILL., *Serm.*, t. 43). Syn. de *Panax* L.

ARALIDIUM (MIQ., *Fl. ind.-bat.*, I, p. I, 752, t. 13; Suppl., 340). G. d'Araliacées, proposé pour un arbrisseau de l'archipel indien. Ses fleurs sont dioïques ou polygames; les mâles, seules connues, analogues à celles des *Aralia*. Le fruit, gros, atténué aux deux extrémités, couronné par les 3-4 styles persistants, ne contient qu'un noyau. Ses feuilles sont grandes, simples, irrégulièrement dentées ou pinnatifides. Ses fleurs mâles forment une cyme irrégulière ou de petites cymes réunies en panicule ample et très-rameuse. Ce g. est tout à fait singulier, tant par la grosseur de son fruit que par son inflorescence. (Voy. B. H., *Gen.*, I, 936.) [T.]

ARALIÉES (*Aralia* B. H., *Gen.*, I, 932). Tribu d'Araliacées, caract. par des pétales plus ou moins imbriqués et élargis à leur insertion (voy. ARALIACÉES). [T.]

ARALIOPHYLLUM (DEBEY mss.). G. d'Araliacées fossiles, caract. par : feuilles composées-digitées, pétiolées, pleines ou légèrement dentées; nervure médiane épaisse. On en connaît deux esp., de la craie supérieure de Westphalie et de Limbourg. (SCHIMP., *Paléont. végét.*, III, 38.) [D.]

ARAMASCO. Orthogr. vicieuse pour *Atamasco*.

ARAN. Nom arabe du Câprier commun (*Capparis spinosa* L.)

ARANA-PANNA (RHEEDE, *Hort. malab.*, XII, t. 31). Syn. de *Aspidium splendens* W.

ARANCI, ARANCIO, ARANZI. Noms italiens de l'Oranger.

ARANÉÉUX (*araneosus*, de *aranea*, araignée). Se dit des poils longs, fins et mous, entrecroisés comme les fils d'une toile d'araignée. On donne l'épithète d'*arachnoïde* (*arachnoideus*) à la plante ou à l'organe qui porte des poils aranéux. [L.]

ARANÉÉUX (*araneosus*). Se dit, en mycologie, d'un état de l'anneau des Agaricinés, lorsque, au lieu de former une membrane, il est constitué par des filaments séparés. [DE S.]

ARANJAT. Nom vulg., dans quelques régions méridionales de l'Europe, de l'*Agaricus aurantiacus* L.

ARANTHOPHYTON (WALP.). Orthogr. vic. pour *Arantophyton*.

ARANTIUM. Nom de l'Oranger, dans le *Pinax* de Bauhin. Ce nom a produit plus tard *Aurantium*, qu'on a rattaché à tort au latin *aurum* (THÉIS, *Gloss.*, 116). *Arantium* se rattache à l'Italien *Aranzi*, qui découle de la série suivante : espagnol, *Naranja*; arabe, *Narundj* pour *Nagrundj*; sanscrit, *Nāraṅga*, *Nāryaṅga* et *Nāgarāṅga*, c.-à-d. couleur de minium. Il faut rejeter com-

plètement l'étymologie de Wilson : « qui rend les éléphants malades. » (Voy. FOURN. in *Bull. Soc. linguist.* [1870].) [E. F.]

ARANTOPHYTON (WALP., *Rep.*, II, 684). Orthogr. vicieuse pour *Acanthophyton*.

ARAOUAROU. Nom caraïbe d'une variété indét. de Courge.

ARAOUEBARA. Nom caraïbe d'une Euphorbe rampante.

ARAPABACA (PLUM., *Gen.*, t. 31). Nom brésilien du Brinvilliers (*Spigelia Anthelmia* L.)

ARAPA-MAN (*attrape-main*). Nom languedocien du Gratteron.

ARARE. Syn. de *Mirobalan citrin*.

ARARIBA. Marcgraff appelle ainsi un bois blanchâtre, propre à la teinture et que M. Riedel croit être un *Pterocarpus*. Martius (*Syst. Mat. med. bras.*, 125) nomme *Arariba rubra* un arbre du Brésil oriental, dont l'écorce, rouge à l'intérieur, est employée par les Indiens pour teindre la laine en rouge. M. Holmes (in *Pharm. Journ. and Trans.* [April 10, 1875], 801, 816) pense que la poudre d'*Arariba*, qu'on appelle encore *Araroba*, provient du tronc d'une Cæsalpiniée, le *Centrolobium tomentosum*. C'est cette poudre, à laquelle on attribue une grande efficacité dans certaines affections de la peau, qui serait transportée d'Angleterre dans l'Inde, d'où elle reviendrait sous le nom de poudre de Goa. Le Bois d'*Arariba rosa* est, d'après Guibourt (*Drog. simpl.*, éd. 4, III, 326), le même que le B. de Diababul. [T.]

ARARIBA. Voy. ARARIBA.

ARASCHCOOLIA (SCH. BIP., in *P.* Kotsch. *nub. exs.*, n. 104, ex *Flora* [1841], Int. Bl., 144). Syn. de *Geigeria* GRIESS.

ARATA-GUAM, ARATICU. N. brésilien de l'*Anona muricata* L.

ARATICA, ARATICU. Voy. ANONE, COPOSSOL.

ARAUCARIA (JUSS., *Gen.*, 413). G. de Conifères, de la tribu des Araucariées, caract. par des fleurs dioïques ou rarement monoïques. Les fleurs mâles sont disposées en chatons terminaux, solitaires ou géminés, cylindriques ou ovales, nus ou entourés d'écaillies à la base. Les étamines sont constituées par des écailles nombreuses, étroitement imbriquées et rétrécies vers la base, au point d'être presque stipitées et portant, sur la face inférieure, des loges anthériques au nombre de six ou davantage, disposées sur une double rangée, s'ouvrant chacune par une fente longitudinale. Les fleurs femelles sont disposées en chatons terminaux, solitaires, ovoïdes, nus ou entourés à la base d'une couronne de feuilles un peu plus longues que les autres. Les cônes femelles sont formés d'écaillies nombreuses, imbriquées, disposées en spirale et situées à l'aisselle de bractées auxquelles elles adhèrent dans une grande étendue. Ces écailles représentent des axes florifères et sont les analogues des écailles ligneuses des rameaux florifères des Pins. M. Dickson a bien montré que dans les *Araucaria* l'écaille du cône est bien réellement formée d'une bractée axillante et d'un rameau axillaire soulevé avec sa bractée et portant seul les fleurs. Il a fait voir que l'inflorescence d'un A. est analogue à celle d'une Abiétinée et que l'*Abies pectinata*, avec sa bractée et son écaille correspondante dans le bas, est intermédiaire aux Araucariées et aux Abiétinées. M. Baillon a figuré, dans un cône d'*A. excelsa*, le rameau axillaire encore presque entièrement distinct de la bractée axillante. Chaque écaille porte un ovaire solitaire, renversé, uniloculaire, surmonté d'un style court et d'un stigmate orbiculaire. Le fruit est un gros cône subglobuleux, accomplissant sa maturation en deux années, nu ou entouré à la base d'une couronne de feuilles; ses écailles sont nombreuses, ligneuses, étroitement imbriquées, restant pour la plupart stériles. Le fruit est libre seulement au niveau de son sommet; son péricarpe est coriace; sa graine contient un embryon cylindrique, situé dans l'axe d'un albumen charnu, formé d'une radicule cylindrique et infère et de deux cotylédons entiers ou profondément bipartits. Les *Araucaria* sont des arbres élevés, pyramidaux, résineux, habitant les régions tropicales ou subtropicales de l'Amérique australe et des îles de l'Océanie, où ils forment de vastes forêts. Leurs rameaux sont disposés par verticilles de cinq ou davantage, presque horizontaux, ou bien légèrement ascendants ou descendants. Les feuilles sont disposées en spirale; elles sont coriaces, tantôt planes ou comprimées-tétragones, mucronées. Les fruits sont parfois comes-

tibles. On en connaît sept espèces. (Voy. PARLATORE, in *DC., Prodr.*, XVI, s. II, 369. — CARRIÈRE, *Tr. des Conifères*, 413. — DICKSON, in *Adansonia*, II, 71, 73, 65. — H. BAILLON, in *Adansonia*, V, 14, t. 1, f. 26.) [L.]

ARAUCARIA (LINK, in *Linnæa*, XV, 541; — SPACH, *Suit. à Buffon*, XI, 363). Syn. de *Colymbea* SALISB.

ARAUCARIEÆ (PARLATORE, in *DC. Prodr.*, XVI, s. II, 369). Sous-tribu de Conifères-Abiétinées, caract. par: Fleurs dioïques ou rarement monoïques. Chatons mâles formés de bractées insérées sur l'axe en spirale, portant six ou un plus grand nombre d'anthères, disposées sur deux rangées, uniloculaires et déhiscentes par une fente longitudinale. Cône femelle ordinairement de grande taille, formé d'écaillés florifères situées à l'aisselle de bractées auxquelles elles adhèrent. Fruits solitaires, ailés ou aptères. Embryon à deux cotylédons entiers ou bipartits, épigés ou hypogés. Feuilles spiralées ou subopposées. Elle contient les deux g. *Araucaria* J. et *Dammara* RUMPH. [L.]

ARAUCARIOXYLON (KR.). G. de Conifères foss., caract. par: bois de la tige à couches concentriques plus ou moins distinctes; cellules et canaux résinifères 0; rayons médullaires souvent simples, quelquefois composés. On en connaît 36 esp., des terrains anciens, depuis le houiller jusqu'au jurassique inférieur inclusivement. (Voy. SCHIMP., *Paléont. vég.*, II, 380; III, 577.) [D.]

ARAUCARITES (ENDL., *Gen.*, n. 1807). G. de Conifères foss., caract. par une moelle centrale, entourée de couches ligneuses concentriques, à fibres munies de ponctuations aréolées, disposées sur deux rangées verticales. Du terrain carbonifère. [L.]

ARAUCARITES (GÖEPP., *Foss.*, 234, t. XLIII, f. 5). Syn. d'*Araucarioxylon* KR.

ARAUCARITES (PRESL, in *Sternb. Vers.*, II, 203, t. 39). G. de Conifères foss. (Voy. AD. BR., in *Dict. d'Orbigny*, XIII, 419.)

ARAUCARITES (STEB., *Flor. des Vorwelt.*, II, 203, t. 39). Syn. de *Araucaria peregrina* LINDL. (*Foss. Fl.*, t. 38), d'après Endlicher (*Gen.*, Suppl., II, n. 1806).

ARAUJA (BROT., in *Trans. Linn. Soc.*, XII, 69, t. 4, 5). G. d'Asclépiadacées, tribu des Asclépiadées, dont le calice est à cinq sépales accrescents. La corolle est campanulée, ventrue, renflée inférieurement, terminée par cinq divisions conniventes, étalées ou réfléchies. La couronne staminale est à cinq divisions charnues, révolutées, convexes ou cucullées, et adnée avec le tube de la corolle. Le gynostème est sessile ou brièvement stipité et les anthères sont surmontées d'un appendice membraneux. Elles renferment des masses polliniques comprimées en massue et attachées à des funicules assez larges. L'ovaire est multiovulé et surmonté d'un stigmate plus ou moins profondément bifide. Les follicules sont étalés, ovales, coriaces, fongueux et farineux. Les graines ont une aigrette. Ce sont des sous-arbrisseaux volubiles, blanchâtres, à feuilles farineuses en dessous, glauques en dessus, souvent glanduleuses à la base du limbe et à fleurs réunies en cymes dichotomes, extra-axillaires. On en connaît quatre esp., du Brésil. (Voy. DCNE, in *DC. Prodr.*, VIII, 533.) [T.]

ARAUJIA (DON, *Gen. Syst.*, IV, 148). Syn. de *Arauja* BROT.

ARBI. Rave, Navet, en basque.

ARBOIS. Nom vulg. du Cytise des Alpes.

ARBOL DE CORAL. Nom, en Colombie, du *Picramnia coralodendron* TUL. (*Tariri*).

ARBOL DEL ACEITE DE MARIA. Nom colombien du *Calophyllum Marie* TR. et PLANCH.

ARBOL DEL CERA. Nom colombien de l'*Elwagia utilis* WEDD.

ARBOL DE MANITAS. Nom espagnol du *Cheiranthodendron* LARR.

ARBOR. Arbre (voy. ce mot).

ARBOR AFRICANA (PLUKN., *Almag.*, t. 263, fig. 1, 2). Syn. de *Ochna (Diporidium) atropurpurea* DC.

ARBOR ALBA. Voy. MELALEUCA.

ARBOR ALUMINOSA. Voy. DECADIÉ.

ARBOR COELI. Syn. de *Ailantus moluccana* DC.

ARBOR EXCÆCANS. Syn. de *Excæcaria Agallocha* L.

ARBOR INSANIA. Voy. CARAGNE.

ARBOR LACTARIA. Voy. CERBERA.

ARBOR OVIGERA (RUMPH., *Herb. amboin.*, III, 193, t. 123). Syn. de *Hernandia* PLUM.

ARBOR PALORUM. Sous ce nom, Rumphius (*Herb. amb.*, III, 98, t. 65) désigne trois arbres ou arbrisseaux qui fournissent le *Bois de pieux blanc* à petites feuilles, le *B. de pieux blanc* à larges feuilles, et le *B. de pieux noir*. (LAMK, *Dict.*, I, 397.) [T.]

ARBOR REGIS (RUMPH., *Herb. amb.*, II, 257, t. 85). Syn. (?) de *Mappa* A. JUSS. (*Macaranga*).

ARBOR SAGUISAN (RAY, *Suppl. luz.*, 83). Syn. de *Unona odorata* DUN. (*Cananga*).

ARBOR SPICULARUM (RUMPH., *Herb. amboin.*, III, 167, t. 160). Syn. de *Trigonostemon* BL.

ARBOR VERNICIS (RUMPH., *Herb. amboin.*, II, 259). Syn. de *Gluta Benghas* L.

ARBOR VERSICOLOR. Voy. AYALLA.

ARBOREL. Ruelle nommait ainsi les Champignons qui croissent sur les arbres.

ARBORESCENT. Végétal qui a les caractères d'un arbre, un tronc ligneux, une durée et des dimensions assez considérables. S'emploie souvent, comme ligneux, par opposition à herbacé.

ARBORICOLA (*arbor, colo*). Végétal qui croît en parasite sur les arbres.

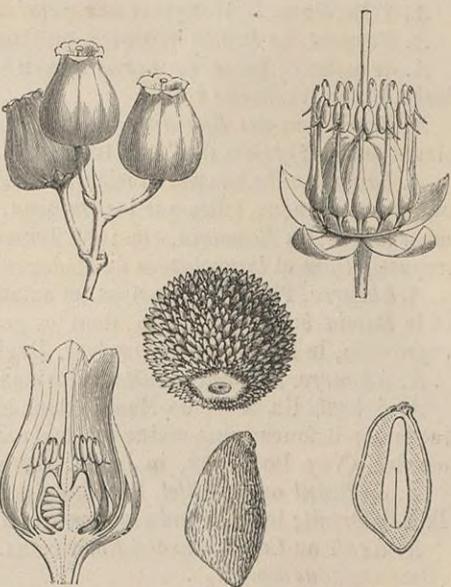
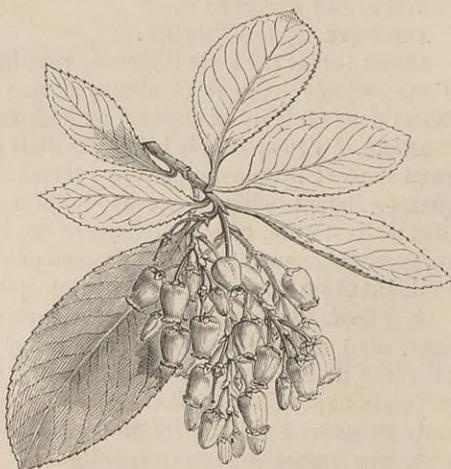
ARBORUM FUNGUS. Lobel désignait sous ce nom l'*Amadou* et l'*Exidia Auricula Judæ*.

ARBOUFLE D'ASTRAKHAN. Nom vulg. du *Cucurbita clypeata* Hort.

ARBOUS. N. languedocien de l'*Arbutus Unedo* L.

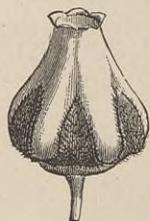
ARBOUSE. Fruit de l'Arbousier.

ARBOUSIER (*Arbutus* T., *Inst.*, 598, t. 368). G. d'Éricacées, tribu des Andromédées, dont les fleurs sont régulières, hermaphrodites et construites sur le type 5. Aussi sur leur réceptacle convexe, trouve-t-on successivement, de la base au sommet: un calice de cinq sépales quinconciaux, quelquefois légèrement unis à la base; une corolle gamopétale, campanulée ou globuleuse, et à cinq dents imbriquées dans le bouton; un androcée diplostémoné, composé de dix étamines, à filet souvent renflé à la base et portant des anthères biloculaires, introrsées, munies de deux cornes et déhiscentes au sommet par deux pores ou deux petites fentes. Dans le bouton, les cornes sont en haut et en avant; mais au moment de l'anthèse il s'opère un mouvement de bascule qui les ramène en bas et en dehors. Enfin, au sommet du réceptacle se voit le gynécée, entouré à sa base d'un disque circulaire, à dix lobes alternes avec les étamines et surmonté



*Arbutus Unedo*. — Rameau florifère. Fleurs. Fleur, coupe longitudinale. Androcée et gynécée. Fruit. Graine et coupe longitudinale.

d'un style obscurément divisé en cinq lobes stigmatiques. L'ovaire est à cinq loges multiovulées. Le fruit, appelé *Arbouse*, est une baie à l'intérieur de laquelle se trouvent de nombreuses graines albuminées. Les A. sont des arbres ou des arbustes, originaires des régions froides ou tempérées; leurs feuilles sont alternes, et leurs fleurs, disposées en grappes terminales, simples ou ramifiées. Ces plantes contiennent beaucoup de tannin; aussi sont-elles employées comme astringentes et pour le tannage des peaux. C'est à ce dernier usage qu'on applique principalement l'Arbousier des Alpes (*A. alpina* L.). Les Arbouses sont comestibles. Dans le midi de la



Arbousier. — Fleur.

France, à Gênes et en Algérie, on fait fermenter les fruits de l'Arbousier des Pyrénées (*A. Unedo* L.), appelé vulgairement *Olonier*, *Fraisier en arbre*, *Arbre aux fraises*, à cause de la forme verruqueuse de ses baies, plus ou moins semblables à une fraise. C'est ainsi qu'on obtient l'eau-de-vie d'Arbouse. La Busserole (*A. Uva-ursi* L.) est devenue le type du g. *Arctostaphylos*. (Voy. A. DC., in *DC. Prodr.*, VII, 581.) [T.]

**ARBOUSSE** ou **ARBOUSTE** D'ASTRAKHAN. Nom vulg. d'une var. de *Cucurbita Melopepo* L.

**ARBOUSTE**. Syn. d'Arbouse.

**ARBRE** (*arbor*). Plante ligneuse, ramifiée seulement à partir d'une certaine hauteur et atteignant une taille qui dépasse au moins deux ou trois fois celle d'un homme. [L.]

**ARBRE**. A l'époque où la botanique était peu avancée, on désignait souvent les plantes par leurs vertus, et beaucoup d'esp. ligneuses étaient indiquées par une épithète ajoutée au mot *arbre*. Comme il est utile, pour l'intelligence des auteurs anciens et des voyageurs, de connaître la signification précise de ces noms, nous en donnons ici une liste aussi complète que possible :

**A. à l'ail**. Plusieurs plantes dont certaines parties (feuilles, tiges, etc.) exhalent une odeur d'ail, par exemple le *Cerdana alliadora* R. et PAV.; plusieurs *Cassia* à odeur fétide; le *Petiveria alliacea* et les *Sequiera* (Phytolaccacées).

**A. d'amour**. Le *Cercis Siliquastrum* L. (voy. GAINIER).

**A. aux Anémones**. Les *Calycanthus*.

**A. d'Angolam**. L'*Alangium hexapetalum* LAMK.

**A. d'argent**. Le *Protea argentea*, au Cap de Bonne-Espérance.

**A. aveuglant** (*Arbor excacans* RUMPH.). L'*Excacaria Agallocha* L., ou Agalloche vrai.

**A. Banián** ou *des Baniáns*. Le *Ficus bengalensis* L. et plusieurs autres Figuiers de l'Asie tropicale.

**A. baume** ou *du baume*. Plusieurs Bursérées à produits balsamiques et résineux, telles que les *Bursera*, les *Balsamea* (*Balsamodendron*), les *Hedwigia*, etc.; des *Terminalia*; les *Hypericum angustifolium* et *lanceolatum* de Madagascar.

**A. à beurre**. Plusieurs Sapotées, et notamment le *Pentadesma* et le *Bassia butyracea* ROXB., dont les graines fournissent, par expression, le *Beurre de Galam* (voy. BEURRE).

**A. à bourre**. L'*Areca crinita*; plusieurs Bombacées.

**A. à brai**. Un arbre de Manille dont le nom scientifique est inconnu; il fournit une résine employée dans les constructions navales. (Voy. BONASTRE, in *Journ. pharm.*, IV, 562; X, 199.)

**A. de Brésil** ou *Brésillet*. Les *Cesalpinia* qui fournissent le *Bois de Brésil*; le *Grangeria borbonica* (Rosacées).

**A. à café** ou *Coffee-tree* des Américains. Le Chicot du Canada (*Gymnocladus dioica*).

**A. à calebasses**. Le *Crescentia Cujete* (voy. CALEBASSIER).

**A. à cannelle**. Le *Laurus Quixos* LAMK, du Pérou, qui est le *Mespilodaphne pretiosa* NEES, et peut-être aussi le *Nectandra cinnamoides* NEES.

**A. de Carony** ou *Caroni*. Le *Galipea* (*Cusparia*) *febrifuga* H. BN.

**A. du castor**. Le *Magnolia glauca*, de l'Amérique du Nord.

**A. à chapelet**. Le *Melia Azederach* et l'*Abrus precatorius*.

**A. à chou**. Un *Andira* ou *Geoffroya* des Antilles.

**A. au chou**. Le Chou-palmiste.

**A. du ciel** ou *de Gerdon*, Le *Gingko biloba*, du Japon.

**A. à cire**. Plusieurs *Myrica*, et surtout le *M. cerifera*; le

*Ceroxylon andicola* H. B. K.; le *Rhus succedaneum* et quelques autres espèces du même genre; le *Ligustrum glabrum* THUNB., de la Chine; l'*Hibiscus syriacus* L. ou *Mou-kin*, de la Chine.

**A. des conseils**. Le Figuier des pagodes (*Ficus religiosa* L.)

**A. de corail**. L'*Erythrina Corallodendron*; l'*Arbutus Andrachne* L.

**A. à cordes**. Plusieurs Figuiers des îles Mascareignes, dont l'écorce sert à faire des liens solides.

**A. à couis**. Les Calebassiers (*Crescentia Cujete* et autres).

**A. de Cypre**. En Orient, le *Pinus halepensis* et quelques autres Conifères; à la Louisiane, le Cyprès chauve (*Taxodium distichum*); aux Antilles, le *Cordia Gerascanthus*.

**A. de Cythère**. Le Monbin (*Spondias dulcis* FORST.).

**A. désattérant**. Le *Phytocrene gigantea* WALL., de l'Inde.

**A. du diable** ou *Pet du diable*. L'*Hura crepitans* L. et le *Morisonia americana* (Capparis).

**A. de Dieu**. Le *Ficus religiosa* L.

**A. du dragon**. Le Dragonnier vrai (*Dracæna Draco* L.)

**A. d'encens**. Plusieurs arbres produisant des résines, tels que des *Amyris*, *Bursera*, *Iceia*, *Protium*, *Terminalia*, etc.

**A. à enierer**. Le *Piscidia*; la Coque du Levant (*Anamirta Cocculus*); quelques *Phyllanthus*; le *Galega sericea* THUNB.

**A. d'épreuve**. Au Gabon, la Fève de Calabar (*Physostigma venenosum* BALF.), et peut-être l'*Erythrophlœum guineense* DON.

**A. de fer**. Dans l'Inde, le *Mesua ferrea*; à Maurice, le *Stadmannia ferrea*; plusieurs *Bois de fer*.

**A. à la fièvre**. Les *Vismia guianensis* et *cayennensis*.

**A. à la flèche**. L'*Aloe dichotoma* L.

**A. de la folie**. L'*Amyris Carana* H. B. K. (voy. CARAGNE).

**A. à fraises**. L'*Arbutus Unedo* L.

**A. à franges**. Le *Chionanthus virginica*.

**A. à la gale**. Le *Rhus Toxicodendron* L.

**A. à galle de l'Inde**. L'*Acacia Bambolah* ROXB.

**A. à la glu**. L'*Hippomane biglandulosa*; le Houx commun.

**A. à la gomme**. Plusieurs *Acacia*; l'*Eucalyptus resinifera* SM. et quelques autres; le *Metrosideros costata*; les *Azorella*.

**A. de Gordon**. Le même que l'*Arbre du ciel*.

**A. aux grives**. Plusieurs Sorbiers, notamment le *Sorbus aucuparia* L.; des Azeroliers et des Alouchiers.

**A. à l'huile**. Le *Terminalia Catappa* L.; les *Elæococca*, en particulier l'*Aleurites cordata* M. ARG.; les *Dipterocarpus*.

**A. immortel**. L'*Erythrina Corallodendron* L.; l'*Endrachiium madagascariense*.

**A. impudique** ou *indécent*. Plusieurs *Pandanus*.

**A. de Juda** ou *de Judée*. En France, le *Cercis Siliquastrum* L.; aux Antilles, le *Kleinhovia hospita*.

**A. à lait**. L'Arbre à la vache (*Piratinera utilis* H. BN); des Euphorbiacées et des Apocynacées à suc laiteux; le *Tabernemontana utilis* ARN., ou *A. de Demerara*. L'Arbre à lait de Cleyer est probablement une Euphorbiacée ou une Apocynacée.

**A. à la laque du Malabar**. Le *Butea frondosa* ROXB.

**A. aux lis**. Le Tulipier et plusieurs *Magnolia* de l'Amér. bor.

**A. de mai** ou *de Saint-Jean*. Un Millepertuis et un *Panax* des Antilles, qui fleurissent communément en mai et en juin.

**A. à la main**. Le *Chiranthodendron platanoides*, du Mexique.

**A. à Marie**. L'arbre qui produit, dit-on, le baume de Tolu, dans l'isthme de Darien (*Toluifera Balsamum* L.?).

**A. au mastic**. L'*Amyris elemifera* L.

**A. de Matachan**. Voy. MELANORRHOEA.

**A. à la mâtire**. L'*Uvaria longifolia*, d'après Sonnerat.

**A. à la migraine**. Le *Premna scandens* L.

**A. de mille ans**. Le Baobab (*Adansonia digitata* L.).

**A. de Moïse**. Le Buisson ardent (*Mespilus pyracantha* L.).

**A. de mort**. Le Mancenillier (*Hippomane Mancenilla* L.).

**A. mouche**. Le *Weinmannia macrostachya* DC., à l'île Maurice

**A. de neige**. Plusieurs arbrisseaux à fleurs blanches nom-breuses, tels que *Viburnum Opulus*, *Chionanthus virginica*, etc

**A. ordéal**. Le même que l'Arbre d'épreuve du Gabon.

**A. à l'oseille**. L'*Andromeda arborea* L.

**A. des pagodes**. Le *Ficus religiosa* L.

*A. à pain.* L'*Artocarpus incisa*; plusieurs Cycadées. L'Arbre à pain des Cafres est le *Zamia cafra* THUNB.  
*A. à papier.* Le Mûrier à papier (*Broussonetia papyrifera*).  
*A. de paradis.* Le *Thuja occidentalis* L.  
*A. à pauvre homme.* L'*Ulmus campestris* L.  
*A. à perruques.* Le *Rhus Cotinus* L.  
*A. à pipa.* Voy. SUMAC.  
*A. à la pistache.* Le Nez coupé (*Staphylea trifoliata*).  
*A. qui pleure.* Un *Caesalpinia* (?).  
*A. pluvieux.* Le *Caesalpinia pluviosa* DC.  
*A. aux pois.* Le *Caragana arborescens* LAMK.  
*A. à pois cafres.* L'*Erythrina Corallodendron* L.  
*A. poison.* Un certain nombre d'arbres vénéneux, notamment le Mancenillier, l'Antiar, le Sumac vénéneux, etc.  
*A. de poivre ou au poivre.* Le *Schinus Molle* L.; le *Vitex Agnus-castus*; plusieurs *Xylopia*.  
*A. puant.* Plusieurs plantes qui répandent une mauvaise odeur, telles que le *Fœtidia borbonica*, le *Sterculia fœtida* L., l'*Anagyris fœtida*; un *Otax*, qui est, croit-on, l'*O. zeylanica* L.  
*A. à la puce.* Le *Rhus Toxicodendron* L.  
*A. aux quarante écus.* Le *Gingko biloba*.  
*A. aux quatre épices.* Le *Ravensara aromatica* SONNER.  
*A. au raisin.* Les *Staphylea*; les *Coccoloba* (Raisiniers).  
*A. rouge.* L'*Erythrophloeum* de Guinée. Voy. ARBRE D'ÉPREUVE.  
*A. de la sagesse.* Le Bouleau blanc (*Betula alba* L.).  
*A. au sagou.* Les *Sagus Rumphii* et autres.  
*A. saint.* Le Lilas des Indes (*Melia Azederach* L.).  
*A. de Saint-Jean.* Voy. ARBRE DE MAL.  
*A. de Saint-Thomas.* Le *Bauhinia variegata*. D'après Zanoni, ce nom vient de ce que les chrétiens de l'Inde croyaient que les fleurs avaient été teintes du sang de ce saint, pendant son martyre.  
*A. à salade.* Voy. OLAX.  
*A. à sang.* Un Millepertuis arborescent de la Guyane, et plus probablement un *Vismia* à latex rouge (*V. cayennensis*).  
*A. à savon.* Les *Sapindus* et les *Quillaja*.  
*A. à savonnettes.* Le *Sapindus Saponaria* L.  
*A. à sel.* L'Arecque singe (*Areca madagascariensis* MART.).  
*A. à seringues.* Les *Hevea* (*Siphonia*) à caoutchouc.  
*A. aux serpents.* Voy. ARISTOLOCHE et OPHIOXYLON.  
*A. de soie.* L'*Acacia* (*Albizia*) *Julibrissin*. Le faux Arbre de soie est l'*Asclepias gigantea*.  
*A. à suif.* Le *Croton sebiferum* L. (*Exœcaria sebifera*), et en Guinée le *Pentadesma butyraceum* DON. L'Arbre à suif du Gabon est le *Myristica Kombo* H. BN (in *Adansonia*, IX, 79).  
*A. à tan.* Le *Weinmannia macrostachya* DC., à l'île Maurice.  
*A. de Théophraste.* Les Coquemolliers.  
*A. à toucas.* Un arbre de la province du Para, au Brésil, et de la Guyane française. Son fruit est très-oléagineux; son écorce fournit une excellente étoupe à calfater les navires, et son tronc, gros, élevé et bien droit, est propre à la mâture.  
*A. triste.* Le *Nyctanthes arbor tristis* L. (Jasminées).  
*A. aux tulipes.* Le même que l'Arbre aux Lis.  
*A. à la vache.* Le *Piratinera* (*Galactodendron*) *utilis*.  
*A. à velours.* Le *Tournefortia argentea*.  
*A. au vermillon.* *A. au Kermès.* Le *Quercus coccifera* L.  
*A. au vernis.* Plusieurs *Terminalia*; le *Rhus Vernix*; des *Elæodendron*, *Melanorrhæa*, et notamment l'*Aleurites cordata*.  
*A. verts.* D'une manière générale, les arbres de nos pays à feuilles persistantes, et plus spécialement les Conifères.  
*A. à vessie.* Le Baguenaudier (*Colutea arborescens* L.).  
*A. de vie.* Les *Thuja*.  
*A. du voyageur.* Le *Ravenala madagascariensis*.  
 ARBRISSEAU (*frutex*). Plante ligneuse, vivant pendant un nombre assez considérable d'années, ramifiée à partir de la base et atteignant au plus trois fois la taille d'un homme. [L.]  
 ARBUSCULA (MATH., *Fl. belg.*, I, 488). Sect. du g. *Salix* T.  
 ARBUSCULA BISNAGARICA (PLUK., *Alm.*, t. 14, fig. 4). Syn. de *Gmelina parvifolia* ROXB.  
 ARBUSCULE (*arbuscula*, diminutif de *arbor*). Petit arbre.  
 ARBUSTE (*arbuscula*). Plante ligneuse végétant pendant un

nombre d'années plus ou moins considérable, ramifiée à partir de la base et ne dépassant pas la taille d'un homme. [L.]

ARBUSTIVA (L., *Phil. bot.*, 31). Groupe de pl. comprenant les *Philadelphus* et plusieurs g. de Myrtacées (*Psidium*, *Myrtus*).

ARBUTEÆ (BENTH., in *DC. Prodr.*, VII, 580). Tribu d'Éricacées, caract. par une baie indéhiscente et une corolle caduque. Elle renferme les g. *Arbutus*, *Arctostaphylos* et *Pernettya*. [L.]

ARBUTITES (ETTINGSH., *Foss. Fl. Bilin.*, II, 48, t. 39, fig. 14). G. d'Éricacées fossiles, caract. par : feuilles rigides, coriaces, denticulées; nervure principale ferme, nervures secondaires flexueuses et rameuses. On en connaît deux esp., du terrain tertiaire de Priesen et de Sinigaglia. (SCHIMP., *Pal. végét.*, III, 13.) [D.]

ARBUTUS. Voy. ARBOUSIER, ARCTOSTAPHYLOS.

ARCABAS. Côtes minces et saillantes qu'on enlève du tronc anguleux de certains arbres américains, notamment des *Tou-natea* (*Swartzia*), pour les employer aux constructions et aux usages de la navigation; d'où encore le nom de *Bois-pagaye*.

ARCANA (VAILL., in *Act. par.* [1718], 153). Syn. de *Acarina*.

ARCANGEL (PLUK.). Syn. de *Eupatorium odoratum* L.

ARCANIA (DUMORT., *Comm.*, 67). Groupe d'Acotylédones (Prêles, Fougères, etc.).

ARCANSON. Nom vulg. de la résine du *Pinus Pinaster*.

ARCARAS (DIOSC.). Syn. de *Catananche* (BORY, *Dict.*, I, 524).

ARC-BOIS. Nom vulg. du *Cytisus Laburnum* L.

ARCEBION. Syn. de *Anchusa*, indiqué par Pline (m. à m., qui est utile à la vie, de ἀρχέβιον et βίος). [E. F.]

ARCESTHIDE (*arcesthida*). Nom donné par Desvaux au fruit du Génévrier, qui est un petit cône à bractées charnues. [L.]

ARCEUTHOBION (SPRENG., *Syst.*, III, 91). Syn. de *Arceutobium*.

ARCEUTHOBIMUM. Voy. ARCEUTOBIUM.

ARCEUTOBIUM (STEUD., *Nom.*, 119). Syn. de *Arceutobium*.

ARCEUTHOS (ANT. et KOTSCH., in *Oesterr. bot. Woch.* [1854], 249). G. de Cupressinées, voisin des *Juniperus*, auxquels Labillardière (*Pl. syr. Dec.*, II, 14, t. 8) l'avait réuni. On n'en connaît qu'une seule espèce (*A. drupacea* ANT. et KOTSCH. — *Juniperus drupacea* LABILL.). C'est un arbre de la Cilicie, de la Syrie et même du Péloponèse. Ses rameaux subverticillés, alternes, dressés, portent des feuilles planes, larges, acérées, verticillées par trois, très-étalées, décourbées et d'un vert foncé. Les inflorescences sont dioïques. Les mâles se composent de chatons verticillés par trois, sur un axe allongé; chacun d'eux est stipité et semi-adné à une bractée charnue. Les feuilles forment un cône subglobuleux, constitué par 6-12 écailles imbriquées, dont l'angle de divergence égale 1/3. Les bourgeons terminaux, au nombre de trois, ou plus rarement d'un ou de quatre, ont des écailles opposées, dressées, en forme de bouteille, et comprimées par le dos. Le fruit est drupacé, subglobuleux, de la grosseur d'une noix; son péricarpe est formé par les écailles agglomérées les unes contre les autres; son noyau, osseux, constitué par le tégument de la graine et par la face interne de l'écaille, est trilobulaire. Les graines, triquètres et arrondies extérieurement, renferment, sous leurs téguments très-épais, un embryon dressé, à radicule supérieure, à cotylédons obliquement incombants. (Voy. WALP., *Ann.*, V, 794.) [T.]

ARCEUTIS, ARCEUTHOS. Voy. GENÉVRIER.

ARCEUTOBIUM (BIEB., *Fl. taur.-cauc.*, III, 629). G. de Loranthacées, établi pour le *Viscum Oxycedri* DC. Dans ce g., les caract. généraux sont ceux des Guis. Les fleurs sont dioïques, et le périanthe porte des anthères uniloculaires, s'ouvrant par une fente transversale et en même nombre que ses divisions, sur lesquelles elles sont sessiles. L'ovaire, infère, uniloculaire, renferme un ovule dressé et orthotrope. Le gynécée est surmonté d'un limbe bidenté; et le fruit, bacciforme, monosperme, s'ouvre avec élasticité, à sa maturité, pour projeter la graine qu'il contenait. L'*A. Oxycedri* a de petites tiges, hautes d'un demi-décimètre au plus, formant des touffes serrées, plusieurs fois dichotomes, comme une petite Salicorne. On le trouve en France, parasite sur les *Juniperus communis* et *Oxycedri*, près de Sisteron et de Forcalquier. Il se retrouve dans le midi de l'Europe, sur le Caucase, et, dit-on, dans l'Amérique du Nord. On a décrit encore qq. autres

esp. de ce g. moins connues et qui habitent l'Amérique tropicale. C'est ce g. qu'Hoffmann a nommé *Razoumowskia*. [H. Bn.]

ARCHANGÉLIQUE (*Archangelica* HOFFM., *Gen. Umb.*, 166). G. d'Ombellifères, tribu des Sésélinées, dont l'espèce type, l'Archangélique officinale (*A. officinalis* HOFFM.), appartenait autrefois au g. *Angelica*. Les A. ne diffèrent en effet des Angéliques que par deux caractères : leur disque ondulé sur les bords et leurs bande-



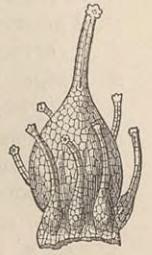
*Archangelica officinalis*.

lettes en nombre indéfini dans les vallécules ; tout le reste est semblable. On en connaît cinq esp., de l'Amérique, de l'Asie boréale et de l'Europe tempérée et septentrionale. Ce sont des herbes, la plupart élevées, dont le port est le même que celui des Angéliques. Leurs feuilles sont décomposées-pinnées, avec des folioles larges et dentées, et leurs fleurs sont disposées comme celles de l'Angélique. L'A. officinale renferme une huile volatile, excitante, tonique, mélangée à un principe amer ; on employait beaucoup autrefois en médecine ses tiges, ses feuilles et ses fruits. De nos jours, malgré ses propriétés si utiles, elle n'est guère employée que par les liquoristes et les confiseurs. Dans les pays tout à fait septentrionaux, les tiges fraîches servent à l'alimentation (voy. B. H., *Gen.*, I, 917, 1009, n. 422). Le *Lamium album* L. porte aussi quelquefois le nom d'Archangélique. [T.]

ARCHÉE CÉLESTE. Nom sous lequel, d'après Paracelse, les anciens alchimistes désignaient les *Nostoc*.

ARCHÉGONE (*archegonium*). Nom donné à l'organe femelle des Mousses, des Hépatiques et des Cryptogames vasculaires. La structure, le développement et la valeur morphologique de l'archégone varient beaucoup dans ces divers groupes de végétaux ; mais, d'une façon générale, il est toujours constitué par un sac pluricellulaire, renfermant une seule cellule femelle, nue. Celle-ci, après sa fusion avec un anthérozoïde (voy. ce mot), produit, par ses développements ultérieurs, un individu nouveau asexué, qui lui-même portera des cellules spéciales destinées à produire l'individu sexué. Dans les Mousses et les Hépatiques, l'archégone offre, au moment de la fécondation, la forme d'une petite bouteille, insérée par un pédicule court et étroit, renflée dans sa portion inférieure et terminée en haut par un long col étroit. Il est formé d'une paroi mince, constituée par une ou deux couches de cellules, et renferme, au centre de la portion renflée, une cellule nue, arrondie, désignée sous le nom de *cellule centrale* ou *oosphère* : c'est la cellule femelle. Son col est occupé

par une rangée de cellules qui, au moment de la fécondation, se transforment en mucilage et disparaissent, laissant un canal au centre du col ; on les nomme, à cause de leur situation, *cellules de canal*. Enfin, la partie supérieure du col est oblitérée par un groupe de quatre *cellules operculaires* qui s'écartent les unes des autres, en même temps que les cellules de canal se détruisent. Le col est alors perméable dans toute son étendue, et les anthérozoïdes peuvent y pénétrer et le traverser pour aller féconder l'oosphère. L'archégone des Mousses provient de la cellule terminale du rameau femelle. D'après M. Kühn, dans les *Andrea* (in *Mittheilung. aus dem Gebiet der Botan. von Schenk und Luerssen*, I), la cellule terminale du rameau femelle se divise d'abord, par une cloison transversale, en deux cellules superposées, dont la supérieure seule prend part à la formation de l'archégone. Pour cela, elle se subdivise d'abord elle-même par une cloison oblique en deux cellules, l'une basilaire, qui servira à constituer

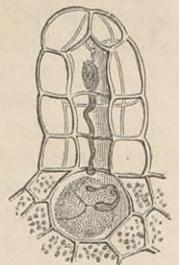


Archégone de Mousse.

le pied de l'archégone, l'autre terminale. Cette dernière ne tarde pas à être subdivisée par trois cloisons obliques, en une cellule axile et en trois cellules périphériques. Celles-ci formeront, par des segmentations successives, les parois de l'archégone. La cellule axile se divise, de son côté, par une cloison transversale, en deux cellules superposées. L'inférieure formera l'oosphère ; la supérieure, continuant à s'accroître comme cellule terminale, formera de nouveaux étages de trois cellules latérales et de nouvelles cellules centrales. D'après M. Leitgeb, dans les *Radula*, la cellule inférieure produit l'oosphère et les cellules de canal, tandis que la cellule supérieure fournit les quatre cellules du couvercle. Dans l'*Anthoceros*, les archégonies sont plongés dans le tissu même du thalle et sont dits endogènes. Dans tous les autres groupes d'Hépatiques ils sont produits par la segmentation de cellules superficielles, mais le tissu de la fronde se soulève ordinairement autour d'eux ; de sorte qu'ils finissent par être logés au fond de sortes de puits et sont invisibles à l'extérieur. Dans les *Marchantia*, ils se développent sur la face inférieure de branches spéciales, dressées à la surface de la fronde (voy. STRASBURGER, *Geschl. und Befrucht. bei Marchantia*, in *Jahrb. für wiss. Bot.*, VII, 409). Dans les Mousses, les archégonies sont situés au centre d'un groupe de feuilles, légèrement modifiées dans leurs formes et très-rapprochées les unes des autres, qui constituent une sorte d'enveloppe florale, à demi close, désignée sous le nom de *périchèse*. L'archégone des Cryptogames vasculaires diffère de celui des Mousses et des Hépatiques, en ce que les parois de sa partie ventrale sont toujours constituées par le tissu même du prothalle, et que le col seul s'élève au-dessus de la surface de ce dernier ; mais, ici comme dans les groupes précédents, le ventre de l'archégone contient une cellule femelle nue ou oosphère, et le col une file de cellules qui se détruisent avant la fécondation et procèdent, comme l'oosphère, de la division d'une cellule centrale primitive. Dans les Fougères, c'est une cellule superficielle du prothalle qui représente



Portion de proembryon de *Pteris*, avec archégonies et anthéridies.



Archégone de Fougère, avec pénétration des anthérozoïdes.

le point de départ de l'archégone. Elle se divise, pour cela, transversalement, en deux cellules superposées, l'une supérieure, qui par des segmentations ultérieures produira le col, et l'autre inférieure, qui se divise, horizontalement, en deux nouvelles cellules superposées, dont l'inférieure devient l'oosphère et la supérieure produit les cellules du canal (voy. STRASBURGER, *Befrucht. der Farnkr.*, in *Jahrb. für wiss. Bot.*, VII, 390). Dans les Prêles, les archégonies sont portés par le bord antérieur du prothalle et proviennent de la division d'une cellule de cette région, par un procédé semblable à celui que nous venons d'indiquer dans les Fougères. Après la fécondation, le canal s'oblitére, et tandis que la cellule femelle se développe, les cellules qui constituent les parois de la portion ventrale de l'archégone se multiplient rapidement. Dans les Lycopodiées, l'archégone se développe à peu près comme dans les groupes précédents, mais le prothalle est très-réduit; il est représenté par une simple masse cellulaire qui reste, en grande partie, enfermée dans les tuniques de la macrospore. Il en est de même dans les Rhizocarpiées, où le prothalle est également fort réduit. Dans les Conifères, dont le sac embryonnaire a été comparé à la macrospore des Rhizocarpiées, les botanistes admettent, généralement, une formation analogue à celle de l'archégone se produisant dans le sac avant la fécondation. Il apparaît d'abord, par voie de formation libre, dans le sac embryonnaire, une masse cellulaire désignée généralement sous le nom d'endosperme, bien différente de l'albumen des autres plantes, et comparée, par beaucoup de botanistes, au prothalle femelle des Cryptogames supérieures. Puis il naît, également par formation libre, et dans le voisinage du sommet du sac, un certain nombre de cellules-mères d'archégonies, ou *corpuscules*. Chacune de ces cellules représente le point de départ d'un archégone; après avoir acquis une certaine taille, elle se divise transversalement en deux cellules superposées, dont l'une, supérieure, formera le col de l'archégone, tandis que l'autre, inférieure, représente la cellule centrale. La cellule du col, tantôt reste simple et se borne à s'allonger, en même temps que l'endosperme augmente de volume autour d'elle (*Tsuga canadensis*), tantôt au contraire se subdivise en plusieurs cellules placées à la file ou côte à côte. D'après M. Strasburger, la cellule inférieure, ou cellule centrale de l'archégone, se segmente, de son côté, en deux cellules, dont l'une, supérieure, plus petite, représente la cellule de canal de l'archégone des Cryptogames, et dont l'autre, inférieure, est l'analogue de l'oosphère. Autour de l'archégone, les cellules de l'endosperme se segmentent, pour lui former une sorte de paroi, comme dans les Rhizocarpiées. Il croît, dans chaque sac embryonnaire des Conifères, un certain nombre d'archégonies, tantôt accolés les uns aux autres, comme dans les Cupressinées, tantôt au contraire séparés par des bandes de tissu du prothalle (voy. HOFMEISTER, *Vergleich. Untersuch.*, 429; — STRASBURGER, *Die Coniferen und Gnetaceen*, 87; *Sur la formation et la division des cellules* [1876], 3, t. I). Enfin, on a admis dans les Phanérogames les plus élevées quelque chose d'analogue à l'archégone des Cryptogames. Les vésicules antipodes sont en effet assimilées, par un certain nombre de botanistes, au prothalle des Cryptogames et des Conifères, tandis que les vésicules embryonnaires constitueraient un archégone, la plus éloignée du sommet du sac représentant l'oosphère, et l'autre la cellule de canal. Des transitions importantes existeraient ainsi, au point de vue de l'organe femelle, entre les Muscinées et les Phanérogames supérieures, en passant par les Cryptogames vasculaires et les Conifères, et l'alternance de génération serait un caractère commun à tous les végétaux. [L.]

ARCHEMARA (STEUD.) Orthogr. vicieuse pour *Archemora* DC.

ARCHEMORA (DC., *Prodr.*, IV, 188; *Mém. Omb.*, 52; — TORR., *Fl. N.-York*, t. 37). Ce g., ne différant des *Peucedanum* que par des feuilles divisées en un petit nombre de segments et par des bandelettes commissurales au nombre de 4-6, leur a été avec raison réuni. (Voy. B. H., *Gen.*, I, 920.)

ARCHENAS (DALECH.). Syn. de *Juniperus communis* L.

ARCHENDE. Nom égyptien du Henné pulvérisé.

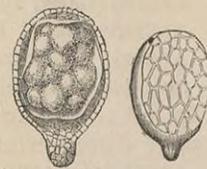
ARCHER (John). A publié : *A compendious Herbal*. London, 1673, in-8°. [E. F.]

ARCHIDENDRON (F. MUELL., *Fragm. phyt. Austral.*, V, 59). G. de Légumineuses-Mimosées, tribu des Acaciées, dont les fleurs, très-analogues à celles des *Affonsea*, ont un calice entier, coupé à angle droit et 5-15 carpelles multiovulés. Le fruit est une gousse indurée, coriace, arquée ou diversement tordue, et ne s'ouvrant que tardivement en deux valves. L'A. *Vaillantii* F. MUELL., seule esp. connue de ce g., est un arbre australien, à feuilles bipinnées et à fleurs brièvement pédicellées et disposées en ombelles axillaires. (Voy. H. BN, *Hist. des pl.*, II, 71.) [T.]

ARCHIDIACÉES (*Archidiaceae*). Fam. de Mousses, dans laquelle M. Schimper réunit toutes les Mousses cleistocarpes d'une structure particulière. La capsule, sessile au centre d'une vaginule imparfaitement développée, est ovale, ou plutôt globuleuse, et formée d'une seule rangée de cellules. Le développement en est tout à fait anormal. En effet, en suivant ses phases successives, on voit qu'il n'y a pas formation d'un sporange comparable à celui des autres Mousses. Une cellule-mère primitive donne naissance à un petit nombre de cellules-filles qui continuent de s'accroître dans son intérieur et deviennent autant de spores. Celles-ci sont donc nécessairement en nombre défini (8-20), restent très-volumineuses, et de sphériques qu'elles étaient d'abord, deviennent plus tard plus ou moins régulièrement polyédriques. La coiffe montre, comme les autres parties, les traces d'un développement incomplet; elle est très-ténue, irrégulièrement lacérée et adhère par lambeaux à la capsule. La seule tribu des Archidiées a jusqu'ici trouvé place dans cette petite fam. [M.]

ARCHIDIÉES (*Archidiæe*). Tribu de Mousses, rangée par M. Schimper dans la fam. des Archidiacées. Ce sont de petites Mousses vivaces, plus ou moins ramifiées, à feuilles lancéolées ou ovales et formées de cellules toutes semblables, en forme d'hexagones allongés. Les fleurs sont monoïques, et les mâles hypogynes. La capsule ne renferme pas de sporange proprement dit. Celui-ci est remplacé par une grande cellule primitive dans laquelle se développent les spores, au nombre de 8-20, très-grosses, prenant par compression la forme de six à huit faces. La surface en est d'ailleurs parfaitement lisse, et la couleur verte. Cette tribu ne renferme, jusqu'à présent, que le genre *Archidium*, à esp. toutes exotiques, sauf l'A. *alternifolium*. [M.]

ARCHIDIUM. G. de Mousses, établi par Bridel dans son *Bryologia universalis*. Il constitue à lui seul la tribu des Archidiées, de la fam. des Archidiacées. Ses fleurs sont monoïques. Les mâles sont hypogynes et se composent d'antheridies souvent nues, situées à l'aisselle des folioles internes du perigynium. La coiffe est rudimentaire, très-ténue, irrégulièrement lacérée et réduite souvent à des fragments épars qui adhèrent à la surface de la capsule. Celle-ci se montre absolument sessile au centre d'une vaginule imparfaite. Elle est globuleuse et formée d'une seule couche de cellules; elle se déchire irrégulièrement à la maturité pour laisser sortir les spores. Ce sont de toutes petites plantes vivaces, se ramifiant immédiatement au-dessous du sommet ou plus bas; simples dans le jeune âge et dressées, elles deviennent rameuses en vieillissant, et sont alors couchées. L'axe de première génération dure à peine une année. Leurs feuilles sont lancéolées ou ovales, munies d'une nervure bien distincte et formées de cellules lâchement unies, affectant toutes la forme de rhombes, devenus hexagonaux par une légère troncature de leurs deux angles aigus. On les rencontre assez fréquemment dans les champs et les broussailles humides des régions méridionale et moyenne, très-rarement vers le Nord. Une seule, l'A. *alternifolium*, est européenne. Par leur structure toute particulière, les *Archidium* constituent un groupe véritablement anormal auquel il est difficile d'assigner une place certaine dans la nomenclature. Certains auteurs, tels que Dickson et Sprengel, les réunissent au g. *Phascum*, avec lequel ils n'ont que des analogies tout exté-



*Archidium globiferum*.  
Sporange sans columelle.

*G. Mac. B. 1870*

rieures. M. Schimper en fait plus justement un groupe à part, qu'il place à la fin de l'ordre des Cleistocarpes. [M.]

ARCHIERACIUM (REICH., *Fl. germ. exs.*, t. 1491-1574). Sect. du g. *Hieracium*, à involucre irrégulièrement imbriqué ou à bractées extérieures de plus en plus grandes; achaines plus grands (doubles) que ceux des *Pilosella*; aigrettes à soies roides, 2-sériées, de longueur inégale; tiges plus ou moins feuillées, ∞-céphales, rarement simples. (B. H., *Gen.*, II, 517.) [S.]

ARCHILE. Nom vulg. de l'Orseille.

ARCHIMEDEA (LEANDR. DE SACRAM., ex A. S. H., in *Ann. sc. nat.*, sér. 2, VII, 32). Syn. de *Lophophytum* SCHOTT et ENDL.

ARCHIOTON (CORDA). Syn. de *Achilton* CORDA.

ARCHISPERMES. N. par lequel on a proposé de remplacer celui des Gymnospermes, depuis que la théorie de la gymnospermie a cessé d'être regardée généralement comme exacte, et qui rappelle l'antiquité géologique des Conifères. [E. F.]

ARCHYROCOMA (PERS., *Syn.*, II, 420). Sect. du g. *Gnaphalium*, à réceptacle nu, subpapilleux.

ARCHYTÆA (MART. et ZUCC., *Nov. gen. et spec.*, I, 116, t. 73). G. de Ternstroemiacees, tribu des Bonnétiiées. Ses caract. sont les suivants : Sépales 5, imbriqués, à peu près égaux. Pétales 5, tordus. Étamines nombreuses, réunies assez hautement en 5 phalanges; anthères petites, versatiles. Ovaire 5-loculaire; style et stigmaté indivis, ou 5, séparés à peu près dès leur base. Ovules nombreux, linéaires, imbriqués en haut sur plusieurs rangs. Fruit capsulaire, acuminé, à déhiscence septique, se produisant de bas en haut; columelle persistante. Graines linéaires-cylindriques, endosperme mince; embryon droit. Les *Archytæa* sont des plantes ligneuses, à feuilles toujours vertes, demi-embrassantes, à pédoncules comprimés, 4-multiflores. On en connaît trois esp., de l'Amérique du Sud, une de l'archipel indien. (Voy. H. BN, *Hist. des pl.*, IV, 236, 259.) [A.]

ARCIÉLOUS, ARICELLOUS. On désigne vulg. sous ces noms, dans le sud-est de la France, le Bolet comestible (*Boletus edulis* ou *æreus*). Ce nom vient, d'apr. Sauvage, de l'italien *Araceli*. [DE S.]

ARCIMBALDA (ENDL., *Gen.*, n. 4317 d; Suppl., I, 1412). Sect. du g. *Menziesia* SM., caract. par un calice quinquépartit, une corolle globuleuse, quadripartite et 8 étamines à anthères mutiques. [T.]

ARCION (ἄριον ou ἀριον, c.-à-d. substance utile). Syn. de *Personata* (sphalm. *Persolata*), la Bardane (*Arctium Lappa* L.), encore employée aujourd'hui dans le Loiret contre la morsure des serpents. Il eût donc mieux valu dire *Arcium Lappa*. [E. F.]

ARCIPHYLLUM. Orthogr. vicieuse pour *Arcyphyllum* ELL.

ARCO DE PIPA. Nom vulg., au Brésil, de l'*Erythroxylum utile*.

ARCTAGROSTIS (GRISEB., in *Ledeb. Fl. ross.*, IV, 434). Syn. de *Colpodium latifolium* BR.

ARCTIO (LAMK, *Dict.*, I, 235). Syn. de *Berardia* VILL.

ARCTION (CASS., *Dict.*, XLI, 311). Syn. de *Berardia* VILL.

ARCTION ou ARCTURUS. Dioscoride a désigné sous ce nom une pl. comparée par lui au Bouillon-blanc. L'étymologie indique que l'épi est velu comme la queue d'un ours, ce qui peut bien s'entendre d'une Verbascée telle que le *Celsia Arcturus* L. [E. F.]

ARCTIUM (DALECH., *Ludg.*, 1307, fig. 1). Syn. de *Berardia* VILL.

ARCTIUM (LAMK, *Fl. fr.*, II, 70). Syn. de *Berardia* VILL.

ARCTIUM (L., *Gen.*, 923, nec DALECH., nec LAMK). Voy. BARDANE.

ARCTOA. G. de Mousses, établi par MM. Bruch et Schimper dans leur *Bryologia europea*. Il comprenait tous les *Dicranum* qui se font remarquer par leur petite taille et la couleur fauve clair de toutes leurs parties. Ces caract., d'une importance secondaire, ne sauraient justifier la séparation de ces plantes à titre de coupe générique; c'est donc une subdivision du g. *Dicranum*. [M.]

ARCTOCALYX (FENZL, in *Sitzungsb. Wien. Akad.*, III, 29). G. de Gesnéracées, proposé pour le *Besleria insignis* GAL.

ARCTOCARPUS (BLANCO, *Fl. de Filip.*, 166). Voy. ARTOCARPUS.

ARCTOCRANIA (LHÉR., *Monogr.* [1788], t. 1; in *Bot. Mag.*, t. 880). Sect. du g. *Cornus*, caract. par des tiges herbacées et des fleurs en cymes ombelliformes, entourées de quatre grandes bractées blanches formant involucre. (Voy. ENDL., *Gen.*, n. 4574.) [T.]

ARCTOGERON (DC., *Prodr.*, V, 260). Syn. de *Orthomeris* A. GR.

ARCTOMECON (TORR. et FREM., *Rep.*, 312, t. 2). G. douteux

de Papavéracées, établi pour une herbe californienne qui a tous les caractères d'un Pavot, avec un stigmaté à lobes rayonnants sur le sommet convexe de l'ovaire, et un fruit ovoïde, déhiscent par des valves courtes. Cette pl. paraît (B. H., *Gen.*, I, 52), à ce qu'on pense, très-analogue au *Papaver nudicaule*. [H. BN.]

ARCTOPHILA (LUST., ex STEUD., *Synops. pl. gram.*, 285). Syn. de *Glyceria norwegica* SOMMERF.

ARCTOPHILA (GRISEB., *Gent.*, 250). Sect. du g. *Gentiana* T.

ARCTOPHYLLUM. Nom du Cerfeuil, dans Apulée. Notons qu'en sanscrit, *Rava* (रवा, *ursus*), Ours et Ourse (constellation), a aussi, comme adjectif, le sens de coupé, divisé: *ἀκτόχειρ* (à main divisée) est l'analogie, pour le sens, de *Cherophyllum*, bien que ce soit le nom d'un quadrupède. [E. F.]

ARCTOPOA (GRISEB., in *Ledeb. Fl. ross.*, IV, 392). Sect. du g. *Glyceria*, proposée pour le *Poa glumaris* TRIN.

ARCTOPODIUM (UNG., *Beitr. z. Paleontol. d. Thüringer-Waldes*, 91, t. 12, f. 12). G. de Lycopodiacees foss., représenté par des fragments de tiges cylindriques, parenchymateuses, à axe ligneux, grêle, excentrique, avec des faisceaux vasculaires disposés fort irrégulièrement. On en connaît deux esp., du schiste à Cypridines de Thuringe. (SCHIMP., *Paléont. vég.*, II, 13.) [D.]

ARCTOPUS (L., *Gen.*, n. 1165). G. d'Ombellifères, tribu des Saniculées, dont les fleurs polygames-dioïques ont un calice à cinq dents étroites et aiguës, et une corolle à cinq pétales étroits, entiers, infléchis au sommet. Le disque est mince dans les fleurs mâles. Le fruit ne renferme souvent qu'un achainé, par avortement; il est semi-cylindrique, avec des côtes primaires et secondaires légèrement saillantes et garnies de poils, de soies ou d'épines. Ce g. ne renferme que trois espèces, du Cap, herbes vivaces, à feuilles appliquées contre le sol; leur pétiole est dilaté, et leur limbe, presque orbiculaire, est incisé, denté ou spinescent. Les fleurs mâles sont disposées en ombelles, composées d'ombellules longuement pédonculées, tandis que les fleurs femelles, accompagnées chacune d'une bractée, forment des ombelles simples, sessiles, pauciflores et entourées d'un involucre de 4-5 folioles dentées et épineuses. (Voy. B. H., *Gen.*, I, 879, n. 19.) [T.]

ARCTOSTAPHYLOS (ADANS., *Fam. des pl.*, II, 165). Ce g., établi pour la Busserole (*Arbutus Uva-ursi* L.), ne diffère des autres *Arbutus* que par son ovaire à loges uniovulées et souvent au nombre de six. Dans chaque loge, l'ovule est suspendu, anatropé, avec le micropyle en haut et en dehors. L'esp. la plus importante, la Busserole, est un petit arbrisseau européen, à rameaux couchés, souvent dépouillés de leur écorce avec l'âge, à feuilles persistantes, toujours vertes et souvent obovales. On les emploie encore en médecine comme astringentes et diurétiques. (Voy. H. BN, in *Dict. encycl. sc. méd.*, VI, 39; XI, 330.) [T.]

ARCTOTELÆ (DC., *Prodr.*, VI, 484). Groupe de Composées-Cynarées, à écailles de l'involucre inermes; capitules radiés, à fleurs ligulées femelles ou neutres; achaines ordinairement ailés. [L.]

ARCTOTHECA (VAILL., in *Act. Acad. Par.* [1720], 330). Syn. de *Arctotis* GERTN.

ARCTOTHECA (WENDL., *Hort. Herren.*, 8, t. 6). G. de Composées-Arctotidées, à réceptacle alvéolé. Achaines glabres, surmontés d'un anneau déprimé, du reste chauves, à 2 côtes latérales, 3 dorsales. Fleurs du rayon stériles. Herbe vivace, rampante, tomenteuse ou laineuse, à feuilles alternes, pinnatifides et pinnatiséquées; de l'Afrique australe. (B. H., *Gen.*, II, 458.) [S.]

ARCTOTIDÉES (*Arctotideæ*). Tribu de Composées, à capitules radiés, rarement homogames. Involucre à bractées ∞-sériées, souvent scarieuses ou épineuses au sommet. Réceptacle nu, paléacé ou alvéolé; anthères sans prolongements. Style des fleurs femelles à divisions obtuses ou tronquées; celui des fleurs stériles indivis. Achaines sans aigrette ou à aigrette paléacée ou coroniforme. Feuilles radicales ou alternes. La tribu se partage en *Euarctotées*, *Gortériées* et *Gundéliées*. (Voy. B. H., *Gen.*, II, 210.) [S.]

ARCTOTIS (L., *Gen.*, n. 991). G. de Composées-Arctotidées, à réceptacle alvéolé. Achaines souvent velus, couronnés d'écailles hyalines, souvent convolutées, à 2-3 côtes dorsales, prolongées en ailes rigides, entières ou dentées, souvent infléchies. Fleurs du rayon fertiles. Herbes subcaules ou caulescentes, tomenteuses,

à feuilles radicales alternes, dentées ou pinnatiséquées. Plantes de l'Afrique australe et de l'Abyssinie. (B. H., *Gen.*, II, 458.) [S.]

**ARCTURIA** (PL., in *Ann. sc. nat.*, sér. 3, IX, 91). Sect. du g. *Drosera* L., caract. par cinq étamines hypogynes, trois styles divisés et renflés en une portion stigmatique pulviniforme, trois placentas oblongs-linéaires et multiovulés. Elle ne renferme qu'une esp., le *D. Arcturi* Hook. F., de la Tasmanie. [T.]

**ARCTURUS** (BENTH., in *DC. Prodr.*, X, 244). Sect. du g. *Celsia*, dont les étamines antérieures ont les anthères adnées-découronnées, avec des filets ordinairement glabres, tandis que dans les postérieures les anthères sont réniformes, et les filets barbés. M. Bentham (*Scroful. ind.*, 5) donnait d'abord à cette section une extension plus grande que dans le *Prodromus*. [T.]

**ARCTURUS**. Voy. ARCTION.

**ARCUATUS**. Arqué, courbé en arc. Ce terme est fréquemment appliqué aux axes, au pétiole, au style, au fruit, à l'embryon, etc.

**ARCUS**. On nomme ainsi, chez les Fougères à nervures anastomosées, l'arc formé le long du mésonèvre par l'anastomose de deux nervures partant de points opposés et allant à la rencontre l'une de l'autre. Cet arc ne porte jamais de spores, mais il peut fort bien donner naissance à des nervilles fertiles. [E. F.]

**ARCYNOSPERMUM** (TURCZ., in *Bull. Mosc.* [1858], I, 491). G. douteux de Malvacées, créé pour une pl. mexicaine mal connue.

**ARCYPHYLLUM** (ELL., in *Journ. Acad. Philad.*, I, 374). Sect. du g. *Rhynchosia*, dont les esp., sauf quelques-unes, sont non volubiles, ont les divisions du calice plus longues que le tube et égalant la corolle et une gousse non étranglée entre les graines. Ce sont des esp. presque toutes américaines. (Voy. B. H., *Gen.*, I, 543, sect. 6. — H. BN, *Hist. des pl.*, II, 260.) [P.]

**ARCYRIA** (Σκυρις, réseau). G. fondé par Hill, en 1751 (*Hist. plant.*, 47), pour des Champignons Myxomycètes caract. par un peridium simple, fugace, un capillitium élastique, disséminant les spores longtemps adhérentes au pédicule. La couleur rouge de l'esp. la plus commune (*A. punicea* PERS.) la signale sur les vieux bois où elle se développe. (Fr., *Syst. mycol.*, III, 175.) [DE S.]

**ARCYTOPHYLLUM** (W., in *Schult. Mant.*, III, 108). Syn. de *Hedyotis* L.

**ARCITOPHYTUM** (NECK., *Elem.*, II, 47). Groupe de g. dicotylédones monopétales (Solanées, Strychnées, Jasminées, etc.).

**ARDABAR** (ZANNONI). Nom arabe d'une plante indét. du Levant.

**ARDAFIANI** (AVICENNE). Syn. de *Zygophyllum Fabago* L.

**ARDÈNE**. Nom vulg. des *Melampyrum* T.

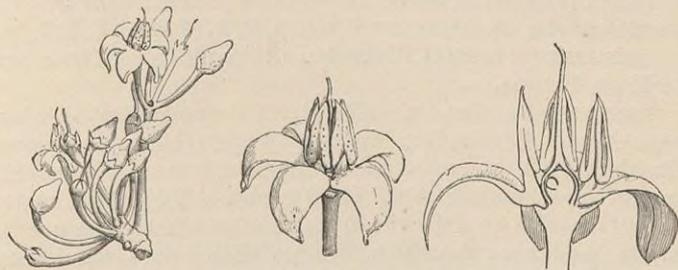
**ARDÈNE** (Jean-Paul Rome d'). A publié : *Traité des Renoncules* (Paris, 1746, in-8° : cet ouvrage a été traduit en allemand, à Nuremberg, 1754); *Traité des OEillets* (Avignon, 1762, in-12) et *Traité des Tulipes* (Avignon, 1765, in-12). [E. F.]

**ARDI-FRIGI** (AVICENNE). N. arabe du *Zygophyllum Fabago* L.

**ARDINGHELIA** (COMMERS., ex A. JUSS.). Syn. de *Kirganelia* J.

**ARDISIACÉES** (*Ardisiaceae* J., in *Ann. Mus.*, XV, 350). Fam. de Dicotylédones dont le g. *Ardisia* Sw. constituait le type. Elle a été réunie plus tard à la fam. des Myrsinées. Payer (*Lec. fam. nat.*, 7) a séparé les *Myrsine* et les *Ardisia* et en a fait les types de deux sections de la fam. des Primulacées. [L.]

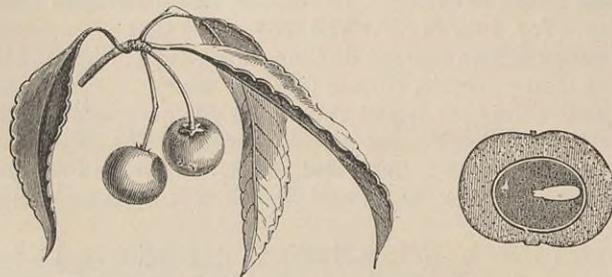
**ARDISIE** (*Ardisia* Sw., *Prodr.*, 48). G. que A. L. de Jussieu



*Ardisia*. — Inflorescence. Fleur et coupe longitudinale.

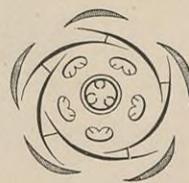
regardait comme le type de la fam. des Ardisiacées, plus tard réuni aux Myrsinées, dans lesquelles il formait une tribu spéciale, celle des Ardisiées. Dans ces dernières années, Payer (*Lec. fam. nat.*, 7) a réuni les *Ardisia* aux Primulacées, vu qu'ils en ont tous

les caract. essentiels. Leurs fleurs, hermaphrodites, ont un réceptacle convexe, un calice gamosépale, à cinq divisions en préfloraison tordue, une corolle gamopétale, à cinq divisions alternes avec celles du calice. L'androcée est à cinq étamines, superposées aux divisions de la corolle, avec des anthères presque sessiles,



*Ardisia*. — Rameau fructifère. Fruit, coupe longitudinale.

biloculaires, introrsés, déhiscentes par deux fentes longitudinales. Le gynécée, supérieur, se compose d'un ovaire, surmonté d'un long style, stigmatifère à son extrémité renflée. L'ovaire est uniloculaire, avec un placenta central libre, chargé d'ovules hémotropes, à micropyle inférieur. Le fruit est une baie à une seule graine, qui renferme sous ses téguments un albumen charnu au milieu duquel est un embryon parallèle au plan du hile. Ce sont des arbustes, à fleurs en grappes axillaires, à feuilles alternes, simples et sans stipules. Ils sont origin. des régions montagneuses de l'Asie et de l'Afrique. L'*A. humilis* VAHL est usité à Ceylan contre la fièvre, sous le n. de *Badulam*. [T.]



*Ardisia*. — Diagramme.

**ARDISIÉES** (*Ardisieae* A. DC., 2° et 3° *Mém.*, in *Ann. sc. nat.*, sér. 2, XV, 78; XVI, 131, t. 8). Tribu de la famille des Myrsinées, dont Payer (*Lec. sur les fam. nat.*, 14) a fait une section de la famille des Primulacées, avec les caract. suiv. : Fleurs hermaphrodites et régulières. Corolle monopétale; étamines introrsés. Ovaire supérieur. Fruit charnu. Graine avec albumen. Ces plantes sont ligneuses. Cette section comprend les genres : *Ardisia*, *Badula*, *Oncostemum*, *Monoporus*, *Wallenia*. [L.]

**ARDISPENNE**. Nom, en patois wallon, de l'Aubépine.

**ARDIVIEJA**. Nom d'une esp. indét. de Ciste, qui passait pour fournir, en Espagne, une sorte de manne (BORY, *Dict.*, I, 530).

**ARDONIA** (MONT., in *Dict. d'Orbign.*, II, 172). Voy. ARTHONIA.

**ARDOURANGA** (ROCHON). Espèce indét. d'*Indigofera* de Madagascar (BORY, *Dict.*, I, 531).

**ARDOYNIS** (SANTES de). A écrit, en 1424-26, un *Opus de venenis*, publié à Venise en 1492, réimprimé à Bâle en 1562. [E. F.]

**ARDUINA**. Syn. de *Arduinia*.

**ARDUINI** ou **ARDUINO**. Nom qui a varié et qui a été porté de père en fils par trois botanistes italiens, adonnés à l'étude des questions industrielles. Le premier, Giacomo Arduini, professeur de botanique à l'université de Padoue, est l'auteur d'un mémoire intitulé : *Istruzione sull' Olco di Cafreria*, qui fut présenté par son petit-fils Luigi à notre Académie des sciences à l'occasion du concours institué en 1810 par Napoléon I<sup>er</sup> pour remplacer le sucre des colonies. L'Académie reconnut qu'on peut faire du sucre parfaitement cristallisé, du sirop et du rhum avec ce Sorgho (*Holcus cafer* P. ARD. — *Sorghum Arduini* Jacq., *Ecl. Gram.*, t. 25).

Le fils de Giacomo, Pietro Arduini, né à Vérone, et son petit-fils Luigi Arduini, né à Padoue et mort en 1833 dans cette ville, où il professait, comme son père, l'économie rurale à l'université, ont publié, en commun ou séparément, des mémoires de botanique économique qui sont appliqués, selon les bibliographies, à l'un ou à l'autre d'entre eux. On trouve des indications précises à cet égard, ainsi que le catalogue complet des œuvres de Pietro et de Luigi Arduini, tant imprimées qu'inédites, dans un *Catalogo primo delle piante che si coltivano nel real orto di agricoltura di Padova*, imprimé à Padoue en 1807. Les plus importantes de ces œuvres sont les deux mémoires de Pietro intitulés : *Modo di preparar la semenza per preservar il frumento del*

*carbone* (Venise, 1770, in-8°); et *Del genere degli Olci o Sorghi*, in *Saggi scientifici e letterari dell'Accademia di Padova*, t. I<sup>er</sup>, et tiré à part (Padoue, 1788, in-8°). [E. F.]

**ARDUINIA** (L., *Mant.*, 52). Sect. du g. *Carissa* L., caract. par une corolle tordue, à tube pubescent sur la face interne et barbue au niveau de la gorge. Les espèces de cette section habitent le Cap. (Voy. DC., *Prodr.*, VIII, 331, 334.) [L.]

**ARDUKUM**. Nom sanscrit du Gingembre (ROXB., *Fl. ind.*, 1182).

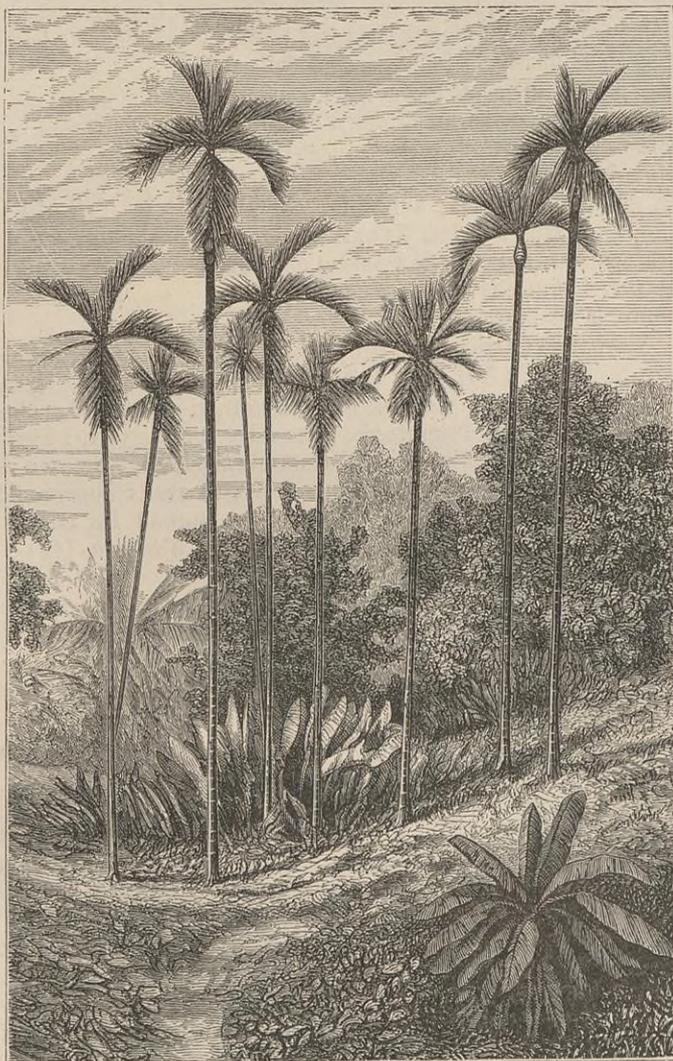
**AREA**. Aire, aréole, surface (voy. ces mots).

**AREA**. Terme par lequel Tode a désigné quelquefois l'organe appelé plus ordinairement *réceptacle* chez les Champignons.

**AREALON** (RHEEDE, *Hort. mal.*, III, t. 55). Syn. de *Urostigma*.

**AREALU** (RHEEDE, *Hort. mal.*, I, 4, t. 27). Nom malabare du *Ficus religiosa* L.

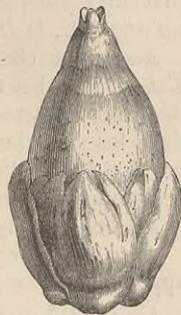
**AREC** (*Areca* L., *Gen.*, n. 1225). G. de Palmiers, qui a donné son nom à la tribu des Arécinées. Les fleurs sont monoïques. Les mâles ont un calice à trois sépales courts, unis à la base et imbriqués dans le bouton; une corolle à trois pétales valvaires,



Areces.

alternes avec les sépales et plus longs qu'eux; un androcée de six étamines (il peut y en avoir jusqu'à douze), superposées aux divisions du périanthe, à filets libres, légèrement unis ou rapprochés à la base, à anthères basifixes, sagittées, biloculaires et déhiscentes longitudinalement près des bords, et un gynécée rudimentaire, entier ou à trois divisions. Les fleurs femelles ont également un périanthe à six divisions imbriquées et également disposées sur deux rangs; un androcée rudimentaire et un gynécée composé d'un ovaire uni-triloculaire, surmonté d'un style à trois divisions stigmatifères, de forme variable. Chaque loge ne contient ordinairement qu'un seul ovule, transversal ou oblique. Le fruit

est une drupe fibreuse, à une seule graine qui contient sous ses téguments un albumen ordinairement ruminé, corné et très-dur, avec un petit embryon presque basilaire. Ce sont de beaux Palmiers, à stipe élevé, rigide, quelquefois flexueux, inerme ou armé d'aiguillons, à feuilles composées-pennées, à fleurs réunies dans des spathes membraneuses ou coriaces. On en connaît environ 12 esp. (WALP., *Ann.*, V, 807), des régions les plus chaudes de l'Asie. La plus importante est l'*Areca Catechu* L. (*Areca Fausfel* GERTN.), que l'on croit originaire des îles de la Sonde, mais que l'on a introduit dans toutes les régions chaudes de l'Asie et de l'Archipel Indien. La décoction de ses amandes, connues sous les noms de Noix d'Arece, de Noisette d'Inde ou *Chofool*, fournit une des sortes de cachou du commerce. L'amande elle-même, coupée en petits morceaux, entre dans la composition du bétel. Le bourgeon terminal, comme celui de beaucoup d'autres espèces, se mange comme légume, sous le nom de *Chou-palmiste*. Avec l'écorce on fabrique des cordages et des tissus grossiers qui servent à l'emballage des marchandises. Beaucoup d'autres esp. ont également des usages nombreux dans les pays où elles croissent. A Bourbon, l'*A. lutescens* BORY, encore appelé *Arece-poison*, a des fruits très-amers, mangés quelquefois par les créoles. (Voy. MART., *Palm.*, 169. — H. Bx, in *Dict. enc. sc. méd.*, VI, 40.) [T.]



Noix d'Arece.

**ARECA-GOLI**. Nom hindou du *Ficus Benjamina* L.

**ARÉCINÉES** (*Areceinae* MART.). Tribu de Palmiers, caract. par : Ovaire à trois, deux ou rarement une seule loge, formé de trois ou de deux carpelles réunis, dès le début, en un seul, ou rarement d'un seul carpelle. Ovules ordinairement solitaires, rarement deux dans chaque loge, dressés ou suspendus latéralement. Fruit bacciforme ou légèrement drupacé. Étamines hypogynes. Fleurs sessiles. Feuilles pennées, rarement bipinnées, à folioles redoublées. Cette tribu comprend les g. : *Chamaedorea*, *Hypspathe*, *Morenia*, *Kunthia*, *Hyophorbe*, *Bentinckia*, *Leopoldinia*, *Euterpe*, *Oenocarpus*, *Oreodoxa*, *Areca*, *Dypsis*, *Seaforthia*, *Orania*, *Iriarteia*, *Wallichia*, *Arenga*, *Caryota*, *Reinhardtia*, *Kentia*, *Ceroxylon*, *Geonoma*, *Iguanura*, *Calyptracalyx*, *Manicaria*. (Voy. MARTIUS, *Hist. nat. Palm.*, 157.) [L.]

**AREC-POISON**. Nom vulg. de l'*Areca lutescens* (BORY).

**ARECQUE-SINGE**. N. vulg. de l'*Areca madagascariensis* MART.

**AREGMA** (à privatif; ἄρηγμα, rupture). Fries (*Syst. myc.*, III, 495) a désigné sous ce nom un g. de Champignons qui ne diffère des *Phragmidium* Lk que par l'indéhiscence des spores (sporangies); plus tard, il ne l'a indiqué que comme sous-g. des *Phragmidium*, nom que les auteurs ont conservé. (Voy. *Summ. veget. Scand.*, X, 50.) [DE S.]

**AREIRA**. Esp. indét. de *Schinus* (BORY, *Dict.*, I, 532).

**AREKEPA**. Nom caraïbe qui, d'après Surian, se rapporterait à une espèce indéterminée du g. *Cotula* GERTN.

**ARELINA** (NECK., *Elem.*, I, 83, n. 149). Syn. de *Berkheya* EHRLH.

**AREMONIA** (NECK., *Elem.*, n. 768). Sect. du g. *Agrimonia* T.

**ARENA** (Filippo). A publié : *La natura e coltura de' fiori fisicamente esposta*, etc. (Palerme, 3 vol. in-4°, 1767-68). [E. F.]

**ARÉNAIRE** (*arenaria*). Plante qui vit dans le sable. Terme peu usité en français.

**ARENARIA** (L., *Gen.*, n. 569). G. de Caryophyllées-Alsinées, sans stipules. Sépales 5-4; pétales 5-4, entiers, blancs ou rouges; étamines 10-8, ou moins par avortement, sur un disque plus ou moins prononcé. Styles 3 (plus rarement 2-5). Capsule globuleuse, ovoïde ou oblongue, à valves aussi nombreuses que les styles, 2-fides ou 2-partites. Graines réniformes-globuleuses, tuberculées ou lisses. Herbes annuelles ou vivaces, tantôt grêles ou rigides, à feuilles subulées ou petites, tantôt diffuses ou gazonnantes et à feuilles plus larges, ressemblant à celles de quelques *Stellaria*. Fleurs terminales, en cymes paniculées, ou en têtes, rarement axillaires et subsolitaires. Répandues presque partout; ne se trouvant que sur les montagnes des régions tropicales.

Ce g. diffère des *Stellaria* surtout par ses pétales entiers ou à peine émarginés et par son port; des *Spergularia* par le manque de stipules. On l'a divisé en plusieurs sect. ou sous-g., que divers auteurs ont distingués comme autant de g. distincts: les *Arenaria*, comprenant les esp. à valves de la capsule 2-dentées, 2-fides ou 2-partites, et à graines scabres ou lisses et sans strophiole, et les *Mähringia*, *Rhodalsine*, *Alsine*, *Greneria*, *Minuartia*, *Cherleria*, *Hymenella*, *Gouffeia*, *Lepyrodictis*, *Ammodenia* et *Merckia* (voy. B. H., *Gen.*, I, 149). L'A. *peploides* L. (voy. HONCKENYA), des rivages de l'Europe septentrionale, est, d'après de Candolle, soumis à la fermentation, et forme un aliment pour les Irlandais (voy. MOURON). [S.]

ARENARIE (LAMK, ex PFEIFF.). Tribu de Caryophyllacées.

ARENARIE (PLANTÆ). Plantes des sables.

ARENARIUM (SER., ex DC., *Prodr.*, I, 401). Sect. du g. *Arenaria* L., caract. par des feuilles graminiformes, linéaires ou arrondies, sans stipules, et par une capsule à 3-6 valves. [T.]

ARENBERGIA (MART. et GAL., in *Bull. Acad. Brux.*, XI, 1, 373). G. de Gentianacées, du groupe des Érythracées de Grisebach et ainsi caract. : Calice campanulé, quinquéfide, caréné, anguleux, à divisions allongées, linéaires-subulées, dressées. Corolle hypogyne, rotacée-hypocratériforme, marcescente, à cinq lobes oblongs, plus longs que le tube. Étamines cinq, insérées au sommet du tube de la corolle, exsertes, à anthères oscillantes, déhiscentes par des fentes longitudinales. Ovaire surmonté d'un style plus long que les étamines et terminé par deux lamelles stigmatiques, révolutes sur les bords. Cet ovaire est uniloculaire, avec deux placentas pariétaux, multiovulés, faisant une grande saillie à l'intérieur, au point de le rendre presque biloculaire. Le fruit est une capsule oblongue, subovoïde, entourée de la corolle scarieuse et marcescente. La seule esp. (*A. glauca* MART. et GAL.), des forêts de Manantial, entre la Vera-Cruz et Xalapa, est une herbe dont le port rappelle beaucoup celui de *Chlora*. Sa tige glauque, arrondie, dressée, subtrichotome, ramifiée, porte des feuilles ovales-oblongues, connées à la base, obtuses, très-entières, glauques et subtrinuées. Les fleurs, d'un rose pâle, sont en cymes dichotomes et corymbiformes. (WALP., *Rep.*, VI, 500.) (Voy. GUSTONIA.) [T.]

AREND, ARENDI. Nom, en hindoustani, du *Ricinus communis* L.

ARENDRANTE (GOMME D'). Substance résineuse, signalée par Flacourt comme produite par un arbre de Madagascar et qu'il nomme *Arindranto*. Bory (*Dict.*, I, 533) la regarde comme une sorte de Gomme-animé d'Orient. [L.]

ARENDRANT (J. J. F.). A publié: *Tabellarische Uebersicht der Flora des mittleren und nördlichen Deutschlands nach den Linné'schen Sexualsystem* (Osnabrück, 1831), et *Scholia osnabrugensia in Chloridem Hannoveranum* (Osnabrück, 1837). [E. F.]

ARENELLA (LINK, *Handb.*, 47). Syn. de *Aspris* ADANS.

ARENG (*Arenga* LABILL., *Mém. de l'Inst.*, IV, 209). G. de Palmiers, tribu des Arécinées, dont les fleurs sont monoïques. La fleur mâle a un réceptacle convexe, un périlanthe à deux verticilles trimères, l'extérieur à trois sépales courts, imbriqués, squamiformes, l'intérieur à trois pétales alternes avec les sépales, plus longs qu'eux, libres, épais, coriacés et valvaires dans le bouton; un androcée formé d'un nombre indéfini d'étamines, à filets courts et à anthères biloculaires, introrses, déhiscentes par deux fentes longitudinales et surmontées d'un prolongement aigu et triangulaire du connectif. Dans la fleur femelle, on observe le même périlanthe que dans la fleur mâle; un androcée rudimentaire, hypogyne, quelquefois nul; un ovaire à trois loges uniovulées, surmonté d'un style à trois branches stigmatifères et coniques. Le fruit, accompagné du périlanthe persistant, est une baie à trois loges monospermes (ou moins par avortement). Les graines contiennent, sous leurs téguments, un albumen corné, très-abondant, sur le côté dorsal duquel est un embryon excentrique. Ce sont de beaux et grands Palmiers, à tronc épais, portant inférieurement les cicatrices annulaires ou la base persistante des feuilles tombées et couvert d'un réseau épais de fibrilles. Leurs feuilles sont composées-pennées, et leurs fleurs forment des régimes enveloppés dans des spathes et situés sur la tige dans

l'intervalle des feuilles. Le spadice ramifié ne contient ordinairement que des fleurs d'un seul sexe, les mâles groupées par deux au niveau des coussinets des axes et séparées par une fleur femelle avortée, les femelles accompagnées de deux bractées latérales. On en connaît environ quatre esp. (WALP., *Ann.*, V, 812), de l'Inde et de l'Archipel Indien. La plus célèbre est le Palmier à sucre (*A. Gomutus* — *A. saccharifera* LABILL.), que les Européens appellent encore *Palmier Condiar*, *Lontar* ou *Lantar*. Il est originaire des Moluques et des Philippines, d'où on l'a introduit dans toutes les parties chaudes de l'Asie. Il a de nombreux usages. Des fibrilles de ses pétioles on fabrique des cordages; du tissu cellulaire de son tronc on retire du sagou, et de ses spadices incisés s'écoule une grande quantité de liquide sucré dont on extrait un sucre brun, nommé *Gaulaitam* et qui donne de l'alcool par fermentation. On prépare aussi, avec ce liquide sucré, un vin nommé *Vin de Sagouère*. Le fruit vert, confit au sucre, passe pour stomachique, pectoral et fortifiant. À l'état frais, ce fruit contient une sève qui cause des démangeaisons insupportables, enflamme les muqueuses, etc. L'eau dans laquelle on a fait infuser ces jeunes fruits a quelquefois, dit-on, servi d'arme défensive aux habitants assiégés des îles Moluques. Ils la lançaient sur les assaillants. C'est cette eau que les Européens ont nommée *eau infernale*. (Voy. MART., *Palm.*, 191. — H. BN, in *Dict. encycl. sc. méd.*, sér. 1, VI, 45.) [T.]

ARENOSUS. Végétal qui vit dans le sable.

AREODYCTION (C. MUELL., *Syn. Musc.*, I, 288). Sect. du g. *Bryum*, comprenant seulement le *B. Zierii* DICKS.

AREOFISSIDENS (C. MUELL., *Syn. Musc.*, I, 46). Syn. de *Reticularia* MUELL.

AREOLATUS. Aréolé, creusé de fossettes.

ARÉOLE. Espace polygonal circonscrit par les nervures à la face infér. d'une feuille de Fougère à nervures anastomosées. [E. F.]

ARÉOLE (*area*). Se dit d'une tache circulaire à la surface d'un organe, par exemple celle qui occupe le fond de la corolle dans les *Helianthemum guttatum* et autres, plusieurs graines, etc. Cassini (*Opusc. phyt.*, I, 201) décrit dans les péricarpes des Synanthérées: 1° une *aréole basilaire* qui termine la partie inférieure et repose sur le clinanthe; 2° une *aréole apicilaire* qui termine la partie supérieure et porte les autres organes floraux. Ces deux aréoles sont fréquemment entourées de *bourrelets*, qu'il nomme *basilaires* ou *apicilaires*, d'après leur situation. Le même botaniste nomme *aréoles ovarifères* les surfaces du clinanthe qui répondent aux aréoles basilaires des péricarpes. [L.]

ARÉOLÉ (*areolatus*). Organe pourvu d'une aréole. On nomme *punctuations aréolées*, des punctuations situées sur les parois de certaines cellules ligneuses (Pins, etc.), caractérisées par deux cercles concentriques (voy. PUNCTUATIONS). [L.]

AREPAREPA. Nom donné, aux Carolines, à l'*Artocarpus incisa* L., dont le fruit est le fond de la nourriture des indigènes.

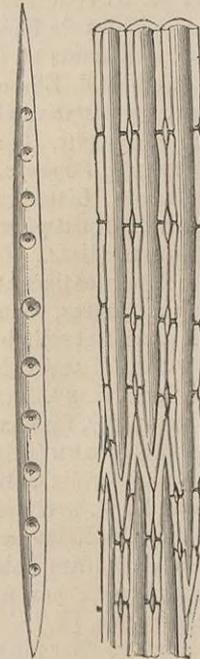
ARÉQUE, ARÉQUIER. Nom de plus. esp. du g. *Areca*, notamment de l'*Areca Catechu* L.

ARESSENTES. Otto (*Versuch. aus die Ordn. des Agaric.*, 1816) s'est servi de ce terme pour former un groupe d'Agarics, de l'ordre des *Mesopodii*, à lamelles didymes, mais non déliquescents, par opposition à ce qui existe dans les Coprins. [DE S.]

ARESCHOUGIA (HARV.). G. d'Algues, de la famille des Rhodoméniacées de Harvey, voisin des *Erythroclonium* SOND. [L.]

ARESCHOUGIA (MENEGL., in *Giorn. bot. italian.* [1844], I, 291; in *Bot. Zeit.* [1845], 747). Syn. de *Phycophila* KÜETZ.

ARESCHOUGIA (TREVIS., *Nomencl. Alg.*, I, 43). G. d'Algues, du gr. des Amansiées. Syn. de *Lenormandia* SOND.



Aréolées  
(fibres à punctuations).

**ARESOU** ou **RESOU**. Plante indét. de Madagascar, que Bory (*Dict.*, I, 535) pense être une espèce du g. *Premna*.

**ARÊTE** (*arista*). Prolongement filiforme, droit et roide, qui surmonte un organe. On donne ce nom au filet grêle, parfois très-développé, qui, dans les Graminées, prolonge souvent la nervure médiane de la paillette imparinervée (*Stipa*) et parfois aussi quelques-unes de ses nervures latérales (*Ægilops*). Les glumes sont aussi quelquefois pourvues d'arêtes. Ordinairement l'arête n'est que le prolongement du sommet de la paillette (*Festuca*, *Triticum*); mais ailleurs elle part d'un peu plus bas que le sommet (*Bromus*), du milieu, ou même du voisinage de la base de la foliole qui la porte (*Aira*). [L.]

**ARETEA**, **ARETHRYON** (RAFIN.). Sect. du g. *Cyperus*. C'est aussi le nom indien des fruits du *Terminalia Chebula* ROXB.

**ARETHRYON**. Voy. **ARETEA**.

**ARETHUSA** (GRONOV., *Virgin.*, 184). G. d'Orchidacées, de la sous-fam. des Aréthusées, se distinguant par : Périgone à folioles égales, cohérentes à la base; les extérieures et latérales munies d'une courte gibbosité à la base, conniventes avec la supérieure et les intérieures pour former un casque. Labelle adné à la base de la colonne, en forme de capuchon au sommet, muni d'un disque en dedans. Colonne linéaire, étalée et pétaloïde en haut. Anthère terminale, à loges très-rapprochées. Pollinies 4, anguleuses. Herbe aphyllé, à racine tubéreuse, à scape très-simple, vaginé, terminé par une fleur solitaire, rose (ENDL., *Gen.*, n. 1602). L'A. *bulbosa* L., seule esp. du g., habite l'Amérique du Nord, où ses bourgeons sont employés pour déterminer la résolution des tumeurs et pour combattre les maux de dents. [L.]

**ARETHUSEE** (LINDL., *Orch. scel.*, 10). Sous-fam. d'Orchidacées, caract. par : Masses polliniques pulvérulentes ou bien fixées, soit par la base, soit par une partie voisine du sommet, à de petits corps anguleux; anthère terminale, operculaire. Herbes terrestres, acaules ou caulescentes, à racines fibreuses ou bulbeuses. Les pl. de cette sous-fam. habitent les régions extratropicales et tempérées de l'hémisphère austral, les parties tropicales des deux continents et, plus rarement, la zone tempérée de l'hémisphère boréal. Elle contient les g. : *Decaisnea*, *Microtis*, *Acianthus*, *Cyrtostylis*, *Chiloglottis*, *Eriochiles*, *Caladenia*, *Glossodia*, *Pterostylis*, *Hyperanthus*, *Corysanthes*, *Caleya*, *Calcearia*, *Calopogon*, *Pogonia*, *Arethusa*, *Haplostellis*, *Chloraea*, *Asarca*, *Bipinnula*, *Limodorum*, *Cephalanthera*, *Crybe*, *Cyathoglottis*, *Sobralia*, *Epistephium*, *Cyrtosia*, *Vanilla*. [L.]

**ARETIA** (HALL. — L., *Gen.*, n. 195). Sect. du g. *Androsace*, caract. par des tiges cespitueuses, très-rameuses, à feuilles, au moins les supérieures, réunies en rosette, et par des fleurs dépourvues d'involucre et solitaires à l'extrémité des pédoncules. [T.]

**ARETIA** (GAUDIN, *Fl. Helvet.*, II, 95). Syn. de *Gregoria* DUBY.

**ARETIA** (LINK, *Handb.*, II, 411). Syn. de *Auricula* ENDL.

**ARETIARIA** (STERNB., *Rev. Saxifr.*). Sect. du g. *Saxifraga*.

**ARETIASTRUM** (DC., *Prodr.*, 632). Sect. du g. *Valeriana*, caract. par une corolle à tube allongé et à limbe 4-5-fide. Elle comprend les *V. arctioides* K. et *sedoides* d'URV., l'un des îles Falkland ou des Malouines, l'autre du Pérou. Ce sont des sous-arbrisseaux, à feuilles imbriquées, épaisses, coriaces, très-entières, à fleurs jaunes, peu nombreuses et cachées au milieu des feuilles supérieures. [T.]

**ARETIUS** (Benedictus). Savant né à Berne, au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, qui a écrit sur la théologie, la philosophie et la botanique. Occupé surtout des plantes des Alpes, il en a découvert et décrit environ quarante, qui sont très-rares. Son ouvrage de botanique : *Stockhornii et Nesi Helvetie montium et nascentium in eis stirpium Descriptio*, est imprimé à la suite des œuvres de Valérius Cordus (Argentorati, 1561, in-fol.). [E. F.]

**ARGALIE**. Semences d'Ambrette (*Hibiscus Albelmoschus* L.).

**ARGALOU**, **ARNAVEOU**, **ARNIVÈS**. Ces désignations vulg. s'appliquent, dans le sud-est de la France, soit au Lyciet (*Lycium europæum*), soit au Paliure (*Paliurus australis* RÆM.). Seulement, on appelle souvent le Lyciet *Arnivès blanc*, et le Paliure *Arnivès nègre*, à cause de la couleur de leur écorce. Dans le département de l'Aube, *Argalou* désigne le *Rhamnus cathartica* L.

**ARGAN** (DRYAND., in *Linn. Trans.*, II, 235). Voy. **ARGANIA**.

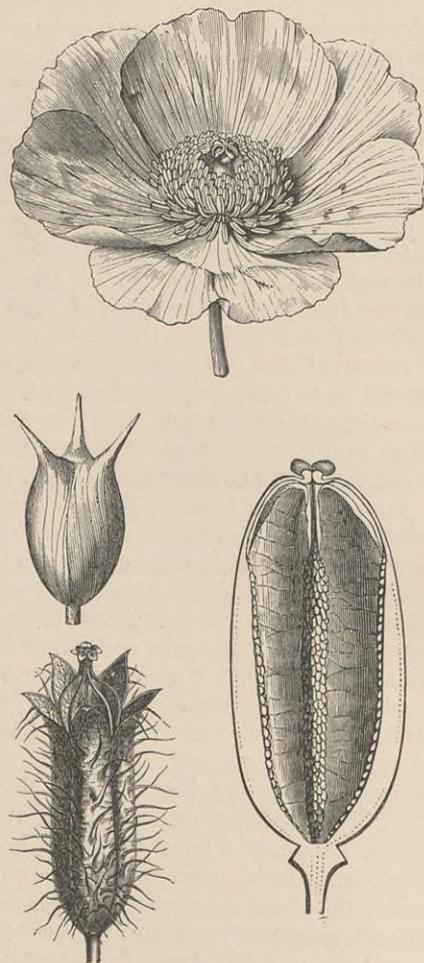
**ARGANIA** (SCHOUSBOE, *Maroc*, 89). Genre de Sapotacées, dont l'espèce type et unique est l'Argan (*Argania Sideroxylon* — *Sideroxylon spinosum* L.), arbrisseau épineux, à feuilles alternes, petites et coriaces, et à fleurs latérales nombreuses et pédonculées. Celles-ci, construites sur le type 5, sont régulières et hermaphrodites; il y a deux calices, une corolle et un androcée diplostémone, dont les cinq étamines oppositipétales sont seules fertiles, et un ovaire à cinq loges, contenant chacune un seul ovule ascendant. Le fruit est une drupe monosperme. La graine est charnue et donne une huile employée dans l'industrie et l'économie domestique. L'huile d'Argan s'obtient généralement, au Maroc, des noyaux d'Argan broyés, après que le fruit a traversé le tube digestif de chèvres que l'on garde parquées. Le bois de l'Argan est employé dans l'ébénisterie pour sa dureté. (Voy. H. BN, in *Dict. encycl. sc. méd.*, VI, 52.) [T.]

**ARGEL**. Nom qu'on donne en Orient à une petite plante que l'on trouve souvent mélangée au Séné du commerce, et dont Hayne a fait le type d'un g. nouveau, sous le nom de *Solenostemma Argel*. Cette plante (dont les caract. seront donnés au mot **SOLENOSTEMMA**) appartient aux Asclépiadacées, et croit en Égypte, en Nubie et jusque dans l'Arabie Pétrée. C'est un drastique violent, dont le mélange avec le Séné peut déterminer de fortes coliques. On a encore donné le même nom en Orient au *Gomphocarpus fruticosus*, autre Asclépiadacée qui jouit des mêmes propriétés. (Voy. H. BN, in *Dict. enc. sc. méd.*, VI, 54.) [T.]

**ARGELIA** (DCNE, in *Ann. sc. nat.*, sér. 2, IX, 331, t. 11, fig. C). G. établi mal à propos pour le *Solenostemma Argel* HAYN.

**ARGEMONE** (en grec ἀργεμόνη, de ἀργεμός, tache de la cornée). D'après le texte d'Apulée, ce terme désigne un Pavot à fleur rouge, dont le suc médicamenteux était instillé dans les yeux. [E. F.]

**ARGÉMONE** (*Argemone* T., *Inst.*, 239, t. 121). G. de Papavéracées, dont l'organisation florale est très-analogue à celle des Pavots. Les fleurs sont régulières et hermaphrodites; avec un calice à 2-4 sépales caducs; une corolle formant deux verticilles, formés chacun de 2-4 pétales caducs. Les étamines sont très-nombreuses et hypogynes. Le gynécée se compose d'un ovaire supère, surmonté d'un style dilaté, à rayons stigmatiques superposés aux placentas. L'ovaire est uniloculaire, avec 4-6 placentas pariétaux et chargés de nombreux ovules anatropes. Le fruit est une capsule loculicide, renfermant un grand nombre de graines, avec un embryon entouré d'un albumen charnu et oléagineux. Ce sont des herbes d'Amérique, à suc laiteux, à feuilles alternes, dentées-spinescentes. Leur inflorescence est variable. On fait usage de l'A. du Mexique (*A. mexicana* T.), dont les propriétés, certainement réelles et impor-



*Argemone mexicana*. — Fleur. Bouton. Fruit déhiscent. Ovaire, coupe longitudinale.

tantes, n'ont pas été soumises à une expérimentation rigoureuse. En général, cette plante (dont le latex jaune renferme de la morphine) s'emploie comme dépurative et comme purgative. Dans ce dernier cas, on préfère l'huile extraite de ses graines, dont les propriétés, au dire de certains auteurs, se rapprochent beaucoup de celles de l'huile de Ricin. (Voy. H. BN, in *Dict. encycl. sc. méd.*, VI, 56; *Hist. des pl.*, III, 141.) [T.]

ARGÉMONÉES (*Argemoneae*). Tribu dans laquelle Endlicher (*Gen.*, 855) comprend ses Papavérées à suc jaune rougeâtre.

ARGEMONIDIUM (SPACH, *Suit. à Buffon*, VII, 5). Sect. du g. *Papaver* T. (*P. hybridum* et *P. Argemone*).

ARGENTÉ (*argenteus*). Les tiges, feuilles, calices, fruits, etc., sont souvent argentés. Souvent ce reflet d'argent est dû à des poils nombreux, soyeux, blancs et apprimés.

ARGENTINE (*Argentina* BLACKW., *Herb.*, t. 6). Nom vulg. des *Potentilla argentea* et *Anserina* et du *Cerastium tomentosum*.

ARGEROLLE. Nom vulg. du *Mespilus Azarolus* LAMK.

ARGHEL, ARGHUEL. Syn. d'Argel.

ARGIELAS. Syn. de *Ayolas*.

ARGILLOSÆ (*Plantæ*). Pl. croissant dans les terrains argileux.

ARGILISSE SAUVAGE. Nom vulg. du *Polypodium vulgare* L.

ARGOLASIA (J., *Gen.*, 60). Syn. de *Lanaria* THUNB.

ARGOLET. Nom du Houx (*Ilex Aquifolium* L.), dans le Morvan.

ARGOPHYLLÆA (DC., *Prodr.*, V, 266). Sect. du g. *Eurybia* CASS., caract. par un achaine subcylindrique et des ligules qui dépassent de beaucoup les styles de la fleur correspondante.

ARGOPHYLLÉES (*Argophylleæ* ENDL., *Gen.*, 822). Groupe de plantes (Saxifragacées) formé du seul g. *Argophyllum* FORST.

ARGOPHYLLUM (FORST., *Char. gen.*, 29, t. 15). G. rapporté autrefois aux Vacciniées (voy. DC., *Prodr.*, VII, 578) et que M. Benth et M. H. Baillon (*Hist. des pl.*, III, 438) ont placé dans la série des Escalloniées, de la famille des Saxifragacées. Ses fleurs, hermaphrodites et régulières, ont un réceptacle à peine concave, ou plus ou moins cupuliforme. Leur calice est à cinq ou six sépales, insérés sur le bord du réceptacle, triangulaires et valvaires dans le bouton. La corolle se compose d'autant de pétales alternes, valvaires, munis à leur face interne d'une écaille épaisse, pétaloïde, laciniée et soyeuse à sa partie supérieure. L'ensemble de ces écailles, aplaties, valvaires et persistantes, représente le disque. Les étamines, au nombre de cinq ou six, ont des filets libres et des anthères biloculaires, introrsées, déhiscentes par deux fentes longitudinales. L'ovaire, libre ou plus ou moins infère, partagé en 2-4 loges ou en 5-6 loges oppositipétales, est surmonté d'un style dressé, terminé par une tête stigmatifère dont le nombre des lobes égale celui des loges de l'ovaire. Chacune de celles-ci contient, dans son angle interne, un gros placenta stipité dont toute la surface est recouverte de nombreux ovules anatropes. Le fruit, entouré du périandre et du disque desséchés, est une capsule loculicide, déhiscente en 2-6 valves, souvent bipartites. Les graines, très-nombreuses et petites, renferment, sous leurs téguments rugueux et fovéolés, un petit embryon, entouré d'un albumen charnu. Ce sont des arbustes couverts d'un duvet soyeux, à feuilles alternes, sans stipules, pétiolées, coriaces, blanchâtres ou ferrugineuses à leur face inférieure, entières ou grossièrement dentées et à fleurs disposées en cymes ramifiées, corymbiformes, axillaires ou terminales. On en connaît cinq ou six esp., origin. de l'Australie et de la Nouvelle-Calédonie. [T.]

ARGOPSIS (FRIES, in *Nov. Act. Upsal.*, ser. 3, II, p. II, 335, t. 7). G. d'Usnéacées, prop. pour le *Stereocolon Argus* du même.

ARGOSTEMMA (WALL., in *Roxb. Fl. ind.*, ed. Carey, II, 324). G. de Rubiacées, série des Hédyotidées, formant, avec les *Neurocalyx*, un petit groupe caract. par : corolle rotacée ; étamines 4-5, à anthères cohérentes ou conniventes en cône, déhiscentes par des pores ou des fentes ; un ou deux stigmates capités ; une capsule déhiscente irrégulièrement ou par un opercule voisin du sommet. Les *Argostemma* se distinguent dans ce groupe à leur stigmaté capité et à leur capsule dont les lignes de déhiscence se trouvent dans l'intervalle des dents du calice. Ce sont de petites plantes herbacées, délicates, charnues ou membraneuses, glabres ou munies de poils articulés. Leurs feuilles sont opposées

ou faussement verticillées, égales ou inégales, oblongues-linéaires ou lancéolées et accompagnées de stipules interpétiolaires, entières et persistantes. Leurs fleurs, blanches, portées sur des pédoncules axillaires ou quelquefois terminaux, sont en cymes ombelliformes ou spiciformes, analogues à celles des *Solanum* ou des *Sonerila*. On en connaît près de quarante esp., des montagnes de l'Inde orientale, de l'Archipel Indien. Une seule appartient à l'Afrique tropicale et occidentale. (Voy. B. H., *Gen.*, II, 34.) [T.]

ARGOTHAMNIA (SPRENG., *Syst.*, III, 847). Syn. de *Argythamnia*.

ARGOTHAMNIUM (A. JUSS., ex Rœp.). Syn. de *Argythamnia*.

ARGOUSIER. Voy. HIPPOPHAE.

ARGOUSSIER. Syn. d'Argousier.

ARGUEL. Syn. d'Argel.

ARGUN. Nom donné, d'après Klotzsch, par les Arabes de la tribu des Ababdehs, à l'*Hyphæne Argun* MART., que cet auteur désigne sous le nom de *Medemia Argun* (voy. HYPLÈNE).

ARGUROS. Voy. MERCURIALE.

ARGUTUS. Aigu, fin, délicat.

ARGUZIA (AMM., *Ruth.*, 38). Sect. du g. *Tournefortia* L.

ARGYLIA (D. DON, in *Edinb. new. Phil. Journ.*, IX [1823], 260 ; — DC., *Prodr.*, IX, 234). G. de Bignoniacées, tribu des Tecomées.

Les plantes qui le composent sont herbacées, vivaces, et présentent les caract. suivants : Feuilles alternes, simples, mais palmatiséquées, avec des divisions bi- tri-pinnatiséquées. Calice à 5 divisions, presque jusqu'à sa base. Corolle infundibuliforme. Androcée de quatre étamines didynames, insérées sur la corolle, sans trace de cinquième étamine. Ovaire à deux loges, avec deux séries d'ovules. Capsule siliquiforme, s'ouvrant par deux valves perpendiculaires à la cloison, qui se détachent de bas en haut. Graines épaisses, quadrilatères, sans aile et à hile arrondi, ventral. Embryon à radicule assez longue et à deux cotylédons qui s'élèvent à peine au-dessus du point où ils prennent naissance, mais qui se développent par en bas en deux énormes oreillettes. Les *Argylia* habitent le Chili. [B.]

ARGYLIEÆ (ENDL., *Gen.*, 711). Tribu de la famille des Bignoniacées, formée du seul g. *Argylia* D. DON.

ARGYLIUM. Nom donné par Wallroth à un g. de Champignons tubéracés (*Fl. crypt. Germ.*, IV, 874 a), dont les esp. sont rapportées par Fries (*Summ. veg. Scand.*, 437) au g. *Hyperrhiza*, et par la plupart des mycologues au g. *Melanogaster* CORDA. [DE S.]

ARGYRA (NORONH., ex H. BN, *Adans.*, I, 162). Syn. de *Croton* L.

ARGYRÆA (DC., *Prodr.*, VI, 169). Sér. de la sect. *Euhelichrysum* du g. *Helichrysum*.

ARGYRANTHEMUM (WEBB, *Phyt. canar.*, II, 258, t. 70-96). Syn. de *Chrysanthemum*.

ARGYRANTHES (NECK., *Elem.*, I, 75). Syn. de *Helipterum* DC.

ARGYRÉE (*Argyreia* LOUR., *Fl. cochinch.*, I, 166). G. de Convolvulacées séparé des *Ipomœa*, et auxquels on a rattaché le *Lettsomia* ROXB. et le *Sannudra* RHEEDE. Ses fleurs, régulières et hermaphrodites, sont analogues à celles des *Convolvulus*. La corolle est campanulée ; les cinq étamines sont exsertes ou incluses. L'ovaire, surmonté d'un style à tête stigmatique bilobée, contient deux loges biovulées ; il devient à la maturité une baie entourée par le calice persistant et épaissi. Ce sont des sous-arbrisseaux des régions chaudes de l'Asie, à tiges volubiles, à fleurs solitaires ou groupées à l'aisselle des feuilles. Plusieurs esp. sont employées en médecine (ROSENTH., *Synops. pl. diaph.*, 447) et cultivées dans nos serres. (Voy. ENDL., *Gen.*, n. 3810.) [T.]

ARGYREIA. Voy. ARGYRÉE.

ARGYRÉIÈES (*Argyreieæ* CHOISY, in DC. *Prodr.*, IX, 325). Tribu de Convolvulacées, caract. par un embryon pourvu de cotylédons, un ovaire unique et un fruit indéhiscent, coriace ou charnu. Elle renferme des pl. des régions tropicales, et comprend 8 g. : *Rivea* CHOIS., *Maripa* AUBL., *Legendra* WEBB, *Marcellia* MART., *Argyreia* LOUR., *Blinkworthia* CHOISY, *Humbertia* LAMK, *Moorcroftia* CHOISY. [T.]

ARGYRELLA (NAUD., in *Ann. sc. nat.*, sér. 3, XIII, 300, t. 6). Syn. de *Dissotis* BENTH. (*Osbeckia incana* E. MEY.).

ARGYRIA (du grec ἀργυρός, blanc). Sect. du g. *Ceropteris*, renfermant les esp. dont la fronde est argentée en dessous. [E. F.]

**ARGYROBARBULA** (C. MUELL., *Syn. Musc.*, I [1849], 597). Sect. du g. *Barbula*.

**ARGYROBRYUM** (C. MUELL., *Syn. Musc.*, I [1848], 313). Sect. du g. *Bryum*, comprenant seulement le *B. argenteum* L.

**ARGYROCHETA** (Cav., *lc.*, IV, t. 378). Syn. de *Parthenium* L.

**ARGYROCHOSMA** (J. SMITH, in *Hook. Journ. of Bot.*, IV, 50). Syn. de *Cincialis*.

**ARGYROCOME** (SCHRANK, in *Denkschr. Acad. Münch.*, VIII, 146, 163, 1821-22). Syn. de *Helipterum* DC.

**ARGYROCOME** (GÆRTN., *Fruct.*, II, 410, t. 167). Syn. de *Helichrysum* DC.

**ARGYROCOTON** (GRISEB., in *N. K. Ges. d. Univ. Gœtt.* [1865], 175). Sect. du g. *Lasiocroton* GRISEB., comprenant le *Croton prunifolius* VAHL, qui cependant ne nous paraît pas appartenir à ce g. (Voy. H. BN, *Hist. des plant.*, V, 206, not. 5.) [H. BN.]

**ARGYRODENDRON**. Nom donné à plusieurs g. : 1° par Klotzsch et Boivin à des *Croton* (H. BN, in *Adansonia*, I, 152); 2° par M. F. Mueller (*Fragm.*, I, 2) à des *Tarrictia* australiens; par Endlicher à une sect. du g. *Leucadendron*. [H. BN.]

**ARGYRODENDROS** (COMMEL.). Syn. de *Protea argentea* L.

**ARGYROGLOSSUM** (H. BN, in *Adansonia*, IV, 289). Sect. du g. *Croton* L., comprenant plusieurs esp. brésiliennes.

**ARGYROLOTTIS** (TURCZ., in *Bull. Mosc.* [1851], II, 83, t. 1). Sect. du g. *Helichrysum* GÆRTN., comprenant un arbrisseau australien, à rameaux divariqués, terminés par un capitule multiflore, à involucre turbiné, de bractées rigides, les intérieures munies de petites lames aiguës et rayonnantes. Les achaines ont une aigrette, comme celle des *Cladochata*. (Voy. B. H., *Gen.*, II, 311.)

**ARGYROLEPIS** (SPACH, in *Ann. sc. nat.* sér. 2, [1836], VI, 363). Sect. du g. *Helianthemum*, caract. par un style ascendant et par 9-12 étamines, disposées sur une série. Elle comprend l'*H. squamatum* PERS., sous-arbrisseau à feuilles opposées, dont les rameaux et les calices sont couverts d'écaillés argentées. [T.]

**ARGYROLOBIODES** (JAUB. et SPACH). Sect. du g. *Leobordea*.

**ARGYROLOBIUM**. G. de Légumineuses-Papilionacées, tribu des Génistées, établi par Ecklon et Zeyher (*Enum.*, 184), caract. par le calice profondément fendu; les deux lobes supérieurs libres, rarement soudés, les trois inférieurs en lèvres tridentées, la carène plus courte que l'étendard; des étamines monadelphes inégales et des anthères dimorphes. L'ovaire, multiovulé, devient une gousse linéaire, comprimée, plus ou moins velue, à péricarpe continu, rarement cloisonné; les graines n'ont point d'arille. Les quarante esp. connues sont de l'Afrique australe, de l'Algérie, du midi de l'Europe et de l'Asie Mineure. Ce sont des herbes ou de petits arbustes, souvent velus, à feuilles trifoliolées, à fleurs jaunes, solitaires ou en grappes. On a admis deux sect. dans ce g. (B. H., *Gen.*, I, 481) : 1. *Chasmone*. Fruit non toruleux, à valves convexes à péricarpe continu. — 2. *Eremolobium*. Fruit toruleux, plan, plus ou moins cloisonné. (Voy. H. BN, *Hist. des pl.*, II, 333.) [L.]

**ARGYROPHANES** (SCHLCHTL, in *Linnaea*, XX [1847], 596). Syn. de *Xerochlana* (WALP., *Ann.*, I, 422).

**ARGYROPHYLLUS** (ἀργυρός, blanc; φύλλον, feuille). A feuilles blanchâtres, argentées.

**ARGYROPHYTON** (HOOK., *Comp. to Bot. Mag.*, II [1836], 163). Syn. (B. H., *Gen.*, II, 393) de *Argyroxiphium* DC.

**ARGYROPHYTON** (WITTST., *Etym.*, 69). Voy. ARGYROPHYTON.

**ARGYROPSIS** (RÆM., *Syn.*, IV, p. XII, 125). G. d'Amaryllidacées, proposé en 1847 pour le § 2 des *Zephyranthes* de Herbert.

**ARGYRORCHIS** (BL., *Fl. Jav., Orchid.*, 102). G. d'Orchidacées. (Voy. MIQ., *Fl. ind.-bat.*, III, 147.)

**ARGYROTHAMNIA** (M. ARG., in *Linnaea*, XXXIV, 144; in DC. *Prodr.*, XV, p. II, 732). Syn. de *Argythamnia* P. Br.

**ARGYROXIPHUM** (DC., *Prodr.*, V, 668; *Mém. Comp.*, t. 8). G. de Composées-Hélianthoïdées, caract. par : Bractées de l'involucre concaves, entourant les achaines du rayon; écaillés du réceptacle réunies en involucre interne. Achaines du disque parfaits; à aigrette cupulée ou coroniforme. Tige forte, à feuilles longues, couvertes d'une soie argentée dense. On en connaît deux esp., origin. des îles Sandwich. (Voy. B. H., *Gen.*, II, 393.) [S.]

**ARGYTHAMNIA** (P. BR., *Jam.*, 339). Sect. du g. *Tournefortia*. Bernier a donné ce nom aux *Uapaca*. (Voy. H. BN, *Euphorb.*, 595.)

**ARHANTZE**. Prunier, en patois basque.

**ARHIZOBLASTÆ**. Willdenow (in *Ust. Ann.*, XI, 49) donne ce nom à une division des *Geoblastæ*, désignant ainsi, par opposition à Rhizoblastes, les embryons qui restent cachés sous terre pendant la germination et qui sont privés de racines.

**ARIA** (PERS. — DC., *Prodr.*, II, 635). Sect. du g. *Pirus*, caract. par des pétales plans, étalés, des styles ordinairement au nombre de deux ou trois, un fruit globuleux, des fleurs en grappes corymbiformes, des pédoncules rameux, et des feuilles simples, dépour-



*Aria (Pirus)*. — Inflorescence.

vues de glandes et tomenteuses-blanchâtres en dessous. M. DeCaisne n'a pas manqué, bien entendu, de faire un genre de cette section, qui avait été attribuée aux *Cratægus* par Linné, aux *Mespilus* par Scopoli, aux *Sorbus* par Crantz. [T.]

**ARIA-BÉPOU**. Voy. MELIA.

**ARIAN GWION**. Nom gallois du *Rhinanthus Crista-galli* L.

**ARICÉLOUS**. Un des noms vulg. du Bolet comestible (*Boletus edulis*), d'après Cordier. [DE S.]

**ARICOMA**. Nom péruvien du *Polymnia edulis* WEDD.

**ARIDEÆ** (DUMORT., *Fl. Belg.*, 162). Fam. d'Aroïdées, comprenant les Orontiées et Arisarées.

**ARIENA** (PLINE). Syn. de *Musa paradisiaca* L.

**ARIETARIA** (STERNB.). Syn. de *Saxifraga* T. L'*Arietaria* JAUB. et SPACH (in *Ann. sc. nat.*, sér. 2, XVIII, 225) est une sect. du g. *Cicer*.

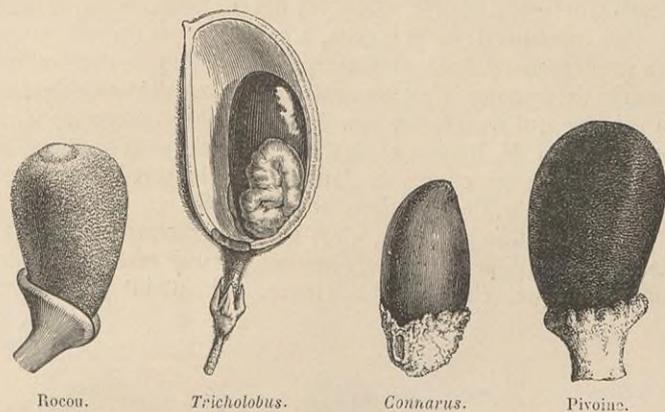
**ARIETINIUM** (BECK). G. prop. pour le *Cyripedium arietinum*.

**ARILLASTRUM**. G. de Myrtacées néo-calédoniennes, proposé par M. Pancher, à cause des saillies arilliformes des graines (semences avortées), et dont le nom a été à tort remplacé par celui de *Spermolepis* (AD. BR. et GR., in *Ann. sc. nat.*, sér. 5, II, 128).

**ARILLE** (*arillus*). Attribuée par les anciens botanistes aux seules semences de la Vigne, la dénomination d'*arille* fut étendue, vers le milieu du siècle dernier, aux graines de tous les fruits pulpeux. Linné donna ensuite (*Philos. botan.*, ed. 4, 54) ce nom aux parties de certaines graines jouissant de la propriété de se séparer spontanément de la tunique propre de la semence; mais la définition beaucoup trop vague qu'il adopta, « arillus tunica propria seminis sponte secedens, » l'entraîna à confondre, sous la même dénomination, des parties essentiellement différentes: ainsi il admet un arille dans les *Coffea*, *Jasminum*, *Cynoglossum*, *Celastrus*, *Evonymus*, etc., c'est-à-dire, indistinctement, dans des genres qui réellement sont pourvus de cet organe, comme les *Evonymus*, et dans d'autres qui, comme les *Coffea* et *Cynoglossum*, n'offrent rien de semblable. Dans les *Cynoglossum*, par exemple, ce qu'il nommait arille est la portion du péricarpe qui se détache avec la graine, qu'il considérait comme gymnosperme. En 1788, Gærtner (*De fruct. et semin.*, I, cxxxvi) donne une définition beaucoup plus précise de l'arille; il considère comme tel « un tégument accessoire qui recouvre la graine, soit en totalité, soit en partie, qui est adné seulement à l'ombilic, et séparé du tégument séminal dans tout le reste de son étendue ». Mais

cette définition ne s'appliquait, comme nous le verrons plus bas, qu'à une seule variété d'arilles. Un peu plus tard, L. C. Richard la modifia en ce qui concerne le siège (in *Dict. de Bot.* de Bulliard, éd. 2, 7). Il considéra l'arille comme « une extension remarquable du *cordon ombilical* ». Cette manière de voir fut généralement admise par les botanistes et est encore enseignée dans tous les ouvrages classiques. On ne tarda pas toutefois à s'apercevoir que les graines de beaucoup de plantes portaient des productions accessoires analogues aux arilles, et qui cependant ne répondaient pas, au point de vue du siège de leur développement, à l'arille classique. M. Planchon (*Développ. et caract. des vrais et faux arilles*, in *Ann. sc. nat.*, sér. 3, III, 284), qui s'occupa plus tard de la question, au lieu de modifier le sens du mot *arille* pour le mettre d'accord avec les faits, créa la dénomination nouvelle d'*arillode* pour « une dilatation ou expansion des bords de l'exostome qui se réfléchit souvent autour de cette ouverture, mais la laisse toujours à découvert ». Le mérite d'avoir signalé une formation arillaire nouvelle fut malheureusement compensé par le tort qu'eut ce botaniste de créer une théorie nouvelle, d'après laquelle tous les arilles se divisaient en deux groupes : celui des *arilles vrais*, ou arilles naissant sur le funicule, et celui des *faux arilles* ou *arillodes*, ayant leur point de départ autour du micropyle. Cette division théorique domina les observations de M. Planchon, et fut cause qu'il méconnut souvent l'origine véritable des productions qu'il décrivit et leur mode de développement. De nombreuses recherches faites par M. Baillon sur le développement de la caroncule des Euphorbiacées, du macis de la Muscade, etc., firent entrer la question dans une voie toute nouvelle, et montrèrent que les arilles vrais ou faux, les strophioles, les caroncules, etc., ont une origine commune, l'épaississement de certaines régions de la graine ou du funicule, et la même structure, et doivent, par suite, être réunis sous la même dénomination, quel que soit le point dans lequel ils se produisent. Dans les *Nymphaea*, l'arille, étudié d'abord par Mirbel (*Nouv. Rech. org. végét.*, t. vi, f. 15, 16), puis par M. Planchon (*loc. cit.*, 292), débute par un bourrelet circulaire, celluleux, situé un peu au-dessus du hile et constitué par l'épaississement du funi-

Arilles.



cule. Son apparition est consécutive à la formation complète de l'ovule. Ce bourrelet, s'élargissant rapidement, recouvre bientôt le sommet de l'ovule et cache le micropyle, mais ne contracte aucune adhérence avec les téguments séminaux. Lorsque la graine est parvenue à maturité, elle est, à peu près entièrement, enveloppée par cette membrane accessoire, indépendante, ouverte seulement au niveau de son extrémité inférieure et se détachant avec la graine, à laquelle elle constitue comme une troisième enveloppe. Produit par le funicule et n'ayant d'adhérence qu'avec lui, l'arille du *Nymphaea* mérite bien le nom d'*arille funiculaire*. D'après M. Planchon, les arilles qui ont cette origine devraient seuls, ainsi que nous l'avons dit plus haut, être désignés sous le nom d'*arilles vrais*; les faits que nous allons énumérer montreront que cette manière de voir, inspirée par le seul respect de la tradition, ne s'appuie sur rien de sérieux.

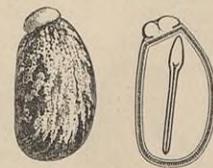
Dans le Buis, l'arille se développe, non plus sur le funicule,

comme dans le cas précédent, mais sur la graine elle-même, au pourtour de l'ombilic. Lorsque l'ovule est entièrement formé, son hile, épais et charnu, se déprime peu à peu; les parties voisines du tégument séminal s'épaississent et s'élèvent en bourrelet circulaire autour du funicule, dont le point d'insertion se trouve bientôt situé au fond d'une sorte de puits encadré de tissu noirâtre et résistant. Les bords de cette fosse se développent inégalement, se divisent bientôt en deux lèvres, dont l'une, supérieure, s'avance au-dessus du hile et recouvre l'inférieure. La fosse ombilicale est tapissée, au moment où la graine se détache, par un tissu celluleux, charnu, blanchâtre, qui forme autour du hile une sorte de collerette, mais ce tissu respecte complètement le micropyle. « C'est donc là, à proprement parler, dit M. Baillon (*Monogr. des Buxacées et des Styloc.*, 35), un arille véritable, né du hile : mais cet organe ne forme point une enveloppe à la graine, il ne garnit que son point d'attache; c'est un arille arrêté de bonne heure dans son développement. » Vu sa situation et le lieu de sa production, on pourra donner à cet arille, avec M. Baillon, le nom d'*arille ombilical*.

Dans les Euphorbiacées, l'organe connu sous le nom de *caroncule* a une tout autre origine, mais rentre bien dans le groupe des arilles. Sa formation a été décrite par M. Baillon (*Étud. gén. du gr. des Euphorbiacées*, 191, t. x, f. 32-41). Il débute, dans la graine du Ricin, un peu avant l'épanouissement de la fleur, par un bourrelet situé autour de l'exostome et consistant en un épanouissement de cette membrane. Ce bourrelet est divisé en trois lobes qui restent longtemps distincts l'un de l'autre. Pendant qu'il se développe et que ses cellules se gorgent

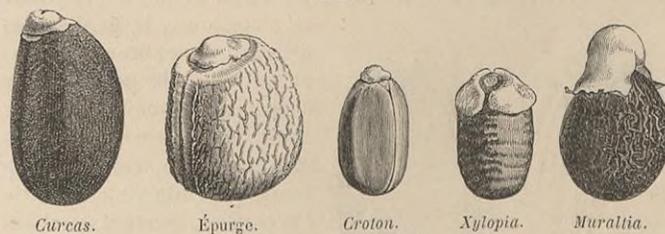
de suc, le reste de la primine s'amincit au contraire peu à peu, et lorsque la graine est mûre, elle n'est plus constituée que par une membrane ténue et transparente. Les deux lobes latéraux de cet épaississement deviennent rapidement plus gros que l'antérieur, et, entre les trois, le micropyle reste toujours nettement distinct. La caroncule ne représente donc pas un renversement en dehors des bords du microstome, un rudiment

de membrane supplémentaire recouvrant la primine, ainsi que le veut M. Planchon, mais un simple épaississement de cette dernière, analogue à celui que nous avons constaté dans le Buis autour de l'ombilic. Il était donc inutile d'inventer pour cette production le nom nouveau d'*arillode*, et il est plus simple de la désigner, avec M. Baillon, sous celui d'*arille micro-*



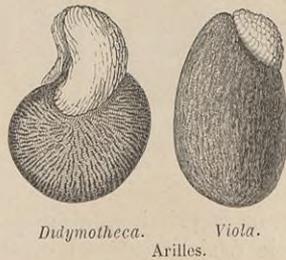
Arille micropylaire de Ricin.

Arilles.

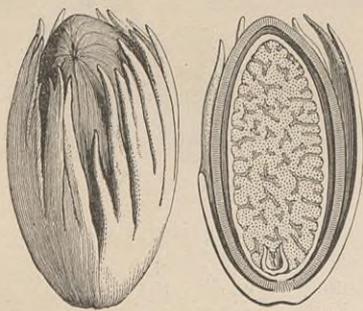


*pylaire*, qui indique à la fois sa nature et son siège. La forme de cet arille micropylaire varie beaucoup dans les divers groupes d'Euphorbiacées. Dans le Ricin, nous avons dit qu'il était trilobé au début, puis devenait assez nettement bilobé, par suite du développement plus grand des deux lobes latéraux. Dans un grand nombre d'autres plantes de la même famille, son bord libre s'accroît davantage. Dans les *Cluytia*, il devient comme palmé; dans les *Manihot*, les *Curcas*, il est biauriculé et plissé en éventail; dans les *Hyenanche* il offre la forme d'une languette étroite, serrulée sur les bords; dans les *Acalypha*, il ressemble à un bonnet phrygien, etc. Sa forme est ordinairement constante et souvent caractéristique dans un même genre. M. Baillon compare, avec beaucoup de raison, les lobes parfois étroits et allongés de ces arilles localisés aux longues bandelettes que nous

aurons à signaler plus bas dans la Muscade. « Ces lobes, dit-il (in *Adansonia*, XI, 339), quelquefois étroits, allongés et aplatis (qu'on a souvent, mais bien à tort, représentés comme les découpures d'une manchette formée par les bords retroussés de l'exostome), que sont-ils, sinon les premiers degrés de ces longues bandelettes qui constituent une grande partie de la Muscade? Il est vrai que, dans cette dernière, l'organe arillaire émane du hile et du micropyle, mais cette différence n'a pas en elle-même grande importance. » Dans les Euphorbiacées, la caroncule, née autour du micropyle, ne conserve pas sa position, elle subit une sorte de migration. « Bientôt, dit M. Baillon (*loc. cit.*, 194), elle n'est plus au sommet de la graine, mais un peu en dedans; puis elle avance graduellement vers l'angle interne de la loge. Enfin le sommet de la graine se trouve tout à fait dégagé; la caroncule est alors tout contre le hile; elle l'entoure, l'encadre, le déborde; jamais elle ne l'envahit. Seule elle semble continuer le mouvement anatropique de l'ovule que le reste de la graine ne suit plus. » Nous verrons plus bas que dans les genres d'Euphorbiacées décrits comme dépourvus d'arille, on peut constater le plus souvent une production fort analogue. Les arilles micropylaires se rencontrent encore dans un grand nombre de plantes; mais, dans beaucoup d'entre elles, les arilles qui ont été décrits comme micropylaires (*arillodes* des auteurs classiques) sont fréquemment à la fois micropylaires et ombilicaux. Tel est le cas, par exemple, de l'arille des *Evonymus* qui est décrit par M. Planchon (*loc. cit.*, 281, t. II, f. 5) comme un type d'arillode, et qui, né autour du micropyle, peut s'étendre plus ou moins autour de l'ombilic, et même le circonscire complètement (voy. H. BAILLON, *Hist. des pl.*, VI, 2, note 4). Cette plante sert ainsi de transition vers l'arille ou *macis* de la Muscade que M. Planchon regarde, également, comme un arillode, et qui se développe à la fois autour de l'ombilic et du micropyle. L'apparition du macis se fait avant l'épanouissement de la fleur. Les bords de l'exostome sont alors fort minces, « ne cachent pas les bords de l'endostome, dit M. Baillon (in *Adansonia*, V, 178), et ne se réfléchissent jamais sur eux-mêmes pour former l'arille. Le début du macis consiste en un léger



épaississement qui se produit à droite et à gauche de la base de l'ovule, entre le hile et le micropyle. Cet épaississement, qui est dû à une hypertrophie cellulaire, gagne ensuite horizontalement le pourtour du hile, puis remonte graduellement à droite et à gauche vers l'exostome. Mais il faut bien noter qu'au moment où la fleur



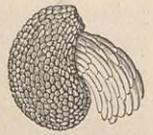
Arille du hile et du micropyle du Muscadier.

va s'épanouir, le gonflement arillaire, assez prononcé tout autour du hile pour former à ce niveau une petite manchette circulaire très-nettement saillante, est beaucoup moins proéminent autour de l'exostome, surtout en haut de ce dernier. » L'arille de la Muscade offre à l'état adulte un développement très-considérable. Il est constitué par de longues lanières charnues, d'un jaune rougeâtre, qui enveloppent presque complètement la graine, sur les téguments de laquelle ils produisent des dépressions destinées à les loger en partie. Ces faits contredisent, on le voit, très-formellement l'opinion de M. Planchon, qui ne s'appuyait guère, il est vrai, que sur des considérations théoriques, et qui est visiblement inspirée par le désir qu'éprouvait son auteur de faire entrer de gré ou de force dans sa division toutes les productions arillaires. A l'état adulte de la graine, dans les *Maranta*, *Thalia*, *Stromanthe* et *Calathea*, M. Baillon (in *Adansonia*, I, 325) a signalé une

production arillaire qui rappelle bien le premier âge de l'arille de la Muscade. Pour lui donner naissance, la primine se gonfle entre le hile et le micropyle, à droite et à gauche; il se forme ainsi deux bosses cellulaires latérales, coniques ou arrondies, ou allongées obliquement, qui ne peuvent être distinguées des arilles dont nous avons parlé plus haut que par leur siège. « Voilà donc, dit M. Baillon, un arille qui n'émane primitivement ni du hile, ni du funicule, ni du raphé, ni de la chalaze, ni du micropyle. Je me garderai bien toutefois de créer un nom spécial pour désigner cette origine particulière, car la botanique n'est déjà que trop encombrée de semblables dénominations. »

Dans une Euphorbiacée de la Nouvelle-Calédonie, le *Burœavia*, l'arille, qui est représenté, à l'âge adulte, par des lanières jaunes, assez analogues à celles du macis de la Muscade, est formé par des cellules allongées en poils aplatis, isolées ou rapprochées bords à bords en nombre variable, provenant à la fois du pourtour du micropyle, des côtés du hile, du funicule qui est très-court, et aussi, mais avec de moindres développements, des obturateurs qui coiffent le sommet de l'ovule. Son origine est ainsi très-multiple. (Voy. H. BAILLON, in *Adansonia*, XI, 339.)

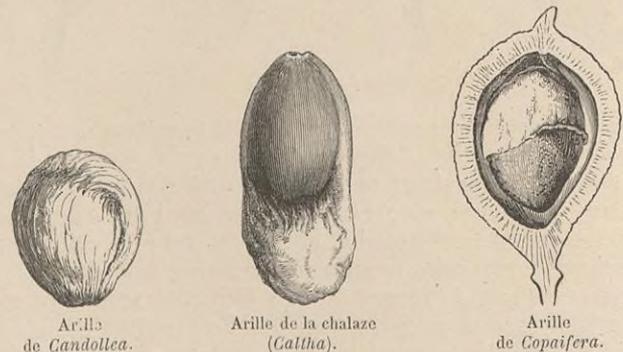
Dans les Chélidoïnes et d'autres Papavéracées, on a désigné sous le nom de *strophiole* un épaississement cellulaire, volumineux, constituant une sorte de crête située au niveau de la chalaze. Cette production, formée par un simple épaississement du tissu de cette région, ne diffère que par son siège des précédentes et ne doit évidemment pas en être distinguée. Elle ne mérite pas d'autre dénomination que celle d'*arille du raphé*.



Arille du raphé (*Chelidonium*).

M. Payer (*Organ. fl.*, t. 144, f. 31) a figuré un ovule anatropé d'*Alpinia* dans lequel toute la portion supérieure de l'ovule est épaissie d'une façon uniforme pour constituer un arille. M. Baillon (in *Adansonia*, XI, 207, t. 1) a suivi le développement d'un épaississement semblable dans le Gingembre, et montré qu'il se produit à la fois autour du micropyle et de l'ombilic, dans toute la partie supérieure de la primine. Dans le *Curcuma longa*? (*loc. cit.*, 336), il existe, au niveau de l'extrémité micropylaire, une production analogue, mais beaucoup moins développée, et qui cependant est désignée, dans les descriptions, sous le nom d'arille, quoiqu'elle ne le mérite, à coup sûr, pas davantage que les productions précédentes auxquelles on l'a jusqu'ici refusé. Dans le Cardamome, c'est au contraire l'extrémité chalazique de la primine qui donne, par son épaississement, naissance à un arille charnu. M. Baillon compare ce dernier, pour sa forme et sa situation, à une cupule de gland de laquelle sort l'hémisphère supérieur de l'ovule (in *Adansonia*, XI, 335).

Dans le *Caltha palustris*, c'est encore l'extrémité chalazique de la graine qui porte l'arille, constitué par une masse cellulaire hémisphérique, charnue, blanchâtre, qui atteint un volume



presque aussi considérable que celui du reste de la graine, et qui est parfois désignée sous le nom de *fongosité* de la chalaze (voy. H. BAILLON, *Hist. des pl.*, I, 23, f. 41, 42). Ces épaississements, qui sont localisés à l'une des extrémités de la graine et que rien ne peut permettre de séparer des arilles, nous servent de passage vers les productions de même ordre qui occupent la surface entière de la semence. Les Euphorbiacées nous fournissent un premier exem-

ple de ce fait, qui a été bien décrit par M. Baillon (*Étud. gén. du gr. des Euphorb.*, 193). Nous avons vu que, dans le Ricin, à mesure que la primine s'épaississait autour du micropyle pour former la caroncule, elle s'amincissait dans le reste de son étendue. Dans les *Phyllanthus* et un certain nombre d'autres genres décrits comme dépourvus d'arille, c'est le contraire qui se produit. La primine ne donne pas, il est vrai, naissance à une caroncule, mais elle se gonfle sur toute sa surface; ses cellules se gorgent de sucs, et il en résulte un véritable arille généralisé. « La différence qu'il y a ici, dit M. Baillon, entre le *Phyllanthus* et le Ricin, c'est que, dans le premier, la primine s'épaissit partout et ne s'atrophie nulle part. C'est à peine si, vers l'exostome, il y a un peu plus de gonflement que partout ailleurs, et cela ne mérite pas le nom particulier de caroncule. Donc il n'y en a pas, ou plutôt il y en a une qui couvre toute la graine d'une couche continue et à peu près partout égale en épaisseur. » Dans les *Oxalis*, le

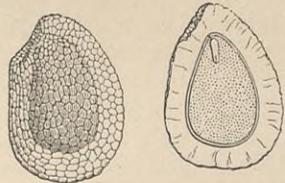


Arille généralisé laissant voir l'intérieur de la graine (*Oxalis*).



Arille généralisé (*Magnolia*).

même phénomène se produit, et la graine se recouvre ainsi d'un arille généralisé qui lui forme un troisième tégument épais et charnu. A la maturité, il devient élastique, se fend sur toute sa longueur et se détache des parties profondes des enveloppes. Dans le *Magnolia*, le même arille généralisé se gorge de fécule et d'huile et reste charnu, avec une belle coloration rouge. Dans le Gluttier, il contient de la cire, etc. Dans le Grenadier, la graine est recouverte entièrement d'une zone épaisse, succulente, comestible, constituée par les cellules épidermiques fortement allongées et étroitement accolées les unes aux autres. Cette zone charnue représente, sans contredit, un arille généralisé. Dans le *Pierardia sapida*, la graine est entièrement recouverte d'un tissu rougeâtre et sapide, plus épais au pourtour de l'exostome, que M. Baillon (in *Adansonia*, IV, 132) regarde comme un véritable arille généralisé. Dans les *Ribes*, la graine est également enveloppée d'une couche de cellules hypertrophiées dépendant de l'enveloppe ovulaire externe et représentant un arille généralisé. « La pulpe des groseilles, dit M. Baillon (*Hist. des pl.*, III, 368, note 2) a donc une double origine, car elle est formée, d'une part par le péricarpe, et par le tégument superficiel d'autre part. » Les Con-



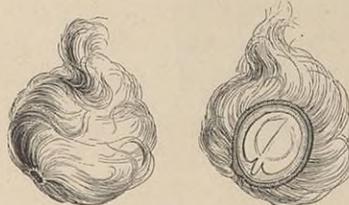
Arille généralisé de *Ribes rubrum*.

aracées offrent d'excellents exemples du mode de développement de l'arille et de l'étendue plus ou moins considérable qu'il affecte. Dans les *Cnestis*, par exemple, dont la graine est décrite comme dépourvue d'arille, on trouve des espèces qui, comme le *G. glabra* LAMK, présentent un épaississement arillaire limité à la base de la graine et affectant la forme d'une sorte de manchette charnue à bord supérieur inégalement découpé. « Mais on ne doit pas croire, dit M. Baillon (in *Adans.*, VII, 247), qu'il s'agisse ici d'une sorte de sac ou d'enveloppe surajoutée, qui, née du pourtour du hile, viendrait envelopper jusqu'à une hauteur variable une graine d'ailleurs représentée par toutes ses parties constituantes. Comment maintenant expliquer que certains arilles sont totalement adnés à la graine et inséparables d'elle dans toute leur étendue, tandis que d'autres ont un bord libre plus ou moins découpé ou frangé? Toujours par un inégal accroissement d'un certain nombre de cellules.

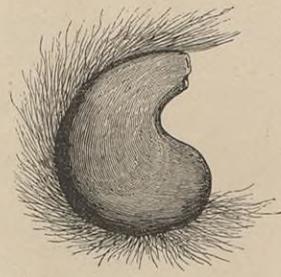
Tantôt les cellules du bord supérieur de l'épaississement arillaire ne grandissent pas plus que celles de sa portion inférieure; elles proéminent alors très-peu à la surface de la graine; tantôt, au contraire, les cellules du bord supérieur tendent à s'allonger inégalement, comme si elles allaient former des poils; rien ne s'oppose en haut à cet accroissement, d'où résultent des découpures d'une dimension variable. Il y a plus encore: on a décrit des Connaracées dont l'arille est incomplet et présente d'un côté une sorte de fente plus ou moins large. Quelle est l'origine de cette disposition? C'est simplement que les cellules de la base, qui s'hypertrophiaient pour former l'arille, ne l'ont pas fait sur tout le pourtour de la graine, et qu'il y a une bandelette verticale, plus ou moins large, suivant laquelle cet épaississement n'a pas eu lieu et où le tégument extérieur a conservé sa minceur primitive. »

Dans certaines plantes, l'arille est représenté, non plus par des épaississements plus ou moins charnus, mais par des productions membraneuses, saillantes, aliformes, qui servent à la dissémination des graines, et qui sont constituées par des cellules résistantes, étroitement appliquées les unes contre les autres. Tantôt ces arilles aliformes existent seulement sur l'une des extrémités de la graine, par exemple dans le *Pteroxylon*, le *Kageneckia*, etc.; tantôt on les trouve sur les deux extrémités à la fois, comme dans le *Philadelphus*, où les ailes sont charnues, dans le *Cedrela*, où elles sont membraneuses, etc. Dans le *Magonia*, l'aile est marginale et occupe à peu près toute la circonférence de la graine. Dans le *Moringa*, l'arille se présente sous la forme de trois ailes minces et verticales qui parcourent la graine dans toute sa longueur, etc. Un grand nombre de ces productions aliformes ne peuvent pas évidemment être distinguées de celles dont nous avons parlé plus haut et dont elles ne diffèrent que par leur siège et par leur forme; elles doivent donc, au même titre, être regardées comme des arilles, et les graines ailées ne sont autre chose, dans beaucoup de cas, que des graines arillées.

Dans un grand nombre d'autres plantes, les cellules qui constituent l'arille, au lieu de rester adhérentes les unes aux autres,



Arille formé de poils (*Trigonía villosa*).



Arille pileux localisé (*Hibiscus syriacus*).

sont au contraire indépendantes, et forment des poils plus ou moins allongés et occupant une étendue plus ou moins grande de la surface des téguments. Parmi les Apocynacées, les *Parsonsia*, *Val-*



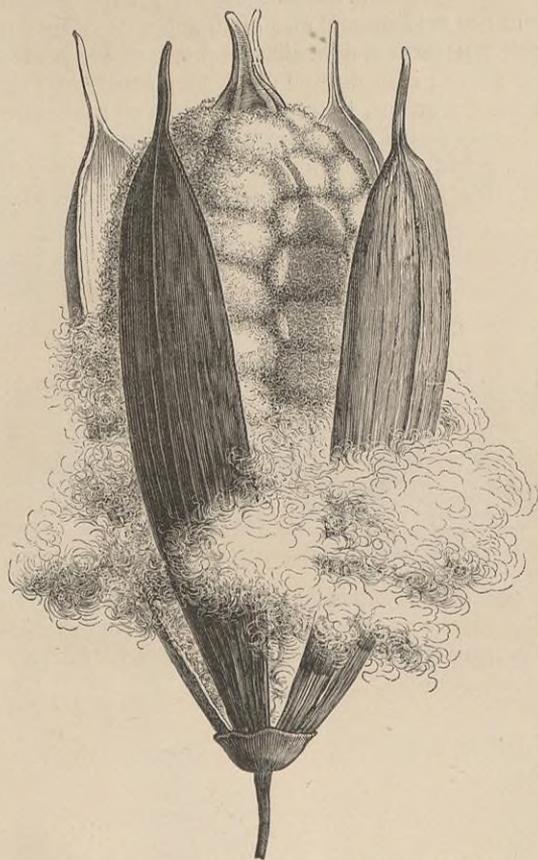
Arille pileux généralisé. — *Gossypium herbaceum*.

*laris*, etc., offrent, sur l'extrémité micropylaire de la graine, un bouquet de poils qui représente un véritable arille localisé; dans les *Wrightia* et les *Kixia*, cet arille pileux occupe au contraire l'extrémité chalazique de la graine, et, dans les *Alstonia*, il se présente

*W. Machetto*

au niveau des deux extrémités. Dans les Apocyns, le bouquet de poils arillaires est supérieur; il est inférieur, au contraire, dans les Épilobes. Parmi les Malvacées, l'*Hybiscus syriacus* se montre à nous avec une crête de poils longs et soyeux, disposés sur la face dorsale de la graine. Dans le *Trigonon villosa*, le Fromager, et surtout dans le Cotonnier, les poils recouvrent toute la surface de la graine et atteignent une grande longueur; mais leur nature reste la même que dans les cas précédents, et ils constituent toujours des formations arillaires qu'on ne peut distinguer morphologiquement des ailes ou des épaississements charnus que nous avons déjà étudiés que par l'indépendance de leurs cellulaires.

Les arilles de l'*Excæcaria sebifera* (*Stillingia sebifera* L.) et de l'Épurga, dont le développement a été minutieusement étudié par M. Baillon (in *Adansonia*, XI, 337), peuvent nous donner une idée de la liaison qui existe entre les arilles généralisés charnus et les arilles généralisés pileux, dont nous venons de parler. À l'état adulte, la graine de l'*E. sebifera* est enveloppée complètement d'une couche celluleuse épaisse, continue, renfermant une sorte de suif végétal employé dans l'industrie. Toutes les cellules qui constituent ce revêtement arillaire ont grandi dans les mêmes proportions et simultanément, sans se séparer les unes des autres sur aucun point de leurs parois latérales. Dans la graine de l'Épurga, il n'en est plus tout à fait ainsi (voy. H. BAILLON, *Étude génér. du gr. des Euphorb.*, t. II, f. 1). Tandis que les cellules allongées radialement de l'*Excæcaria sebifera* restent adhérentes les unes aux autres sur toute leur longueur, celles de l'Épurga se terminent par de petites pointes coniques indépendantes les unes des autres, qui donnent à la surface de



Fruit d'*Eriodendron*, contenant des graines à arille pileux.

la graine une certaine rugosité. « Notons bien, dit M. Baillon (in *Adans.*, XI, 338), que toutes ces fines saillies cellulaires de la graine ne sont que le premier état des productions pileuses de la surface séminale, telles qu'elles se rencontrent dans le Cotonnier et dans certaines plantes analogues. Il y a un âge où il est facile de le vérifier: un peu après la fécondation, les graines de *Gossypium* sont chargées des mêmes saillies, moins pressées, il est vrai, et moins régulièrement disposées. Si les choses n'allaient pas au delà, la surface séminale demeurerait ce que

nous la voyons dans l'Épurga. De sorte que nous pouvons considérer l'arille généralisé de cette dernière comme un intermédiaire entre l'arille généralisé et lisse de l'*Excæcaria sebifera* et la surface séminale, toute chargée de poils filiformes, des *Gossypium barbadense* ou *herbaceum*.

Pour nous résumer, nous dirons, avec M. Baillon (in *Compt. rend. Acad. sc.*, LXXVIII [1874], 781): « Les conséquences à tirer de ce qui précède, sont que: telles sont la signification morphologique et la fonction des poils que portent les graines, telles sont celles des arilles, et qu'il y aura lieu de supprimer les expressions, souvent impossibles à bien définir, d'arilles vrais ou faux (arillodes), de caroncules, strophioles, etc. Il n'y aura à distinguer que des arilles généralisés et des arilles localisés de telle région: du funicule, du raphé, de la chalaze, du hile ou du micropyle, ou bien de plusieurs à la fois de ces régions de la graine. » Ajoutons qu'il faudra, indépendamment du siège, indiquer aussi, dans les descriptions, la forme, le degré de développement, et la consistance de l'arille, qui pourra être localisé ou généralisé, charnu, membraneux, aliforme, pileux, etc.

Le rôle physiologique de l'arille dans la vie de la graine est souvent bien difficile à déterminer, particulièrement lorsqu'il est peu développé; mais il est des cas où l'on peut assez bien le préciser. Il est incontestable, par exemple, que les arilles pileux du Coton, de l'*Eriodendron*, des Apocynacées, des Asclépiadées, etc., jouent un rôle important dans la dissémination des graines. On peut en dire autant des arilles en forme d'ailes qui se montrent à la surface d'un grand nombre de graines. Dans les Euphorbiacées, la caroncule, en se déplaçant, se glisse entre la paroi de la loge et le funicule, et détermine probablement, d'après M. Baillon (*Étud. gén. des Euph.*, 194), la rupture de ce dernier qu'elle comprime. Lorsque l'arille est volumineux et charnu, comme dans la Muscade, il joue, sans aucun doute, un rôle dans la déhiscence du fruit par la pression qu'il exerce sur le péricarpe, de dedans en dehors, pression de plus en plus grande à mesure que la graine se rapproche de la maturité; car c'est à ce moment que l'arille atteint son plus grand développement. Dans les *Oxalis*, l'arille généralisé qui enveloppe la graine se dessèche à la maturité, se fend sur l'une de ses faces, et, se contractant fortement, projette la graine à une certaine distance. Il constitue aussi, lorsqu'il prend la forme d'ailes et de poils, un organe de dissémination.

Il n'y a qu'un petit nombre d'arilles qui soient utilisés, soit par la médecine, soit par l'industrie. L'arille de la Muscade, désigné sous les noms de *macis* ou de *fleur de muscade*, produit, comme l'albumen de la même graine, des huiles désignées sous les noms d'*essence*, *beurre*, *baume de Muscade*. On trouve dans le commerce une essence du macis, et un baume qui est retiré du résidu laissé par l'extraction de l'essence. Cette dernière est incolore, très-fluide et d'une odeur suave. Le macis fournit encore deux huiles fixes: l'une, rouge, soluble dans l'alcool froid et dissolvant l'huile volatile; l'autre, jaune, insoluble dans l'alcool, soluble seulement dans l'éther. Avant de distiller le macis pour en retirer l'huile essentielle, on le fait sécher, dans le but d'empêcher l'évaporation du principe actif; les plus productifs sont d'un jaune orangé, épais, secs, mais souples et onctueux, d'une odeur forte et d'une saveur âcre et aromatique. L'huile essentielle retirée du macis est excitante et aromatique, mais elle est peu employée en médecine; on s'en sert surtout comme parfum. Parmi les arilles généralisés succulents, il n'y a guère que celui de la Grenade qui soit utilisé. Il représente un aliment sucré et parfumé, très-agréable. Dans l'Inde, on mange également l'arille charnu du *Pierardia sapida*. Les arilles pileux utilisés sont également peu nombreux. Celui du Cotonnier joue dans notre industrie un rôle trop considérable pour qu'il soit nécessaire d'y insister ici. Les poils arillaires du Fromager servent également, dans les pays où croît cet arbre, à des usages analogues, mais beaucoup plus restreints. On en fait des matelas, des oreillers, etc.; mais ces poils sont trop courts pour pouvoir être tissés avec avantage. [L.]

ARILLÉ (*arillatus*). Graine pourvue d'un arille.

ARILLODE. N. proposé pour l'arille du micropyle (voy. ARILLE).

ARINDRANTO. Voy. ARENDRANTE.

ARINÉES (*Arineæ*). Sous-tribu des Aroïdées, comprenant les *Gymnomesium*, *Arum*, *Eminium*, *Typhonium*, *Theriophonium* (SCHOTT, *Synops. Aroid.*, 8) et, plus tard, seulement *Gymnomesium* et *Arum* (SCHOTT, *Prodr. Aroid.*, 73.) [P.]

ARIOCARPUS (SCHWEIDL., in *Bull. Acad. Brux.*, V [1838], 491, c. tab.). Syn. de *Anhalonium* LEM. (Cactées).

ARIODENDRON. Orthogr. vicieuse pour *Agriodendron* HAW.

ARIONA (REM.) Voy. ARJONA.

ARIOPSIS (GRAHAM, in *Cat. pl. Bomb.*, 252). G. d'Aroïdées, des Indes orientales, ayant les caract. suivants : Spadice uni à la spathe vers les ovaires et libre à sa partie supérieure. Fleurs mâles soudées entre elles et occupant le sommet du spadice. Ovaire uniloculaire, contenant plusieurs ovules orthotropes et pariétaux. La seule esp. jusqu'ici connue (*A. peltata*) est une petite plante à feuilles glaucescentes, cordées, peltées à spathe persistante et uniforme. (Voy. SCHOTT, *Prodr. Aroid.*, 136.) [P.]

ARIPOUNCHOU. Nom languedocien de la Campanule raiponce. On donne aussi le même n. aux *C. patula* L. et *Trachelium* L.

ARIS. L'*Arum Arisarum* porte, dans Pline, ce nom, qui nous donne l'étymologie du mot *Aris-Arum* (Ἀρίσαρον de Dioscoride), c'est-à-dire *Aris* ressemblant à l'*Arum*. [E. F.]

ARISACONTIS (SCHOTT, in *Bonpl.* [1857], 129). G. formé pour une esp. (*A. Chamissonis*) d'Aroïdées, décrite sur un échantillon incomplet de l'herbier de Vienne, dont la feuille est manifestement hastée, recueilli à Radak par Chamisso, et syn. d'*Arum sagittifolium* CHAM. (Voy. SCHOTT, *Prodr. Aroid.*, 415.) [P.]

ARISEMA. G. créé par Martius (in *Flora* [1831], 458) pour des Aroïdées dont les principaux caract. sont : Spadice à spathe voûtée, enroulée à la base et persistant longtemps. Les inflorescences sont les unes mâles, les autres femelles et quelquefois androgynes; elles sont accompagnées ou non d'appendices sétacés. Les ovaires contiennent un petit nombre d'ovules dressés au fond de la loge. Ce g. comprend environ quatre-vingts esp. herbacées, de l'Inde, de l'Himalaya, du Japon, de la Chine, des îles de la Sonde, de l'Abyssinie, Arabie et Amérique boréale. Elles sont divisées en quatre sect. : *Trisecta*, *Pedatisecta*, *Radiatisecta* et *Peltisecta*. L'*A. atrorubens* BL. (*Dragon root*) est employé, dit-on, avec succès comme remède des stomatites, bronchites chroniques, rhumatismes, etc. (BL., *Rumphia*, I, 97. — LINDL., *Fl. med.*, 601. — SCHOTT, *Prodr. Aroid.*, 24.) [P.]

ARISARÉES. Sous-tribu d'Aroïdées, établie par Schott (*Melet.*, 16) dans la tribu des *Dracunculineæ*, caract. par les étamines non agglomérées, munies d'un filet et d'anthères peltées, déhiscences transversalement ou par des pores. Elle comprend les deux g. *Arisarum* et *Arisema*. (Voy. SCHOTT, *Prodr. Aroid.*, 20.) [P.]

ARISARINÉES (*Arisarineæ* SCHOTT, *Synops. Aroid.*, 3). Sous-tribu d'Aroïdées, comprenant le seul g. *Arisarum* T.

ARISARUM. G. d'Aroïdées créé par Tournefort (*Inst.*, 131). Les qq. esp. qu'il comprend se distinguent par la spathe à base tubuleuse et le limbe en capuchon. Le spadice, androgyne, est dépourvu de fleurs avortées. Les

étamines ont des anthères hémisphériques. Les ovaires, unilatéraux, uniloculaires, contiennent des ovules droits, insérés au fond de la loge, et sont surmontés d'un stigmate pelté. Les

fruits, bacciformes, contiennent plusieurs graines. Ce g. renferme douze ou quinze esp., de la région méditerranéenne, à rhizome tubéreux, à feuilles hastées ou cordées, à inflorescence terminale rougeâtre. (Voy. SCHOTT, *Prodr.*, 20.) [P.]

ARISCEMA (MART., ex STEUD., *Nom.*, 130). Syn. de *Arisema*.

ARISI. Nom tamoul du Riz commun (*Oryza sativa* L.).

ARISTA. Arête (voy. ce mot).

ARISTÆA (SOLAND., in *Ait. Hort. kew.*, I, 67). G. d'Iridacées, distingué par son périanthe à six divisions étalées, égales, ou les trois intérieures plus grandes; ses étamines déclinées, ainsi que par le style, qui est dressé, subclaviforme, surmonté de trois stigmates subcapités ou dilatés en cuiller. Le fruit est une capsule membraneuse, oblongue-prismatique, triloculaire, déhiscence en trois valves loculicides. Les graines, plus ou moins nombreuses, sont horizontales et comprimées. Ce sont des herbes à feuilles ensiformes, équitantes et ayant le port des *Ixia*. On en connaît trois ou quatre espèces, originaires du Cap de Bonne-Espérance. (Voy. ENDL., *Gen.*, n. 1232.) [T.]

ARISTALTHÉE. (litt. : très-bonne Guimauve). Voy. GUIMAUVE.

ARISTAPALLENS (DUR.) Syn. de *Aristida Jacquiniana* TAUSCH.

ARISTARIA. G. de Fougères, proposé en 1854 par M. Karl Mueller; rentre dans le g. *Vittaria*, d'après M. Th. Moore. [E. F.]

ARISTARIA (JUNGH., *Hoeven Tijdschr.*, VII, 296). G. de Graminées, dont les fleurs, hermaphrodites et disposées en glomérules capituliformes, possèdent une très-grande glume foliacée, carénée, longuement barbue, deux glumelles cartilagineuses, persistantes, colorées, étroitement convolutées, renfermées dans la glume, et entourées à sa base de poils splendides, l'inférieure étant en outre soyeuse à sa base interne et munie d'une arête forte et deux fois plus large que la glume, trois étamines et un ovaire surmonté de deux stigmates pénicilliformes. Le fruit est un caryopse, blanc, oblong-obtus et enfermé dans les glumes devenues dures et épaisses. Ce g., tout à fait anormal dans cette famille, ne renferme qu'une espèce (*A. barbata* JUNGH.), originaire de Java. C'est une herbe, à racine fibreuse, à chaume dressé, simple, arrondi, trigone, à feuilles linéaires, planes-aiguës, scabres sur les bords, munies d'une ligule tronquée et très-courte. (Voy. STEUD., *Synops. pl. gram.*, 415.) [T.]

ARISTARIA (REICHB. F., in *Linnaea*, XX, 689). Sect. du g. *Disa* L.

ARISTATUS. Aristé.

ARISTÉ (*aristatus*, de *arista*, arête). Se dit d'un organe surmonté d'une arête (voy. ce mot). On dit de l'aigrette des Composés qu'elle est *aristée* (*pappus aristatus*), lorsqu'elle est formée seulement de deux ou trois soies roides et épineuses. [L.]

ARISTEA. Voy. ARISTEA.

ARISTEGA (MIERS, *Contrib. Bot.*, III, 375, t. 151). G. de Ménispermacées, proposé pour une liane, probablement indienne, à feuilles alternes, 5-nerves, et à fleurs dioïques. Les fleurs mâles ont neuf sépales, trois pétales valvaires, de huit à dix pétales et trois étamines libres. Leur fleur femelle et leurs fruits sont inconnus, et la place de ce g. est incertaine. [H. BN.]

ARISTELLA (KUETZ., in *Linnaea*, VII, 563, f. 42). Ce prétendu végétal est considéré aujourd'hui comme appartenant au règne animal. (Voy. ENDL., *Gen.*, n. 4.)

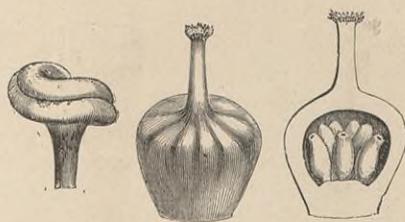
ARISTELLA (TRIN., in *N. A. Petrop.*, VI, 72). Sect. du g. *Stipa* L., à pédicelle planiuscule et à glumelles cylindriques. [T.]

ARISTEREON (de ἄρι et de στερεώω, c.-à-d. fortifiant). N. donné à la Verveine. On a dit aussi *Peristereon* (περί, στερεώω). Ce dernier mot a été traduit par *Columbina*, περίστερα signifiant colombe. C'est un exemple, entre autres, des contre-sens que les botanistes de la renaissance n'ont pas su toujours éviter. [E. F.]

ARISTIDE (*Aristida* L., *Gen.*, n. 94). G. de Graminées, tribu des Stipacées, qui a pour caractères : des épis à une seule fleur stipitée, formée de deux glumes membraneuses, inégales, dont l'inférieure est ordinairement plus petite; de deux glumelles, dont l'inférieure, coriace, est munie à son sommet d'une arête tripartite ou trifide, souvent articulée à la base; et la supérieure, membraneuse, très-petite et mutique; de deux glumellules entières; de trois étamines, à filets adnés au pied de l'ovaire; d'un caryopse arrondi, libre dans les glumelles. Ce sont des plantes à feuilles involutées, à épillets pédicellés, en grappe ou en panicule. On en a décrit environ quatre-vingt-cinq esp., des régions tempérées et tropicales, où elles sont très-abondantes. (P. BEAUV., *Agrostogr.*, 33. — WALP., *Ann.*, VI, 975.) [T.]

ARISTIDIUM (ENDL., *Gen.*, n. 8476). Sect. du g. *Eutriana*, formée pour le *Dinebra aristoides* H. B. K. (REICHB., *Nom.*, 38.)

ARISTIFORME (*aristiformis*). En forme d'arête.

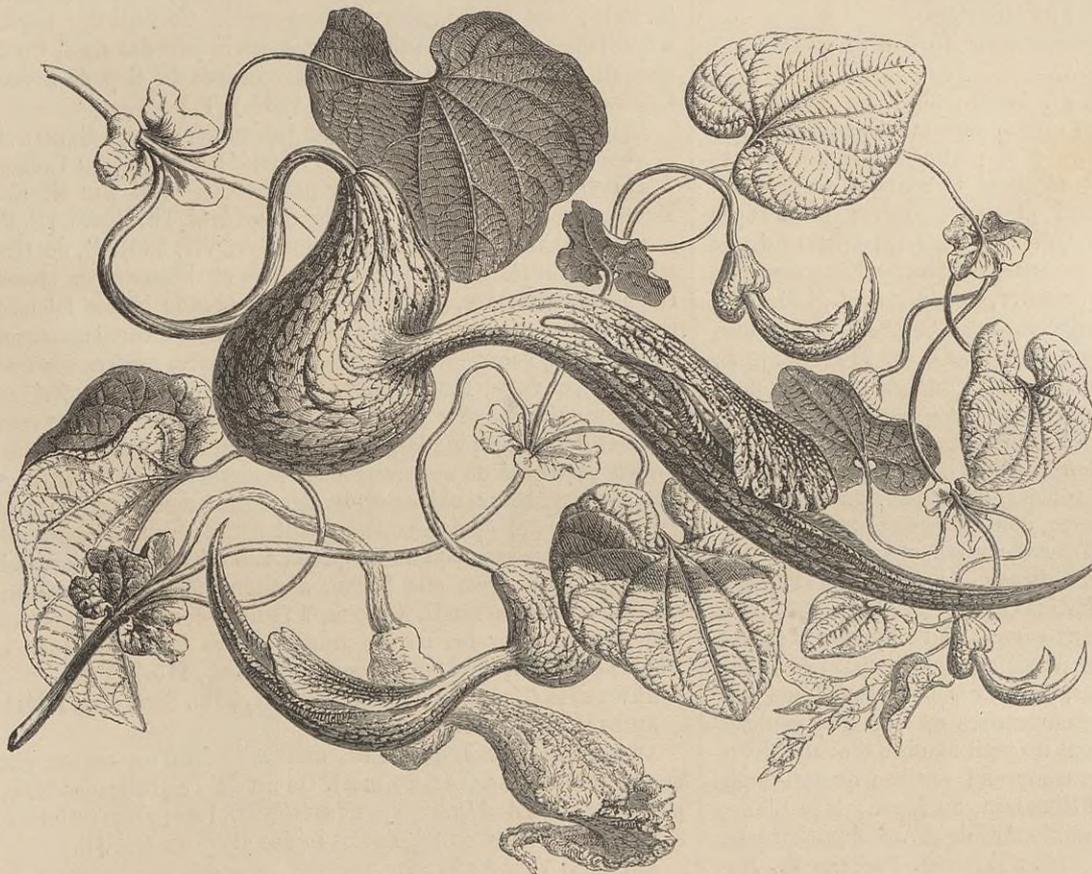


*Arisarum*. — Étamine.  
Gynécée et coupe longitudinale.

ARISTOBULIA (MART., *Fl. bras., Legumin.-Papil.*, t. 109). Sect. (?) (B. H., *Gen.*, I, 551) du g. *Andira* LAMK.

ARISTOLOCHE (*Aristolochia* T., *Inst.*, 162, t. 71). G. qui a donné son nom à la fam. des Aristolochiacées et à la tribu des Aristolochiées. Ses fleurs, irrégulières et hermaphrodites, ont un

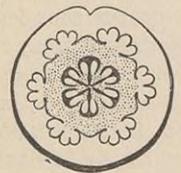
réceptacle concave, donnant insertion, sur ses bords, à un périanthe simple, renflé à la base, resserré d'abord, pour s'élargir ensuite en un limbe généralement irrégulier et diversement divisé. L'androcée se compose de six étamines, à anthères sessiles, biloculaires, extrorses et déhiscentes par deux fentes



Aristolochie (*Aristolochia ringens*). — Rameau florifère.



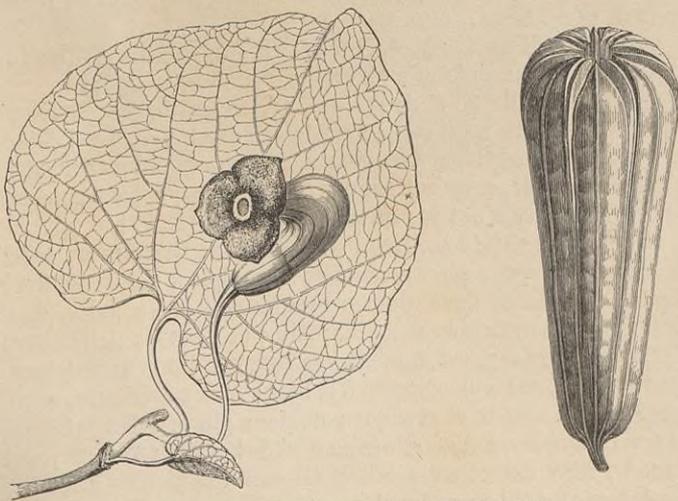
*Aristolochia Clematitis*. — Fleur, coupe longitudinale



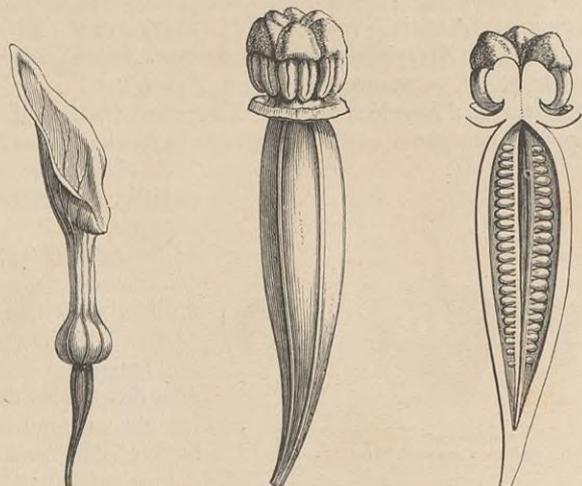
Aristolochie. — Diagramme.

réceptacle concave, donnant insertion, sur ses bords, à un périanthe simple, renflé à la base, resserré d'abord, pour s'élargir ensuite en un limbe généralement irrégulier et diversement divisé. L'androcée se compose de six étamines, à anthères sessiles, biloculaires, extrorses et déhiscentes par deux fentes

longitudinales. Le gynécée comprend un ovaire infère, surmonté d'un style uni à l'androcée et divisé supérieurement en cinq ou six lobes stigmatifères, réfléchis au-dessus des étamines. L'ovaire renferme cinq ou six loges, dans chacune desquelles on trouve une double série d'ovules anatropes et se regardant par leur raphé. Le fruit est une capsule septicide dont les graines nombreuses contiennent un petit embryon dicotylédoné, situé à la base d'un gros albumen. Les A. sont des herbes ou des arbustes, à feuilles alternes pourvues de fausses stipules, à fleurs axillaires, solitaires ou disposées en cymes. Leurs tiges



*Aristolochia Siphocampylus*. — Feuille et fleur. Fruit déhiscent.



*Aristolochia Clematitis*. — Fleur, le périanthe détaché et coupe longitudinale.

longitudinales. Le gynécée comprend un ovaire infère, surmonté d'un style uni à l'androcée et divisé supérieurement en cinq ou six lobes stigmatifères, réfléchis au-dessus des étamines. L'ovaire renferme cinq ou six loges, dans chacune desquelles on trouve une double série d'ovules anatropes et se regardant

par leur raphé. Le fruit est une capsule septicide dont les graines nombreuses contiennent un petit embryon dicotylédoné, situé à la base d'un gros albumen. Les A. sont des herbes ou des arbustes, à feuilles alternes pourvues de fausses stipules, à fleurs axillaires, solitaires ou disposées en cymes. Leurs tiges sont souvent volubiles, comme celles de l'*A. Siphocampylus* LHER., que l'on cultive pour garnir les murailles ou les berceaux. Ce g. renferme environ cent soixante esp., dont la plupart, jouissant de propriétés médicinales, sont fréquemment employées par les habitants des pays où elles croissent, comme emménagogues, dépuratives, alexipharmques, et surtout contre la morsure des serpents. C'est principalement la *Serpentaire*, ou *Couleurine de Virginie* (*A. Serpentaria* L.), que l'on emploie dans ce dernier cas. On en trouve une espèce aux environs de Paris, l'*A. Clematitis* L. En général, ces plantes habitent les régions tempérées et les



FAGUET. Pinx<sup>t</sup>

E. FRAMERY. Imp.

PORTAIL. Chromol<sup>t</sup>

**ARPOPHYLLUM GIGANTEUM**

a. Fleur isolée (grossie), avec sa bractée axillante. — b. Fleur, coupe longitudinale (antéro-postérieure). — c. Masses polliniques en place. — d. Masses polliniques isolées. — e. Coupe longitudinale de l'extrémité supérieure du gynostème.



régions chaudes. Dans ces derniers temps, M. H. Baillon (in *Adansonia*, VII, 267; in *Dict. encycl. des sc. médic.*, VI, 105) a publié une révision complète des A. médicinales. (Voy. DUCHTRE, in *DC. Prodr.*, XV, p. I, 132.) [T.]

**ARISTOLOCHIACÉES** (*Aristolochiaceae* LINDL., *Veg. Kingd.*, ed. 2, 792). Fam. de pl. dicotylédones, monopérianthées et hermaphrodites, dont le réceptacle concave loge un ovaire infère. Sur ses bords s'insèrent un périanthe ordinairement irrégulier, de forme variable, et un androcée de 5, 6, quelquefois 12, très-rarement 18-36 étamines, uni- ou bisériées et à anthères tantôt munies de filets, tantôt sessiles, biloculaires, généralement extrorses et déhiscentes par deux fentes longitudinales. L'ovaire, surmonté d'un style très-variable, est ordinairement à six loges multiovulées. Il devient, à la maturité, une capsule polysperme, couronnée des restes du périanthe ou de sa cicatrice et plus ou moins régulièrement déhiscente. Les graines renferment un albumen abondant, charnu, à l'extrémité duquel est un tout petit embryon. Les A. sont des herbes, souvent vivaces, à rhizome rampant et quelquefois tubéreux, ou des plantes suffrutescentes ou frutescentes et fréquemment volubiles. Leur tige, simple, ramifiée ou renflée au niveau des nœuds, a, dans les espèces ligneuses, une écorce subéreuse, un bois dépourvu de zones et divisé en segments cunéiformes par de larges rayons médullaires. Leurs feuilles sont alternes, simples et de forme variable; et leurs fleurs, généralement axillaires, sont solitaires ou disposées en grappes ou en épis de cymes. M. Duchartre (in *DC. Prodr.*, XV, p. I, 421) divise cette fam. en trois sous-ordres : *Asarées*, *Bragantiées* et *Aristolochiées*. [T.]

**ARISTOLOCHIÉES** (*Aristolochiæe* ADANS., *Fam. des pl.*, II, 71). S.-ordre d'Aristolochiacées, ayant pour caract. : Ovaire infère, allongé, grêle, stipitifforme, hexagonal, à 6 (rarement pentagonal et à 5) loges pluriovulées. Six (rarement cinq) étamines, dépourvues de filets et à anthères extrorses, attachées par leur face dorsale à la colonne styloïde. Calice caduc, resserré au-dessus de l'ovaire, irrégulier, tubuleux et à limbe variable. Capsule hexagonale (rarement pentagonale), polysperme, quelquefois déhiscente au sommet, mais plus ordinairement à la base. Elle renferme les g. *Holostylis* DUCHTRE et *Aristolochia* T. Le nom d'Aristolochiées a été souvent aussi donné à la famille des Aristolochiacées. [T.]

**ARISTOMENIA** (VELL., *Fl. fl.*, 345; VIII, t. 84). Syn. de *Stiffitia*.

**ARISTOPHYCUS** (MASS., *Palæophyta variora*, 19). G. de Characées foss. caract. par : fronde coriace, en forme de feuille simple, ondulée, pleine, fortement plissée. On n'en connaît qu'une esp., du tertiaire de Monte Bolca. (SCHIMP., *Pal. vég.*, III, 451.) [D.]

**ARISTOTE**. Parmi les ouvrages qui nous restent du philosophe de Stagire, nous n'avons à mentionner ici que le traité *De plantis*, dont le texte grec a été refait à Constantinople sur les textes arabe et latin. Encore Meyer l'attribue-t-il à Nicolas de Damas, et le met-il sous le nom de ce dernier. Comme naturaliste, Aristote a été spécialement étudié par Gretscher, *De plantis ex Aristotele potiss. collect.* (Ingolstadii, 1591); Gallisch, *De Aristotele rei nat. scriptore* (Lipsiæ, 1770); par Henschel, *Comment. de Aristotele botanico philosopho* (Vratislaviæ, 1824, in-4°); et par El. Fries, *Grunddragen al Aristotelis Vätæ lära* (Upsal, 1862, in-8°). [E. F.]

**ARISTOTELE** (ADANS., *Fam. des pl.*, II, 125). Syn. de *Othonna*.

**ARISTOTELE** (GMEL., *Syst.*, 751). Syn. de *Aristolelia* LHÉR.

**ARISTOTELE** (LOUR., *Fl. coch.*, 522). Syn. de *Euspiranthes*.

**ARISTOTELEA** (SPRENG.). Syn. de *Aristolelia* LHÉR.

**ARISTOTÉLIACÉES** (*Aristoleliaceæ*). Voy. ARISTOTÉLIE.

**ARISTOTÉLIE** (*Aristolelia* LHÉR., *Stirp.*, II, 21, t. 16). G. de Tiliacées, considéré comme le type du groupe des Aristotéliées (BOCQ., *Mém. sur le gr. des Tiliac.*, in *Adansonia*, VII, 55) par son réceptacle concave. Les A. ont les fleurs régulières, avec un réceptacle concave sur les bords duquel s'insèrent un calice de cinq sépales, valvaires dans le bouton, une corolle de cinq pétales, alternes et imbriqués dans la préfloraison, et un androcée de quinze étamines, dont cinq, plus intérieures, sont superposées aux sépales, et dix, plus extérieures, superposées aux pétales. Toutes ont un filet libre, supportant une anthère basifixe, biloculaire, introrse et déhiscente seulement au sommet par deux fentes lon-

gitudinales. Au fond du réceptacle est logé un ovaire uniloculaire, avec trois ou quatre placentas, pariétaux dans le jeune âge, mais qui, à l'état adulte, se rejoignent au centre pour former un ovaire à trois ou quatre loges incomplètes, contenant chacune deux ovules collatéraux, ascendants, hémitropes, avec le raphé contigu au placenta et le micropyle en bas et en dehors. Cet ovaire est surmonté d'un style, divisé supérieurement en trois branches divergentes. Le fruit est une baie à trois ou quatre loges, contenant un nombre variable de graines qui, sous leurs téguments, renfer-



*Aristolelia*. — Rameau florifère. Fleur et coupe longitudinale.

ment un albumen charnu et épais au milieu duquel est un embryon à cotylédons arrondis et à radicule infère. Ce g. comprend des arbustes du Chili, de la N.-Zélande et de la Tasmanie; leurs feuilles sont opposées, simples, penninerves, pétiolées et accompagnées de stipules caduques; leurs fleurs, quelquefois unisexuées, sont groupées en cymes à l'aisselle des feuilles. On cultive l'A. *Macqui* LHÉR., esp. du Chili, remarquable par son astringence et par ses fruits acidulés et rafraichissants. On les emploie dans la teinture en noir et pour combattre les fièvres d'accès. (Voy. H. BN, in *Payer Fam.*, 278; *Hist. des pl.*, IV, 201.) [T.]

**ARITIQUE**, ARARE. N. ind. des fruits du *Terminalia citrina* ROXB.

**ARITRILLIS** (DIOSC.). Syn. de *Mercuriale* (BORY, *Dict.*, I, 569).

**ARIVOA** (AUBL.). Nom d'un Jambosier de la Guyane.

**ARIVONA** (STEUD., *Nom.*, I, 130). Voy. ARJONA CAV.

**ARJALAS**, ARJÉLAS, ARJÉLO. Noms languedociens du Genêt épineux (*Genista Scorpius* DC.), très-commun dans les garrigues et dont les paysans se servent pour chauffer les fours à pain.

**ARJONA** (CAV., *Icon.*, IV, 57, t. 383). G. de Santalacées, très-voisin des *Quinchamalium* et caract. par : Corolle épigyne, tubuleuse, à limbe 5-lobé, avec les lobes ovales-aigus, valvaires-indupliqués. Cinq étamines, insérées à la base des lobes, auxquels elles sont superposées. Glandes velues, au nombre de cinq, épigynes, opposées aux pétales et au dos des étamines. L'ovaire, infère et charnu, est uniloculaire, avec trois loges incomplètes à la base; les cloisons qui les séparent étant peu développées dans le bouton, mais s'accroissant après la floraison. Le sommet du placenta est libre, avec trois ovules orthotropes. Le disque, épigyne, s'accroît et devient charnu au-dessus du fruit. Les deux ou trois *Arjona* connus sont des herbes ou des sous-arbrisseaux de l'Amérique mérid., à feuilles alternes, sessiles, rigides, à fleurs en épis, solitaires dans l'aisselle des bractées, ou accompagnées de fleurs latérales et de bractées secondaires. (Voy. A. DC., *Prodr.*, XIV, 626. — H. BN, in *Adansonia*, II, 334; III, 115.) [H. BN.]

**ARJOONA** (ENDL., *Gen.*, n. 2071). Orth. vic. pour *Arjona* CAV.

**ARJUNA** (JONES, in *Asiat. Res.*, IV, 301). Syn. de *Adamea* DC.

**ARK**. Voy. SALVADORA.

ARKOPODA (RAFIN., *Fl. tell.*, 705). Syn. de *Reseda* T.  
 ARLEMASAI. Nom persan de l'*Artemisia indica* W.  
 ARMANIA (BERT., in *DC. Prodr.*, V, 576). Syn. de *Encelia* AD.  
 ARMARINTE, ARMARINTHE. Syn. de *Cachrys*.  
 ARMATUS. Pourvu de piquants, d'aiguillons, de pointes roides.  
 ARMEL. Syn. de *Peganum Harmala* L.  
 ARMENIACA (T., *Inst.*, 623, t. 399). Voy. ABRICOTIER.



*Armeria (Statice).*

ARMERIA. Ce mot désigne plusieurs choses différentes : 1° Willdenow (*Hort. berol.*, 333) en a fait un nom génér. pour plusieurs *Statice*, dont le type est le *S. Armeria* L., vulg. *Gazon d'Espagne* ou *d'Olympe*. Ce genre, ne reposant que sur des caractères secondaires tirés des feuilles, ou de l'inflorescence, etc., ne peut être maintenu, et les esp. qui en font partie doivent tout au plus former, dans le g. *Statice*, une sect. *Armeria* (dont on trouvera les caract. au mot STATICE). 2° Ce nom a encore été donné comme spécifique à plusieurs Caryophyllées, notamment au *Dianthus Armeria* L., au *Silene Armeria* L., au *Lychnis Flos-cuculi* L., etc. [T.]

ARMÉRIACÉES (*Armeriaceae* DUM., *Comm.*, 61). La famille désignée sous ce nom par Marquis comprenait un certain nombre de Plombaginées.

ARMERIASTRUM (SER., *Prodr.*, I, 355). Sect. du g. *Dianthus*.  
 ARMERIASTRUM (JAUB. et SPACH, in *Ann. sc. nat.*, sér. XX, 248; *Ill. pl. or.*, I, 161). Syn. de *Acantholimon* BOISS.

ARMERIEÆ (REICHB., *Handb.*, 203). Divis. des Plombaginées, comprenant le seul g. *Armeria*.

ARMERIOPSIS (BOISS., *Diagn. or.*, VII, 70; in *DC. Prodr.*, XII, 622). Sect. du g. *Acantholimon* BOISS.

ARMES. On donne qfois ce nom aux épines et aux aiguillons.

ARMAGRION (DIOSC.). Syn. (BORY) de *Arum Dracunculus* L.

ARMILLARIA. N. donné par Fries à la troisième tribu des Agaricinés leucospores, que Persoon ne séparait pas de la deuxième, celle des *Lepiota*. Les Agarics appartenant à la tribu des *Armillaria* ont le chapeau umboné, charnu, à parenchyme continu avec le pédicule. Le pédicule, plein, fibreux, est muni d'un anneau, souvent très-apparent et rigide, plus rarement fugace. Les lamelles sinuées sont adnées et souvent décourantes. Quand elles sont sinuées et le pédicule charnu, on range les *Armillaria* qui présentent ce caractère dans la sous-section des Tricholomoidés; quand les lamelles sont atténuées vers le pédicule et que celui-ci est plus tenace, on les range dans la seconde sous-section, celle des Clitocyboïdés. Ces caract., variables avec l'âge de l'Agaric, ne fournissent que des moyens très-imparfaits de classification. On peut considérer comme un type de ce gr. l'*A. melleus* VAHL, esp. alimentaire très-répan due, qui vient en automne, au pied des arbres et dont on fait une grande consommation en Autriche, en Italie et dans le midi de la France. On compte environ une trentaine d'autres esp. de ce groupe, soit de l'Europe, soit de l'Amérique. (Voy. BAIL, *Sysi.*, 40.) [DE S.]

ARMINIA (BRONNER, *Traub. Rheinl.* [1847], 41). Première classe des Vignes admise par cet auteur.

ARMISAULE. Nom vulg. du *Salix acuminata* L.

ARMISTEAD. Voy. HALL.

ARMODORUM (KUHLE et von HASS., *Orch.*, ed. Breda, t. 6). G. considéré par Endlicher comme syn. douteux de *Dipodium* R. BR. et par M. Reichenbach fils comme syn. de *Renanthera* LOUR. (Voy. ENDL. *Gen.*, n. 1441. — WALP., *Ann.*, VI, 876.)

ARMOISE. Nom vulg., à Maurice, du *Leonurus tataricus* L.

ARMOISE (*Artemisia* L., *Gen.*, n. 945). G. de Composées, qui a donné son nom au groupe des Artémisiées, tribu des Anthémidées. Voici ses caract. : Capitules homogames ou hétérogames, à fleurs plus ou moins nombreuses; celles de la circonférence femelles, fertiles et unisériées; celles du centre tubuleuses, hermaphrodites, stériles ou fertiles. Involucre ovoïde ou largement campanulé, formé de bractées imbriquées, paucisériées, sèches et scarieuses sur les bords. Réceptacle plan-convexe ou hémisphérique, nu ou légèrement hérissé et fimbriifère, mais dépourvu de paillettes. Anthères sans appendice, obtuses et entières



Armoise Absinthe. — Port. Feuille et rameau florifère.

à la base. Style des fleurs centrales exsert, à branches stigmatiques tronquées au sommet, égales ou dilatées et ordinairement pinnicillées; celui des demi-fleurons avorté ou inclus. Achaines ovoïdes ou cylindriques, ordinairement comprimés, quelquefois munis de deux côtes, ou de deux ailes courtes, dépourvus d'aigrette, mais surmontés d'un disque épigyne contracté ou d'un anneau très-court. Les A. sont des plantes herbacées ou suffrutescentes, ordinairement blanchâtres et odorantes, à feuilles alternes, entières, découpées, pinnatilobées ou plusieurs fois pinnatiséquées, à capitules réunis en grappes ou en épis de cymes, simples ou composés. On en a décrit environ deux cents espèces, originaires des pays tempérés de l'hémisphère boréal des deux mondes, en y comprenant les trois ou quatre qui appartiennent à l'Amérique méridionale extratropicale et aux îles Sandwich; mais ce nombre devra être réduit à cent cinquante au plus. De Candolle (*Prodr.*, VI, 93), d'après Besser (in *Mém. Soc. nat. Mosc.*, IX, t. 1-5), les a distribuées en quatre sect., ainsi caract. : 1. *Dracunculus* Bess. : Capitules hétérogames; fleurs de la circonférence unisériées et femelles, celles du centre hermaphrodites et stériles; réceptacle nu. L'espèce type de ce groupe est l'Estragon (*Artemisia Dracunculus* L. — *Dracunculus hortensis* BLACKW.), encore appelé *Serpentine*, à cause de la forme de ses racines, plusieurs fois repliées sur elles-mêmes, à la ma-

nière d'un serpent. Ses feuilles et ses jeunes pousses ont une saveur chaude, aromatique, piquante : propriétés qu'on utilise pour les assaisonnements et surtout pour aromatiser le vinaigre. C'est pour cet usage qu'on cultive, dans presque tous les jardins, cette plante, originaire des bords de la mer Caspienne, des monts Altaï, de la Mongolie et des régions froides et montagneuses de l'Europe orientale. — 2. *Seriphidium* Bess. : Capitules homogames ; réceptacle nu. — 3. *Abrotanum* T. : Capitules hétérogames ; fleurs toutes fertiles, celles de la circonférence femelles, celles du centre hermaphrodites ; réceptacle nu. C'est à cette section qu'appartiennent les plantes excitantes et aromatiques, connues des anciens médecins sous le nom d'*Aurone*. Les principales sont : l'*A. Abrotanum* L., plus connu sous le nom d'*Aurone mâle* ou *Citronnelle* ; l'*A. procera* W., l'*A. paniculata* LAMK, l'*Aurone des champs* ou *A. campestris* L. — 4. *Absinthium* T. : Capitules hétérogames, presque globuleux ; fleurs petites, celles de la circonférence femelles, celles du centre hermaphrodites ; réceptacle velu. L'espèce type est l'*Armoise Absinthe* (*A. Absinthium* L. — *Absinthium vulgare* LAMK — *Absinthium officinale* A. RICH.), dont Gærtner (*Fruct.*, II, 393, t. 364) a fait le g. *Absinthium*. On l'appelle encore *Grande Absinthe* ou *Aluine*. C'est une herbe vivace, origin. de certaines régions de l'Europe et de l'Afrique boréale. Toutes ses parties, tiges, feuilles, fleurs, exhalent une odeur forte, aromatique et pénétrante. Son amertume est proverbiale. On l'emploie en infusions théiformes, comme stomachique, tonique et apéritif ; ordinairement ces infusions se font dans le vin ou dans l'alcool. On retire de l'*Absinthe* une huile essentielle, verte, qui a pour formule  $C^{20}H^{16}O^2$ , et qui est, par conséquent, isomère du camphre du Japon, et deux principes extractifs amers, l'un résineux, l'autre azoté. Après calcination, ses cendres donnent, par lixiviation, du carbonate de potasse, employé autrefois sous le nom de *Sel essentiel d'Absinthe*. Le principe amer, qu'on a appelé *absinthéine*, est imparfaitement connu. C'est à cette section des *Absinthium* qu'appartiennent également : la *Petite Absinthe* ou *A. pontica* L., l'*A. maritime* (*A. maritima* L.), l'*A. glaciale* (*A. glacialis* L.), etc. C'est cette dernière espèce qui, avec quelques autres, constitue le *Génipi* des montagnes de la Suisse et de la Savoie. Elles jouissent toutes de propriétés analogues à celles de la *Grande Absinthe*. Outre ces nombreux produits, les *Armoises* fournissent encore les *Cina* et les *Semen-contra*. Ces derniers sont attribués : celui d'Alep à l'*A. Contra* VAHL, et celui de Barbarie à l'*A. glomerata* SIEB., mais il n'est pas douteux que d'autres esp. n'en fournissent également. Ainsi MM. Berg et Schmidt (*Darstell. und Beschr. der officin. Gewächse*, t. XXIX, c) figurent l'*A. Vahliana* KOST. et l'*A. Cina* comme les espèces qui produisent le *Semen-contra*. Ce médicament, si employé pour détruire certains helminthes, est formé, pour la plus grande partie, des capitules non encore épanouis. Signalons encore l'*Armoise à moxas* (*A. moxa* DC.), dont les jeunes pousses sont recouvertes d'un duvet blanc qui sert à préparer les moxas. L'*A. chinensis* L. (*A. chinense* BESS.) est employé aux mêmes usages. Ces propriétés amères, aromatiques, etc., existent dans un grand nombre d'autres esp., employées dans les différents pays où elles croissent, à des usages analogues à ceux dont il vient d'être question. *A. bâtarde* et *A. de montagne* sont les noms vulg. de certaines Composées, et principalement du *Parthenium hysterophorum*, d'après Poupée-Desportes et A. L. de Jussieu. (Voy. ENDL., *Gen.*, n. 2694. — H. BN, in *Dict. encycl. sc. méd.*, I, 206 ; VI, 136. — B. H., *Gen.*, II, 435, n. 451.) [T.]

ARMOL. N. vulg. de l'Arroche des jardins (*Atriplex hortensis*).  
ARMOOU, ARMOL. Noms languedociens attribués à diverses esp. d'Arroche et d'Anserine.

ARMORA DE ARVORE. Voy. ARMOREIRA.

ARMORACEA (STEUD., *Nom.*, I, 134). Syn. de *Armoracia*.

ARMORACIA (P. G. GÆRTN., MEY. et SCHERB., *Fl. wetterav.*, II, 426). G. proposé pour le *Cochlearia Armoracia* L. et autres espèces analogues, dont les tiges sont élevées, les feuilles grandes, les inflorescences très-ramifiées et les valves du fruit dépourvues ou à peu près de nervures. Pour beaucoup d'auteurs, ce n'est

qu'une sect. du g. *Cochlearia* (voy. ce mot), et, pour d'autres, une sect. du g. *Roripa* BESS. (Voy. H. BN, in *Adansonia*, X, 101 ; *Hist. des plant.*, III, 204, fig. 279.)



*Armoracia* (Raifort). — Port.

ARMORACIÆ (REICHB., *Handb.*, 260). Sect. des Alyssées, comprenant les g. *Armoracia*, *Cochlearia*, *Kerneria* et *Rhizobotrya*.  
ARMORARIA (DALECH.). Syn. d'*Armoise* (BORY, *Dict.*, I, 575).

ARMORATIA. Syn. de *Armoracia*.

ARMOSELLE. Nom français des *Seriphium* L.

ARNABO (C. BAUH., ex BORY). Nom arabe de la Zédoaire (?).

ARNAUCHO. Nom péruvien du Piment (*Capsicum annum* L.).

ARNAVAOU. Nom vulg. du *Paliurus australis* RÆM.

ARNEBIA (FORSK., *Æg.-ar.*, 62). G. de Borraginées, tribu des Lithospermées et voisin des *Lithospermum*, auxquels Endlicher (*Gen.*, n. 3761 d) l'a réuni. Son calice, presque quinquépartit, devient subcampanulé à la base à partir de l'anthèse. Sa corolle a un tube allongé, infundibuliforme, nu à la gorge et un limbe à lobes presque arrondis. Les anthères sont incluses, insérées sur le tube de la corolle. Le style est bifide et terminé par deux portions stigmatiques arrondies ou réunies en une masse globuleuse et quadrilobée. Le fruit se compose de quatre achaines, ovales, tronqués à la base et imperforés. Ce sont des herbes annuelles ou vivaces, dont le port rappelle celui des *Lithospermum*. On en connaît huit esp., de l'Orient ; nous citerons les *A. perennis* A. DC. et *tingens* A. DC., la première des Alpes de la Sibérie orientale, la dernière des sommets du Zerdî dans l'Asie Mineure. Toutes deux ont des racines rouges, renfermant une matière tinctoriale analogue à celle de l'Orcanette. (Voy. DC., *Prodr.*, X, 94 ; SPACH, *Suit. à Buffon*, IX, 31.) [T.]

ARNEDINA (REICHB., *Nom.*, n. 1984). Voy. ARUNDINA BL.

ARNICA. Voy. ARNIQUE.

ARNICELLA (TORR. et GR., *Fl. N.-Amer.*, II, 240). Sect. du g. *Haplopappus*, établie pour le *Donia lanceolata* Hook. et caract.

par : Capitules grands ou médiocres, à ligules étalées; bractées de l'involucre étroites et lancéolées. Achaines turbinés, soyeux; aigrette à soies nombreuses, fines. Herbes cespitueuses ou stolonifères, à feuilles presque toutes radicales, entières; tiges scapiformes, paucifoliées, 1-céphales, rarement 2.3-céphales. (Voy. B. H., *Gen.*, II, 254.) [S.]

ARNIGO. Nom languedocien du *Genista pilosa* L.

ARNION (Diosc.). Syn. (Bory, *Dict.*, I, 576) de *Plantain*.

ARNIQUE (*Arnica* L., *Gen.*, n. 958). G. de Composées, tribu des Sénécionidées, ainsi caract. : Capitules radiés, multiflores, hétérogames. Fleurs de la circonférence ligulées, femelles; celles du centre tubuleuses, quinquédentées, hermaphrodites. Involucre turbiné ou largement campanulé, à bractées 1-2-sériées, herbacées, acuminées et presque égales. Réceptacle plan, nu ou fimbriillé et ordinairement velu. Anthères entières ou à peine auriculées à la base. Style des fleurs hermaphrodites à deux branches allongées, légèrement aplaties vers le sommet, qui se termine par un appendice plus ou moins long. Achaines linéaires, cylindriques, parcourus par cinq angles ou par 5-10 côtes et surmontés d'une aigrette de soies unisériées, rigides, scabres et barbelées sur les bords. Les A. sont des herbes vivaces, à tiges dressées, ordinairement simples ou peu ramifiées supérieurement; à feuilles souvent ramassées à la base de la tige, opposées, entières ou dentées; à capitules grands et longuement pédonculés. On en connaît une dizaine d'esp., des régions montagneuses ou des pays froids et tempérés de l'hémisphère boréal de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique. La plus importante est l'A. des montagnes (*A. montana* L. — *Doronicum oppositifolium* Lamk — *Doronicum Arnica* Desf. — *Cineraria cernua* Thore), également connue sous les noms vulg. de *Tabac des Vosges, des montagnes, des Savoyards, Plantain des Alpes, des Vosges, Bétoune des montagnes, des Vosges, Doronic d'Allemagne, des Vosges, Quinquina des pauvres, Panacée des chutes, Herbe aux prêcheurs*, etc. Elle croît dans les régions montueuses de l'Europe. En France, on la rencontre dans les prairies des hautes montagnes, où elle recherche les terrains siliceux et granitiques, ou même dans les plaines des parties plus septentrionales, telles que le Loiret, la Sologne, etc. C'est avec ses capitules, dont les fleurs odorantes sont d'un beau jaune, qu'on prépare les médicaments à base d'*Arnica*, et notamment la teinture, qui est un vulnéraire des plus populaires. Leur infusion est tonique et stimulante; à haute dose, elle produirait, a-t-on dit, mais peut-être à tort, des effets analogues à ceux de la noix vomique, ce qui la rendrait utile dans les fièvres à forme adynamique. Ces propriétés sont dues à l'*arnicine*, alcaloïde âcre et amer, découvert en 1851 par M. William Bastik, mais dont les propriétés n'ont pas encore été soumises à une expérimentation régulière. (Voy. B. H., *Gen.*, II, 440, n. 504. — Berg et Schmidt, *Darstell. und Beschr. offiz. Gew.*, t. XIII, d. — H. Bn, in *Dict. encycl. sc. méd.*, VI, 154.) [T.]

ARNIUM. Nom donné par Nitschke à un g. de Champignons Sphériacés (voy. SORDARIA).

ARNOCRINUM (Endl. et Lehm., in *Pl. Preiss.*, II, 41). G. de Liliacées, tribu des Anthéricées, dont le périanthe coloré, infundibuliforme, à six divisions égales, est persistant et enroulé après la floraison. L'androcée se compose de six étamines, insérées à la gorge du périanthe; leurs filets, filiformes et libres, supportent des anthères biloculaires, déhiscentes au sommet par des pores et réunies de manière à former une gaine au style. L'ovaire, surmonté d'un style terminal, filiforme, obscurément trilobé et capité à son extrémité stigmatique, est libre, obovale, à trois angles aigus et à trois loges, dans l'angle interne de chacune desquelles il y a deux ovules semi-anatropes, superposés, le supérieur ascendant et l'inférieur descendant. Le fruit n'est pas connu. Ce sont des herbes vivaces, rigides, rameuses, à racines fibreuses, à feuilles radicales planes, linéaires, courtes, ramassées à la partie inférieure de la tige, dilatées à la base, couvertes d'une laine blanche, très-épaisse, persistantes d'une année à l'autre, de sorte que la plante paraît reposer sur la portion inférieure et laineuse de la tige, comme sur un matelas (d'où le nom générique, de ἀρνός, agneau; λίσσον, lis). Les tiges sont simples ou ramifiées, dépou-

vues de feuilles et anguleuses. Les branches ont à leur base un rudiment de feuille, analogue à une écaille, et un autre, sublatéral; leur aisselle est très-laineuse. Les fleurs, accompagnées de bractéoles membraneuses, trifides, entourant le périanthe, sont situées à l'aisselle de bractées imbriquées sur plusieurs rangs, membraneuses, acuminées, laineuses ou laciniées sur les bords. Leur ensemble forme des épis terminaux, ovales-aigus. On en connaît deux esp. australiennes. (Voy. Walp., *Ann.*, I, 870.) [T.]

ARNOGLOSSON (Endl., *Fl. poson.*, 211; *Gen.*, n. 2170 c). Sect. du g. *Plantago*, syn. de *Arnoglossum* Gray.

ARNOGLOSSUM (ἀρνός, γλῶσσα). On sait que c'était le nom grec du *Plantain*. Ἀρνός, agneau, vient du sanscrit *Urana*, proprement laineux, qui signifie agneau et nuage. Il désigne les *Plantains* dont plus. esp. ont la feuille laineuse, en forme de langue. [E. F.]

ARNOGLOSSUM (Gray, *Arr. brit. pl.*, II, 292). Syn. de *Plantago*.

ARNOGLOSSUM (Rafin., *Fl. ludov.*). G. de Composées-Othonnées? (Cass., *Dict.*, XXVI, 228). (Voy. Spach, *Suit. à Buff.*, X, 32).

ARNOLD. Voy. RAFFLES.

ARNOLDIA. Nom que Blume (*Bijdr.*, 868) a donné à deux arbustes des Moluques, qui ne sont que des *Weinmannia*.

ARNOLDIA (Cass., *Dict.*, XXX, 330). Syn. de *Dimorphotheca*.

ARNOPHYLLUM. Ce mot, chez les anciens, désigne des Légumineuses à feuilles velues des g. *Cytisus*, *Medicago*, etc.

ARNOPOGON (W., *Spec.*, III, 1496). Syn. de *Urospermum* Scop.

ARNOSERIS (Gært., *Fruct.*, II, 355, t. 157). G. de Composées-Chicoracées, sous-tribu des Hyoséridées, ayant pour principaux caract. Capitules homogames, multiflores. Involucre campanulé, à bractées unisériées, égales, étroites, puis épaissies, carénées. Réceptacle plan, nu. Corolle ligulée, à sommet tronqué et quinquédenté. Anthères sagittées à la base et styles à branches minces et légèrement obtuses. Achaines sans aigrette et munis de 8-10 côtes. On n'en connaît qu'une esp. (*A. pusilla* Gært.), de l'Europe occidentale. C'est une petite herbe annuelle, glabre et subcaule, à feuilles radicales en rosette, grossièrement dentées ou subentières. De cette rosette s'élèvent des hampes, ordinairement nombreuses, aphyllées, simples ou divisées en branches terminées par un petit capitule de fleurs jaunes. Cette pl. est assez commune aux environs de Paris. (Voy. B. H., *Gen.*, II, 507.) [T.]

ARNOTT. Voy. WALKER-ARNOTT.

ARNOTTIA (A. Rich., in *Mém. Soc. Hist. nat. Par.*, IV, 29, t. 7, f. 1). G. d'Orchidacées, sous-fam. des Epidendrées, tribu des Ophrydées, caract. par: Périgone à folioles externes inégales; les latérales plus grandes, aliformes, étalées; la supérieure dressée, plus petite; folioles intérieures plus étroites, ascendantes. Labelle dépourvu d'éperon, réuni par la base aux folioles internes, semblable à elles. Anthère couchée sur le dos, à loges divergentes à la base. Rostellum ovalaire, plan. Glandes des pollinies nues. Herbe vivace, tuberculifère, à tige monophylle, à fleurs rapprochées en épis. On n'en connaît qu'une seule espèce, qui habite Maurice. (Voy. Endl., *Gen.*, n. 1532.) [L.]

ARNOTTO. On nomme ainsi, dans l'Amérique tropicale, l'organe arilliforme qui recouvre les graines du Rocou et dont on se sert pour teindre et préparer le chocolat. Cette substance est regardée dans le pays comme le meilleur contre-poison du principe âcre qui se trouve dans les racines fraîches du Manioc. [T.]

ARNOUTE. Nom vulg. du *Lathyrus (Orobus) tuberosus* L.

ARO-AROUO. Nom vulg. du *Nymphaea Lotus* L., au Gabon, où cette plante sert de fétiche pour rendre la pêche favorable.

AROCERA. Syn. de *Aroeira* Pis.

AROEIRA (Pis., *Bras.*, 64). Syn. de *Schinus* L. Ce nom s'applique encore à la gomme-résine des *S. Molle* L. et *Aroeira* L.

AROÏDÉES (*Aroideæ*). Fam. de Monocotylédones, créée par A. L. de Jussieu (*Gen.*, 22) et comprenant des végétaux vivaces, acaules, ou à rhizome rampant, ou à tige sarmenteuse, d'autres fois dressée et d'apparence arborescente, presque toujours succulente. Les feuilles, à nervures digitées, réticulées, rarement parallèles, sont cordiformes, lancéolées, sagittées ou pédalées, rarement linéaires, entières ou découpées, à préfoliation convolutive, mais équitante dans quelques cas, et à pétiole engainant. Les inflorescences, toujours en spadice, sont terminales ou axil-

lares, accompagnées à leur base d'une bractée (spathe) diversement colorée, très-développée ou parfois très-réduite, rarement nulle. Les fleurs sont unisexuées dans le plus grand nombre des cas, mais réunies sur le même rachis (androgynes) et rarement hermaphrodites. Le périanthe est rudimentaire ou nul. Les étamines, nombreuses et superposées aux fleurs femelles, sont réduites dans les fleurs hermaphrodites à quatre, rarement six ou huit; elles sont extrorses, bilobées et le plus souvent sessiles, quelquefois soudées entre elles. Les fleurs femelles sont réunies à la base du spadice, dans les espèces androgynes. L'ovaire, surmonté d'un style généralement sessile, est uni-ou pluriloculaire, contenant tantôt un seul, tantôt plusieurs ovules, suivant les genres; ces ovules sont orthotropes ou campylotropes, rarement anatropes. Les fruits, plus ou moins charnus, ont une ou plusieurs graines, pourvues d'un albumen plus ou moins abondant. Les A. sont rares dans les régions tempérées, mais fréquentes au contraire sous les tropiques; elles recherchent les lieux ombragés et humides. Elles sont exceptionnellement flottantes (*Pistia*), rarement aromatiques (*Acorus*), mais contiennent fréquemment un suc âcre et brûlant, surtout à l'état frais. Quelques esp. sont réputées comme ayant des propriétés médicinales; d'autres sont comestibles par leur rhizome féculent (*Arum*, *Colocasia*, *Xanthosoma*). L'odeur fétide que dégagent les inflorescences de certaines esp. est bien connue. Plusieurs sont cultivées dans les jardins et les serres pour le parfum de leurs fleurs ou pour la couleur vive de leur spathe, mais surtout pour la beauté de leur feuillage (*Pothos*, *Caladium*, *Anthurium*, *Richardia*, *Scindapsus*, *Colocasia*, *Tornelia*, *Amorphophallus*, etc.). Cette fam. a été divisée par Schott (*Prodr. Aroid.*) de la manière suivante :

I. DICLINES.

A. EFILAMENTAÆ

a. STENOZEUGMATICÆ.

α. ORTHOTROPOOÆ.

Trib. *Alleluchieæ*.

Subtrib. *Cryptocoriniæ*.  
id. *Pinellinæ*.

Trib. *Arisareæ*.

Trib. *Dracunculeæ*.

Subtrib. *Biarinæ*.  
id. *Ariinæ*.  
id. *Helicophyllinæ*.  
id. *Dracunculinaæ*.

β. ANATROPOOÆ.

Trib. *Zomicarpeæ*.

Trib. *Pythoniæ*.

Subtrib. *Amorphophallinæ*.  
id. *Hydrasminæ*.

b. PACHYZEUGMATICÆ

α. GYMNOGOONEÆ.

Trib. *Caladieæ*.

Subtrib. *Colocasinaæ*.  
id. *Alocasinaæ*.  
id. *Anubiadinæ*.  
id. *Syngoninaæ*.  
id. *Problematicæ*.

Trib. *Philodendreaæ*.

Subtrib. *Anaaginæ*.  
id. *Culcasinaæ*.  
id. *Philodendrinaæ*.  
id. *Anaporinaæ*.  
id. *Homalomeninaæ*.  
id. *Adeloneminaæ*.  
id. *Schismatoglottidinaæ*.

β. PERISTATOGONEÆ.

Trib. *Richardieæ*.

Trib. *Asterostigmeæ*.

Subtrib. *Dieffenbachinaæ*.  
id. *Asterostigmatinaæ*.  
id. *Spathicarpinaæ*.

B. FILAMENTAÆ

Trib. *Stylochitonææ*.

II. MONOCLINES.

Trib. *Calleæ*.

Subtrib. *Callinææ*.  
id. *Monsterinaæ*.

Trib. *Orontieæ*.

Subtrib. *Lasinææ*.  
id. *Dracontioninaæ*.  
id. *Spathiphyllinaæ*.  
id. *Anthurinaæ*.  
id. *Pothoinææ*.  
id. *Acorinaæ*. [P.]

AROIDES (J., *Dict.*, III [1804], 135). Ordre dans lequel étaient réunis des Aroïdées, les *Zostera*, *Carludovica*, etc.

AROIDES (KUTORG., *Beitr.* [1838], 22, t. 6, fig. 4). Syn. de *Palæospathe* UNG.

AROLE. Nom vulg. du Pin de Boston (*Pinus australis* MICHX.).

AROLLE. Nom vulg. des Renonculacées rampantes à fleur jaune (*Ranunculus repens*, etc.), dans le centre de la France.

AROMA. Aromate, parfum des plantes.

AROMADENDRON. Blume (*Bijdr.*, 8; *Fl. Jav.*, XIX, 29, t. 9-12) a créé ce nom génér. pour des arbres de Java, que M. H. Baillon (*Hist. des pl.*, I, 141) rapporte au g. *Magnolia*. Les A. ne se distinguent en effet des *Magnolia* que par leurs pétales plus nombreux et leurs carpelles qui ne se séparent de l'axe que par la putréfaction de ce dernier. L'A. *elegans* BL. joint à Java d'une grande réputation comme stomachique, tonique, stimulant. [T.]

AROMANTHE (SPACH, *Suites à Buffon*, VII, 472). Sect. du g. *Magnolia*.

AROMARIA (BENTH. in *DC. Prodr.*, XII, 72). Sect. du g. *Coleus*, caract. par : verticillastres denses, subglobuleux, multiflores; calice fructifère à peine décliné; corolle à gorge nue en dedans.

AROMATARI (Giuseppe de gli) (en latin, *Josephus de Aromatariis*). Médecin et botaniste italien, né à Assise vers 1586, pratiqua à Venise, où il mourut en 1660. Il a publié div. ouvrages; celui qui intéresse les botanistes est sa fameuse lettre à Bartolomeo Nanti : *De generatione plantarum ex seminibus*, imprimée pour la première fois en tête d'une dissertation sur la rage, sous ce titre : *Disputatio de rabie contagiosa, cui præposita est epistola de generatione* (Venise, 1675, in-12), réimprimée depuis plus. fois, notamment dans les *Philosophical Transactions* (n. 211). Aromatari a saisi le premier l'analogie qui existe entre les graines et les œufs des animaux, le mode de nutrition de l'embryon au moyen de l'albumen ou des enveloppes de la graine. [E. F.]

AROMATE (*aroma*, de ἄρωμα, parfum). Nom donné à des parties végét. odoriférantes, employées dans la fabrication des parfums et comme assaisonnement : ex. annelle, poivre, gingembre. [L.]

AROMATE GERMANIQUE. Voy. AUNÉE.

AROMATICUS. Aromatique.

AROMATIQUE (ἄρωμα, parfum). Se dit des plantes qui exhalent une odeur forte et agréable, due habituellement à l'existence dans ces plantes d'huiles essentielles ou quelquefois des acides benzoïque et cinnamique. Les plantes aromatiques sont ordin. excitantes et antispasmodiques (Labiées, Lauracées, etc.). [L.]

AROMATITES (GARC. AB HORT.). Endlicher (*Enchir.*, n. 4706 b) a conservé ce nom à une sect. du g. *Myristica* L.

AROME. Nom donné au principe odorant d'un grand nombre de végétaux. Boerhaave donnait à ce principe le nom d'*esprit recteur*. L'arome des végétaux réside ordinairement dans une huile essentielle (Labiées, Lauracées); parfois cependant il résulte du dédoublement de certains principes inodores en composés odorants, comme cela a lieu pour le Tabac, les amandes amères, etc. [L.]

AROMIÁ (NUTT., in *Trans. Amer. Phil. Soc.*, ser. 2, VII, 395, t. 48. — ENDL., *Gen.*, n. 2686). Syn. de *Amblyopappus* ARN.

ARON. Nom ancien et vulg. de l'*Arum maculatum* L.

ARONCE. La Ronce, dans le patois de la Champagne. [E. F.]

ARONGANA (PERS., *Enchir.*, II, 91). Syn. de *Haronga* DUP.-TH.

ARONGYLIUM (LINK, in *Berl. Mag.*, III, 24). Ce mot, qui figure dans le *Nomenclator Fungorum* de Streinz (131), est une faute d'impression pour *Strongylium*. Il ne faut donc pas le donner comme syn. des *Reticularia* FR., ainsi que le fait l'auteur du *Nomenclator*. [DE S.]

ARONIA (PERS., *Syn.*, II, 39). Syn. de *Amelanchier* MEDIK. Il est difficile de comprendre sur quels caractères M. Decaisne (*Mém. sur la fam. des Pomacées*, in *Nouv. Arch. Mus.*, X, 136) se fonde pour conserver le g. *Aronia*, qu'ailleurs (*Tr. gén.*, 298) il donne comme le nom latin du g. *Amelanchier*. C'est sans doute par suite d'une confusion analogue à celle qui lui a fait considérer la même plante, le *Pirus floribunda* LINDL. (*Bot. Reg.*, 1006), à la fois comme syn. de l'*Aronia floribunda* LINDL. et du *Malus spectabilis* DESF. (DECNE, *op. cit.*, 138, 154.) [T.]

ARONIA (MITCH., in *A. N. C.*, VIII, App., 406). Syn. de *Orontium*.

ARONICUM (NECK., *Elem.*, I, 27). Syn. de *Doronicum* L.

ARONITES (HEER, *Fl. tert. Helv.*, I, 98, t. XLVI, f. 5). G.d'Aroïdées foss., caract. par : feuilles à nervures grossières, divergentes; nervure principale plus forte que les secondaires, parallèles et inclinant vers les bords. On n'en connaît qu'une esp., du miocène d'Eriz (Suisse). (SCHIMP., *Paléont. végét.*, II, 469.) [D.]

ARONQUE (*Aruncus* SER., in *DC. Prodr.*, II, 545). Sect. du g. *Spiræa*, dont l'esp. type est le *Spiræa Aruncus* L.

AROODA. Voy. RUE.

ARO-ORCHIS (BURM., *Zeyl.*, 33, t. 13). Syn. de *Kampferia* L.

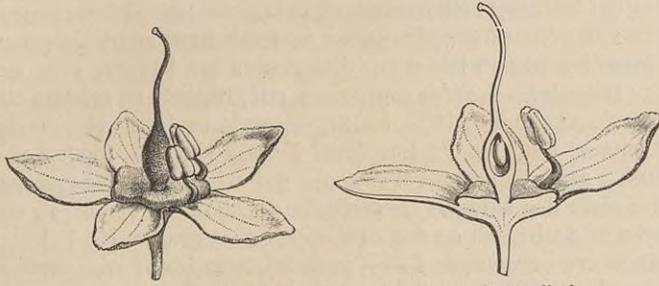
AROPHYLLUM (ENDL., *Gen.*, n. 1376). Voy. ARPOPHYLLUM.

ARORNAS. Syn. de Genévrier (*Juniperus communis* L.).

ARORON. Nom vulg., à Tahiti, du *Cucurbita multiflora*.

AROSSE. Voy. GRENADIER.

AROTIUM (LINK, *Handb.*, I, 689). Orthogr. vic. pour *Arctium*.  
 AROTON (NECK., *Elem.*, II, 336, n. 1125). Syn. de *Croton* L.  
 AROUAROU. Syn. de *Icica enneandra* AUBL.  
 AROUMA, ARROUMA. N. d'un *Maranta* décrit par Aublet et dont les naturels de la Guyane fendent les tiges pour faire des paniers.  
 AROUMENT. Nom caraïbe d'un *Besleria* (BORY, *Dict.*, I, 579).  
 AROUNA (AUBL., *Guian.*, I, 16, t. 2; — J., *Gen.*, 366). Sect. américaine du g. *Dialium* L. Le réceptacle floral y est plus évasé



*Arouna guianensis* (*Dialium*). — Fleur et coupe longitudinale.

et doublé d'un disque moins concave que dans les *Dialium* de l'ancien monde. Les fleurs sont petites et apétales. *Arouna* est un nom galibi. (Voy. H. BN, *Hist. des pl.*, II, 137, fig. 118, 119.)

AROUNIER. Voy. AROUNA.

AROUPOU. Nom tamoul de l'*Acacia amara* W., dont les folioles des feuilles se vendent dans les bazars indiens, pour être employées en guise de savon, et particulièrement pour laver la tête.

AROUPOUROU. Nom caraïbe des *Roupourea* AUBL.

AROUSSE, ARROUFLE. On donne ces noms, en Auvergne, aux graines de l'*Ervum hirsutum* L. et de qq. autres Légumineuses.

AROW-ROOT. Orthogr. viciieuse pour *Arrow-root*.

AROY-KATJAPI, AROY-KAHAWATANG. Noms du *Sabia Meniscosta* Bl., dans les îles de la Sonde.

AROY-KIKATANDJA. N. sundaïque du *Melodinus orientalis* Bl.

AROY-PUTJET-HAYAUR. N. sund. de l'*Aganosma elegans* G. DON.

AROY-TJUNGKANG-KANG. Nom sundaïque du *Chilocarpus denudatus* Bl.

ARPITIUM (NECK., *Elem.*, n. 278). Syn. de *Laserpitium* L.

ARPOPHYLLUM (LLAV. et LEX., *Nov. veg. descr.*, II, 19). G. d'Orchidacées, sous-fam. des Épidendrées, se distinguant par : Folioles du périanthe étalées, les extérieures latérales, connées à la base, les intérieures plus étroites. Labelle articulé avec la base de la colonne, indivis, concave, courtement éperonné. Colonne dressée. Pollinies 8, piriformes. Herbes mexicaines, sans bulbes; fleurs petites, en épis serrés. On en connaît quatre esp. charmantes, qui habitent le Mexique. Endlicher a écrit *Arophyllum* (Voy. WALP., *Ann.*, VI, 448. — ENDL., *Gen.*, n. 1376.) [L.]

ARPULI. Nom hindou du *Cassia Sophera* L.

ARQUÉ (*arcuatus*). Courbé en arc. L'embryon de l'*Hibiscus syriacus* est arqué dans un albumen fort peu abondant; celui de la Nielle des blés entoure au contraire de son arc un albumen central très-abondant. Les Solanées, Salsolacées, etc., ont souvent l'embryon arqué. Les pétioles, les filets staminaux, peuvent être arqués. Le style des Pois, des Haricots, est arqué, etc. [L.]

ARQUIFOUX. Syn. d'Alquifoux.

ARQURE. Phénomène par lequel certaines parties des végétaux se courbent pour diriger leur extrémité libre soit vers la lumière ou l'obscurité, soit vers le sol ou l'atmosphère. On a nommé *héliotropisme* (voy. ce mot) le premier ordre de ces arques, et *géotropisme* (voy. ce mot) le second. On désigne sous le nom d'organes *positivement héliotropiques*, ceux qui s'arquent de façon à tourner leur concavité et leur extrémité libre vers la lumière, et sous celui d'organes *négativement héliotropiques*, ceux qui, en se courbant, dirigent leur concavité vers l'obscurité. On nomme organes *positivement géotropiques*, ceux qui tournent la concavité de leur arqué vers le sol, et *négativement géotropiques*, ceux qui la tournent vers l'atmosphère. On a attribué les arques héliotropiques à l'action de la lumière et les arques géotropiques à celle de la pesanteur. Certains auteurs admettent que les premières sont dues à ce que dans certains organes les

membranes cellulaires s'accroissent moins rapidement en longueur sur la face de l'organe qui reçoit la lumière que sur la face opposée; ce qui détermine une courbure de l'organe telle que sa face éclairée devient concave et sa face non éclairée convexe (héliotropisme positif), tandis que dans d'autres organes, au contraire, les membranes cellulaires des parties éclairées s'allongent plus rapidement que celles des parties restées dans l'obscurité: ce qui détermine une arqué en sens inverse, c'est-à-dire à concavité tournée vers l'obscurité (héliotropisme négatif). Le géotropisme a été attribué à une influence analogue, soit défavorable, soit favorable, exercée par la pesanteur sur l'allongement cellulaire des parties tournées vers le sol, déterminant dans le premier cas une arqué à concavité inférieure (géotropisme positif), et dans le second une arqué à concavité supérieure (géotropisme négatif). Les arques héliotropiques et géotropiques se produisent également dans les organes à cellules colorées par la chlorophylle et à cellules incolores, dans les plantes formées de plusieurs couches cellulaires et dans les plantes filamenteuses ou même dans celles qui sont constituées par une seule cellule. Certains organes sont à la fois positivement héliotropiques et géotropiques, tandis que d'autres sont à la fois négativement héliotropiques et géotropiques; mais il est loin d'en être toujours ainsi, et le même organe peut être à la fois positivement héliotropique et négativement géotropique, ou bien manifester des propriétés héliotropiques remarquables sans être doué de géotropisme. Si toutefois les deux propriétés existent à la fois dans un organe, il est évident qu'elles combineront leur action pour déterminer sa direction par rapport au sol et à la lumière. Dans la production des arques, il faut tenir compte également des phénomènes qu'on a désignés sous le nom d'*épinastie* et *hyponastie* (voy. ces mots), c'est-à-dire de la tendance qu'ont les organes aplatis à s'accroître davantage, soit par leur face dorsale (*hyponastie*), soit par leur face ventrale (*épinastie*), de façon à se courber, en dedans dans le premier cas, et en dehors dans le second. L'arqué d'un organe résultera toujours de la combinaison de ces divers phénomènes qui sont encore malheureusement très-peu connus, malgré de nombreuses recherches, et ont donné lieu à des théories dans le détail desquelles nous n'entrerons pas ici, leur place se trouvant mieux ailleurs. Les arques peuvent encore être déterminées par des flexions de durée plus ou moins longue, exercées sur les tiges en voie d'accroissement, par des ébranlements, des chocs, etc. (Voy. ACCROISSEMENT, CELLULE, COURBURE, DIRECTION, ENROULEMENT, MOUVEMENT, NUTATION, SENSIBILITÉ, etc. [L.]

ARRABIDÆA (DC., *Rev. Bign.* [1838], 10; *Prodr.*, IX, 183). G. de Bignoniacées, tribu des Eubignoniées, présentant les caract. suivants. Calice à cinq dents. Corolle infundibuliforme, dont le limbe est divisé en cinq lobes presque égaux et dont le tube porte cinq étamines: quatre pourvues d'anthères, et la cinquième réduite à un filet plus ou moins court. Ovaire biloculaire, présentant deux rangs d'ovules dans chaque loge et entouré à sa base par un disque en forme d'anneau. Capsule à deux valves, ayant tous les caractères d'une silique; les valves, aplatis, se détachent de bas en haut. Les graines sont attachées sur deux rangs dans chaque loge, très-près des bords de la cloison; elles sont très-plates, entourées d'une aile membraneuse transparente et leur hile est linéaire; les inférieures recouvrent les supérieures. Le g. *Arrabidæa* est propre à l'Amérique du Sud et aux Antilles. Il comprend beaucoup d'esp., lianes à feuilles pourvues de cirres, à fleurs roses, petites, très-nombreuses, disposées en panicules de cymes. Une section transversale de la tige montre que la formation du bois est plus lente sur quatre points, de sorte qu'il y a quatre prolongements intérieurs d'écorce. [B.]

ARRABIDÆA (STEUD., *Nom.*, 135). Syn. de *Cormonema* REISS.

ARRACACHE. Voy. ARRACACIA.

ARRACACIA (BANC., in *Trans. Agr. Hort. Soc. Jam.*, ex *Linnæa*, IV). G. d'Ombellifères, tribu des Amminées (voy. B. H., *Gen.*, I, 884, n. 38), voisin des *Conium*, auxquels l'ont rapporté Humboldt, Bonpland et Kunth. Le calice est presque nul. Les pétales sont larges, ovales, presque entiers et infléchis

au sommet. Le disque est conique et ondulé sur ses bords. Le fruit est ovale-oblong, souvent atténué au sommet, comprimé latéralement, à côtes dorsales et intermédiaires un peu plus saillantes que les latérales, à vallécules généralement munies d'un grand nombre de bandelettes. La columelle est bipartite, et la graine est creusée d'un sillon formé par ses bords involutés. Ce sont des herbes vivaces, glabres ou légèrement pubescentes et leurs fleurs, disposées en ombelles composées, munies d'un involucre nul ou à bractées foliiformes, et d'involucelles monophylles ou plus généralement formés de nombreuses petites bractées. Ce g. comprend environ douze esp., des Andes et des contrées méridionales de l'Amérique boréale. Nous mentionnerons l'*A. esculenta* BANC., dont la racine ou le rhizome charnu est un aliment très-employé dans la Colombie et dont on a essayé, sans grand succès, la culture en France, il y a une vingtaine d'années. [T.]

ARRACHA ou ARACACHA. Syn. de *Arracacia*.

ARRACHE. Nom vulg., aux environs de Troyes, de plus. *Carex*.

ARRACHO. Nom patois méridional de l'*Avena sativa* L.

ARRAGAN. Myrte indét., découvert au Pérou par J. de Jussieu.

ARRAGNE. Voy. JULIENNE.

ARRAGONE. Nom vulg. de la Julienne (*Hesperis matronalis* L.) et de l'Estragon (*Artemisia Dracunculus* L.).

ARRAGUËA (TUL., in *Ann. sc. nat.*, sér. 3, XI, 108). Sect. du g. *Castelnavia* TUL. et WEBB.

ARRAK, ARAK ou RAK. Alcool retiré de la bière de riz.

ARRAS. Nom vulg., au Tigré, du *Triticum Arras* HOCHST.

ARRASCHKOOLIA (C. H. SCHULTZ, ex ENDL., *Gen.*, Suppl., III, n. 2966). Syn. de *Diplostemma* STEUD. et HOCHST.

ARRECTUS. Droit, dressé, roide.

ARRESTERON ou ARRESTEROU (*petit râteau*). Nom vulg., dans les Pyrénées, d'un Champignon comestible assez recherché, l'Hydne sinué. (Voy. PERS., *Champ. comest.*, 248.)

ARRESTEROU. Syn. de *Arresteron*.

ARRÊT DE DÉVELOPPEMENT. Lorsqu'un élément ou un organe végétal, parvenu à un certain degré d'accroissement, cesse de se développer et n'atteint pas les dimensions offertes par les organes semblables de la même espèce, on dit qu'il y a arrêt de développement. La symétrie florale est fréquemment altérée par des arrêts de développement. Plusieurs *Veronica* offrent, entre autres, un exemple très-net de cette anomalie. La fleur jeune de ces espèces présente un calice, une corolle et un androcée pentamères; mais l'une des étamines, parvenue à une certaine taille, cesse de se développer, et la fleur adulte n'offre plus que quatre étamines; on découvre facilement la cinquième, restée à l'état d'écaïlle charnue, etc. [L.]

ARRÊTE-BOEUF. Nom vulg. des *Ononis*, notamment de l'*O. arvensis* LAMK.

ARRHENACHNE (CASS., *Dict.*, DII, 253). Syn. de *Baccharis* L.

ARRHENANCHE. Orthogr. vicieuse pour *Arrhenachne*.

ARRHENANTHERUM (PARLAT., *Fl. palerm.*, I, 116). Syn. de *Arrenatherum* P. BEAUV.

ARRHÉNATHÈRE (*Arrhenatherum* PAL. BEAUV., *Agrost.*, 55, t. XI, f. 5). G. de Graminées, tribu des Avénacées, ayant pour type l'*Avena elatior* L. Il est très-voisin des *Avena*, dont il diffère princ. par ses épillets à trois fleurs, l'inférieure mâle, la moyenne hermaphrodite, la troisième rudimentaire. On en connaît quatre esp. (WALP., *Ann.*, VI, 1003), de l'Europe, de la Palestine et de l'Algérie, élevées, à feuilles planes, à panicules rameuses, à rameaux verticillés, renflés et bulbeux au niveau de leur insertion et à épillets pédicellés. (Voy. K., *Gram.*, 104; *Agrost.*, 307.) [T.]

ARRHENIA. G. de Champignons Hyménomycètes, formé par Fries, en détachant du g. Chanterelle qq. esp. où la surface inférieure du chapeau présente des plis plus petits, simples, étroits, souvent peu nombreux (*Summ. veg. Scand.*, 312). Ce g., mal défini, n'a pas été accepté par la plupart des auteurs, qui en ont rapporté les esp., soit aux Chanterelles, soit aux Mérules. [DE S.]

ARRHENIUS (Johann Peter). A publié : *Monographia Ruborum Sueciae* (Upsal, 1840); *Uthast till Växtrikets Terminologie* (Upsal, 1842), et *Elementar-Kurs i Botaniken* (Upsal, 1845). [E.F.]

ARRHENOGONON (THÉOPHR.). Syn. (BORY) de *Mercuriale*.

ARRHENOPTERUM (HEDW., *Spec.*, 198, t. 46, fig. 1-9). Sect. du g. *Mnium* DILL., caract. par une fleur mâle axillaire et gemmiforme.

ARRHENOTOMA (WALP., *Ann.*, IV, 736). Sect. du g. *Miconia* R. et PAV., caract. par des fleurs 5-6-mères; un calice largement campanulé; des anthères courtes, obovoïdes, à sommet tronqué et muni de deux pores; un ovaire en partie adhérent, quelquefois avorté; un style assez court, quelquefois presque nul, ordinairement capité ou pelté à son extrémité stigmatique. [T.]

ARRHINÉES (*Arrhinæ* NAUD., in *Ann. sc. nat.*, sér. 3, XIV, 53). Sect. du g. *Osbeckia* L., caract. par des fleurs 4-5-mères, des pétales largement obovales, ordinairement à apicule soyeux, des étamines égales, des anthères ovoïdes, obovales-oblongues ou linéaires, non rostrées et déhiscentes par un ou deux pores. [T.]

ARRHIZE (*arrhiza*). Se dit d'une plante dépourvue de racines. Les pl. parasites, comme le Gui, le *Cytinus Hypocistis*, sont considérées comme dépourvues de racines, mais l'organisation et le mode de développement de ces plantes est encore trop peu connu pour qu'on puisse rien affirmer à cet égard. [L.]

ARRHIZES (*Arrhizæ* L. C. RICH.). Syn. de *Cryptogames*.

ARRHIZOBLASTÉ (*ἄρριζα*, sans racine; *βλαστὸς*, germe). Willdenow désignait sous ce nom les plantes dont l'embryon était considéré par lui comme dépourvu de racine, telles que certaines Dicotylédones parasites et certains végétaux aquatiques. [L.]

ARRHOSTOXYLON (MART., in *Endl. et Mart. Fl. bras.*, fasc. 7, 57). G. d'Acanthacées, tribu des Ruelliées, caract. par : Calice quinquépartit (quadrifide dans une seule espèce), à divisions linéaires, obtuses. Corolle infundibuliforme, à limbe presque régulier et légèrement étalé. Androcée à quatre étamines, peu exsertes, dont les filets, membraneux, unis par paires, supportent des anthères droites et divergentes à la base. Le fruit est une capsule onguiculée, portant, vers le milieu de sa hauteur, 6-12 graines, soutenues par des rétinacles émarginés ou bi-tridentés. Ce sont des plantes herbacées ou suffrutescentes, originaires de l'Amérique tropicale. Leur tige quadrangulaire porte des feuilles assez larges, sinuolées-crênelées et des fleurs ordinairement groupées en cymes ombelliformes. Ce g., voisin des *Stemonacanthus* quant à la forme de sa corolle, et des *Stephanophyllum* quant à ses inflorescences, renferme une trentaine d'espèces. (Voy. NEES, in *DC. Prodr.*, XI, 209, 725.) [T.]

ARRHYNCHIUM (LINDL. et PAXT., *Fl. Gard.*, I, 142, n. 192). G. d'Orchidacées, sous-fam. des Vandées, caract. par des sépales libres, étalés; un labelle sessile, ascendant, charnu, muni d'un éperon creux et terminé par un limbe entier. La colonne est petite, cylindrique, terminée par un stigmaté circulaire. L'anthère est unique, contenant quatre pollinies géminées, égales, munies d'un caudicule subulé et d'une petite glande triangulaire. On ne connaît de ce g. qu'une esp. épiphyte, à feuilles distiques, coriaces, de l'Asie tropicale. (Voy. WALP., *Ann.*, III, 567.) [L.]

ARRHYTIDIA. Nom de g., donné par M. Berkeley à des Champignons Hyménomycètes-basidiosporés, voisin des Mérules, à hyménium placé sur un hyménophore céracé, sans plis. L'esp. décrite par l'auteur (*A. flava*) croît sur des branches mortes de Pins, à la Caroline du Sud. (Voy. BERK., *Dec.*, XXIII, 106. — FRIES, in *Nov. Act. Upsal.*, ser. tert., I, p. I, 114.) [DE S.]

ARRIÈRE-CHAMBRE. Nom donné par H. von Mohl à la partie des cellules stomatiques qui se trouve en dedans de l'ostiole, tandis qu'il nomme *antichambre* la partie située plus en dehors; en allemand, *Vorhof* et *Hinterhof*. [L.]

ARRITZ. Désigne un Chêne nain, en basque.

ARRIVOU-TAOU-VELOU. Esp. indét. d'*Exacum*, de Madagascar.

ARROCHE (en wallon, *arause*, *arase*, *aripe*). Du latin *ad ripia* (croissant sur le bord des eaux); employé dans les *Capitulaires* de Charlemagne. Nom vulg. de plusieurs esp. d'*Atriplex*. [E. F.]

ARROCHE PUANTE. Nom vulg. du *Chenopodium Vulvaria* L.

ARRODE. Un des noms vulg. de l'Arroche des jardins (*Atriplex*).

ARRONDI. On dit de la tige qu'elle est *arrondie* (*teres*), lorsque sa coupe transversale est à peu près circulaire. La racine est *arrondie*, lorsqu'elle est renflée en masse plus ou moins sphérique. La feuille est *arrondie* (*rotundatum*), lorsqu'elle approche de la

forme circulaire. Quelques botanistes nomment *tissu* ou *parenchyme arrondi*, celui qui est constitué par des cellules globuleuses ou ovoïdes qui laissent entre elles de vastes méats. C'est ce même tissu que Meyen a proposé de nommer *ménenchyme*. [L.]

ARRONFLE. Nom vulg. de l'*Ervum hirsutum* L.

ARRONSE. Nom vulg. de l'Arroche (*Atriplex hortensis* L.).

ARROSTIA (RAFIN., *Caratt.*, 76). Syn. de *Gypsophila* L.

ARROUFLE. Syn. de *Arousse*.

ARROUY. Syn. (?), à Madagascar, de *Mimosa sensitiva*.

ARROW-ROOT. Mot composé qui signifie *racines à flèches*. On distingue plusieurs fécules provenant de régions assez diverses et portant ce nom dans le commerce. Celui des Antilles ressemble, par sa finesse et sa blancheur, à la fleur de farine la plus belle. Ses granules, examinés au microscope, ont le volume des plus gros granules d'amidon ou même le dépassent. Cette fécule est produite par le *Maranta arundinacea* L. L'A. de Travancore est produit par le *Curcuma angustifolia* Roxb. Ses granules sont plus volumineux que les précédents, ovoïdes, ellipsoïdes ou trigones-arrondis, le plus souvent atténués à l'extrémité. On n'y aperçoit aucune trace de hile, ni de couches concentriques. Une autre sorte d'*Arrow-root*, qu'on nomme *fécule de Tolomane*, ou *de tous les mois*, se retire du *Canna coccinea* MILL. Ces trois sortes de fécules proviennent, par conséquent, de végétaux appartenant à la famille des Amomées. Une quatrième, que l'on appelle *A. de Taïti* ou *Tavoulou*, à Madagascar, est fournie par le *Tacca pinnatifida* L. f. [E. F.]

ARROWSMITHIA (DC., *Prodr.*, VII, 254). G. de Composées, tribu des Inuloïdées, sous-tribu des Athrixiées, dans laquelle il se distingue par un involucre campanulé, à bractées multisériées, presque appliquées, rigides, scarieuses ou subscarieuses, des fleurs hermaphrodites stériles, un réceptacle garni de soies, et des achaines dépourvus d'aigrettes. La seule esp., de l'Afrique australe, a beaucoup de rapport avec les *Antithrixia*. C'est un arbuste presque glabre ou dont les jeunes rameaux et les feuilles sont garnis en dessous d'un léger duvet blanc et tomenteux. Ses feuilles sont alternes, sessiles, entières, coriaces, mucronées et révolutes sur les bords. Ses capitules sont jaunes, sessiles, solitaires ou réunis en petit nombre au sommet des rameaux. (Voy. B. H., *Gen.*, II, 329, n. 273.) [T.]

ARROZ. Nom espagnol du Riz (*Oryza sativa* L.).

ARROZ DE MATO. N. brésilien du *Caryochloa brasiliensis* NEES.

ARROZIA (SCHRAD., in *K. Enum.*, I, 11). G. de Graminées-Oryzées. Syn. (?) de *Caryochloa*.

ARRUDEA. G. de Clusiacées établi par A. Saint-Hilaire (*Fl. Bras. mer.*, I, 318, t. 66) et réintégré aujourd'hui parmi les *Clusia* comme sect. caract. par le grand nombre des bractées sépaliformes placées sous la fleur. (Voy. H. BN, *Hist. des pl.*, V.)

ARSACE (SALISB., ex ENDL., *Gen.*, n. 1412). Sect. du g. *Erica* L.

ARSELLA. Syn. de *Argemone*, probablement à cause d'une certaine causticité du suc qu'on instille dans les yeux malades, *arse* désignant le feu dans l'ancienne langue de l'Italie. [E. F.]

ARSENKANTON (Diosc.). Syn. (BORY, *Dict.*, I, 588) de *Pouliot*.

ARSENOPTERIS. Sous-g. de Fougères, établi par Webb et Berthelot (*Phyt. can.*, sect. III, 437), correspondant au g. *Nephrodium* et comprenant les *Aspidium* à indusium réniforme. [E. F.]

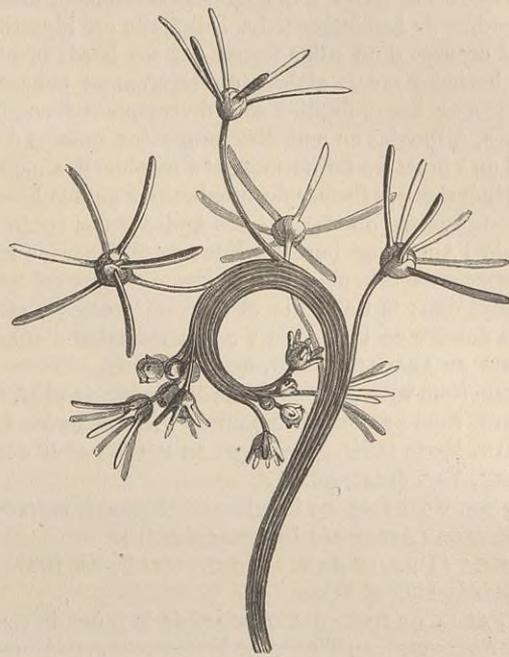
ARSENOTA (Diosc.). Syn. (BORY, *Dict.*, I, 588) de *Staphisaigre*.

ARSINA. Voy. CURCUMA.

ARSIS (LOUR., *Fl. cochinch.* [ed. 1790], 335). Syn. de *Grewia*. (Voy. TRIMEN, in *Journ. Bot.* [1871], 240.)

ARTABOTRYS (R. BR., in *Bot. Reg.*, t. 423). G. d'Anonacées, série des Anonées, dont les fleurs, hermaphrodites et presque régulières, ont un réceptacle généralement convexe, quelquefois plan ou concave, sur lequel s'insèrent : un calice de trois sépales valvaires ; une corolle de six pétales, disposés sur deux séries et munis sur leur dos d'un appendice cylindrique ou aplati ; des étamines en nombre indéfini et dont les anthères biloculaires, extorses, sont surmontées d'une dilatation tronquée du connectif ; des carpelles également en nombre indéfini et contenant, ou deux ovules anatropes, ascendants, avec le micropyle extérieur et inférieur, ou un grand nombre d'ovules anatropes, disposés sur

deux séries longitudinales. Le fruit se compose d'une ou plusieurs baies, dans chacune desquelles il y a une ou plusieurs graines.



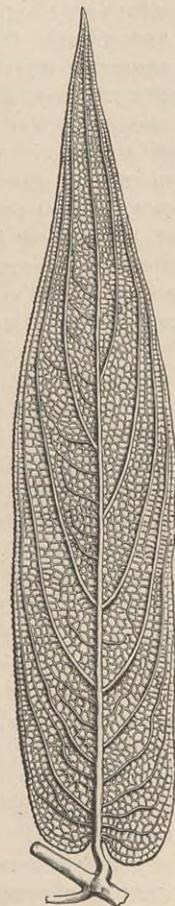
Artabotrys. — Inflorescence.

Ce sont des arbustes, souvent sarmenteux, des régions chaudes de l'Afrique et de l'Asie ; leurs feuilles sont alternes, souvent lisses, et leurs fleurs, solitaires ou groupées en cymes, sont supportées par des pédoncules fréquemment recourbés en croc aigu, uncinés. Parmi les esp. employées, citons : l'*A. suaveolens* BL., dont les feuilles aromatiques servent à préparer une infusion efficace contre le choléra, d'après Blume ; l'*A. intermedia* HASSK., qui donne une huile odorante, usitée comme parfum, à Java, sous le nom de *Minjack-Kenangan*. (Voy. H. BN, in *Adansonia*, VIII, 341 ; *Hist. des plantes*, I, 322, 285, fig. 278.) [T.]

ARTANEMA (DON, ex BENTH., *Scrof. ind. Revis.*, 39). Syn. de *Achimenes* VAHL.

ARTANITA (MÉSUE, ex ADANS., *Fam. des plant.*, II, 231). Synon. de *Cyclamen* L.

ARTANTHE (MIQ., *Comm.*, II, 40). Sect. du g. *Piper* L., comprenant, entre autres esp., le *Matico* proprement dit (*Piper angustifolium* R. et PAV. — *A. elongata* MIQ.), orig. des Andes péruviennes. C'est un arbrisseau à branches grêles, à nœuds saillants et à jeunes rameaux chargés d'un fin duvet de couleur variable. On emploie en médecine les feuilles, qui sont portées par un court pétiole, oblongues-lancéolées ou elliptiques-oblongues, acuminées au sommet, insymétriques et légèrement cordées à la base. Leur limbe, assez épais, est penninerve, parsemé de points pellucides et couvert d'un duvet fin et velouté. Les fleurs, analogues à celles des *Piper*, sont réunies en épis ou en chatons oppositifoliés, et les fruits, glabres et peu volumineux, sont bacciformes. Les feuilles ont fourni à l'analyse : 1° une essence vert clair, cristallisable, d'une odeur analogue à celle du Cubèbe ; 2° une résine brune et active ; 3° un principe amer, appelé *maticine*, mais qui n'est pas cristallisable et ne possède aucune des propriétés d'un alcaloïde.



Artanthe (*Piper*) *angustifolium*. — Feuille de Matico.

Ses feuilles, réduites en poudre, s'emploient topiquement pour arrêter les hémorragies, et l'on croit tellement à cette propriété dans l'Amérique du Sud, que le Matico y porte le nom vulgaire d'*Herbe du soldat*. On les emploie également contre les hémorragies de cause interne; mais, dans ce cas, il vaut mieux administrer l'extrait hydroalcoolique. Le Matico jouit encore d'une grande réputation contre les écoulements blennorrhéiques, sur lesquels il agit d'une manière analogue au Copahu et au Cubèbe, quoique d'une façon moins énergique. Le Matico ne contient point, dit-on, de tannin. Tous les *Arthante* des auteurs ont, dans le *Prodromus*, été réintégrés par M. C. de Candolle dans le g. *Piper*. (Voy. H. BN, *Hist. des pl.*, III, 472, 489, fig. 510; in *Dict. encycl. des sc. méd.*, sér. 2, V, 209.) [T.]

**ARTEDI**. Naturaliste suédois, né en 1705, partagea les études de Linné, partit pour l'Angleterre quand Linné partit pour la Laponie; se retrouva avec lui en Hollande, auprès de Boerhaave, qui plaça Linné chez Clifford et Artedi chez Seba, riche amateur de zoologie, dans le musée duquel il composa ses travaux d'ichthyologie. Sortant un soir de chez Seba, il se noya dans un des canaux d'Amsterdam, à l'âge de trente ans. Linné, en publiant l'*Ichthyologia* d'Artedi, l'a fait précéder d'une vie de ce naturaliste. Artedi avait fait une étude particulière des Ombellifères et créé les mots *involucrum* et *involucellum*, pour des organes dont il faisait la base de sa classification. En lui dédiant l'*Arteria squamata*, Linné faisait allusion à la fois à ces travaux et aux poissons écailleux dont Artedi avait écrit l'histoire. [E. F.]

**ARTEZIA**. G. d'Ombellifères, établi par Linné (*Gen.*, n. 332) pour une plante de l'Asie occidentale. Son port et les caractères de son inflorescence et de ses fleurs sont très-analogues à ce qu'on observe dans les Carottes; mais il s'en distingue par son fruit inerme, dont les ailes sont très-élégamment lobées. La seule esp. connue est une herbe annuelle, l'*A. squamata* L. (DC., *Prodr.*, IV, 208. — SIBTH., *Fl. grec.*, t. 288. — JAUB. et SPACH, *Ill. plant. orient.*, t. 430. — B. H., *Gen.*, I, 927, n. 144.) [H. BN.]

**ARTEFI**. Syn. d'*Artifi*.

**ARTEMIDION** (DIOSC.). Syn. (BORY) de *Origanum Dictamnus* L.

**ARTEMISE**, **ARTEMISIA**. Voy. ARMOISE.

**ARTÉMISIÉES** (*Artemisiæ*). Groupe de la tribu des Sénécionidées, fam. des Composées, dont voici les caract. (LESS., *Synops.*, 263; — DC., *Prodr.*, VI, 92). Capitules discoïdes, hétérogames ou homogames. Fleurs de la circonférence ordinairement femelles, uni- ou plurisériées, celles du centre hermaphrodites, à corolle cylindrique et à style bifide. Achaines dépourvus d'ailes et jamais (?) plan-obcomprimés. Réceptacle sans paillettes. [T.]

**ARTEMISIOIDES** (DC., *Prodr.*, V, 105). Sect. dug. *Piqueria* CAV., caract. par des capitules à trois ou quatre fleurs, enveloppées d'un involucre dont les bractées sont acuminées ou obtuses. La corolle est glabre, à tube assez long, dilaté vers la base au-dessus de l'ovaire. Les plantes de cette section ont des tiges frutescentes, ordinairement glabres, parfois pubescentes ou glutineuses vers le haut, avec des feuilles glabres et pétiolées. [L.]

**ARTEMISIOPSIS** (REICHB., *Nom.*, 97). Voy. ARTEMISIOIDES DC.

**ARTHANITA**. Nom vulg. du *Cyclamen europæum* L.

**ARTHEMISIA**. Syn. de *Artemisiæ*.

**ARTHÉTIQUE** (DALECH.) Nom ancien du *Teucrium Iva* L.

**ARTHO**. Ce nom désigne, en basque, le Maïs. Il rappelle le marseillais *artoun*, pain (du grec *ἄρτος*). [E. F.]

**ARTHOBOTRYS** (FRIES, *Summ. veg. Scand.*, II, 412). Voy. ARTHOBOTRYXS.

**ARTHONARIA** (FRIES, *Pl. homon.*, 282; — REICHB., *Consp.*, 19, n. 353). Voy. ARTHONARIA.

**ARTHONIA** (ACH.). G. de Lichens, tribu des Graphidés. Thalle uniforme, peu développé. Apothécies ordinairement déprimées et sans rebord; thèques piriformes, renfermant huit spores, ovoïdes ou oblongues, celles-ci sont uni- ou pluriseptées dans la grande majorité des espèces, et parenchymateuses ou murales (*murali-divisæ*) dans les autres. [NYL.]

**ARTHOPYRENIA** (MASSAL., *Mem. Lich.*, 165). G. de Lichens, proposé pour les *Verrucaria analepta*, *gemmata*, etc.

**ARTHOSTEMA** (NECK., *Elem.*, II, 280). Syn. de *Thoa* AUBL.

**ARTHOTHELIUM** (MASSAL., *Mem. Lich.*, 34). G. de Lichens, proposé pour plusieurs esp. d'*Arthonia* ACH.

**ARTHATHERUM** (PAL. BEAUV., *Agrost.*, t. 8, fig. 8, 9). Sect. du g. *Aristida* L., à arête trifide, articulée avec la glumelle.

**ARTHAXON** (HOCHST., ex STEUD.). Syn. de *Psilostachys* STEUD.

**ARTHAXON** (PAL. BEAUV., *Agrost.*, 107, t. 21, fig. 6). Syn. de *Andropogon* L., d'après Steudel (*Synops. pl. gramin.*, 375).

**ARTHIRINIUM** (ἄρθρον, articulation). Nom donné par Kunze (*Mykol. Fl.*, I, 9) à un g. de Champignons Trichosporés ou Dématiés de Fries. Ils ont des filaments simples, cloisonnés, moniliformes, noirs, avec de grandes spores fusiformes, et forment de petites taches noires et saillantes sur les feuilles mortes des *Carex*. [DE S.]

**ARTHITICA** (DUB., *Bot. gall.*, I, 384). Sect. du g. *Primula*, caract. par un calice campanulé, à 5 divisions, aussi longues que la corolle ou deux fois plus longues qu'elle, par un involucre à folioles linéaires-lancéolées ou plus rarement oblongues, et par des feuilles planes, épaisses et glabres (voy. DUBY, in DC. *Prodr.*, VIII, 38). *Arthritica* désigne aussi une petite esp. d'Oreille-d'ours, d'après Gesner et C. Bauhin, et la Bugle, d'après Dalechamp. [L.]

**ARTHROBOTRYA** (J. SM., *Hist. Fil.*, 141). G. de Fougères, que M. J. Smith vient d'établir pour le *Polybotrya articulata* L., l'articulation de ses segments suffisant, avec le port, d'après cet auteur, pour le distinguer du g. *Polybotrya*. [E. F.]

**ARTHROBOTRYDÉS**. Sous le nom d'*Arthrobotrydæ*, Corda avait formé sa XIV<sup>e</sup> famille de Champignons (*Anl. zum Stud. der Mykol.*, 57), voisine des Polyactidés. Elle comprend le g. *Arthrobotryx* et les g. *Cephalothecium*, *Brachycladium*, *Stachyobotryx*, dont les spores sont biloculaires. Ce caractère n'a pas paru suffisant pour motiver l'établissement de familles spéciales dans d'autres groupes fongiques, et par conséquent ne saurait avoir plus d'importance chez ces Trichosporés. [DE S.]

**ARTHROBOTRYXS** (ἄρθρον, articulation; ῥότρυς, grappe). G. de Champignons-Trichosporés, créé par Corda (*Prachtf.*, t. 28, et *Fl. ill. Muced. eur.* [1840], 43), voisin du g. *Gonatobotryx*, dont il se distingue par ses spores cloisonnées.

Cette belle Mucédinée forme de petites touffes d'une transparence cristalline. Les spores, grandes, à deux loges inégales, naissent sur des renflements denticulés, placés de distance en distance sur le trajet de filaments fertiles dressés; les filaments qui forment le mycélium sont couchés, très-fins et donnent naissance à des conidies réunies en courts chapelets. On a rencontré ce Champignon assez rarement, sur le sol ou sur des murailles humides et sur de la vase d'égouts, au moment où elle se dessèche. (COEMANS, *Spicil.*, 12. — KICKX, *Fl. crypt. Flandr.* [1867], II, 277.) [DE S.]

**ARTHROBOTRYXS** (ἄρθρον, articulation; ῥότρυς, grappe). N. proposé par Wallich pour un g. de Fougères, qu'on peut caractériser ainsi: *Aspidium venis inferioribus pinnatim ramosis*. [E. F.]

**ARTHROBOTRYUM** (ἄρθρον, articulation; ῥότρυς, grappe). M. de Cesati a créé sous ce n. un g. de Champignons-Trichosporés dont les filaments se réunissent pour former un petit capitule de grosses spores cloisonnées. (BERK. et BR., in *Ann. and Mag. Nat. Hist.* [1859], III, t. 9, fig. 63. — COOKE, *Handb.* [1871], 563.) [DE S.]

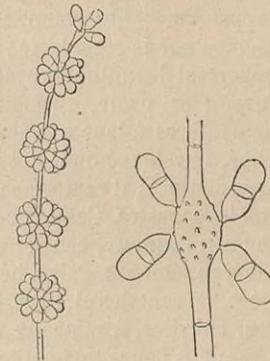
**ARTHROCARDIA** (DCNE, in *Ann. sc. nat.*, sér. 2, XVIII, 123). Sect. du g. *Amphiroa* LAMX, à articles comprimés, à kérémidies coniques. (Voy. ENDL., *Gen.*, Suppl. III, n. 122, 73.) [L.]

**ARTHROCARPÆA** (C. A. MEY., *Ind. Hort. petrop.*, VIII, 43). Sect. du g. *Glycyrrhiza* T., à gousse munie de fausses-cloisons entre les graines. (Voy. ENDL., *Gen.*, Suppl. III, n. 6532.) [L.]

**ARTHROCHILIUM** (IRM., in *Linnæa*, XVI, 451; XIX, 121). Sect. du g. *Epipactis*, proposée pour l'*E. palustris* CR.

**ARTHROCHLAMYS** (C. A. MEY.). Sect. du g. *Diarthron*.

**ARTHROCHLOA** (R. BR., in *Parr. Voy. App.*, XI). G. de Graminées, indiqué comme voisin des *Hierochloa*.



*Arthrobotryx superba*.

*W. Machet*

**ARTHROCHORTUS** (LOWE, in *Hook. Kew Misc.*, VIII, 301). G. de Graminées-Hordécées, voisin des *Lolium* et des *Lepturus*.

**ARTHROCLADIA** (DUBY, *Bot. gall.*, II, 971). G. d'Algues, de la fam. des Sporochnacées de Harvey, famille des Sporochnées de Kuetzing, caract. par fronde filiforme, rameuse, subtoruleuse, formée de trois couches : une partie centrale distincte ; une couche intermédiaire parenchymateuse, formée de cellules hyalines, égales entre elles ; une couche corticale très-mince, constituée par des cellules petites et pressées les unes contre les autres. Les rameaux sont articulés, trichotomes et verticillés, vilieux ; ils portent des spermatoïdies moniliformes. On en connaît deux esp., qui habitent, l'une l'Atlantique et l'autre la Méditerranée. (Voy. KUETZ., *Phyc. gen.*, 344 ; *Spec. Alg.*, 572.) [L.]

**ARTHROCLANTHUS** (H. BN, in *Adansonia*, IX, 296 ; *Hist. des pl.*, II, 506). G. de Légumineuses-Papilionacées, sér. des Hédy-sarées, ne comprenant qu'un arbuste de la N.-Calédonie. Réceptacle court et concave, glanduleux intérieurement. Calice gamosépale, à 4-5 dents obtuses. Corolle papilionacée ; étendard court, brièvement onguiculé et réfléchi ; ailes plus longuement onguiculées, falciformes et plus courtes que la carène, à laquelle elles adhèrent ; celle-ci est arquée et formée de pétales valvaires inférieurement. Androcée diadelphé (9-1). Ovaire stipité, multiovulé, surmonté d'un style grêle, courbé, à extrémité stigmatique non renflée. Gousse longuement stipitée, entourée par le calice persistant ; linéaire, très-longue et divisée en nombreux articles monospermes. Feuilles alternes, composées-pinnées, trifoliolées ; stipules courtes et aiguës. Fleurs longuement pédicellées et disposées en grappes axillaires, accompagnées chacune de deux bractéoles courtes et insérées immédiatement sous la fleur. [T.]

**ARTHROCNEMUM** (MOQ., *Chenop. Enum.*, 411, n. 35). G. de Salsolacées, tribu des Salicorniées, dont les fleurs, hermaphrodites et dépourvues d'écaillés, sont logées dans les articulations des rameaux. Leur calice ventru, subtrigone ou subtétragone, a le sommet tronqué ou terminé par trois, quatre ou cinq dents ; il finit par devenir fongueux, mais en restant toujours dépourvu d'appendices. Les étamines, au nombre d'une ou de deux, sont insérées sur le réceptacle ; leurs filets, courts, linéaires-subulés, supportent des anthères ovales. Il n'y a ni nectaires, ni staminodes. L'ovaire est ovale, surmonté de deux styles, unis à la base et stigmatifères à leur extrémité subulée. Le fruit (utricule), comprimé, enveloppé dans le calice enflé et charnu, possède un péricarpe distinct ; il renferme une graine ovale ou lenticulaire, munie d'un léger rostre. Celle-ci contient, sous son double tégument, un albumen farineux, central et latéral, plus moins abondant, et un embryon semi-annulaire, hémipériphérique, verdâtre et à radicule infère. Ce sont des pl. herbacées, frutescentes, succulentes et glabres, aphyllés, à rameaux articulés, à branches florifères spiciformes et à fleurs très-petites, ordinairement ternées, les latérales plus ordinairement stériles ou mâles. On en connaît sept esp., des rivages de la mer et des lacs salés des deux mondes. Par la nature de son calice et sa graine, ce g. se différencie très-bien des *Salicornia* et des *Halocharis*, avec lesquels il a tant de rapports. (Voy. MOQ., in *DC. Prodr.*, XIII, p. II, 150.) [T.]

**ARTHROCORMUS** (DOZY et MOLKENB., *Musc. Arch. ind.*, t. 27). G. de Mousses, syn. de *Syndyodon* HAMPE.

**ARTHRODACTYLIS**. Orthogr. vicieuse pour *Athrodactylis* FORST.

**ARTHRODANEA**. G. de Fougères, proposé par Presl en 1845, et qui n'est pas suffisamment distinct des *Danea*. [E. F.]

**ARTHRODERMA** (ἄρθρον, articulation ; δέρμα, peau). Nom donné par Currey (*Micr. Journ.* [1854], II, 240, t. 9, f. 6-8) à un g. de Champignons Hyphomycètes qui est très-voisin des *Trichodesma*. (Voy. COOKE, *Handb.* [1871], 626.) [DE S.]

**ARTHRODESMUS** (EHR., *Inf.*, 152, n. 177). G. d'Algues, de la famille des Desmidiacées, caract. par : cellules fortement étranglées dans leur portion moyenne et divisées en deux moitiés ou demi-cellules comprimées, arrondies sur la face dorsale, tantôt oblongue set terminées par deux extrémités pointues et recourbées, tantôt quadrangulaires, munies au niveau de chaque angle d'une pointe droite ou courbée. La chlorophylle y est disposée en quatre masses rayonnantes. On en connaît une dizaine d'esp., qui habi-

tent les eaux marécageuses des diverses parties de l'Europe. (Voy. RABENH., *Fl. europ. Alg.*, III, 225, 110, fig. 71.) [L.]

**ARTHRODIA** (RAFIN. [1813], in *Desv. Journ. bot.*, III, 235). Sous ce nom, Rafinesque a décrit une substance qui flotte en taches vertes sur les eaux douces de la Sicile, mais dont la nature ne peut être déterminée d'après les caract. donnés. Bory pense (*Dict.*, I, 591) qu'elle pourrait appartenir au g. *Palmella*. [L.]

**ARTHRODIAE** (BORY, *Dict.*, I, 591). Fam. créée par Bory de St-Vincent pour un groupe d'êtres inférieurs, peu connus alors, qu'il range dans les quatre tribus suivantes, contenant quatorze g. : *Frigillaires*, *Oscillariées*, *Conjuguées*, *Zoocarpées*. [L.]

**ARTHROGRAPHIUM** (CESAT., in *Rabenh. Herb.*, n. 1821). G. de Mousses, « interméd. aux Arthrotridyées et aux Stilbinées. »

**ARTHROLEPIS** (BOISS., *Diagn. or.*, XI, 14). Syn. de *Anacyclus*.

**ARTHROLOBIUM** (DESUX, *Journ. bot.*, I, 121, t. 4). Sect. du g. *Ornithopus* L.

**ARTHROLOBUS** (ANDRZ., ex ENDL.). Syn. de *Rapistrum* BOERH.

**ARTHROLOBUS** (STEV., ex ENDL.). Syn. de *Sterigma* DC.

**ARTHROLYGODES**. G. de Fougères, proposé par Presl, en 1845, et qui n'est pas suffisamment distinct du g. *Lygodium*. [E. F.]

**ARTHROMERIS** (J. SM., *Hist. Filic.*, 110). G. de Fougères, à frondes pinnées, dont le type est le *Polypodium juglandifolium* DON. Il avait déjà été établi par M. Th. Moore, à titre de sect. de son g. *Pleopeltis*. Il ne comprend que deux esp. de l'Inde. [E. F.]

**ARTHROMISCUS** (THW., *Enum. pl. Zeyl.*, 47). G. de Rutacées-Aurantiées, ne différant des *Paramignya* que par son calice amoindri et ses ovules généralement solitaires.

**ARTHROMITUS** (LEIDIG, in *Proceed. Philad. Acad.*, IV, 227). Production mycodermique obs. dans l'intestin d'animaux vivants.

**ARTHRONARIA** (FR., *Pl. hom.*, 282). G. de Lichénacées, de l'ordre des *Coniothalamii*, caract. par un thalle crustacé, très-mince, vert, à taches oblongues, réticulées, noirâtres, vivant sur l'écorce de divers arbres. (Voy. ENDL., *Gen.*, n. 125.) C'est par erreur qu'Endlicher avait écrit *Arthroniria* pour *Arthronaria*. [T.]

**ARTHRONEMA** (HASS., *Freschw. Alg.*, 238, t. LXVIII, f. 7). G. d'Algues, de la famille des Oscillariacées de Harvey, Scytonémacées de M. Rabenhorst, caract. par : articles cylindriques courts, formés de cellules aplaties et réunis par leurs extrémités, qui se recouvrent pour former des filaments plus ou moins allongés. On n'en connaît qu'une seule espèce, qui habite les lacs de l'Islande. (Voy. RABENH., *Flor. europ. Alg.*, II, 267, 24, f. 62.) [L.]

**ARTHRONEMATA** (WALLR., *Fl. crypt.*, II, 32). Subdivision du groupe des *Dermatonemata* de Wallroth, comprenant les genres *Bulbochæte* et *Conferva*. [L.]

**ARTHRONIA** (ENDL.). Orthogr. vicieuse pour *Arthonia* ACHAR.

**ARTHROPHYCUS** (J. AG., *Spec. Fuc.*, 286). Sect. du g. *Sargassum* AG., compr. les *Holophylla*, *Schizophylla* et *Heterophylla*.

**ARTHROPHYLLON** (C. KOCH). Sect. du g. *Juncus*.

**ARTHROPHYLLUM** (BL., *Bijdr.*, 878). G. d'Araliacées, série des Hédérées, dont les fleurs, à type 4 ou 5, n'ont plus qu'un ovaire uniloculaire et uniovulé. Il renferme quatre esp. indiennes et océaniques. Ce sont des arbres ou des arbustes, à feuilles simples, simulant par leur disposition des feuilles composées-pennées, analogues à celles des *Phyllanthus*. Les fleurs, supportées par un pédicelle non articulé, sont ordinairement disposées en ombelle composée, terminale, entourée de deux feuilles simples. (Voy. H. BN, in *Adansonia*, III, 82. — B. H., *Gen.*, I, 944.) [T.]

**ARTHROPHYLLUM** (BOJ., *Hort. maur.*, 220, nec BL.). G. fondé pour le *Bignonia articulata* DESF., type du g. *Phyllarthron* DC.

**ARTHROPHYLLUM** (JAUB. et SPACH). Syn. de *Adenosepalum* SP.

**ARTHROPHYTUM** (SCHRENK, in *Bull. Acad. Petersb.*, III, 211). G. de Salsolacées, voisin des *Anabasis*.

**ARTHROPODE** (*Arthropodium* R. BR., *Prodr.*, 276). G. de Liliacées, voisin des *Anthericum*, dont il présente les principaux caract. On en connaît une douzaine d'esp., toutes australiennes. Ce sont des herbes glabres, à racines composées de fibres fasciculées charnues, ou à bulbes pédicellés, à feuilles linéaires, flasques, à fleurs en grappes lâches. Les pédicelles sont articulés vers leur milieu ; ce qui a valu son nom à ce g. Après la floraison, le péricarpe devient connivent et ne tarde pas à se détacher circulaire-

ment, de façon à laisser une coupe persistante. On en cultive un certain nombre dans nos jardins, notamment l'*A. cirratum* R. BR., de la Nouvelle-Zélande. (Voy. K., *Enum.*, IV, 619.) [T.]

**ARTHROPOGON** (NEES, in *Mart. Fl. bras.*, II, 320). G. de Graminées, tribu des Andropogonées, voisin des *Neurachne*, dont il se distingue par ses écailles soyeuses à la base et par son inflorescence en panicule et non en épi. La seule esp. (*A. villosus* NEES) est du Brésil, à chaumes vivaces, à feuilles linéaires. [T.]

**ARTHROPTERIS** (J. SM., in *Hook. Fl. N.-Zel.*, 82). G. de Fougères, peu homogène, tel que J. Smith l'a étendu, dans ses *Cultivated Ferns*, en 1857, puisque des trois esp. qu'il renferme, l'une ne présente pas d'indusium, l'autre en possède un petit, bientôt avorté, et la troisième, avec un port tout différent, un très-évident. Ce g. doit être réduit aux deux premières esp., et se distingue du g. *Nephrolepis*, dont alors il a le port, par l'avortement plus ou moins complet de l'indusium. [E. F.]

**ARTHROSIPHON** (KUETZ., *Phyc. germ.*, 177). G. d'Algues, de la fam. des Oscillariacées de Harvey, fam. des Scytonémacées de M. Rabenhorst, caract. par : filaments formés par la réunion de cellules petites et enveloppées de gaines épaisses, constituées par la superposition de couches tubuleuses et infundibuliformes, emboîtées les unes dans les autres et d'ordinaire légèrement colorées. On en connaît deux esp., qui habitent les diverses parties de l'Europe, sur les rochers couverts d'une humidité continue. (Voy. RABENH., *Fl. eur. Alg.*, II, 265, 24, f. 63.) [L.]

**ARTHROSOLEN** (C. A. MEY., in *Bull. S.-Petersb.*, IV, n. 4). G. de Thyméléacées, sér. de Thyméléées, dont les fleurs 4-5-mères sont analogues à celles des *Thymelea*. Ils ont aussi beaucoup de rapports avec les *Gnidia*, dont ils ne diffèrent guère que par l'absence d'écailles à la gorge de leur périanthe. Celui-ci est coloré, infundibuliforme, régulièrement divisé en 4-5 parties étalées. Après la floraison, sa moitié supérieure se détache circulairement par une sorte d'articulation transversale, tandis que l'inférieure persiste autour du fruit. L'androcée se compose de 8-10 étamines, insérées à la gorge et disposées sur deux séries, les supérieures semi-exsertes; toutes ont des anthères subsessiles, oblongues et linéaires. L'ovaire, dépourvu de disque, est surmonté d'un style latéral, grêle, inclus et capité à son extrémité stigmatique. Le fruit est nuculaire et ovoïde. Ce sont des plantes frutescentes ou suffrutescentes, à feuilles alternes ou opposées, à fleurs axillaires, ou solitaires, ou réunies en capitules terminaux, munis d'un involucre. On en connaît environ huit esp., de l'Afrique australe et orientale. Plusieurs ont jadis été décrites comme des *Passerina*. (Voy. H. BN., *Hist. des pl.*, VI, 110, 133.) [T.]

**ARTHROSPIRA** (STIZENB., in *Hedwigia*, I, 32, t. V). Syn. de *Spirulina* LINK.

**ARTHROSPORÆ** (SCHULZ., *Nat. Syst.*, in *Isis* [1834], 523). Ordre de Cryptogames dans lequel Schultz réunissait les Batrachospermées, Confervacées et Ulvacées. [L.]

**ARTHROSPORÆ** (*arthrospora*). Nom employé en Allemagne pour désigner des spores réunies en chapelet, en chaînette. [DE S.]

**ARTHROSPORÉS** (ἄρθρον, articulation; σπορος, semence). Léveillé a désigné sous ce nom une grande div. des Champignons compris dans le gr. des Hyphomycètes de Fries et de la plupart des aut. « Les A. se distinguent, dit Léveillé, à la disposition des spores articulées ensemble, bout à bout, comme les grains d'un chapelet. Le réceptacle qui les supporte est quelquefois si court, que ces Champignons semblent n'être formés que de spores. » [DE S.]

**ARTHROSPORI.** Voy. ARTHROSPORÉS.

**ARTHROSPORIUM** (HASSK., *Retzia*, I, 112). G. prop. pour l'*Acacia concinna* DC., fondé sur l'isolement des articles monospermes de la gousse et rentrant dans la sect. *Vulgares* du g. *Acacia*. [P.]

**ARTHROSPORIUM** (MASSAL., *Mem. Lich.* [1853], 127). G. de Lichens, voisin des *Lecidea*.

**ARTHROSTACHYA** (LINK., *H. berol.*, II, 151). Syn. de *Avena* T.

**ARTHROSTEMMA.** G. de Mélastomacées, tribu des Osbeckiées, établi par Ruiz et Pavon dans leur *Flora peruviana* (IV, t. 326). Les fleurs y sont tétramères et octandres, les anthères étant dissemblables, linéaires, incurvées, obtuses, déhiscences par un pore. Les grandes ont inférieurement un long prolongement du

connectif, souvent claviforme; les petites ont un appendice bi-arrêté. L'ovaire est glabre, à quatre loges, et le fruit est une capsule quadrivalve. Ce sont des herbes ou de petits arbustes, grêles, à rameaux dichotomiques, à feuilles pétioles, ovales, serrulées. Les fleurs sont disposées en cymes terminales, souvent unipares. On connaît une demi-douzaine d'esp. de ce genre, décrites par M. Naudin (in *Ann. sc. nat.*, sér. 3, XIV, 151, t. 7), originaires du Pérou, de la Colombie, de Cuba et du Mexique. C'est le même g. que De Candolle (*Prodr.*, III, 122) a nommé *Heteronoma*. MM. Bentham et Hooker en font un syn. de *Pterolepsis*. [H. BN.]

**ARTHROSTÉRIGMATES.** Ce mot désigne les stérigmates articulés qu'on trouve dans les spermogonies de bon nombre de Lichens. (Voy. NYL., *Syn.*, I, 35.) [NYL.]

**ARTHROSTIGMA** (ENDL., *Gen.*, n. 2121, a). Sect. du g. *Petrophila* R. BR., à stigmate articulé, tomenteux dans sa partie supérieure; fruit nuciforme, comprimé, lenticulaire, muni de poils en dedans et sur les bords; feuilles filiformes et indivises. [L.]

**ARTHROSTYLEÆ** (DUMORT., *Prodr.*, 72). Syn. de *Cynareæ* LESS.

**ARTHROSTYLIDIUM** (RUPR., *Bambus.*, 27, t. 3-5). G. de Graminées, tribu des Bambusées, dont les épillets, multiflores et munis de deux glumes à leur base, sont disposés en grappes simples ou paniculées. Dans chacun d'eux, les fleurs de la base et du sommet sont stériles, les moyennes fertiles. Celles-ci sont portées sur un long pédicelle articulé et composées de trois écailles, de trois étamines et d'un ovaire glabre, surmonté de deux styles, ordinairement séparés dès la base et velus ou plumeux dans leur portion stigmatique. Le fruit est un caryopse oblong (?). On en connaît environ six esp., des régions chaudes de l'Amérique. (Voy. STEUD., *Synops. pl. gram.*, 335.) [T.]

**ARTHROSTYLIS** (R. BR., *Prodr.*, 229). G. de Cypéracées, tribu des Rhynchosporées et réuni aux *Schaenus* par Endlicher. Il est ainsi caract. : Épillets uniflores, réunis en capitules entourés d'un involucre; bractées carénées, imbriquées sur deux rangs, les inférieures plus petites et stériles. Périanthe nul. Trois étamines. Style trifide, trigone ou renflé en cône à la base, articulé avec l'ovaire et caduc. Achaine triquètre, à peine mucroné au sommet. Ce sont des herbes, à chaumes grêles, munis de gaines et dépourvus de feuilles. On en connaît deux esp., de l'Australie et de Maurice. (Voy. STEUD., *Synops. pl. cyperac.*, 138.) [T.]

**ARTHROTAXIS** (DON, *Ann. Nat. Hist.*, I, 234). G. de Conifères, tribu des Abiétinées, caract. par des chatons mâles solitaires, multiflores, lâches; des écailles anthérifères longuement ongiculées et subfastigiées; des anthères biloculaires et bivalves; des fleurs femelles formées de trois ovaires renversés. Les cônes sont formés d'écailles en nombre indéfini, lancéolées, aiguës vers le sommet, épaisses à la base. Les fruits, au nombre de 2 ou 3, sont comprimés et munis d'une aile sur chacun de leurs bords. Les *Arthrotaxis*, dont on connaît 3 esp., sont de petits arbres toujours verts, de Van-Diemen, à port de Lycopodes, à feuilles imbriquées et à inflorescences terminales et sessiles (voy. ENDL., *Gen.*, Suppl. I, n. 1796. — CARR., *Tr. des Conif.*, 158). Endlicher a considéré ce g. comme une sect. du g. *Cunninghamia* R. BR. [L.]

**ARTHROTHAMNUS** (KL. et GRÆKE, *Tricoce.*, 62). Sect. du g. *Euphorbia*.

**ARTHROTHAMNUS** (RUPR.). G. d'Algues, fam. des Laminariacées de Harvey, voisin des *Laminaria* (HARV., *Ind. gen. Alg.*). [L.]

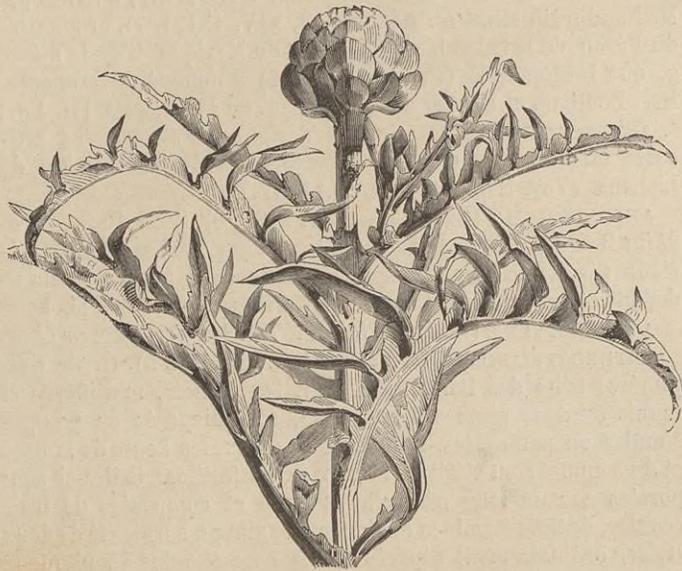
**ARTHROTHILUM** (RABENH., *Fl. eur. Alg.*, II, 230). G. d'Algues, fam. des Rivulariacées de M. Rabenhorst, caract. par : trichomes flabelliformes, articulés, pressés, parallèles ou sub-rayonnants, dressés, munis à la base d'une cellule persistante, entourés de fibres articulées et dressées, disposés en couche membraneuse ou crustacée, qui s'accroît indéfiniment. On en connaît trois espèces, des eaux douces. L'*A. thermale* RABENH. (*Amphithrix thermalis* KUETZ.) habite les eaux chaudes d'Abano en Nubie. [L.]

**ARTHROTOMA** (CORDA, in *Veitenw. Beitr.*, V). G. d'Algues, voisin des *Gaillonellia* (BRÆB., in *Dict. d'Orbign.*, II, 177).

**ARTHROZAMIA** (REICHB., *Consp.*, n. 751). Syn. de *Zamia* L. (ex ENDL., *Gen.*, 706).

**ARTI.** Voy. CONVULVUS, LISERON.

**ARTICHAUT.** Nom du *Cynara Scolymus* L. Connu et cultivé depuis les temps les plus anciens, l'A. a été introduit en France vers le XVI<sup>e</sup> siècle, et sa culture s'est assez répandue pour exciter les moqueries de Daigne, qui ne comprend pas que les hommes puissent accepter la nourriture des ânes. On connaît aujourd'hui



Artichaut. — Port.

plusieurs var. de cette plante, qui figurent sur nos tables et qui se distinguent par la forme de leurs capitules plus ou moins épineux; on mange le réceptacle et la partie charnue des écailles. Il faut avoir soin de couper les têtes d'Artichaut avec une grande partie de la tige pour les conserver en bon état, et de planter cette tige en terre et dans du sable à la cave.



Artichaut. — Inflorescence avant et après l'épanouissement. Fleur et coupe longitudinale. Fruit et coupe longitudinale.

Ce mot suivi d'une épithète, s'applique à plusieurs autres pl.:  
 L'A. *camus* est une variété (*viridis*) du précédent.  
 L'A. *du Canada* est l'*Helianthus tuberosus* L.  
 L'A. *d'Espagne* est le *Cucurbita clypeata* Hort.  
 L'A. *des Indes* est la Patate (*Batatas edulis* L.).  
 L'A. *de Jérusalem* est le même que le précédent et l'Arbouse ou Arbouste d'Astrakhan.  
 L'A. *sauvage* est le *Carlina vulgaris* L. et la Joubarbe des toits.

L'A. *de terre* est l'A. du Canada.

L'A. *des toits* est la Joubarbe des toits.

**ARTICIOCCO.** Syn. d'Artichaut, d'après Bory (*Dict.*, I, 59).

**ARTICLE** (*articulus*). Nom donné aux parties superposées dont la réunion constitue un organe, mais qui peuvent se séparer à un moment donné. Ainsi, dans les Papilionacées, les Crucifères, etc., on désigne sous le nom d'*articles* les parties du fruit qui contiennent chacune une semence et se séparent les unes des autres à la maturité. On peut citer, parmi les Légumineuses, les fruits des *Hedysarum* et des *Coronilla*, et, parmi les Crucifères, ceux du *Raphanus Raphanistrum* L., etc. (Voy. ARTICULATION.) [L.]

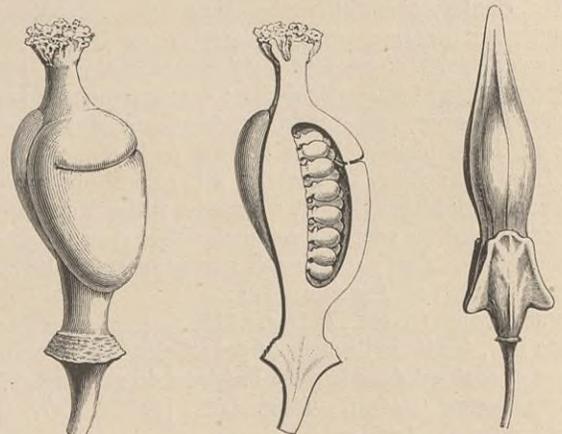
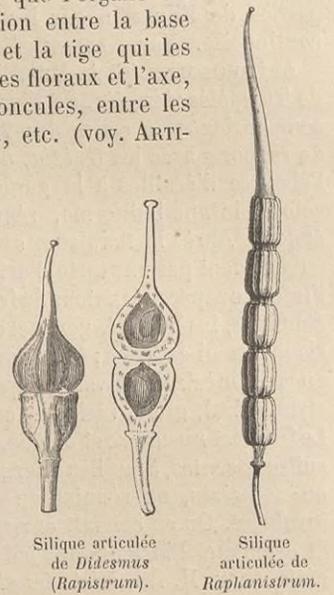
En mycologie, ce mot s'emploie pour désigner une cellule issue, comme un rameau (en allemand, *Glied*), d'une autre cellule dont elle est séparée par une cloison. [DE S.]

**ARTICLES** (*articula*). Terme par lequel plusieurs auteurs, entre autres Nees, Link et Persoon, ont désigné des spores ou conidies de Champignons qui sont disposées en chapelet. [DE S.]

**ARTICULAIRE** (*articularis*). Feuilles *articulaires*, celles qui naissent des nœuds d'une tige ou d'une branche articulée.

**ARTICULATION** (*articulatio*). On désigne sous le nom d'*articulations* des points au niveau desquels s'effectue, à un moment donné, une séparation entre deux organes ou entre deux parties d'un même organe. On dit alors que l'organe est *articulé*. Il existe une articulation entre la base d'un grand nombre de pétioles et la tige qui les porte, entre beaucoup de pédoncules floraux et l'axe, ou, sur la longueur de ces pédoncules, entre les diverses parties de certains fruits, etc. (voy. ARTICULÉ).

Au niveau des articulations, les tissus végétaux offrent des caractères particuliers qui ont été surtout étudiés dans les pétioles. H. v. Mohl a constaté dans le coussinet des feuilles articulées une couche transversale de cellules plus molles, plus transparentes que leurs voisines et offrant tous les autres caractères de cellules jeunes. De la dissociation de ces éléments, dont l'ensemble est désigné par lui sous le nom de *couche séparatrice*, résulte la chute de la feuille. Parfois aussi, comme l'a signalé Schacht, on trouve au-dessous de la couche séparatrice une assise de périclerme ou de cellules subéreuses qui ne se développerait qu'au moment où la chute



va avoir lieu. Certaines articulations sont le siège de mouvements plus ou moins étendus; nous nous bornerons à signaler ici ceux de la Sensitive, de l'*Hedysarum gyrans* et autres Légumineuses. (Voy. MOUVEMENT, IRRITABILITÉ, SENSIBILITÉ.) [L.]

**ARTICULATUS.** Articulé (voy. ce mot).

**ARTICULÉ** (*articulatus*). On dit d'un organe qu'il est *articulé*, lorsqu'il est susceptible de se séparer en diverses pièces ou articles, ou encore de se détacher normalement, à un moment donné de son existence, de la partie qui le porte. La *tige* est dite *articulée*, lorsqu'elle se brise sans peine au-dessus de chaque nœud (*caulis articulatus*). Le *pédoncule floral* est dit *articulé*, lorsqu'il se sépare de la tige après la maturité du fruit ou après la fécondation, si la fleur est mâle. Chez certaines plantes, la séparation du pédoncule s'effectuant beaucoup trop promptement, la fonction de reproduction ne s'accomplit qu'avec difficulté. Ce phénomène est très-marqué dans le Marronnier d'Inde, dont la grappe, à pédoncules articulés, perd un grand nombre de ses fleurs peu de temps après leur épanouissement, quelques pédicelles seulement persistant et portant des fruits. Le point au niveau duquel le pédoncule peut être articulé est variable : tantôt l'articulation est

de l'hiver, un grand nombre de feuilles réduites au pétiole principal, qui ne tarde pas à tomber à son tour (voy. CHUTE des feuilles). Certains fruits articulés se divisent à la maturité en autant d'articles qu'ils renferment de graines. Les Légumineuses et les Crucifères en offrent un certain nombre d'exemples (voy. ARTICLE, ARTICULATION, LOMENTUM). [L.]

**ARTICULEUX** (*articulosus*). Se dit d'un organe formé de segments superposés et articulés entre eux : ex. fruit du *Raphanus Raphanistrum* L., gousse de plusieurs Légumineuses, etc.

**ARTICULUS**. Voy. ARTICLE.

**ARTIFI**. Nom vulg. ancien du *Tragopogon porrifolius* L.

**ARTIFICIEL**. On a désigné sous le n. de *méthodes* et de *systèmes artificiels* ceux qui sont fondés sur des considérations relatives à un seul ou à un petit nombre d'organes, et qui ont pour but de permettre la détermination de la place ou du nom d'une plante, sans



Artocarpe. — Port.

située à l'endroit où le pédoncule naît de la tige ; tantôt, au contraire, elle est située un peu au-dessus, ou bien vers le milieu de la longueur, ou plus haut encore. Dans ces cas, on a supposé que toute la partie située au-dessus de l'articulation devait être considérée comme une formation de second degré. Dans cette opinion, les bractées qui devaient naître au niveau de l'articulation auraient avorté ; l'axe principal se serait arrêté et aurait été remplacé par un pédoncule latéral qui le prolongerait. A. Saint-Hilaire a préféré admettre que l'articulation du pédoncule représente simplement un entre-nœud à la base duquel des nœuds vitaux opposés ou verticillés n'auront point, faute d'énergie, émis d'organes appendiculaires. Un rameau d'œillet présente une suite d'entre-nœuds articulés ; si nous supposons que les feuilles avortent, nous aurons un axe semblable aux pédoncules qui nous occupent. Certains filets staminaux sont manifestement articulés dans leur longueur : les filets staminaux ramifiés des *Euphorbia* sont dans ce cas ; de même ceux des *Alchemilles*. Les feuilles sont dites *articulées* sur la tige, lorsque au moment de leur chute elles se détachent nettement au niveau du coussinet. Ce phénomène a été interprété de façons très-diverses. Les pétioles secondaires, tertiaires, etc., des feuilles composées sont souvent articulés sur le pétiole principal, de sorte que les folioles se détachent facilement du rachis. Le Robinier de nos jardins offre ainsi, aux approches

qu'il soit nécessaire de faire une analyse approfondie de son organisation. Tels sont le système sexuel de Linné, les systèmes dichotomiques, etc. (Voy. CLASSIFICATION, MÉTHODE, SYSTÈME.) [L.]

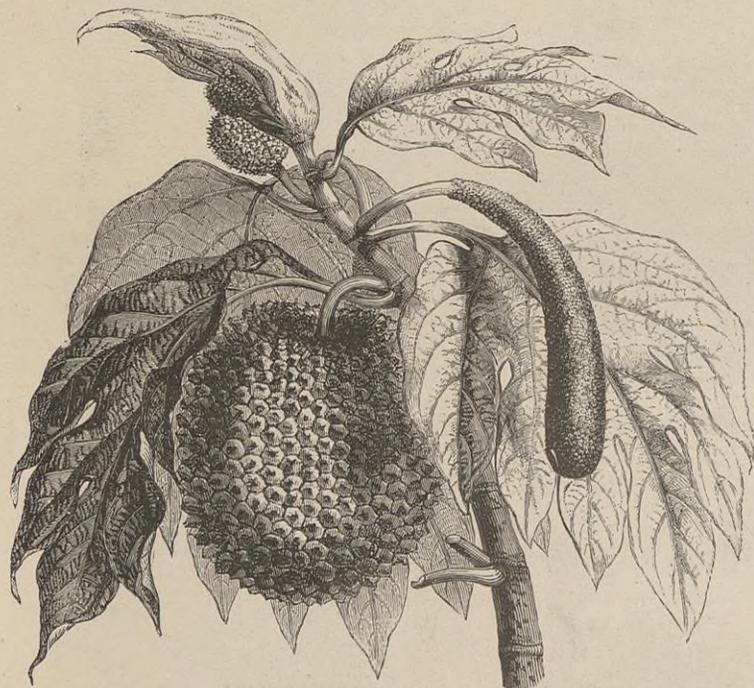
**ARTISIA** (STERNB., *Vers.*, II, 192 ; in *Flora*, I, 134). G. de plantes fossiles, créé pour le *Phytolithus transversus* STEINH.

**ARTOCARPACÉES** (LINDL., *Veg. Kingd.* [1846], 269). Nom donné au groupe des Artocarpées, considéré comme famille distincte.

**ARTOCARPE** (*Artocarpus* L., *Syst. veg.*, n. 1426). G. d'Ulmacées (H. BN), qui a donné son nom à la série des Artocarpées, décrites par plus. auteurs comme une fam. spéciale, sous le nom d'Artocarpacées. Ses fleurs sont monoïques. Les mâles ont un calice à 2-4 divisions, plus ou moins profondes et imbriquées ; une seule étamine à filet central, dressé, et à anthère dressée, biloculaire et déhiscente par deux fentes. Les fleurs femelles ont un réceptacle tubuleux, très-concave, creusé comme un puits sur le réceptacle commun de l'inflorescence et dont les bords portent un périanthe gamophylle, perforé au sommet, tandis qu'au fond s'insère un ovaire sessile ou brièvement stipité, libre et surmonté d'un style latéral ou central, inclus ou exsert, simple ou 2-3-lobé à son extrémité stigmatique. Cet ovaire est primitivement à deux ou trois loges, dont la seule persistante à l'état adulte renferme, dans son angle interne, un placenta épais sur lequel s'insère un ovule descendant, anatrope, avec le micropyle en haut, en dehors,

et souvent coiffé d'un obturateur. A la maturité, chaque ovaire devient un achaine dont la graine descendante contient, sous ses téguments, un embryon courbe, dépourvu d'albumen et à cotylédons ordinairement très-inégaux. L'ensemble de tous ces achaines, enfermés dans la masse du réceptacle, qui devient souvent féculente, constitue un fruit composé, sphérique ou oblong. On connaît une vingtaine d'esp. d'*Artocarpus*, des régions tropicales de l'Asie et de l'Océanie. Ce sont des arbres à suc laiteux, quelquefois âcre et irritant, à bois peu consistant et à feuilles alternes, entières ou diversement découpées et accompagnées de deux stipules latérales connées en une large gaine supra-axillaire qui enveloppe le jeune rameau et laisse, après sa chute, une cicatrice linéaire et annulaire. Leurs fleurs sont disposées en glomérules sur des réceptacles distincts; celui des mâles en forme d'épi cylindrique ou claviforme, garni sur sa surface extérieure de fleurs sessiles, ordinairement entremêlées de bractées et de bractéoles peltées, tandis que les femelles sont disposées sur le réceptacle dans le puits dont il a été question plus haut. Le nom d'*Artocarpus* (ἄρτος,

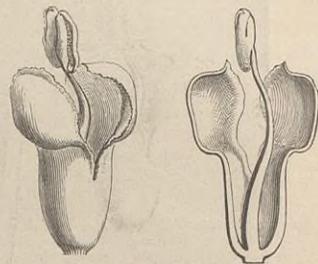
tion avec laquelle tous les voyageurs en ont parlé et s'expliquent-on les légendes superstitieuses qui circulent sur l'origine céleste de ce précieux végétal. Le Jaquier ou Jacquier (*A. integrifolia* L. F. — *Soccus major* RUMPH. — *Tsaja marum* RHEED. — *Rademachia integra* THUNB. — *Polyphema cauliflorum* LOUR. — *Sitodium cauliflorum* GERTN.), encore connu sous les noms de *Jak*, *Jaq*, *Jaques* et *Jaca*, est origin. des Moluques et de l'Inde orientale, d'où on l'a introduit dans la plupart des pays chauds. Il possède des propriétés et des usages analogues au précédent; mais son fruit, rarement globuleux, ovoïde-allongé, atteignant quelquefois 50 centimètres, a une pulpe qui s'altère facilement. Parmi les autres esp., quelques-unes ont également des fruits comestibles et employés dans l'alimentation, quoique moins estimés que les deux premiers. C'est ainsi que l'usage prolongé de l'*A. hirsuta* LAMK amène une diarrhée que l'on arrête, dit-on, avec l'écorce et la racine de l'arbre. La racine de l'*A. heterophylla* LAMK, ainsi que celles de plusieurs autres, est astringente et usitée pour combattre les diarrhées et quelques autres affec-



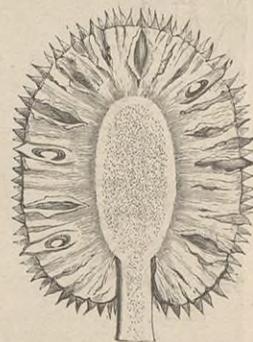
*Artocarpus incisa*. — Rameau florifère et fructifère.



*Artocarpus integrifolia*  
Portion de l'inflorescence  
femelle.



*Artocarpus incisa*.  
Fleur mâle et coupe longitudinale.



*Artocarpus integrifolia*.  
Fruit jeune, coupe longitudinale.

pain; ἄρτος, fruit), qui signifie littéralement *fruit-pain*, est justifié par l'usage auquel est employé l'*A. incisa* L. F. (*A. communis* FORST. — *Soccus granosus* RUMPH. — *Rademachia incisa* THUNB. — *Iridaps Rima* COMMERS.), plus connu sous le nom de *Rima* et surtout d'*Arbre à pain*. C'est un grand arbre, pouvant atteindre 15 à 20 mètres de haut, avec un tronc gros comme le corps d'un homme. Il possède un latex visqueux et lactescent, employé à faire de la glu, une écorce textile et un bois qui, quoique peu résistant, sert à la construction des cases et des pirogues. Mais c'est pour ses fruits, globuleux et gros comme la tête d'un homme, que cet arbre est cultivé dans presque toutes les îles de l'Océanie, dans la plupart des régions chaudes, et principalement à Taïti, où l'on recherche une variété dite sans graines, dans laquelle toute la masse du réceptacle constitue une pulpe très-riche en fécule, et que l'on peut manger bouillie, grillée, cuite sous la cendre, ou que l'on fait dessécher pour la conserver. Cette pulpe possède presque toutes les propriétés alimentaires du pain; aussi constitue-t-elle la base de la nourriture des Taïtiens et des habitants des îles voisines. Les fleurs fraîches servent à faire une conserve pulpeuse, à saveur aigrelette, tandis que les fleurs mâles desséchées sont employées comme l'amadou et que les graines se mangent grillées ou cuites dans l'eau. Ainsi, tout est utilisé dans ces arbres, dont trois suffisent à assurer l'alimentation annuelle d'un homme. Aussi comprend-on l'admira-

tions. (Voy. TRÉC., in *Ann. sc. nat.*, sér. 3, VIII, 109. — II. BN, *Hist. des pl.*, VI, 148, 171, 199, fig. 114-118; in *Dict. encycl. sc. méd.*, VI, 409.) [T.]

ARTOCARPÉES (*Artocarpæ* R. BR., Congo). Tribu ou série de la fam. des Ulmacées, élevée au rang de fam. sous le nom d'Artocarpacées, et caract. par des fleurs monoïques, semblables à celles des Morées, sinon que les filets staminaux y sont dressés dans la préfloraison et à tout âge. L'ovule y est descendant ou, plus rarement (comme dans les Conocéphalées), ascendant, et, dans ce cas, complètement ou incomplètement orthotrope, à micropyle toujours supère. Ce sont des arbres ou des arbustes, à suc laiteux ou opalin, à feuilles alternes, rarement opposées, convolutées dans la préfloraison, à stipules ordinairement amplexicaules et laissant sur les rameaux des cicatrices annulaires. Les principaux g. de cette série sont, outre les *Artocarpus*, les *Bagassa*, *Cudrania*, *Olmedia*, *Helianthostylis*, *Antiaris*, *Castilloa*, *Pseudolmedia*, *Lanessania*, *Ficus*, *Sorocea*, *Cecropia*, *Musanga*, *Pourouma*, *Conocephalus*, etc. Plusieurs auteurs, notamment Lindley, M. Trécul, donnent à ce gr. le nom d'Artocarpées et la valeur d'une fam: A ce titre, il est syn. d'Artocarpacées. [H. BN.]

ARTOCARPIDÉÆ (DUM., *Anal. fam.*, 17). Syn. de Artocarpées. ARTOCARPIDIUM (UNG., *Foss. Fl. v. Sotzka*, p. 36, tab. XIV, f. 3, 4). G. d'Artocarpées foss., composé d'éléments d'attribution incertaine. Les feuilles ressemblent à celles du g. Artocarpe. Les

fleurs ont un réceptacle aplati. On en connaît sept esp., qu'on a trouvées dans le crétacé et le tertiaire, à Sotzka, à Priesen, etc. (Voy. SCHIMP., *Paléont. vég.*, II, 754; III, 678.) [D.]

**ARTOCARPOIDES** (SAP., *Fl. foss. des trav. anc. de Sézanne*, p. 68, tab. VI, f. 6). G. d'Artocarpées foss., caract. par : feuilles grandes, ovales, pleines, penninerviées; nervure médiane étroite; nervures secondaires nombreuses. On en connaît deux esp., de Sézanne. (Voy. SCHIMP., *Paléont. vég.*, II, 753.) [D.]

**ARTOCARPUS**. Voy. ARTOCARPE.

**ARTODENDRON** (ENDL., *Gen.*, Suppl., II, 103, n. 705). Sect. du g. *Encephalartos* et syn. de *Cephalartos* MIQ. (Cycadacées).

**ARTONEMA** (DON, ex REICHB., *Handb.*, 199). Orthogr. vicieuse pour *Artanema*.

**ARTORHIZA** (NUTT., in *Trans. Amer. Phil. Soc.*, VII, 350). Sect. du g. *Balsamorhiza* DC., car. par des feuilles entières, deltoïdes ou cordiformes, un involucre fortement feuillé à la base, des rayons nombreux et un réceptacle plan. (TORR. et GR., *Fl. N.-Am.*, II, 301.) [T.]

**ARTORHIZÉES** (*Artorhizeæ*). Endlicher (*Gen.*, 157) a donné ce nom (qui signifie « racine alimentaire », de *ἄρτος*, pain; *ρίζα*, racine) à une classe de pl. monocotyl. qui comprend les Dioscoracées et les Taccacées.

**ARTOTROGUS**. Nom donné par Montagne (*Sylog.*, 304) à un g. de Champignons Hyphomycètes parasites, à spores rousses, couvertes de fines aspérités, mais qui, pour M. Tulasne, n'est que la forme conidifère du g. *Hypomyces* FR. (*Compt. rend. Ac. sc.*, L, 19; *Sel. Fung. Carpol.*, III, 38.) [DES.]

de Simarubées, identique à son *Simaba*. Nous avons dû (*Hist. des plant.*, IV, 406) donner la préférence au n. d'*Aruba*; mais, comme les *Simaba* ne sont pour nous qu'une sect. du g. *Quassia*

(voy. ce mot), les *Aruba* ne constituent eux-mêmes qu'une sect. du même g. Le plus utile des *Aruba* est le *Cedron*. Les *Aruba* NEES et MART. (in *Nov. Act. nat. Cur.*, XI, 152, 172, t. 19) sont des *Almeidea* brésiliens. [H. BN.]

**ARUBAJWAIN**. Nom indien d'un *Ptychotis*.

**ARUBEA** (NEES et MART., in *Nov. Act. nat. Cur.*, XI). Sect. du g. *Galipea*, élevée à tort au rang de g., et qui contient les espèces, au nombre de quatre, qui ont les étamines libres. On y a aussi, mais à tort, compris plusieurs esp. du g. *Almeidea*. [H. BN.]

**ARUBIA**. N. kabyle du *Rubia tinctorum* L.

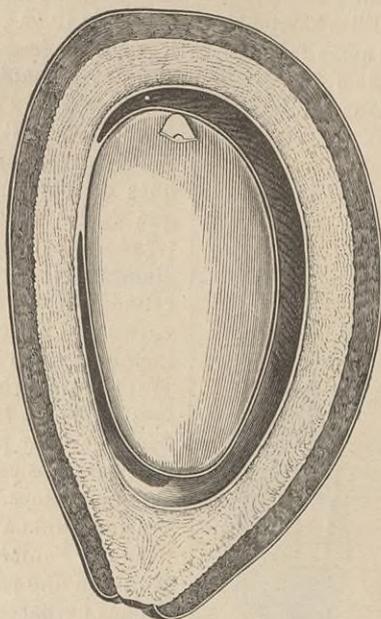
**ARUDA**. Voy. RUE.

**ARUERA, ARUEIRA**. Syn. de Lentisque (*Pistacia Lentiscus*) et de *Schinus Molle*.

**ARUGAM-VAYR**. Désigne, dans les livres sacrés de l'Inde, l'*Agrostis linearis* L. (*Cynodon lineare* W.). La racine de cette plante sert à préparer une infusion dont les propriétés sont analogues, dit-on, à celles du Chiendent.

**ARUM (GRAND)**. Syn. de *Colocasia* (*Arum Colocasia* L. — Colocasie *antiquorum* SCHOTT.)

**ARUM**. G. type de la fam. des Aroïdées, établi par Tournefort (*Hist.*, 158) et par Linné (*Gen.*, n. 1028), dont les principaux caract. sont : Une spathe naviculaire entourant un spadice surmonté d'une massue plus ou moins développée. Les fleurs sont unisexuées; les mâles, formant des groupes d'anthers sessiles et rapprochées en



*Aruba Cedron (Quassia)*. — Fruit, coupe longitudinale.



*Aruba Cedron (Quassia)*. — Rameau florifère.

**ARTRONIE**. Voy. ARTHRONIE.

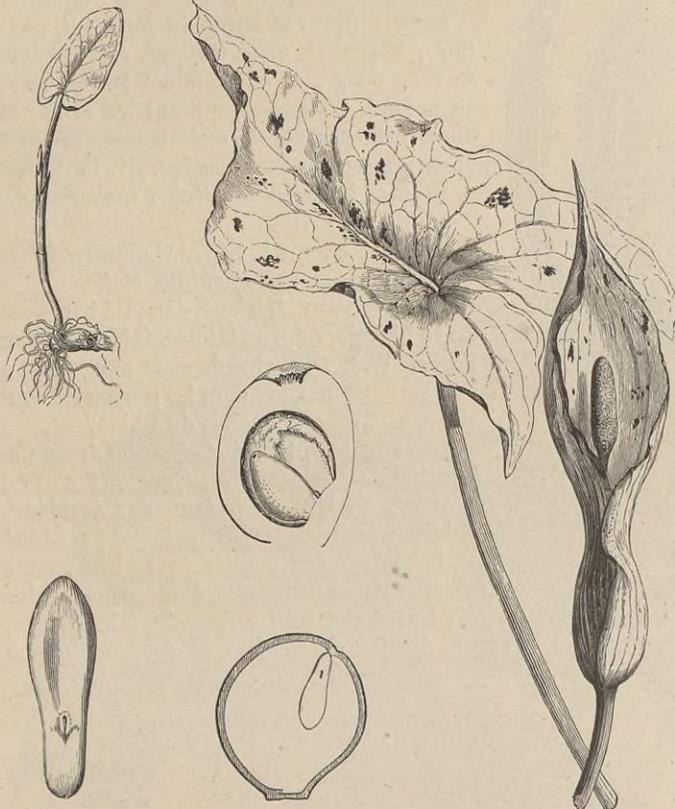
**ARTURO**. Nom vulg., dans l'île de Candie, de l'*Astragalus sesameus* L. et syn. de *Celsia Arcturus*, d'après Lobel.

**ARTY**. Nom malabare de l'*Ipomœa Pes-tigridis* L. (*tigrina* PERS.)

**ARUBA**. Aublet (*Guian.*, I, 293, t. 113) a donné ce nom à un g.

anneau, surmontent de nombreux ovaires, uniloculaires, couronnés par un stigmate sessile et papilleux, contenant plusieurs ovules orthotropes et pariétaux. Entre les ovaires et les étamines, ainsi qu'au-dessus de ces dernières, on remarque deux groupes d'appendices sétacés (fleurs neutres) caractéristiques.

Les fruits, charnus, bacciformes, contiennent une ou plusieurs graines, à testa rugueux et à albumen farineux abondant, entourant un embryon axile. Ce g. est formé de vingt-cinq à trente esp. herbacées, acaules, à tige bulbiforme, à feuilles hastées ou sagittées et à spathe jaune, verdâtre ou violacée. Elles habitent le centre et la partie orientale de l'Europe. Sous les noms de *Gouet*, *Pied-de-veau*, on employait autrefois le turion de l'*Arum vulgare* LAMK, ainsi que l'*A. italicum* MILL., et dans l'antiquité,



*Arum maculatum*. — Feuille. Spadice. Ovaire, coupe longitudinale. Germination. Graine, coupe longitudinale. Embryon.

l'*A. Dioscoridis* SMITH. comme purgatif énergique à l'état frais. Mais ce médicament est tombé en désuétude, à cause de son suc caustique trop énergique, lequel néanmoins disparaît par la dessiccation, ce qui fait accidentellement employer le Gouet comme matière alimentaire, à cause de sa souche féculente. « La racine d'*Arum* est un des ingrédients de l'opiat méésentérique et de la poudre d'*Arum* composée. » (VOY. ENDL., *Gen.*, n. 1676. — SCHOTT, *Melet.*, 17; *Syn. Aroid.*, I, 9.) [P.]

ARUNA (SCHREB., *Gen.*, I, 26). VOY. AROUNA.

ARUNCUS (L., *Gen.* [1737], n. 762). VOY. ARONQUE.

ARUNDARBOR (BAUH.). Sect. du g. *Bambusa* SCHREB., caract. par des épillets entiers, ovales-lancéolés, dont les fleurs ont un rachis visible au moins à la base et une glumelle externe presque glabre sur les bords, contractée inférieurement, involuée, plus courte que l'interne. (VOY. RUPR., *Bambus.*, 47, t. 12, 13.) [T.]

ARUNDARBOR CRATIUM (RUMPH., *Herb. amb.*, IV, 5). Syn. de *Beesha humilis* K. (*Melaconna humilis* RUPR.).

ARUNDINA (BL., *Bijdr.*, 401, fig. 73). G. d'Orchidacées, sous-fam. des rpidendrées, se distinguant par : Folioles extérieures du périgone linéaires-lancéolées, étalées, légèrement réunies à la base. Labelle continu à la colonne, trilobé ou entier, à lobes plissés. Colonne dressée, parallèle au labelle, semi-cylindrique, en massue. Anthère quadricellulaire; pollinies 8. Herbes épigées, caulescentes, à feuilles distiques, à fleurs pourpres, grandes. On en connaît cinq esp., qui habitent l'Inde continentale, Ceylan, la Chine, etc. (VOY. REICHB. F., in *Walp. Ann.*, VI, 457.) [L.]

ARUNDINACEÆ (*Arundinaceæ* K., *Gram.*, 73). Tribu de Graminées, dans laquelle les épillets sont tantôt uniflores, avec ou sans rudiment d'une fleur supérieure, tantôt multiflores. Les fleurs sont ordinairement couvertes ou entourées à la base de

poils longs et mous. Il y a deux glumelles et deux glumes membraneuses-herbacées, égalant ou dépassant les fleurs. La glumelle inférieure est aristée ou mutique. Ce sont gén. des Graminées de haute taille. Elle comprend les g. : *Calamagrostis* ADANS., *Deyeuxia* CLAR., *Pentapogon* R. BR., *Ammophila* HOST, *Arundo* L., *Ampelodesmos* LINK, *Graphephorum* DESVX, *Phragmites* TRIN. et *Amphidonax* NEES. (VOY. ENDL., *Gen.*, 90.) [T.]

ARUNDINAIRE (*Arundinaria* L.-C. RICHL., in *Michx. Fl. bor.-amer.*, I, 74). G. de Graminées, tribu des Arundinacées, voisin des *Arundo*, dont il diffère par ses deux glumes, petites, mutiques et très-inégales; ses glumelles lancéolées-aiguës, presque égales, carénées et non aristées; ses trois styles courts, terminés par un stigmaté pénicilliforme; ses deux ou trois glumellules, minces et lancéolées; son fruit allongé, presque cylindrique, un peu arqué et aigu à son sommet. On en connaît environ quinze esp., des pays chauds des deux mondes. La plus importante est l'*A. macrosperma* MICHX (*Arundo gigantea* WALT.), esp. arborescente de l'Amérique septentrionale, à chaumes hauts de trente à quarante pieds, à feuilles distiques, à fleurs en vaste panicule ramifiée. L'*A. falcata* fleurit assez souvent dans nos cultures, surtout dans l'ouest de la France. (VOY. STEUD., *Synops. pl. gramin.*, 334.) [T.]

ARUNDINELLA (RADDI, *Agrost. bras.*, 37). G. de Graminées, tribu des Panicées, dont les épillets, solitaires ou géminés, sont réunis en une panicule composée. Chacun d'eux comprend : deux glumes herbacées-membraneuses ou chartacées, 3-5-nerviées et ordinairement acuminées; une fleur inférieure mâle ou rarement neutre et bivalente; une fleur supérieure hermaphrodite ou femelle, coriace, ovale-lancéolée, entourée de poils à sa base et munie au sommet d'une arête simple ou bifide, ordinairement tordue, géniculée et quelquefois très-courte, la glumelle inférieure embrassant complètement la supérieure; trois étamines et deux styles à stigmates plumeux. Le fruit est un caryopse ovale, arrondi et glabre. On en connaît une trentaine d'esp., de toutes les régions chaudes du globe et particul. du Brésil et de l'Inde orientale (VOY. STEUD., *Synops. pl. gramin.*, 114, 419). Endlicher (*Gen.*, n. 951) réunit les *Arundinella* au g. *Ischæum* L. [T.]

ARUNDINITES (SAP., *Etudes*, I, 191). G. d'Arundinacées foss. Les esp. ne sont pas assez connues pour pouvoir être rapportées avec quelque certitude à un g. vivant. Quatre appartiennent au tertiaire. On les trouve à Neufeld (Autriche), à Skopau (Thuringe), etc. (VOY. SCHIMP., *Paléont. vég.*, II, 395.) [D.]

ARUNDO (L., *Gen.*, n. 93). G. de Graminées. Tel que le comprenait Linné, il renfermait un grand nombre d'esp., distribuées aujourd'hui entre plusieurs g. On n'y admet plus que celles qui présentent les caract. suiv. : Épillets de 2-5 fleurs, distiques, un peu espacées, hermaphrodites. Deux glumes presque égales, canaliculées-carénées, aiguës et écartées. Deux glumelles : l'inférieure divisée au sommet en deux lobes entre lesquels est une arête courte et garnie à sa base de poils soyeux; la supérieure est plus petite et bicarénée. Deux glumellules charnues. Trois étamines. Ovaire sessile, glabre, surmonté de styles longs et plumeux. Caryopse libre. Ce sont des plantes aquatiques, élevées, quelquefois frutescentes, des régions chaudes et tempérées du globe. On en connaît environ dix-sept espèces. (WALP., *Ann.*, VI, 989), parmi lesquelles nous citerons l'*A. Donax* L., des contrées austro-orientales de l'Europe, cult. sous le nom de *Canne de Provence*. Les tiges, très-élevées, servent à faire des manches de quenouilles, des cannes à pêche; et son rhizome, on ne sait trop pourquoi, est un remède populaire, employé pour enrayer la sécrétion du lait. L'*A. mauritanica* DESF. est cultivé dans le midi de l'Italie, où on l'emploie aux mêmes usages que le précédent. (VOY. STEUD., *Synops. pl. gram.*, 193.) [T.]

ARUNGANA (PERS., *Syn.*, II, 91). Syn. de *Haronga* DUP.-TH.

ARUNIA (PERS., *Syst.*, 251). Orthogr. vicieuse pour *Brunia*.

ARUSHKARA. Les médecins telingas vantent sous ce nom le *Semecarpus Anacardium* L. f. comme antisiphilitique.

ARUZ. Nom arabe du Riz (*Oryza sativa* L.).

ARVEGILLA. Nom, au Pérou, du *Valeriana laciniata*.

ARVENSIS. On nomme *planta arvenses* celles qui vivent dans

les terres cultivées (Bluets, Coquelicots, etc.). Il est probable qu'elles ne sont pas indigènes des pays où on les trouve mélangées aux pl. domestiques, mais qu'apportées avec ces dernières, elles ne pourraient, pas plus qu'elles, se passer de culture [L.].

ARVERIA (CAMBESS., ex A. S. H. *Fl. Bras. mer.*, II, 184, t. 112.). Syn. de *Platycarpon*.

ARVORE DE POINA. N. brésilien du *Chorisia speciosa* A. S. H.

ARYAMUCHA. Nom caraïbe du Piment (*Capsicum annuum* L.).

ARYTERA (BL., *Rumphia*, III, 170). Syn. de *Ratonia* (*Cupania*).

ARZ ou ARZI. Nom arabe du Riz (*Oryza sativa* L.).

ARZIZ. Nom arabe du *Marchantia polymorpha*.

AS. Voy. *Æs*.

ASA. Nom, aux îles Marquises, du *Ficus religiosa* L.

ASA FOETIDA. L'Asa foetida (que l'on écrit encore *Asa foetida*) est une gomme-résine que l'on a successivement attribuée à différentes plantes de la famille des Ombellifères, et notamment à plusieurs espèces du g. *Ferula*. Quoi qu'il en soit, on admet assez généralement que ce médicament provient en grande partie du *Ferula Asa foetida* L. ou *Asa foetida disjuncta* KEMPF., plante qui a été assimilée au *Scorodosma foetidum* BGE. Kämpfer, qui, pendant son séjour en Perse, en 1687, a parfaitement observé cette plante, rapporte avec détail, dans ses *Amœnitates exoticæ*, les procédés employés par les habitants du pays pour la récolte de l'Asa foetida. C'est à cet ouvrage qu'il faut recourir pour avoir les détails curieux et intéressants que nous ne pouvons pas reproduire ici. Le *Ferula Asa foetida* est une plante vivace, à racine très-grosse et très-charnue, couronnée de six ou sept feuilles pennatiséquées, du milieu desquelles s'élève une tige, haute de 2 à 4 mètres, portant des fleurs construites comme celles des Férules. Les fruits sont remarquables par un grand nombre de bandelettes, puisqu'on en compte de vingt à vingt-deux sur le dos et dix sur la commissure. Cette plante croît principalement dans quelques plaines et sur plusieurs montagnes de la Perse, mais on la rencontre également dans l'Afghanistan, le Bélouchistan et le Pendjab. C'est des incisions faites à la racine que découle l'Asa foetida; mais il est rare que la plante survive à deux ou trois opérations. D'après une ancienne analyse de Brandes, cette substance contient de la résine, de la gomme, une petite quantité d'huile volatile, de l'adragantine, des sels divers et des impuretés en plus ou moins grande proportion, car l'Asa foetida est souvent mélangée à des substances étrangères. Elle se présente sous des aspects très-variés; on reconnaît les bonnes sortes à leur odeur fortement alliécée et fétide, à leur saveur âcre, amère et désagréable, et à la teinte rougeâtre que prennent les tranches de section par leur exposition à l'air. C'est une substance souvent employée en médecine, surtout comme antispasmodique. Les Romains s'en servaient même, dit-on, comme de condiment. (Voy. II. BN, in *Dict. enc. sc. méd.*, VI, 419, et les mots FERULA, NARTEX, SCORODOSMA.) [T.]

ASAGRÆA. Sous ce nom, on a dédié à M. A. Gray deux g. différents: 1° Lindley fit, avec la plante qui fournit la Cévadille et qu'il reconnut ne pas appartenir au *Veratrum Sabadilla* LAMK (auquel on l'attribuait depuis longtemps), le type d'un g. nouveau, et il l'appela *Asagræa officinalis*. Mais M. Asa Gray (in *Ann. of the Lyc. N.-York*, IV, 127) avait déjà appelé cette même plante *Schœnocaulon officinale*, de sorte que le g. proposé par Lindley dut être abandonné. 2° M. H. Baillon (in *Adansonia*, IX, 232; *Hist. des pl.*, II, 288) a décrit sous ce même nom un g. nouveau de Légumineuses-Papilionacées, appartenant au groupe des Psoralées, de la série des Galégées et présentant les caract. suivants: Le réceptacle est brièvement turbiné, glanduleux en dedans et présentant dix côtes en dehors. Le calice est tubuleux, à 5 lobes courts et munis extérieurement d'environ huit glandes elliptiques, proéminentes et colorées. La corolle est insérée au sommet du réceptacle; son étendard est cordiforme, émarginé ou bifide au sommet, légèrement onguiculé à la base et plus court que la carène; celle-ci est plus longue que les ailes et formée de pétales longuement onguiculés, presque semblables aux ailes. L'androcée est diadelphé, avec les anthères ovales-elliptiques, munies, sur le dos et vers le sommet, d'une glande oblongue.

L'ovaire est excentrique, supporté par un pied court et grêle et surmonté d'un style grêle, tubuleux et courbé à son extrémité stigmatique et tronquée. Il contient six ovules descendants, sur deux séries. La gousse est turgide, monosperme (?). Ce g. ne renferme qu'une esp., l'A. *spinosa* H. BN, de Californie. C'est un arbrisseau dressé, rameux, blanchâtre. Ses rameaux sont souvent transformés en épines; ses feuilles sont éparses, simples, sessiles, un peu charnues, accompagnées de très-petites stipules. Ses fleurs, munies d'une bractée et de deux bractéoles, forment des épis courts, situés vers le sommet des rameaux épineux. [T.]

ASAHASAFRA (AVIC., ex DALECH.). Probablement un *Orchis*.

ASAKANA, AZAKANA. Nom caraïbe du *Laurus Borbonia* L.

ASAN. Nom hindou des *Terminalia glabra* et *tomentosa*.

ASAPEIXE. Nom brésilien du *Bæhmeria caudata* Sw., employé dans le pays comme antihémorrhoidal, suivant de Martius.

ASAPHES (ἰσαφής, incertain). G. rapporté par Sprengel aux Verbénacées et inconnu aujourd'hui. [BQ.]

ASAPHES (DC., *Prodr.*, II, 90). Syn. de *Toddalia* J.

ASARABACCA. Nom vulg. du Cabaret (*Asarum europæum* L.).

ASARACEÆ (LINK, *Enum.*, II, 1). Syn. de Aristolochiées.

ASARATH. Nom du Chanvre (*Cannabis sativa*), chez les Turcs.

ASARCA (LINDL., in *Brand. N. Journ. sc.* [1827], 52). G. d'Orchidacées, sous-fam. des Néottiées, se distinguant par: Périgone membraneux. Folioles extérieures latérales placées au-dessus du labelle. Labelle onguiculé, trilobé, muni à la base de deux callosités et d'une crête sur le lobe médian. Colonne arquée, membraneuse-marginée, dilatée au sommet. Stigmate antérieur, convexe. Anthère terminale, à loges bilocellées; pollinies 2, bipartites, cohérentes en arrière. Herbes extratropicales, austro-américaines; deux esp. (REICH. F., in *Walp. Ann.*, I, 809.) [L.]

ASARCODÉS. M. Bertillon a désigné sous ce nom les Champignons exclusivement composés de filaments libres, n'ayant pas un corps charnu ou membraneux. Le groupe qu'il a ainsi formé correspond en grande partie aux Hyphomycètes des anciens auteurs. (Voy. *Dict. encycl. des sc. méd.*, art. CHAMPIGNONS.)

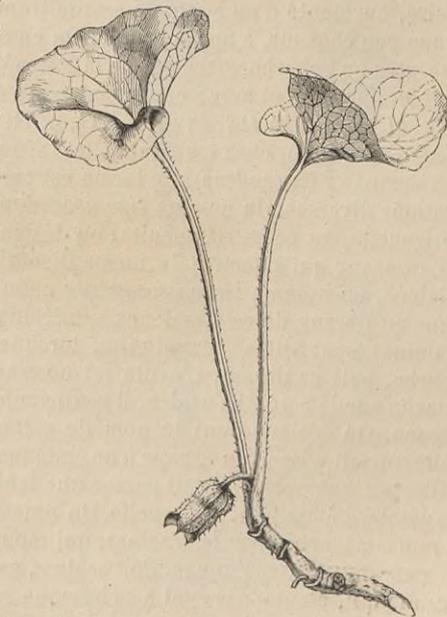
ASAREÆ. Voy. ASARINÉES.

ASARERO ou AZARERO. Nom portugais du *Prunus lusitanica* L.

ASARET (*Asarum* T., *Inst.*, 501, t. 286). G. d'Aristolochiacées. que Barling (*Ord. nat.*, 81) a pris pour type de cette fam., qu'il a, en conséquence, nommée Asarinées. Les A. ont les fleurs régulières et hermaphrodites. Leur réceptacle est concave

et sur ses bords s'insère un périanthe à trois divisions, en préfloraison valvaire. L'androcée se compose de douze étamines. Des six extérieures, trois sont superposées aux divisions du périanthe et trois leur sont alternes. Les six autres précèdent, qu'elles surpassent en grandeur. Toutes ont des anthères biloculaires, extorses et déhiscentes par deux fentes longitudinales et un connectif prolongé en pointe au delà des loges. Le gynécée se compose d'un ovaire

infère, surmonté d'un style divisé à son sommet en six lobes, stigmatifères dans leur bifurcation. L'ovaire renferme six loges, superposées aux petites étamines et dans chacune desquelles il y a une double série d'ovules anatropes, se regardant par leur raphé. A un âge très-jeune, cet ovaire est uniloculaire, avec six placentas



*Asarum europæum.*

*L. Wachs*

pariétaux qui, en grandissant, se rencontrent à son centre. Le fruit est une capsule, irrégulièrement déhiscente et dont les graines nombreuses, pourvues d'un arille le long de leur raphé, renferment un gros albumen, à l'extrémité duquel est un petit embryon. Ce sont des herbes vivaces, à tiges souterraines, à rameaux rampants, à feuilles opposées et à fleurs solitaires et pédonculées. Ce g. renferme une dizaine d'esp., qui toutes habitent les régions septentr., et parmi lesquelles nous citerons le *Cabaret d'Europe* (*A. europæum* L.), qui a rendu de grands services comme émétique, avant l'introduction de l'Ipécacuanha. Il y a des pétales (?) étroits. L'A. du Canada (*A. canadense* L.) est fréquemment cult. dans nos jardins botaniques, où il réussit généralement mieux que le précédent. (DUCHTRE, in *DC. Prodr.*, XV, p. I, 422. — H. BN, in *Adansonia*, I, 55; in *Dict. encycl. sc. méd.*, VI, 428.) [T.]

ASARIA-PALA. Syn. de *Adsaria-pala*.

ASARIFE (DIOSC.). Syn. (BORY) de *Atriplex Halimus* L.

ASARINA. Nom spécif. d'un Muflier (*Antirrhinum Asarina* L., *Spec.*, 860), dont De Candolle (*Prodr.*, X, 292) a fait une sect. de ce g., caract. par des feuilles opposées, palmatilobées et une capsule subglobuleuse, à loges presque égales, déhiscentes par un pore large et par des graines corruguées, obovoïdes, oblongues au sommet. Les racines de l'*A. Asarina* sont quelquefois mêlées, dans le commerce, à celles de l'*Asarum europæum* L., mais leur odeur est différente et leur corps ligneux est garni de radicelles longues et menues; ce qui permet de les distinguer. [T.]

ASARINA (T., *Inst.*, 171). Syn. de *Antirrhinum Asarina* L.

ASARINÆ (BARTL., *Ord. nat.*, 81). Syn. de Aristolochiacées.

ASAROIDES (VENT., *Tabl.*, II, 226). Syn. de Aristolochiacées.

ASAROT. Nom languedocien de l'Érable Sycomore.

ASARUM. Voy. ASARET. L'A. *Hypocistis* L. est un *Cytinus*.

ASCALEA (HILL). G. proposé pour le *Carduus nutans* L.

ASCALERON (ATHÉNÉE). Syn. (BORY, *Dict.*, II, 4) de *Ascalia*.

ASCALIA. Se trouve pour *Scalia*, dans Pline, qui a copié Théophraste, et désigne le réceptacle de l'Artichaut. [E. F.]

ASCALONIA. Échalote, Ail d'Ascalon (*Allium ascalonicum* L.).

ASCARICIDA (CASS., *Dict.*, III, *Suppl.*, 38). Syn. de *Vernonia*.

ASCARIDIA (REICHB., *Nom.*, 99). Syn. de *Ascaricida*.

ASCARINA (FORST., *Char. gen.*, 59). G. de Chloranthacées, à fleurs dioïques, disposées en épis, solitaires à l'aisselle d'une bractée naviculaire, bibractéolées: les mâles monandres, à loges de l'anthere contiguës et parallèles; les femelles formées d'un ovaire, surmonté d'un stigmate sessile tronqué. Le fruit est une drupe peu charnue, à noyau fragile. On en connaît trois esp. frutescentes ou subarborescentes, de la Polynésie. Elles ont une saveur aromatique et âcre; cependant on n'en fait aucun usage. (Voy. H. SOLMS, in *DC. Prodr.*, XVI, p. II, 478.) [A.]

ASCEBRA. Nom, chez les Arabes, de l'*Euphorbia Characias* L.

ASCENDANT (*ascendens*). Ce terme est employé avec des significations diverses. On nomme *tige ascendante*, celle qui, d'abord horizontale, se redresse ensuite; on désigne sous le même nom les rameaux qui affectent la même disposition. Dans la corolle bilabiée, on nomme *lèvre ascendante* celle qui s'élève en droite ligne au-dessus de sa base sans s'infléchir par le sommet. Les étamines sont dites *ascendantes*, lorsque le filet est d'abord courbe, puis se dresse. L'ovule est nommé *ascendant*, lorsque, attaché sur le côté de l'ovaire, il se dirige vers le sommet de cet organe. On désigne sous le nom de *métamorphose ascendante* celle qui fait passer un organe à un état plus élevé ou supposé tel, celle, par exemple, qui fait passer une feuille à l'état de sépale, de pétale, d'étamine et de carpelle. On nomme *sève ascendante* les liquides absorbés par les racines, qui montent dans la tige. [L.]

ASCENDENS, ADSCENDENS. Doit se dire, selon De Candolle, d'un organe qui, étant horizontal à sa base, se courbe pour gagner la ligne verticale; on le dit surtout des tiges; et quant aux autres organes, on se sert aussi des mots *assurgens*, *adsurgens*.

ASCHELGA. Il faudrait écrire ainsi le mot *Acelga*, donné dans la trad. latine du *De plantis*, attribuée à Aristote, faite sur l'arabe par Alfredus. *Aschelga* traduit l'arabe *Schly*, *Beta*. [E. F.]

ASCHEBORNIA (S. SCHAU., in *Linnaea*, XIX, 716). G. de Composées, tribu des Eupatoriées, sous-tribu des Agératées, dont les

capitules, homogames et tubuliflores, ont un involucre cylindrique ou subhémisphérique, à bractées nombreuses et imbriquées. Leur réceptacle, légèrement conique, est chargé de paillettes membraneuses. Chaque fleur a une corolle régulière, tubuleuse, à limbe campanulé et quinquéfide, des anthères appendiculées, un style à branches, allongées et obtuses. Les achaines, subtétragones, sont surmontés d'une aigrette à paillettes nombreuses, libres, contiguës, obtuses, subpectinées et fimbriées. La seule esp., du Mexique, est un arbuste, à rameaux légèrement hérissés, à feuilles opposées, pétiolées, serrées, triplinerves et résineuses à la face inférieure. Ses capitules sont disposés en corymbes peu nombreux. (Voy. B. H., *Gen.*, II, 241, n. 53.) [T.]

ASCHENFELDIA (F. MUELL., ex *DC. Prodr.*, XIV, 515). Syn. de *Pimelea* BANKS et SOL.

ASCHERSONIA. Endlicher avait donné ce nom, en 1842, à un g. d'Agaricinés déjà décrit sous le nom de *Laschia* par Junghuhn. Montagne et M. Berkeley ont substitué à ces deux noms celui d'*Hymenogramme*, qui a prévalu à cause des confusions auxquelles les noms précédents auraient pu donner lieu.

ASCHERSONIA. Montagne a formé sous ce nom un g. de Champignons-Pyrénomycètes, à stroma charnu. Les périthèces membraneux, dressés, très-fins, donnent naissance à des cellules sporophores ou basides, portant des spores cloisonnées (*Ann. sc. nat.*, sér. 3, X, 421; *Sylog.*, 260). D'après Montagne, ce g. représente parmi les *Hypocrea* la tribu qui, dans les Sphéries, se distingue par l'absence de thèques et dont les spores sont primitivement supportées par des basides; il est voisin des *Phyllostigma* PERS. Les esp. sont épiphyllées et des pays chauds. [DE S.]

ASCHIDASARUM (DUCHTRE, in *DC. Prodr.*, XV, s. I, 426). Sect. du g. *Asarum* T. (*A. elegans*), caract. par son style indivis.

ASCHIDBLASTÉES. Nom donné par A. de Jussieu à des plantes dont les graines sont pourvues d'un embryon très-imparfait, indivis et homogène (Orchidées, Burmanniées, Apostasiées).

ASCHIL. Nom arabe du *Scilla maritima* L.

ASCHION (ἀσχιον, truffe (?), dans Théophraste). Nom substitué à *Tuber* par Wallroth (*Fl. germ.*, IV, 266), non adopté. [DE S.]

ASCHISTODON (MONT., in *Ann. sc. nat.*, sér. 3, IV, 109). G. de Mousses, ainsi caract. : Capsule ovoïde-oblongue, égale, annulée, pachyderme. Péristome simple, à seize dents, nées au-dessous de l'orifice de la capsule, unies à la base, charnues,

dressées, rigides, équidistantes, filiformes, noueuses-granuleuses. Opercule conique; coiffe fendue latéralement, linéaire, fugace. Inflorescence dioïque. La seule esp. (*A. conicus*), trouvée dans les provinces mérid. du Chili par C. Gay, est dioïque, à tige grêle, dressée, presque simple, à feuilles lancéolées, subulées, parcourues par une nervure très-élargie vers le sommet, entières; les feuilles périchétiales plus longues, convolutées, cuspidées. [T.]

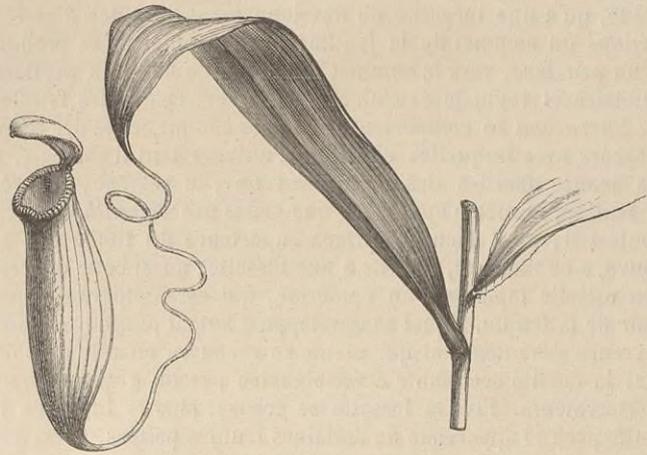
ASCIADIUM (GRISEB., *Cat. pl. Cub.*, 118). G. douteux d'Ombellifères, dont l'organisation est presque entièrement inconnue. Il est représenté par une petite herbe de Cuba, à feuilles pinnatiséquées. (Voy. B. H., *Gen.*, I, 1008.) [T.]

ASCIDÉS (de *ascus*, thèque). Syn. de *Thécasporés*. Nom proposé par M. Bertillon (*Dict. encycl. sc. méd.*), comme plus euphonique.

ASCIDIA. Sprengel a employé ce mot pour désigner les thèques de Champignons appartenant à divers g. Nees s'en est également servi, en y ajoutant l'adjectif *fixa*, pour désigner les thèques des *Pezizes* et des *Hysterium*.

ASCIDIE (*ascidium*, de ἀσίδος, outre). On désigne sous le nom d'*ascidies* des organes en forme de cornets ou d'ampoules, munis ou non d'un couvercle au niveau de l'orifice qui conduit dans leur cavité. Cette dénomination a été plus particulièrement attribuée aux organes creux que portent certaines feuilles de *Nepenthes*, de *Sarracena* et de *Cephalotus*, mais doit évidemment être étendue à tous les organes analogues. Dans le *Nepenthes distillatoria*, la feuille, qui atteint une longueur de 40 à 50 centimètres, offre d'abord une portion pétiolaire, embrassante à la base, longue de 5 à 6 centimètres, large d'un centimètre environ et pourvue d'une nervure médiane volumineuse. Cette portion basilaire se dilate ensuite en une lame elliptique, large de 5 à 6 centimètres, longue de 20 centi-

mètres environ et terminée en pointe à ses deux extrémités. De la nervure médiane de cette lame partent des nervures latérales pennées qui se distribuent dans le parenchyme. La nervure médiane se prolonge au delà de la lame, devient à peu près cylindrique, et enfin se termine par une sorte de cornet conique, désigné sous le nom d'urne ou *ascidie*, dont la partie supérieure est largement ouverte. Les bords de cet orifice sont repliés en dehors et forment une sorte de bourrelet circulaire. Sur un point



Feuille ascidiée de *Nepenthes*.

de son pourtour, s'insère une lame à peu près arrondie, membraneuse, qui est susceptible de se relever ou de s'abaisser pour ouvrir ou fermer l'orifice de l'urne. Des nervures secondaires partent de la nervure médiane de la feuille et se distribuent dans l'épaisseur des parois du cornet et de son opercule. Enfin, la face interne de l'ascidie, sur la disposition de laquelle nous reviendrons plus bas, est très-riche en glandes. Dans le *Nepenthes ampullaria*, la forme générale de la feuille est semblable à celle que nous venons de décrire, mais l'urne, au lieu d'être un cornet conique, est un vase ovoïde, plus large dans le fond qu'au niveau de son ouverture, appliqué contre la portion cylindrique et terminale de la nervure médiane par l'une de ses faces; celle-ci est munie de deux ailes longitudinales, couvertes de poils sur leurs bords libres. Dans



Ascidie de *Sarracena purpurea*.

Ascidie de *Sarracena variolaris*.

Dans le *Cephalotus follicularis*, la feuille ascidiée offre un pétiole cylindrique qui porte à son extrémité une urne ovoïde, à orifice supérieur entouré d'un bourrelet épais et fermé par un opercule arrondi. La face externe de l'urne est munie de trois ailes, l'une médiane longitudinale, à deux lèvres, les deux autres simples, obliques de haut en bas et d'avant en arrière; ces 3 ailes saillantes sont pourvues de poils roides que l'on trouve sur le pourtour et la face supérieure de l'opercule et sur toute la surface du pétiole.

Beaucoup d'opinion sont été émises au sujet de la nature morphologique de l'ascidie de ces plantes. De Candolle (*Organogr. vég.*, I, 320 [1827]) émit l'opinion que dans les *Nepenthes* « le disque en forme de couvercle est le véritable limbe de la feuille, et que tout le reste de l'appareil est une dilatation du pétiole »; mais il ajoutait aussitôt : « Je dois avouer que, jusqu'à ce qu'on ait découvert des intermédiaires entre cette structure extraordinaire et la forme ordinaire des feuilles, il sera difficile d'avoir un avis décidé à cet égard. » Pour ce qui concerne l'urne des *Cephalotus*, De Candolle n'ose émettre aucun avis. Dans les *Sarracena*, il regarde l'urne comme un « tube formé par un pétiole dilaté en feuille, replié en tube et qui aurait ses bords et son sommet soudés » (*loc. cit.*). Il



Ascidies de *Cephalotus*.

compare ce tube des *Sarracena* à la gaine tubuleuse des Cypéracées. L'opinion de De Candolle fut adoptée par Lindley (*Intr. to Bot.*, ed. 2 [1835], 419), qui, comparant la feuille des *Nepenthes* à celle du *Dionaea Muscipula*, montre qu'on peut facilement, par l'imagination, transformer cette dernière en une urne, semblable à celle des *Nepenthes*, si l'on suppose que les deux lames dilatées de son pétiole se sont réunies par leurs bords sur la ligne médiane. Le tube conique ainsi formé représenterait l'urne des *Nepenthes*, tandis que le limbe denté qui le surmonte serait l'analogue du couvercle. Link, admettant que le limbe de la feuille naît toujours avant le pétiole, et remarquant, d'une part, que les ascidies des *Nepenthes* ne se développent qu'un peu tardivement, et, d'autre part, que les feuilles inférieures manquent de pétiole ascidifère, admit (*Elem. Philos. botan.*, éd. 2 [1837], I, 474) que les ascidies étaient des *appendices floriformes*, qu'il compara aux bractées ascidiées des *Noran-*



Ascidies de *Sarracena Drummondii*.

ea AUBL., et qu'il regarda comme constitués par la portion pétiole de la feuille. M. A. De Candolle (*Introd. à l'ét. de la Bot.*, in *Suit. à Buffon*, I, 88) admit, comme son père et avec Lindley, que



Feuille de *Dionaea Muscipula*. *Nat. Hist. of Calcutta* [1843], 231) émit plus tard une idée entièrement diffé-

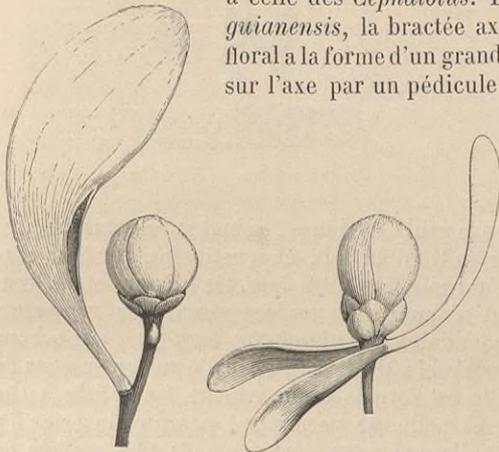
rente des deux précédentes. Il admit que dans les *Nepenthes* l'urne avait pour point de départ une glande située à l'extrémité de la nervure médiane. Cette opinion a été reprise plus récemment par M. J.-D. Hooker (voy. in *Ann. scienc. nat.*, sér. 4, XII, 22, t. XV et XVI) et appuyée par lui sur le développement organogénique. D'après M. Hooker, la feuille, ayant à peu près 1/4 de millimètre de longueur, est parcourue, sur sa face supérieure, par un sillon peu prononcé, qui va aboutir à une légère dépression ovale, située au-dessous du sommet et dont la surface lisse et luisante est formée par une « couche superficielle de cellules moins nettement définies que sur le reste du corps. » Cette cavité ovale est « tout ce qui existe de l'urne future, et elle n'est rien autre chose qu'une simple glande ». Au-dessous de la cavité encore rudimentaire, que l'auteur regarde comme une glande et qui doit devenir l'urne du *Nepenthes*, un rétrécissement se produit ensuite et se présente « sous la forme d'un col allongé qui sépare deux régions désormais distinctes, c'est-à-dire une partie basilaire qui sera le limbe de la feuille, et une partie terminale qui deviendra l'urne. » Quant à l'opercule, il est formé, d'après M. Hooker, par le sommet du mamelon foliaire primitif au-dessous duquel s'est produite la cavité glanduleuse. Ses dimensions augmentent en même temps que celles des autres parties, sa portion basilaire restant seule plus étroite, et le sommet de l'urne qui s'allonge représentant le sommet organique de la feuille : « A mesure que l'urne grandit, sa pointe, qui s'allonge d'abord beaucoup plus rapidement que l'opercule lui-même, se recourbe insensiblement en arrière et devient finalement cette apophyse styliforme qui est située sur le côté dorsal de l'urne. Une coupe longitudinale fait reconnaître que le faisceau vasculaire principal se rend à la pointe de cette apophyse, ce qui amène à conclure qu'elle est le véritable sommet organique de la feuille. » Quant à la portion rétrécie située entre la lame elliptique médiane de la feuille et l'urne, M. Hooker la regarde comme « une production plus ou moins exactement analogue au cirre terminal de la feuille des *Gloriosa*, des *Flagellaria*, de différentes espèces de *Convallaria*, etc. » Quoique l'auteur n'ait pas observé le développement des urnes des *Cephalotus* ou des *Sarracena*, il pense que l'analogie de structure de ces organes avec l'ascidie des *Nepenthes* doit faire admettre qu'ils sont de la même nature morphologique et qu'ils représentent des glandes.

Des observations organogéniques faites par M. H. Baillon sur les feuilles ascidiées du *Sarracena purpurea* l'ont amené à une opinion entièrement différente, qui est, comme nous le verrons plus bas, confirmée par l'anatomie. « A leur premier âge, dit M. Baillon (*Compt. rend. Acad. sc.* [1870], LXXI, 630; *Adansonia*, 331),

ces feuilles sont représentées par de petits mamelons à surface d'abord convexe. Un peu plus tard, la base de ces organes se dilate un peu et devient légèrement concave en dedans : c'est là le premier rudiment de la gaine, portion de la feuille, qui, nous le verrons, n'a aucun rapport, quoi qu'on en ait dit, avec la cavité de l'urne des *Sarracena*. Le premier indice de cette dernière est une petite dépression, une sorte de fossette, d'abord bien légère, qui se produit en haut et un peu en dedans du cône que représente la jeune feuille. Cette dépression n'est due, en réalité, qu'à une inégalité de développement dans les diverses portions du sommet de la feuille ; et l'inégalité ne se produit qu'un peu tard, vers le sommet d'une feuille dont les portions pétiole et vaginale existaient déjà. A cet égard, les feuilles des *Sarracena* se comportent à peu près comme celles des *Nymphéacées* avec lesquelles elles ont d'ailleurs tant d'analogie. » Les jeunes feuilles des *Sarracena* ont, à cet âge, d'après M. Baillon, la même apparence que celles des *Nepenthes*. « Ici, ajoute-t-il, c'est bien la surface supérieure du limbe qui se trouve, à ce moment, réduite à une fossette ; aussi cette dépression est-elle tapissée d'un épiderme, qui est l'épiderme supérieur de la feuille, lequel se développe d'autant plus que celle-ci se creuse davantage, et qui même se recouvre ensuite de poils dont la faculté sécrétante a été signalée par un grand nombre d'observateurs. Plus la fossette se creuse, plus le limbe de la feuille prend l'apparence de certaines feuilles peltées, telles que celles des *Nelumbo*, également fort voisins des *Sarracena*. Le cône large et peu profond que forme le limbe foliaire des *Nelumbo* devient, dans les *Sarracena*, plus profond et plus étroit, de façon à présenter définitivement la forme d'un long cornet obconique. En même temps que se produit cette déformation, la portion de la feuille que l'on appelle l'opercule se dessine. On sait qu'il y a des feuilles peltées dont le limbe n'a pas un bord entier, mais découpé en crénelures ou en lobes, et que parfois ces lobes sont inégaux, le terminal-médian pouvant être plus développé que les autres. C'est une des causes qui font que le pétiole ne s'insère pas au centre de figure du limbe pelté, mais plus près de sa base, laquelle est souvent plus ou moins profondément échancrée et cordée. Dans la feuille des *Sarracena*, on pouvait s'attendre, dès le début, à voir un phénomène analogue se produire, parce que la fossette était entourée par un rebord plus épais en haut que sur les côtés et en bas. Cette inégalité ne fait que s'accroître avec l'âge, et c'est le bord supérieur qui grandit le plus vite, s'étranglant ensuite un peu à sa base. Telle est l'origine du couvercle et des saillies latérales plus ou moins prononcées qui souvent l'accompagnent ; ce sont donc, non un limbe, mais les lobes inégaux d'un limbe qui existait avant eux. » Quant à la carène que porte l'ascidie des *Sarracena* sur sa face interne, M. Baillon la compare aux saillies qui existent fréquemment sur la face inférieure des feuilles peltées et qui s'étendent de l'insertion du pétiole au fond du sinus que présente la base du limbe ; il ne la regarde que comme une exagération de ces saillies ; « si elle a une direction verticale, ce n'est qu'une conséquence de l'extrême profondeur que prend le limbe démesurément pelté de la feuille des *Sarracena* » (*Adansonia*, IX, 333). En comparant le développement des feuilles du *Sarracena*, tel que le décrit M. Baillon, avec celui des feuilles peltées de *Tropeolum*, d'*Umbilicus*, etc., il est facile de voir l'analogie absolue qui existe entre les phénomènes qui se produisent dans les deux cas (voy. TRÉCUL, *Format. des feuilles*, in *Ann. sc. nat.*, sér. 3, XX, 261, 263, t. XXIII, f. 92 à 99). Les observations faites par M. Hooker sur les feuilles des *Nepenthes* ne diffèrent guère que par des détails secondaires de celles de M. Baillon ; l'interprétation toute différente donnée par le savant botaniste anglais nous semble assez fortement combattue par les observations faites sur l'anatomie de l'urne des *Nepenthes*, pour ne devoir pas être admise. M. Faivre (*Struct. et usage des urnes des Nepenthes*, in *Bullet. Assoc. franç. pour l'avancem. des sc.*, [1872], 536) a montré en effet qu'il existait une analogie complète entre la structure de l'urne des *Nepenthes* et celle des limbes foliaires ordinaires. On y trouve un épiderme interne, répandant

à l'épiderme supérieur des feuilles, dépourvu de stomates ; au-dessous de lui, des cellules verticales, puis des couches de cellules à chlorophylle, laissant entre elles des espaces lacunaires, et un épiderme externe offrant, comme l'épiderme inférieur des feuilles aériennes, des stomates ou des poils. L'opercule offre la même structure que l'urne, c'est-à-dire que sa surface supérieure, qui continue la face externe de l'urne, est pourvue de stomates et de poils, tandis que la face inférieure, qui répond à la face interne de l'ascidie, est dépourvue de stomates et partiellement glanduleuse comme elle. D'après le même botaniste, les glandes de l'ascidie existent seulement dans la portion inférieure de l'urne, « elles sont très-rapprochées de la surface épidermique et entourées de cellules verticales en palissade. » M. Faivre conclut de ses observations que « l'urne des *Nepenthes* représente une feuille dont la face supérieure serait comparable à la face interne de l'urne, et la face inférieure à sa face externe » (*loc. cit.*, 537). Cette opinion, qui concorde avec celle de M. Baillon au sujet de l'urne des *Sarracena*, nous paraît beaucoup plus plausible que celle de Griffith et de M. Hooker ; il est probable que l'organogénie montrera pour l'urne des *Nepenthes* un développement analogue à celui de l'urne des *Sarracena*, et que l'ascidie est dans ces deux plantes, ainsi que dans les *Cephalotus*, constituée par un limbe foliaire pelté dont les bords se développent beaucoup plus que la portion centrale, ainsi que l'a montré M. Baillon. Il n'est pas rare de voir, soit des feuilles peltées, soit d'autres feuilles, de formes diverses, se transformer anormalement en ascidies, sans doute par le même procédé qui donne normalement naissance à l'urne des *Sarracena*. (Voy. DUTAILLY, *Ascidie par monstruosité dans un Fraisier*, in *Bull. Soc. Linn. Par.* [1876], 57. — DE LANESSAN, *Sur des organes ascidiés d'Épinard*, in *Bull. Soc. Linn. Par.* [1876], 71.)

Dans les *Marcgravia* et les *Norantea*, on trouve des bractées florales normalement transformées en ascidies. La base de ces organes est rétrécie en forme de pétiole et supporte une sorte d'urne, de forme variable, très-comparable à celle des *Cephalotus*. Dans le *Norantea guianensis*, la bractée axillante du bouton floral a la forme d'un grand sac ovoïde, inséré sur l'axe par un pédicule étroit et dont la



Bractée ascidiée de *Norantea*.

Bractée ascidiée de *Ruyschia*.

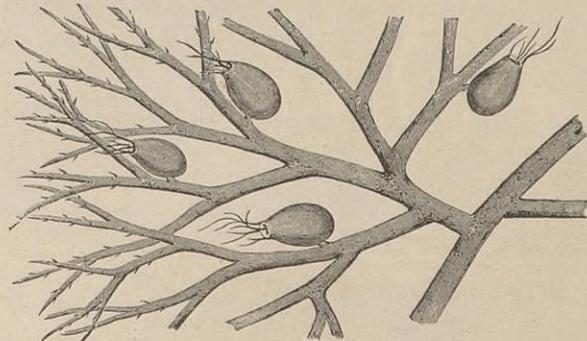
cavité ne communique avec l'extérieur que par un orifice en forme de boutonnière située sur la face interne. Dans les *Marcgravia*, la bractée a également la forme d'un sac allongé, assez étroit, claviforme, ou celle d'un capuchon, d'une urne renversée, d'un éperon creux, dont le fond est toujours dirigé en haut et dont l'ouverture est voisine du pédicule. La surface intérieure de l'urne sécrète un nectar sucré ou amer. D'après MM. Triana et Planchon (*Sur les bract. des Marcg.*, in *Mém. de la Soc. imp. des sciences nat. de Cherbourg*, IX), dont l'opinion nous paraît très-plausible, la bractée qui forme les urnes étant adnée au pédicelle stérile par la face supérieure de sa nervure médiane, subit une déformation telle, que sa face supérieure, fortement bombée en haut, représente la surface convexe de l'ascidie, tandis que sa face inférieure en forme la surface concave et sécrétante, et ses bords ceux de l'ouverture. Celle-ci est d'abord tournée en bas et en dehors ; mais, plus tard, la bractée devient plus ou moins ascendante et l'ouverture du sac devient intérieure (voy. H. BAILLON, *Hist. des pl.*, IV, 241, 242). Il faut encore rapprocher des ascidies les prolongements creux en forme de coupes,

d'éperons, etc., dont sont munis beaucoup d'appendices floraux, ces cavités se produisant, comme les urnes des *Sarracena*, par suite d'un développement inégal des diverses parties de l'organe qui les porte. Dans le *Tropæolum majus*, par exemple, l'éperon résulte d'un développement exagéré de la portion basilaire du sépale postérieur (PAYER, *Organog. comp. de la fleur*, 77, t. 16). Payer a également figuré avec beaucoup de soin la formation des éperons dans les Ancolies, les *Delphinium*, les Aconits, etc., et il est facile de voir, en comparant ces observations (*loc. cit.*, t. 54, 55, 56) avec celles de M. Baillon sur les ascidies des *Sarracena*, que le mode de développement de ces organes est le même dans les deux cas, la seule différence résidant en ce que l'excès de développement porte, dans les *Sarracena*, sur une partie voisine de l'extrémité de la feuille, tandis que dans les Renonculacées, les *Tropæolum*, etc., c'est vers la base de l'organe foliacé que se produit cette hypertrophie locale. Cette étude comparée donne plus d'importance encore à la conclusion de M. Baillon au sujet de l'ascidie des *Sarracena*, parce qu'elle montre le même organe se produisant toujours de la même façon dans les différents appendices des plantes.



Pétale ascidié d'Ancolie.

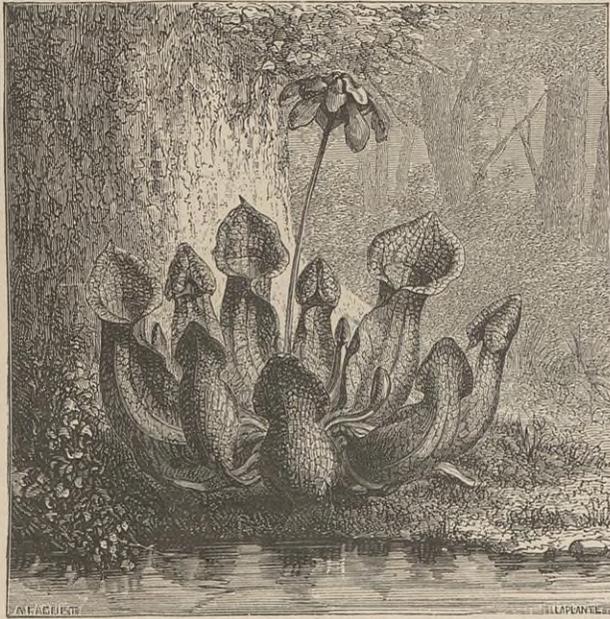
On doit également considérer comme des ascidies, les organes creux que portent les Utriculaires, et qui ont été désignés par Bischoff sous le nom d'ampoules. Ces ascidies sont supportées



Ascidies d'Utriculaire

par un pied grêle et ont une forme ovoïde, avec une extrémité inférieure ventrue et close ; l'extrémité supérieure est étroite, avec un orifice arrondi, obliquement dirigé de haut en bas et de dehors en dedans. Les bords de cette ouverture sont munis de poils longs et rameux ; la face interne de l'ourtre est également couverte de poils beaucoup moins longs que les premiers et ramifiés. Les parois de l'ascidie sont constituées, d'après M. Benjamin, par deux à quatre assises de cellules entre lesquelles existent des méats qui font communiquer la cavité avec l'extérieur et aux extrémités desquels se trouvent des cellules analogues à des stomates. M. Gœppert a signalé dans les cellules de la couche interne une matière colorante bleue. L'orifice de l'ascidie est formé par une membrane en forme de soupape, susceptible de s'ouvrir sous l'influence d'une pression exercée de dehors en dedans, mais qui, au contraire, se maintient fermée lorsqu'elle est pressée par le gaz intérieur de dedans en dehors. Le rôle physiologique de ces organes est fort important. Pendant toute la période de la vie de la plante qui précède la floraison, les ascidies sont remplies d'un liquide gélatineux, plus dense que l'eau et maintenant le végétal dans le fond de l'eau. Plus tard, vers l'époque où les fleurs doivent se former, ce liquide est résorbé, des gaz s'accumulent à sa place et remplissent bientôt la cavité des ascidies ; celles-ci, devenues plus légères, entraînent alors la plante entière à la surface de l'eau où se produisent les bourgeons floraux. Lorsque les fruits sont à peu près complètement développés, les gaz qui remplissent les ascidies disparaissent ; la pression qu'ils exerçaient de dedans en dehors sur la soupape et qui tenait celle-ci fermée, cesse aussitôt, et l'eau remplissant les ascidies, la plante redescend au fond. La nature morphologique

des ampoules des Utriculaires a donné lieu à plusieurs opinions différentes. La plante est constituée par des axes cylindriques qui portent latéralement des appendices très-ramifiés, en rapport avec l'existence aquatique de la plante et sur lesquels sont attachées les ampoules. D'après Schacht, chacun de ces appendices ramifiés est constitué par une portion axile, simple ou rameuse, chargée de petites feuilles, et c'est à l'aisselle de ces dernières que se produisent les utricules qui seraient, d'après cela, des axes ascidiés. La plupart des botanistes considèrent au contraire les vésicules comme de simples folioles ou des feuilles entières métamorphosées. D'après M. Darwin (*Insectiv. Plants*, 426, f. 24), l'ampoule serait constituée par la réunion des bords opposés d'une feuille et la valve par son sommet replié; mais les observations organogéniques qu'il rapporte à l'appui de son opinion me paraissent, d'après la figure qu'il donne, avoir été faites sur des organes d'un âge déjà trop avancé pour qu'elles soient absolument concluantes. En admettant sa manière de voir, toutes les ascidies dont nous avons parlé seraient de nature



Plante à ascidies. — *Sarracenia*.

foliaire; mais il est incontestable que les axes eux-mêmes sont susceptibles, dans certains cas, de se développer en utricules analogues à celles dont nous avons parlé dans cet article. De même, en effet, que nous avons vu une feuille pouvoir se transformer en ascidie par un développement inégal de ses diverses portions, sa périphérie s'accroissant beaucoup plus rapidement que son centre, de même aussi nous voyons, dans beaucoup de fleurs, les diverses parties du sommet de l'axe s'accroître d'une façon très-inégale, le centre restant stationnaire, tandis que les bords s'élèvent plus ou moins et le débordent. C'est de la sorte que se forment les réceptacles, en forme de coupe plus ou moins creuse, des Rosacées, des Saxifragées, etc., et que se produit l'épigynie des folioles périanthiques et staminales, tandis que les carpelles nés sur le sommet resté stationnaire de l'axe se trouvent enveloppés par les bords soulevés du réceptacle. C'est encore par le même procédé que se forme l'urne profonde qui, dans les Figuiers, porte sur sa face interne les petites cymes de fleurs. Ces sacs réceptaculaires obovoïdes, avec leur vaste cavité et leur orifice étroit, représentent bien exactement les ascidies foliaires, non-seulement par leurs formes extérieures, mais encore par leur mode de développement, et, sans vouloir du tout leur attribuer la même dénomination, nous croyons utile de les en rapprocher.

Nous avons dit que les ascidies des *Nepenthes*, des *Sarracenia*, et des *Cephalotus* offraient, sur une étendue plus ou moins considérable de leur surface interne, des cellules glanduleuses sécrétant un liquide plus ou moins abondant. Dans ces dernières années, on a accordé une grande importance à ce liquide. Attri-

buant aux plantes à ascidies la propriété de se nourrir d'animaux, on a considéré leurs urnes comme des pièges à insectes, et le liquide qu'elles sécrètent comme doué de propriétés digestives. Les urnes qui ont été le mieux étudiées à ce sujet sont celles des *Sarracenia*, des *Nepenthes* et des Utriculaires. Dans l'urne des *Sarracenia*, M. Hooker (*Address to the dep. of Zool. and Bot. of the British Assoc.* [Aug. 1874], 8) a distingué, de haut en bas, quatre surfaces formées par des tissus différents et jouant un rôle distinct: 1° Une surface d'attraction (*attractive surface*), occupant la face interne du couvercle, pourvue de stomates et de glandes sécrétant un suc mielleux. Elle est plus vivement colorée que les autres parties de l'urne, afin, dit l'auteur, d'attirer les insectes vers le nectar qu'elle sécrète. 2° Une surface conductrice (*conducting surface*), formée de cellules à paroi extérieure lisse, munies de prolongements coniques, rabattus les uns sur les autres comme les tuiles d'un toit, et constituant, par leur réunion, un sol très-uni sur lequel les insectes glissent et ne trouvent aucun point d'appui s'ils veulent essayer de remonter. 3° Une surface glanduleuse (*glandular surface*), qui occupe une portion considérable de la cavité de l'urne au-dessous de la précédente; elle est formée d'une couche épithéliale, riche en glandes, lisse et polie, ne permettant pas aux insectes d'y prendre un point d'appui pour s'échapper. 4° Une surface de rétention (*detentive surface*), qui occupe le fond de l'urne; elle est dépourvue de cuticule et couverte de poils rigides, recourbés, dont les extrémités convergent vers le fond de l'ascidie, et, enveloppant le malheureux insecte tombé au milieu d'eux, rendent sa sortie impossible. Les insectes, ainsi mis en prison dans l'ascidie, seraient ensuite digérés par le liquide qu'elle sécrète, puis absorbés. Il est douteux cependant que ces organes jouent un rôle semblable; car, comme l'a fait remarquer Barton, on trouve souvent, dans les vieilles urnes des *Sarracenia*, des œufs et des larves d'insectes. Certains de ces animaux viennent en effet y faire leur ponte, au milieu des cadavres qui forment une nourriture toute préparée pour l'alimentation de leurs jeunes larves. M. J. Hooker admet, pour expliquer ces faits, que le suc sécrété par l'ascidie perd rapidement ses propriétés digestives. Ce botaniste admet, dans l'urne des *Nepenthes*, trois surfaces distinctes seulement, une surface d'attraction, une surface conductrice, et une surface sécrétante la quatrième, celle de rétention, est remplacée par un liquide abondant qui



Plante à ascidies. — *Nepenthes*.

remplit toujours le fond de l'urne et dans lequel les insectes se noient. M. Darwin (*Insectiv. Plants*, 404) admet également que l'usage véritable des ampoules des Utriculaires « est de capturer de petits animaux aquatiques » qu'elles digèrent et absorbent. Il est bien certain qu'on trouve dans ces ampoules, comme dans les ascidies des *Nepenthes* et des *Sarracena*, de nombreux insectes vivants ou morts; mais il n'est nullement démontré encore qu'ils soient réellement digérés et absorbés par ces organes. Nous n'insisterons d'ailleurs pas ici sur cette partie de la question, qui trouvera mieux sa place ailleurs (voy. CARNIVORES [PLANTES]). [L.]

ASCIDIÉES (FEUILLES) (*folia ascidiata*). Nom donné aux feuilles qui sont en totalité ou en partie transformées en ascidies.

ASCIDIGÈRE. Qui porte des ascidies.

ASCIDIOPHORA (LUHNEM., in *Schrad. N. Journ.*, III, 3, 40). Gr. de Cryptogames créé pour les genres *Riccia* et *Blasia* [L.].

ASCIDIOPHORA (REICH., *Consp.*, 6, n. 92). G. de Rhizomorphées, syn. de *Ascophora* SCHWZ.

ASCIDIUM (A. BRAUN, *Verjüng.*, 136). Syn. de *Hydrocytium* A. BR., d'après M. Rabenhorst (*Fl. europ. Alg.*, III, 90). [L.].

ASCIDIUM (FÉE). G. de Lichens, de la tribu des Thétotrimés. Thalle crustacé, uniforme, peu développé. Apothécies lécanorines, à épithécium rétréci et entouré en haut d'un rebord ostioliiforme. Le périthécium est entouré d'un stroma ou couche thallogique particulière. Ce g. ne diffère guère des *Thetotrema* ACH. [NYL.]

ASCIDIUM. G. établi par Tode (*Fung. Mechl.*, I, 15), qui avait, dans ce cas, pris pour des Champignons les œufs d'un insecte, l'Hémérole perle. (Voy. PERS., *Champ. comest.*, 9.) [DE S.]

ASCIGERI (*ascus*, thèque; *gero*, je porte). Sous ce nom, les mycologues désignent les Champignons qui ont les spores renfermées dans des thèques et que Lévillé a désignés sous le nom de Thécasporés. Bail a formé une division, sous le n. d'*Ascigeri*, dans ses Gastéromycètes, pour les Tubéracés, et dans les Pyrénomycètes, pour les Sphériacés. (*Syst. d. Pilze* [1858], t. 13, 16.) [DE S.]

ASCIMOTRICHUM (CORDA). Orthogr. vic. pour *Aseimotrichum*.

ASCIUM (SCHREB., *Gen.*, 358). Syn. de *Norantea* AUBL.

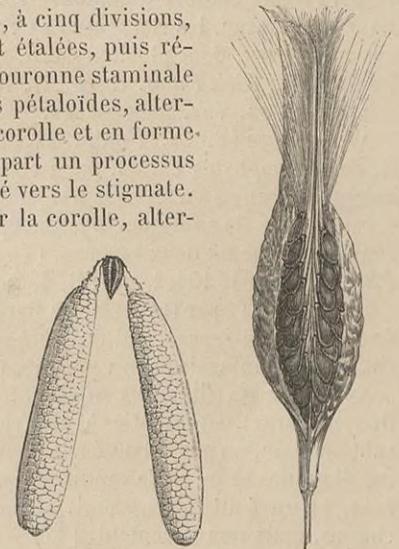
ASCLEPIADÉES (REICH., *Consp.*, 130). Div. des Asclépiadacées.

ASCLÉPIADACÉES (*Asclepiadaceæ* LINDL., *Nat. Syst.*, 302.) Fam. de pl. gamopétales et hypogynes. Établie, sous le nom d'Asclépiadées, par R. Brown (in *Wern. Trans. Edinb.*, I, 12), pour une partie des plantes qui composaient les Apocynacées, comme Jussieu (*Gen.*, 145) les entendait, cette fam. offre avec cette dernière beaucoup de caract. communs, tels que le calice, la corolle, l'androcée isostémoné, le double fruit folliculaire et les graines aigrettées. Elle a cependant des caract. propres qui permettent de la différencier, sinon d'une façon absolue, au moins dans le plus grand nombre des cas. Les Asclépiadacées seules, ou à peu près, présentent leurs filets staminaux unis à leur base en un corps qui entoure l'ovaire et que l'on a appelé *stylostegium*, *gynostegium*, et qui porte plus haut des appendices de forme variable et souvent bizarre. Les Asclépiadacées se font remarquer par le renflement considérable, en cône ou en tête, que présente la portion stigmatique de leur style. Constatons toutefois, avec M. A. de Candolle (in *Ann. scienc. nat.*, sér. 3, I, 255), que certaines Apocynées ont les anthères munies d'appendices, et que chez quelques Asclépiadacées la portion stigmatique du style est peu ou point renflée. Ce qui caractérise vraiment les Asclépiadacées, c'est l'organisation de leur pollen, dont les grains agglomérés forment une masse plus ou moins compacte qui remplit chaque loge d'anthère. A cette masse est attaché un caudicule qui va se réunir à une glande placée sur le gynécée, à laquelle s'attache également le caudicule provenant de l'anthère voisine, de sorte qu'il est facile de soulever cette glande à laquelle sont suspendus les deux caudicules avec leurs masses polliniques. Les Asclépiadacées sont des herbes vivaces ou quelquefois suffrutescentes, des arbustes souvent grimpants ou des arbres. Leur racine est quelquefois bulbeuse et comestible. Leurs feuilles sont opposées, rarement verticillées ou alternes, simples, très-entières, souvent munies de glandes sur le pétiole ou à l'origine du limbe et accompagnées de stipules à peine développées ou réduites à une ligne

de poils. Les fleurs, axillaires, ou plus ordinairement extra-axillaires, sont solitaires ou en corymbes, grappes ou ombelles. Ces fleurs, de couleur fort variable (rouge, jaune, orangé, blanc ou rarement bleu) et quelquefois fort belles, exhalent un parfum parfois suave, mais qui, dans certaines espèces, est d'une odeur fétide. Leurs fruits, composés de deux (rarement un seul, par avortement) follicules, deviennent quelquefois charnus et comestibles. Leur écorce et leurs aigrettes fournissent quelquefois des substances textiles. Mais leurs propriétés les plus énergiques résistent dans leur latex, ordinairement riche en caoutchouc et qui rend ces plantes toxiques, stimulantes, évacuantes et souvent dangereuses, comme le sont beaucoup d'Apocynacées. M. Decaisne, qui a publié la monographie de cette fam. (in *DC. Prodr.*, VIII, 490), la divise, à l'exemple de R. Brown et d'Endlicher, en cinq tribus : *Périplocées*, *Sécamonées*, *Asclépiadées*, *Gonolobées* et *Stapéliées*, d'après la forme de l'androcée. Ces cinq tribus comprennent cent trente-trois genres, sans compter tous ceux qu'on y a ajoutés depuis. Endlicher, qui en admettait beaucoup moins, se plaint déjà de leur trop grand nombre. Il est certain que les auteurs qui reviseront plus tard cette famille les diminueront beaucoup et n'admettront pas tous ces g., qui ne reposent, la plupart du temps, que sur des caract. d'une importance tout à fait secondaire, dans un groupe d'ailleurs fort naturel. (Voy. WALP., *Ann.*, III, 45; VI, 498.) [T.]

ASCLÉPIADÉ (DCNE, in *DC. Prodr.*, VIII, 553). Div. de la tribu des Asclépiadées, caract. par une corolle nue à la gorge et une couronne staminale à 5 folioles concaves et munies d'un appendice. Elle comprend les g. *Pentarrhinum* E. MEY., *Schizoglossum* E. MEY., *Glossonema* DCNE, *Aspidoglossum* E. MEY., *Lagarinthus* E. MEY., *Gomphocarpus* R. BR. et *Asclepias* L. [T.]

ASCLÉPIADE (*Asclepias* L., *Gen.*, n. 503). G. qui a donné son nom à la fam. des Asclépiadacées. Ses fleurs, régulières et hermaphrodites, ont pour caract. : Calice à cinq sépales, parfois légèrement connés à la base, quinconciaux dans le bouton. Corolle gamopétale, à cinq divisions, valvaires dans le bouton et étalées, puis réfractées lors de l'anthèse. Couronne staminale formée de cinq appendices pétaloïdes, alternes avec les divisions de la corolle et en forme de cornet, du fond duquel part un processus en forme de corne et incliné vers le stigmate. Cinq étamines, insérées sur la corolle, alternes avec ses divisions et à anthères surmontées d'une lame membraneuse. Dans chaque anthère, deux masses polliniques suspendues à leur extrémité atténuée. Gynécée à deux carpelles, libres inférieurement et surmontés d'un stigmate renflé, déprimé et mutique. Le fruit, formé de deux follicules, lisses ou chargés d'aiguillons mous, renferme un grand nombre



Asclepias. — Pollen en masses.

Asclepias. — Fruit à déhiscence intérieure.

de graines munies d'une aigrette chevelue. Ce sont des herbes vivaces, à feuilles opposées ou verticillées, rarement alternes, et à fleurs disposées en ombelles interpétiolaires. Ce genre, qui comprenait autrefois presque toutes les pl. de cette fam., en renferme aujourd'hui une quarantaine d'esp., de l'Amérique et surtout de l'Amér. boréale, où on les rencontre jusqu'au 30° degré. Plusieurs possèdent des propriétés vénéneuses; on en a tiré parti en médecine, comme vomitives et évacuantes. Tel est l'*A. curasavica* L., dont les nègres des Antilles emploient, sous le nom de *Faux-Ipécacuanha*, la racine (en trois prises) comme vomitif et en une seule comme purgatif. La tige pourrait, dit-on, remplacer la Salsepareille. On cultive souvent chez nous l'*A. syriaca* L., de l'Amérique du Nord, plus connu sous le nom d'*Herbe à la ovate*, à cause de la grande quantité de duvet fourni par

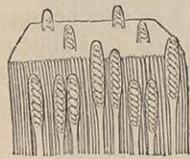
l'aigrette de ses graines, duvet avec lequel on pourrait fabriquer des matelas, des chapeaux et des étoffes analogues à la flanelle, etc. Des incisions faites à sa tige s'écoule un latex blanc et abondant qui contient du caoutchouc, très-irritant et probablement dangereux pour l'homme. L'écorce de la tige fournit de la filasse dont on a fait de la charpie, et celle de la racine a été employée dans les affections chroniques des voies respiratoires. C'est un usage analogue que l'on fait, en Amérique, de l'*A. tuberosa* L., connu sous les noms vulg. de *Wind-root*, *Butter-fly-wied* et surtout *Pleurisy-root*. L'A. blanche (*A. alba* Off.) est le Dompte-venin. (Voy. DC., *Prodr.*, VIII, 564. — H. BN, in *Dict. encycl. sc. méd.*, VI, 506.) [T.]

**ASCLÉPIADÉES** (*Asclepiadeæ* R. BR., in *Mem. Wern. Soc.*, I, 24). Tribu d'Asclépiadacées, caract. par des étamines à filets connés et à anthères biloculaires, renfermant des masses polliniques suspendues. Elle se divise en *Astephanæ*, *Microlomæ*, *Cynoctonæ*, *Sarcostemmæ*, *Eustegia*, *Asclepiadæ*, *Ditassæ*, *Oxyptalæ*. (Voy. DCNE, in *DC. Prodr.*, VIII, 507.) [T.]

**ASCLÉPIADINÉES** (*Asclepiadinæ* AD. BR., *Enum. des genres*, XVIII, 51). Cl. de Dicotylédones gamopétales hypogynes (Spigéliacées, Loganiacées, Apocynées, Asclépiadées, Gentianées). [L.]

**ASCLEPIARIE** (REICH., *Nomencl.*, 128). Divis. des Stelliflores de Reichenbach. [L.]

**ASCOBOLUS** (PERS., *Obs. myc.*, I, 33). G. de Champignons-Dismycètes, voisin ou à peine distinct des Pezizes. Spores d'un brun violacé foncé. (Voy. NYL., *Obs. Pez. Fenn.*, 81.) [NYL.]



*Ascobolus.*

**ASCOCHYTA** (ἀσχύς, utricule, thèque; χυτός, soluble). Nom donné par M<sup>lle</sup> Libert à un g. de Champignons-Sphéraciés (*Crypt. Ardenn.*, in *Ann. sc. nat.*, sér. 2 [1837], VII, 124), à réceptacles membraneux, punctiformes, cachés dans l'épaisseur des feuilles; les spores sortent enveloppées d'une matière gommeuse sous forme d'un fil très-court. Pour M. Tulasne, les *Ascochyta* se rattachent aux *Polystigma* et aux *Stigmatæa*, dont plusieurs esp. ne seraient, en somme, que les pyénides (*Sel. Fung. Carp.*, II, 75, 76, 79, 286). [DE S.]

**ASCOCOCCOS**. Voy. ASCOCOCCUS.

**ASCOCOCCUS** (BILLR., *Unters. üb. die Veget. form.*, etc. [1874]). G. de Schizophytes caract. par : cellules incolores, petites, globuleuses, réunies en masses irrégulièrement lobées enveloppées d'une couche de substance hyaline épaisse et résistante. On n'en connaît qu'une ou deux espèces. (Voy. F. COHN, in *Beitr. z. Biol. Pfl.*, III [1876], 154, t. v, f. 3, 4, 5.) [L.]

**ASCOGONE**. T. par lequel M. de Bary a désigné l'organe femelle de l'*Eurolium repens*, qui donnera naissance, après une fécondation par conjugaison, au périthèce qui renferme les thèques.

**ASCOJAMBOSA** (BL., *Mus. lugd.-bat.*, I, 106). Sect. du g. *Jambosa* RUMPH., caract. par un calice à tube (réceptacle) campanulé-aréolé, subtétragone, un peu atténué à la base et à divisions persistantes, des étamines et un style moins allongés que dans les vrais *Jambosa*, et un fruit assez grand, globuleux-tétragone, à péricarpe charnu, mais non succulent. [T.]

**ASCOLEPIS** (NEES, *Herb. Un. it.*, 1644). G. de Cypéracées, tribu des Scirpées, caract. par son inflorescence en capitules munis d'involucre. Le réceptacle, hémisphérique ou cylindrique, est couvert de bractées imbriquées, convolutées à la base, terminées par une longue pointe au sommet et renfermant dans leur aisselle une fleur réduite à trois (une, RICH.) étamines et à un ovaire surmonté d'un style trifide, non renflé à la base. Le fruit est un achaine nu et ovale-oblong. On en connaît trois esp., de l' Abyssinie, de Java et du Bengale. Ce sont des herbes, à racines fibreuses, parfois bulbeuses, à chaumes dressés, à feuilles planes ou sétacées. (Voy. STEUD., *Synops. pl. glum.*, II, 105.) [T.]

**ASCOLIMBROS** (BELON, ex BORY). Nom, en Crète, des *Scolymus*.

**ASCOLOBIUM** (DUMORT., *Syll. Jungerm.*, 36). Sect. du g. *Jubula* proposée pour le *Jungermannia dilatata*.

**ASCOMA**. Terme par lequel Bluff et Fingerhut ont désigné la partie des Champignons appelée *chapeau*, et les parties qui en dépendent : lamelles, tubes et qq fois le réceptacle tout entier. [DE S.]

**ASCOMYCES** (ἀσκός, utricule, thèque; μύκης, champignon). G. de Champignons Basidiosporés, fondé par Montagne et Desmazières (in *Ann. sc. nat.*, sér. 3, X, 344; *Sylog.* [1856], 198). Ces Champignons forment de petites taches sur les feuilles et présentent des touffes de filaments en forme de thèques, contenant de très-petites spores, ovoïdes ou oblongues. Les mycologues anglais ont adopté ce g., qui rentre, pour les Allemands, dans le g. *Exoascus*. M. Tulasne a montré que le nom de *Taphrina*, dû à Fries, devait être préféré comme le plus ancien (voy. ce mot pour plus amples détails sur ces Champignons). (TULASNE, *Sup. Fries Taphrinarum gen.*, in *Ann. sc. nat.*, sér. 5, V, 122. — FÜCKEL, *Symb. myc.*, 252. — COOKE, *Brit. Fung.*, 737). [DE S.]

**ASCOMYCÈS, ASCOMYCÈES**. Voy. ASCOMYCÈTES.

**ASCOMYCÈTES** (ἀσκός, utricule; μύκης, champignon). Nom donné par Fries et, après lui, par un grand nombre d'auteurs, aux Champignons dont les spores se développent à l'intérieur des cellules-mères, appelées thèques (*ascus*).

**ASCONÉMÉES**. Nom donné par Kickx à une divis. de la fam. des Byssoïdées ou Hyphomycètes, à spores entogènes se développant à l'intérieur de filaments unicellulaires, claviformes et ascomorphes. (KICKX, *Fl. crypt. des Flandres* [1867], II, 275.) [DE S.]

**ASCOPHANUS** (ἀσκός, thèque; φαίνω, je fais paraître). Sous ce nom, M. Boudier a formé un g. intermédiaire entre les Ascoboles et les Pezizes, dont le caract. essentiel est d'avoir l'hyménium cristallin, papillé, à thèques très-peu proéminentes; les thèques contiennent 8 spores, rarement 16, hyalines. Les esp. de ce g., qui n'ont encore été indiquées qu'en Europe, sont de très-petites dimensions, stercoraires ou fimicoles. (BOUD., in *Ann. sc. nat.*, sér. 5, X [1869], 241.) [DE S.]

**ASCOPHORA** (ἀσκός, outre; φορές, porteur). Nom donné à un g. de Champignons, du gr. des Mucorinés, par Tode (*Fung. Meckl. sel.*, 13). Les *Asc.* ne diffèrent des *Mucor* et des *Rhizopus* que par un caract. de peu d'importance et qui n'est pas constant : le renversement campanuliforme de la membrane du sporange qui d'autres fois se détruit, comme dans le g. *Mucor*. Aussi M. de Bary (*Beitr. zur Morph. und Phys. d. Pilze* [1866], II, reihe 25) a-t-il réuni les *A.* et les *Rhizopus* au g. *Mucor*. MM. Berkeley et Cooke ont conservé la distinction générique entre ces trois formes. (Voy. COOKE, *Handb. Brit. Fung.* [1871], 629.) [DE S.]

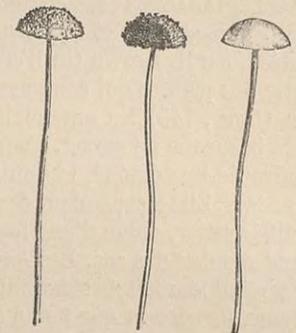
**ASCOPHORE** (ἀσκός, utricule, thèque; φορές, qui porte). Terme sous lequel on désigne l'état d'un Champignon qui produit des spores renfermées dans des thèques ou *asci*, par opposition à l'état encore incomplet où son mycélium ne donne naissance qu'à des conidies; il est dit alors conidiophore. [DE S.]

**ASCOPHORÉES**, *Ascophoreæ* (du genre *Ascophora*). Ehrenberg (*Sylv. myc. Berol.*, 13) a groupé sous ce nom des Champignons-Hyphomycètes qui ont pour caract. commun de présenter un pédicelle dressé, naissant du mycélium et portant un sporange dans lequel se trouvent les spores. Ce caract. manque toutefois à plus. des g. qu'Ehrenberg y a fait rentrer, tels que le g. *Aspergillus*, auquel ce mycologue attribuait à tort un sporange très-fugace enveloppant les spores. Les *Ascophoreæ* compr. les g. *Pilobolus*, *Didymocrater*, *Aspergillus*, *Polyactis*, *Syzygites*, *Acremonium*, *Verticillium*, *Mucor*. [DE S.]

**ASCOPHYCÆ** (REICH., *Nom.*, 26). Groupe réunissant les *Ceramiacæ*, *Sphaerococcæ* et *Trichoideæ* de Reichenbach. [L.]

**ASCOPHYCÆE** (ZANARD., *Cl. Fic. Tab.*). Gr. d'Algues, conservé en 1847 par M. Rabenhorst (*Krypt.*, II, 2, 37) avec la même subdivision que les *Ascopycæ*. [L.]

**ASCOPHYLLA** (STACKH., in *Mém. Soc. nat. Mosc.*, II, 66). Syn., en partie, de *Cystoseira* Ag.



*Ascophora Mucedo.*

ASCOSPORA. Bluff et Fingerhut ont appelé ainsi les sporanges renfermant les spores des Champignons Nidulariés, tandis que Vittadini a appliqué ce terme aux sporanges des *Tuber*.

ASCOSPORA. Nom donné par Fries (*Summ. veget. Scand.*, 425) et Lévillé à un g. de Champignons-Sphériacés. Plusieurs esp. de ce g. sont, pour M. Tulasne, des pycnides ou des spermogonies de *Stigmatea*. (Voy. *Sel. Fung. Carpol.*, II, 286.) [DE S.]

ASCOSPOREÆ (REICHB., *Consp.*, 17). Ordre de Lichens, contenant les *Gasterosporeæ* et *Hymenosporeæ* du même auteur.

ASCOSPOREI. Nom sous lequel M. Bonorden a formé une fam. de son ordre des Cryptomycètes, comprenant les g. *Dothidea* FR., *Pemphidium* MONT., *Ascospora* FR., *Hercospora* FR., *Ascochyta* LIB. (voy. ces mots et BONORD., *Handb. allg. Mykol.* [1851], 62). Le même nom (*Ascosporeæ*) avait été employé par Fries, en 1849 (*Summ. veg. Scand.*, sect. post., 424), pour désigner une sous-tribu de la fam. des Pyrénomycètes, caract. par ce fait que les spores sont éliminées du réceptacle, agglutinées par une substance gélatineuse qui prend la forme d'un cirre. [DE S.]

ASCOSPORIUM (BERK., *Outl. Brit. Fung.*, 44). Voy. ASCOMYCES.

ASCOSTROMA (*ἀσκόστρομα*, utricule; *στρομα*, lit). G. de Champignons-Sphériacés, créé par M. Bonorden aux dépens du groupe des *Sphæria* appelés par Fries (*Syst. myc.*, II, 345) *glebosæ*. (Voy. BONORD., *Handb. allg. Mykol.* [1851], 272.) [DE S.]

ASCOSTROMA (BONORD., *Handb. allg. Mykol.*, 272). G. de Champignons-Sphériacés, proposé pour le *Sphæria glebosa* FR.

ASCOTHAMNION (KUETZ., *Phyc. gen.*, 313). G. d'Algues, de la fam. des Valoniacées de Harvey, caract. par : trichomes ramifiés trichotomiquement; rameaux continus; les plus élevés munis au sommet de ramuscules fimbriés. Les organes de reproduction sont représentés par des cellules à membrane gélifiée, disposées latéralement vers le sommet des rameaux, ventrues à la base, atténuées au sommet, couronnées de cils articulés et contenant de nombreuses spermatices brunes. On en connaît deux esp., l'une des rivages européens et africains de la Méditerranée et de l'Atlantique, l'autre de la Trinité. (KUETZ., *Spec. Alg.*, 508.) [L.]

ASCOTRICHIA (BERK., in *Ann. Nat. Hist.* [1838], I, 257). G. de Champignons voisin des *Antennaria* et *Chetomium*.

ASCOXYTA. M. de Notaris écrit ainsi le g. *Ascochyta*, en limitant le g. de Libert. (*Comm. Soc. critt. ital.* [1863], 204.) [DE S.]

ASCRA (SCHOTT, in *Spreng. Syst.*, *Cur. post.*, 407; — BARTL., *Ord.*, 282; — REICHB., *Consp.*, 211). Syn. de *Banara* AUBL.

ASCROE (FRIES, *Syst. mycol.*, II, 285). Voy. ASEROE.

ASCUS (*ἀσκος*, utricule). Terme employé en mycologie pour désigner la cellule-mère des spores à développement intra-cellulaire, plus communément appelée *thèque*.

ASCYPHUS. Qui est dépourvu de godet (de *scyphus*, sorte de coupe qui, dans certains Lichens, porte les organes de la fructification; dans les *Marchantia*, les propagules, etc.). [L.]

ASCYREÆ (REICHB., *Consp.*, 210). Divis. des Hypéricacées.

ASCYREIA (CHOIS., *Prodr. Hyper.*, 31). Sect. du g. *Hypericum*. (Voy. H. BN, *Hist. des pl.*, VI, 385.)

ASCYRINEÆ (SPACH, *Suit. à Buffon*, V, 343). Sect. du gr. des Hypéricacées, comprenant le seul g. *Ascyrium*.

ASCYROIDEÆ (NECK., in *Act. Acad. Théod. pal.*, II, 489). Ordre comprenant les Cistes et les Millepertuis.

ASCYROIDES (LIPPI). Syn. de *Bisteila* ADANS.

ASCYRON (REICHB., *Handb.*, 307). Syn. de *Ascyrum* L.

ASCYRUM (T., *Inst.*, 256, t. 131; — L., *Gen.*, n. 903). G. d'Hypéricacées, tribu des Hypéricacées, caract. par ses fleurs tétramères; son calice à sépales rarement égaux ou dont deux, extérieurs, sont plus grands, et deux, intérieurs, plus petits; ses pétales nus; ses graines non ailées et son embryon droit, à cotylédons courts. Ce sont des sous-arbrisseaux dont le port rappelle celui des *Hypericum* et que M. Baillon (*Hist. des pl.*, VI, 385) ne conserve que comme une sect. de ce g. Leurs feuilles sont petites, très-entières, et leurs fleurs, jaunes, sont ordinairement groupées par trois au sommet des rameaux. On en connaît cinq esp., de l'Amérique boréale et des Antilles. (Voy. B. H., *Gen.*, I, 164.) [T.]

ASCYUM (VAHL, ex DC., *Prodr.*, I, 566). Syn. de *Norantea*.

ASEBUTCHE. Voy. AZEBUTCHE.

ASEIMOTRICHUM (*ἀσιμείον*, signe; *τριξ*, cheveu). N. donné par Corda (*Icon. Fung.*, I, 17) à un g. de Champignons byssoïdes, à filaments droits, continus avec des spores fusiformes. Dans l'*A. ossium*, qui vient sur les os, les filaments sont bruns et les spores sont incolores. Fries les considère comme des Champignons imparfaits. (Voy. *Summ. veg. Scand.*, 472.) [DE S.]

ASELOURI (DIOSC., ex BORY). Syn. de *Atriplex Halimus* L.

ASEMNANTHA (HOOK. F., in *B. H. Gen.*, II, 106, n. 215). G. de Rubiacées, tribu des Chiococcées, dont le calice a quatre sépales lancéolés, acuminés et persistants. La corolle est urcéolée, tubuleuse, pubescente, contractée à la gorge, à quatre lobes valvaires dans le bouton, dressés ou étalés pendant l'anthèse. L'androcée se compose de quatre étamines incluses, insérées au fond du tube de la corolle; leurs filets, dressés et barbus, supportent des anthères basifixes et linéaires-oblongues. L'ovaire, surmonté d'un style filiforme, obtus à son extrémité stigmatique, est à deux loges, renfermant chacune un ovule suspendu. Avant sa maturité, le fruit est ovoïde, pubescent, à deux loges étroites dont les graines...? La seule esp. (*A. pubescens* HOOK. F.), qui croît dans les forêts humides du Yucatan, est un arbuste grêle, tomenteux, à rameaux arrondis, divariqués; à feuilles opposées, brièvement pétiolées, elliptiques, obtuses ou aiguës, membranées et accompagnées de stipules interpétiolaires, petites et subulées. Les fleurs, jaunes, brièvement pédicellées et munies de bractées, sont réunies en faisceaux axillaires et pauciflores. [T.]

ASEMOSPERMEÆ (KUETZ., *Phyc. gen.*, 179). Groupe d'Algues Tiloblastées-Elæosiphées, comprenant les deux fam. des *Oscillariæ* et des *Leptotricheæ*. [L.]

ASEPHANANTES (BORY, in *Ann. sc. phys.*, II, 138; — DC., *Prodr.*, III, 323). Sect. du g. *Passiflora*. (Voy. ASTEPHANANTHES.)

ASEROCYBE. Nom donné par Lévillé à un g. de Champignons qui ne comprend qu'une esp., l'*A. Bassii*, trouvée par Bassius dans les terrains humides et sablonneux des Alpes de Bologne. La plupart des mycologues l'ont considéré comme une monstruosité de *Phallus*. Lévillé n'a pas adopté cette manière de voir, il l'a considéré comme voisin des *Battarea*, et l'a décrit comme tel dans l'*Iconographie des Champignons de Paulet* (109). (Voy. aussi BATTARA, *Fung. agri Arimin.*, 75, t. 40.) [DE S.]

ASEROE (*ἀσέρως*, dégoûtant, suiv. Lévillé; ou plutôt *ἀσείρος*, qui n'est pas enchaîné, les branches du réceptacle étant libres). G. de Champignons-Phalloïdés, établi par Labillardière (*Voy. aux terres austr.*, 145). La volve y est globuleuse, marquée de sillons, et s'ouvre irrégulièrement pour laisser passer un réceptacle étalé, se divisant en rayons, porté sur un pédicule ouvert à son sommet. C'est dans les forêts humides des régions australes qu'on a trouvé ce g. (Voy. CORDA, *Icon. Fung.*, VI, 23, t. 4, fig. 9-11; — SCHLECHTL, *De Aseroes genere dissert.* [1847].) [DE S.]

ASEROPHALLUS (*Aseroe* et *Phallus*). Nom donné par Leprieur et Montagne (in *Ann. sc. nat.*, sér. 3, IV, 360; *Sylog.*, 282) à un g. de Champignons-Phalloïdés, à réceptacle stipité et fistuleux, dilaté en un capitule qui se divise ensuite en quatre branches. C'est à Cayenne que Leprieur a trouvé la première esp. (*A. cruciatus*). Corda l'a figurée (*Icon. Fung.*, VI, 21, t. 3, fig. 49). [DE S.]

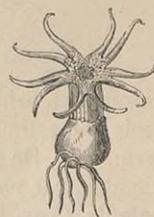
ASÉROSMÉS (*Aserosmei*) (*ἀσέρως*, dégoûtant; *ὄσμος*, odeur). Nom donné par Lévillé, dans sa class. des Champignons, à la 2<sup>e</sup> tribu des Basidiosporés-Ectobasides, comprenant les Phalloïdés, Clathracés, Lysurés (voy. ces mots et *Dict. Hist. nat. d'Orbigny*, art. MYCOLOGIE). [DE S.]

ASFE (DIOSCOR., ex BORY). Synon. de *Atriplex Halimus* L.

ASFOS. Nom de la Ballote fétide, chez les Égyptiens.

ASHNEH. Nom indien du *Parmelia kamtchadalis*, employé pour la teinture à Saharunpour.

ASICARIA (NECK., *Elem.*, II, 214). Syn. de *Polygonum* I.



*Aseroe pentactina.*



*Aserophallus cruciatus.*

ASIGRUM (C. BAUH.). Syn. de *Hypericum montanum* L. (BORY).

ASIMENA. Nom malgache des *Volkameria*.

ASIMIA (H. B. K.). Syn. de *Asimina* ADANS.

ASIMINIER (*Asimina* ADANS., *Fam. des pl.*, II, 365). G. d'Anonacées dont M. H. Baillon n'a fait qu'une sect. du g. *Uvaria*, caract. par ses trois pétales intérieurs plus petits que les extérieurs et imbriqués dans le bouton très-jeune, mais ne se touchant plus lors de l'épanouissement, et par ses carpelles indépendants, ordinairement au nombre de six et devenant à la maturité des baies polyspermes. L'esp. type était l'*A. triloba* (maintenant l'*Uvaria triloba*), arbrisseau à feuilles alternes, simples et sans stipules, cultivé dans nos jardins, et dont les fleurs brunes pa-

ASKOKAN. Nom vulg., en Afrique, des Panais (*Pastinaca*).

ASKOLAME. Nom arabe des Asphodèles.

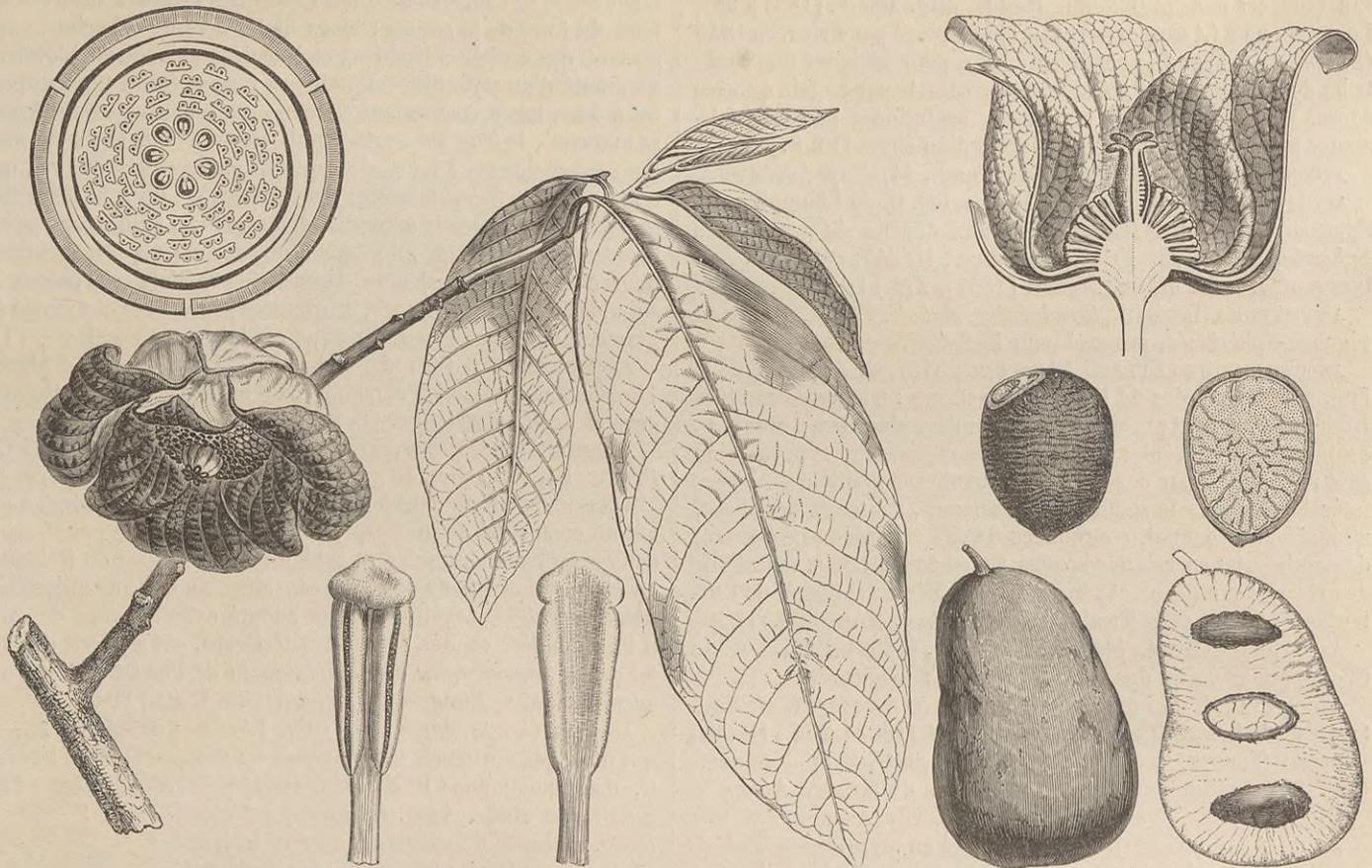
ASKOLIMBOS. Syn. de *Ascolimbos*.

ASKOSAIRE (de ἀσκόσ, outre). Terme, aujourd'hui inusité, proposé pour désigner le tétrachaine des Labiées, Borraginées, etc.

ASKOSE (ἀσκόσ, outre). Ce terme, à peu près complètement inusité, a été proposé pour désigner le fruit des Cypéracées, de qq. Polygonées et Chénopodées, monosperme et indéhiscet, à péricarpe distinct de la graine. C'est donc une forme de l'achaine. [L.]

ASMÉNI (DALECH., ex BORY, *Dict.*, II, 18). Nom arabe des Iris.

ASMONICH. Nom péruvien du *Lasionema rosea* DON (*Cinchona rosea* R. et PAV.), dont l'écorce est peu amère et très-astringente.



*Asimina triloba* (Uvaria). — Rameau florifère. Diagramme. Étamines. Fleur, coupe longitudinale. Graine et coupe longitudinale. Fruit et coupe longitudinale.

raissent au printemps avant les feuilles. Ses fruits, comestibles, mais peu estimés, servent en Pensylvanie à préparer une boisson fermentée. On fait avec les graines, qui sont aromatiques et irritantes, une poudre employée avec succès contre la vermine des enfants. (Voy. H. BN, *Hist. des pl.*, I, 193, fig. 220-228.) [T.]

ASINA. Nom du Peuplier blanc chez les Russes.

ASION. Syn. de *Aschion*.

ASIPHONIA (GRIFF., in *Trans. Linn. Soc.*, XIX [1845], 333; in *Ann. sc. nat.*, sér. 3, VII, 337). Syn. de *Bragantia* LOUR.

ASJAGAM OU ASJOGAM (RHEED., *Hort. mal.*, V, 117, t. 50; — MASS., *Dict.*, III, 210). Syn. de *Saraca* (Jonesia).

ASKIDA (DIOSC., ex BORY). Syn. de *Veratrum album* L.

ASKIDIOSPERMA (STEUD., *Syn. pl. cyperac.*, 257). G. de Restiacées, dont les fleurs femelles, seules connues, sont réunies en un épi terminal, ovale, capituliforme et composé de bractées très-serrées et imbriquées de toutes parts. Celles de la partie inférieure sont stériles, ovales-lancéolées, déchirées sur les bords et terminées par une longue pointe hyaline. Celles de la partie supérieure, également stériles, sont un peu plus étroites. Celles de la partie moyenne portent dans leur aisselle une fleur dont le périanthe est à six divisions bisériées et inégales, les trois extérieures plus courtes, presque hyalines. L'ovaire, uniloculaire (?), est surmonté d'un style bipartit et élargi à la base en une membrane utriculiforme. Le fruit n'est pas connu. La seule espèce (*A. capitatum* STEUD.) est de l'Afrique australe. [T.]

ASOEMIA (HARV., *Fl. cap.*, III, 186, sub *Stilnophyto*). G. de Composées, tribu des Anthémidées, caract. par des achaines munis de trois ou quatre côtes distantes, à sommet tronqué et dépourvu d'aigrette. La seule esp., rangée d'abord parmi les *Stilnophytum*, est un arbrisseau à feuilles opposées, très-entières, à capitules petits, sessiles au milieu des faisceaux latéraux des feuilles. Elle est de l'Afrique méridionale. (Voy. B. H., *Gen.*, II, 433.) [T.]

ASONATOU. Orthogr. vicieuse pour *Asouatou*.

ASOPHILA (NECK., *Elem.*, II, 162). Syn. de *Gypsophila* L.

ASOTAS (ADANS., *Fam. des pl.*, II, 521). Syn. de *Courondi*.

ASOUATOU. Nom indien du *Ficus indica* L.

ASPALATHIUM (STEUD.). Orthogr. vic. pour *Aspalathium* MED.

ASPALATHOIDES (DC., *Prodr.*, II, 169). Sect. du g. *Anthyllis*.

ASPALATHUS (L., *Gen.*, n. 860). G. de Légumineuses-Papilionacées, tribu des Génistées, dont les principaux caract. sont: Dents calicinales allongées, presque égales. Corolle d'un *Genista* dont la carène serait incurvée; tube staminal fendu à sa partie postérieure. Cinq étamines plus longues et cinq plus courtes; anthères dimorphes. L'ovaire, stipité, contient deux ovules et devient une gousse, tantôt comprimée, tantôt gonflée, oblique à sa base, renfermant une seule graine, sans arille. Ce sont des arbrisseaux, souvent éricoïdes, quelquefois épineux ou charnus, à feuilles simples ou trifoliolées, sans stipules. Leurs nombreuses esp. ont les fleurs blanches, jaunes, rouges ou bleues; elles habitent toutes le Cap de Bonne-Espérance. Le nom d'*Aspalathus* a été

aussi appliqué au Cytise, à des Genêts épineux, à des bois odorants, et surtout à un bois qui faisait partie de la thériaque et de l'eau générale, et qu'on croyait, sans doute à tort, être le Bois de Rhodes. (Voy. H. BN, *Hist. des pl.*, II, 339.) [P.]

ASPALATUS (A. S. H., *Dict.*, III, 211). Syn. de *Aspalathus*.

ASPALATHUM (MEDIC., *Vorl.*, II, 380, 416; *Phil. Bot.* [1789], I, 211). G. proposé pour le *Psoralea bituminosa* L.

ASPARAGACÉES. Voy. ASPARAGINÉES.

ASPARAGÆ (DC., *Fl. fr.*, III, 172). Voy. ASPARAGINÉES.

ASPARAGI (ADANS., *Fam. des pl.*, II, 51). Voy. ASPARAGINÉES.

ASPARAGINÉES, ASPARAGÉES. La fam. établie sous ce nom par A. L. de Jussieu présente tous les caract. essent. des Liliacées. Le seul qui puisse séparer ces deux groupes réside dans le fruit, qui est une baie dans les Asparaginées et une capsule dans les Liliacées. Les premières ont un port plus variable que les dernières.

ASPARAGOIDEÆ (VENT., *Tabl.*, II, 144). Syn. d'Asparaginées.

ASPARAGOPSIS (K., in *Act. Acad. berol.* [1842], 35; *Enum.*, V, 76). G. d'Asparaginées, voisin des *Asparagus* et des *Myrsiphyllum*. Il se distingue de ces derniers par ses cladodes ordinairement fasciculés et non plans et foliacés. Il a également beaucoup de rapports avec les *Asparagus*, dont il diffère par son ovaire à loges contenant toujours plus de deux ovules. Ce sont des plantes herbacées ou sous-frutescentes, à feuilles éparses, squamiformes, plus ou moins rapprochées et souvent transformées en épines divariquées. Les rameaux (cladodes) sont, les uns stériles et souvent filiformes, les autres fertiles, articulés et terminés par une fleur bibractéolée à la base. On en décrit plus de quarante esp., de l'Afrique continentale et insulaire, de la région méditerranéenne et de l'Inde orientale. [T.]

ASPARAGOPSIS (MONT., *Canar.*, XV). G. d'Algues, de la famille des Dasyées de Kuetzing, caract. par : Phycome rampant, portant des rameaux dressés sur lesquels s'insèrent, de chaque côté, à la façon des barbes d'une plume, des ramuscules pénicillés. Cystocarpes insérés sur la base des rameaux par un long pédicule, ouverts au sommet, contenant des spermaties piriformes dans une spermodie centrale. Tétracarpes claviformes, portés par le sommet des rameaux. On n'en connaît qu'une esp., qui habite les rivages méditerranéens de l'Égypte et les îles Canaries et Philippines. (Voy. KUETZ., *Phycol. gen.*, 802.) [L.]

ASPARAGUS. Voy. ASPERGE.

ASPARCETTE. Syn. d'Esparcette.

ASPASIA (LINDL., *Orchid. gen.*, 139). Sect. (REICHB., *Xen. orchid.*, 82) du g. *Odontoglossum* K. (Voy. WALP., *Ann.*, VI, 849.)

ASPASIA (E. MEY., ex ENDL., *Gen.*, n. 3650). Syn. de *Ambleya* BENTH. (sect. du g. *Stachys*).

ASPECT. Ensemble des caract. extérieurs d'un végétal. *Aspectus* est souvent pris, dans les descriptions, comme syn. de *port*.

ASPEGRENIA (PEPP. et ENDL., *Nov. gen. et sp.*, II, 12). G. d'Orchidacées, s.-fam. des Malaxidées, à folioles du périanthe libres, conniventes; labelle continu avec la base de la colonne, courttement onguiculé, dressé, trifide, à divisions latérales filiformes, la moyenne large, trilobée; colonne continue avec l'ovaire, naine, semi-cylindrique; anthère quadriloculaire, terminale, nue; pollinies 8, collatérales. Herbe épiphyte, du Pérou; fleurs fasciculées; tiges cylindriques. (Voy. ENDL., *Gen.*, n. 1321.) [L.]

ASPELINA (CASS., *Dict.*, XLI, 166). Syn. de *Senecio* LESS.

ASPER. Apre au toucher ou au goût. On dit d'un fruit qu'il a un goût *âpre*. Une tige est *âpre*, lorsque les poils qui la couvrent la rendent rude au toucher. Dans ce dernier sens, on emploie encore de préférence, en latin, le mot *scaber*. [L.]

ASPERA (COLUMB. — MÖNCH, *Meth.*, 641). Sect. du g. *Galium* L., compr. des esp. annuelles à feuilles verticillées par quatre ou six, à inflorescences latérales et à fruits hérissés, oblongs, se séparant en deux méricarpes étroits. (Voy. DC., *Prodr.*, IV, 610.)

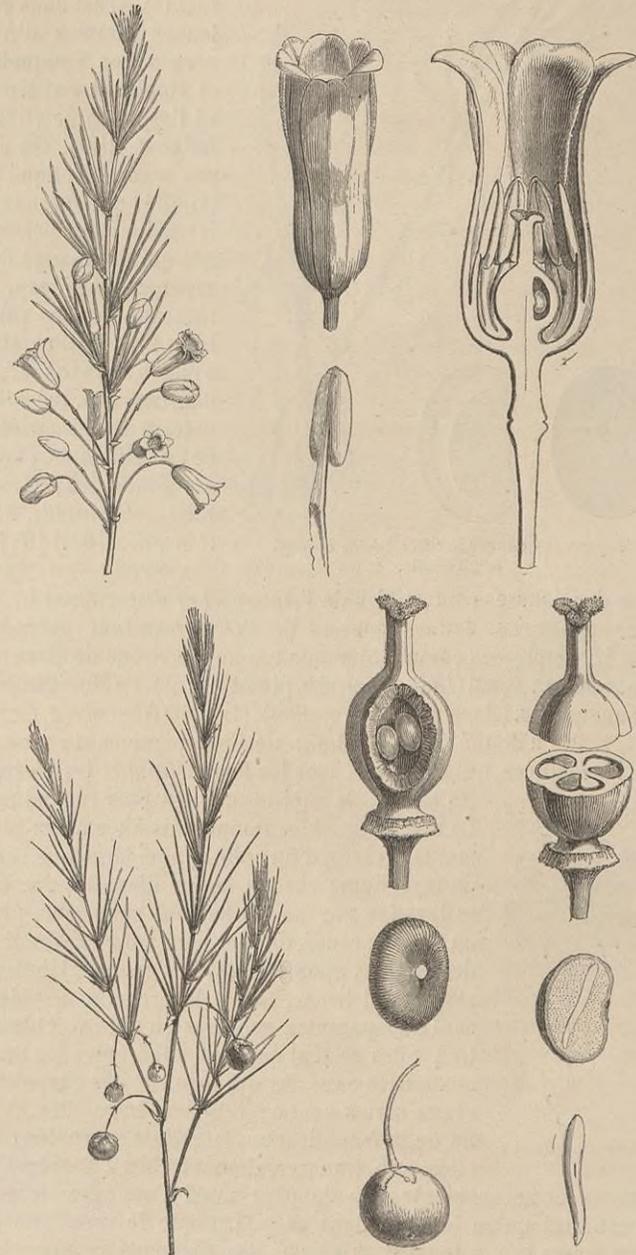
ASPEREGRENIA (SPACH). Syn. de *Aspegrenia* PEPP.

ASPERÈLE. Nom vulg. des Prêles (*Equisetum*).

ASPERELLE. Voy. ASPRELLA.

ASPERGE (*Asparagus* L., *Gen.*, n. 424). G. qui a donné son nom au groupe des Asparaginées. Ses fleurs, régulières et hermaphrodites, présentent un réceptacle convexe; un périanthe à six

divisions verdâtres, disposées sur deux verticilles trimères, conniventes à leur base et étalées à leur sommet; un androcée à six étamines (de Liliacée); un gynécée composé d'un ovaire supérieur, surmonté d'un style à tête stigmatifère trilobée. L'ovaire a trois loges, dans l'angle interne de chacune desquelles sont deux ovules, plus ou moins anatropes, dont l'un est ascendant et l'autre descendant. Le fruit est une baie, globuleuse et triloculaire, renfermant quelques graines qui, sous leurs téguments épais et noirs, contiennent un albumen corné, au sein duquel est un



Asperge. — Rameau florifère. Fleur et coupe longitudinale. Étamine. Rameau fructifère. Gynécée et coupe transversale. Graine et coupe longitudinale. Fruit. Embryon.

petit embryon arqué. Les A. sont des plantes herbacées ou suffrutescentes, quelquefois grimpantes et sarmenteuses, originaires des régions chaudes et tempérées de l'ancien monde. Elles présentent une tige souterraine (griffe) chargée de nombreuses racines adventives et d'où s'élèvent des rameaux aériens, rigides ou sarmenteux et volubiles, et portant de petites feuilles blanchâtres, analogues à des écailles (*hypophyllum* de Link), à l'aiselle desquelles sont des rameaux fertiles ou un grand nombre de ramuscules verts, filiformes, que l'on prend à tort pour les feuilles. Les fleurs sont axillaires, solitaires, ou disposées en cymes unipares ou pluripares, entremêlées d'un certain nombre de pédicelles dont les fleurs ont avorté. L'esp. la plus importante est l'A. officinale (*A. officinalis* L.), que l'on trouve dans les

prairies sablonneuses et les bois d'une grande partie de la France. Sa culture est aujourd'hui une branche importante pour les maraichers. Ses jeunes pousses sont mangées à l'état de turions. On en fait l'extrait et le sirop de pointes d'Asperges, qui passent pour diurétiques et dépuratifs. Le rhizome, chargé de ses racines adventives, est diurétique; il fait partie du sirop des cinq racines. C'est dans les jeunes pousses d'Asperges que Vauquelin et Robiquet ont trouvé l'asparagine ( $C^8H^8Az^2O^6 + 2HO$ ). On n'a pas encore expliqué la létidité que prennent les urines des personnes qui ont mangé des asperges. Les esp. à rameaux aériens volubiles sont cult. comme ornementales. L'A. *amarus*, esp. méridionale, a les propriétés de l'A. officinale. (Voy. K., *Enum.*, V, 57. — ENDL., *Enchirid.*, 84; *Gen.*, n. 1164.) [T.]



Asperge. — Rameau florifère. Graine et coupe longitudinale.

ASPERGILLEI. Voy. ASPERGILLÉS.

ASPERGILLÉS. Sous ce nom, Lévillé a formé une tribu des Hormiscinés (Champignons-Arthrosporés), dans laquelle il a placé les g. *Aspergillus*, *Monilia* et *Penicillium*. [DE S.]

ASPERGILLIDEÆ (GRAY, *Arr. Br. pl.*, 548). Voy. ASPERGILLÉS.

ASPERGILLIFORME. Organe en forme de goupillon, constitué par un corps cylindrique surmonté d'un bouquet de poils étalés. Palisot de Beauvois (*Ess. d'Agrost.*) applique cette épithète au stigmaté des Graminées. B.-Mirbel l'applique à certains poils, par exemple à ceux des Marrubes. [L.]

ASPERGILLINI. Corda (*Icon. Fung.*, 18) a donné ce nom à un gr. de Champignons-Mucédinés qui comprend les g. *Polyactis*, *Graphium*, *Cephalotrichum*, *Periconia*, *Doratomyces*, *Ceratopodium*, *Haplotrichum*, *Stilbum*, *Peronospora*, *Verticillium*, *Cladobotryum*, *Stachylidium*, *Stachybotris*, *Dendryphium*, *Penicillium*, *Briarea*, *Rhodocephalus*, *Stysanus*. M. Rabenhorst (*D. Fl.*, I [1844], 88) donne ce nom à un groupe analogue. [DE S.]

ASPERGILLUS, ASPERGILLUM. Voy. ASPERGILLE.

ASPERIFOLIA (RAY, *Hist.*, III, 660). Syn. (?) de *Andrographis*.

ASPERIFOLIACÉES (*Asperifoliaceæ* REICH., *Consp.*, 118; *Fl. exc.*, 335). Syn. de Borraginées.

ASPERIFOLIÉES (*Asperifoliae* HALL., *Helv.*, 34; — L., *Phil. Bot.*, 32; *Ord.*, ed. Gis., 489). Syn. de Borraginées.

ASPERITAS. Signifie également *âpreté* et *aspérité*.

ASPERITÉ (*scabrities*). Rudesse de certains organes, due à des poils courts et rudes, comme dans les tiges et les feuilles des *Cordia*, de la Bourrache et d'autres plantes de la même famille, que Linné nommait pour cela *Aspérifoliées*. [L.]

ASPERITÉES (*asperitas*). Saillies légères ou poils donnant à la surface d'un organe une rudesse sensible au toucher.

ASPERME (WIGGERS, *Prodr. fl. Holsat.* [1780], 91). Gr. de Cryptogames créé par les genres *Ceramium*, *Conferva*, *Byssus*, *Uva*, *Phyllona*, *Linckia*, *Nemella*, *Lepra*.

ASPERME (à privatif; σπέρμα, semence). Sans graine.

ASPERMÉ (*aspermatus*). Nom donné par Turpin aux végétaux (dépourvus de graines) qui ne paraissent pas avoir la faculté de se reproduire eux-mêmes. [Bq.]

ASPEROCAULON (GREV., *Fl. edinb.*, 309 [1824]. — MONT., in *Dict. d'Orbigny*, II, 226). Syn. de *Trichothamnion* Kuetz.

ASPEROCAULON (RUD.). Syn. de *Phlebothamnion* Kuetz.

ASPEROCOCCUS (LAMOUR., *Ess.*, 61). G. d'Algues, de la famille des Dictyotées de M. J. Agardh, caract. par fronde tubuleuse formée par deux couches de tissu, l'intérieure à cellules écartées les unes des autres, disposées sur une double rangée, l'extérieure constituée par une seule couche de cellules étroitement unies. Les sores sont répandus sur toute la surface de la fronde et contiennent de nombreuses spores. On en connaît une dizaine d'espèces. (Voy. ENDL., *Gen.*, 9; — J. Ag., *Spec. gen. et ord. Alg.*, I, 74.) [L.]

ASPERUGO (T., *Inst.*, 135, t. 54). G. de Borraginées, tribu des Cynoglossées, dont le calice, profondément quinquéfide lors de l'anthèse, s'accroît beaucoup ensuite et devient comprimé, à deux valves larges, opposées, l'une à six, l'autre à sept dents. La corolle, aussi longue que le calice, est presque infundibuliforme et quinquéfide, fermée à la gorge par des appendices obtus. Les étamines sont incluses, et le style est capité à son extrémité stigmatique. Le fruit se compose de quatre achaines, comprimés latéralement, verruqueux, imperforés, libres et arrondis à la base, légèrement aigus au sommet, adnés à la colonne centrale par un hile latéral, ovale et situé un peu au-dessus du milieu de leur longueur. La graine est suspendue, aiguë dans sa partie supé-

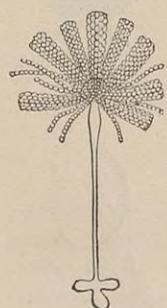
Nom des pousses comestibles de l'*Aponogeton distachyum* L.

ASPERGETTES. Jeunes pousses de l'*Ornithogalum pyrenaicum* L., employées comme alimentaires aux environs de Genève.

ASPERGILLACEÆ (LINK, *Berl. Ak.* [1824]). Fam. de Mucédinées.

ASPERGILLE (*Aspergillus*, goupillon). Micheli (*Nov. plant. Gen.*, 212, t. 91) a donné ce nom à un g. de Champignons, du groupe des Mucédinées, qui constitue, avec les *Penicillium* et les *Mucor*,

les taches de moisissures les plus répandues. Le mycélium blanc donne naissance à des filaments dressés, d'un calibre plus large que ceux du mycélium; chacun de ces filaments dressés se termine par un renflement sphérique, plus ou moins accusé, duquel naissent en rayonnant des cellules sporophores. Les spores globuleuses, tantôt lisses, tantôt légèrement hispides, sont transparentes, grisâtres ou d'un vert bleuâtre; elles restent souvent adhérentes les unes aux autres en séries qui forment des chapelets, et ces séries sont agglutinées entre elles. A la fin de la fructification, la cellule sporophore se cloisonne transversalement chez l'*Aspergillus*



*Aspergillus glaucus*.

*glaucus* et se segmente, en donnant ainsi l'une des formes de conidies qu'on observe dans ce g. Lorsque le mycélium de cette même esp. a longtemps végété, ses filaments prennent un aspect tortueux, sans changer de dimension, et donnent naissance à un corps globuleux ou réceptacle fructifère, connu jusqu'ici sous le nom d'*Eurotium* (voy. ce mot). M. de Bary a le premier indiqué ce rapport intime entre l'A. *glaucus* Lk et l'*E. herbariorum* Lk (in *Bot. Zeit.* [1854], XII); j'ai eu occasion de le vérifier, ainsi que beaucoup d'autres observateurs. Ce g. compte de 25 à 30 esp., dont quelques-unes peu déterminées. En 1867, M. V. Tieghem (in *Ann. sc. nat.*, sér. 5, VIII, 210) a fait connaître une esp., l'A. *niger*, dont le mycélium serait un des agents les plus actifs de la fermentation gallique; elle a été employée par M. Raulin pour ses études chimiques sur la végétation (in *Ann. sc. nat.* [1869], sér. 5, XI, 190). L'A. s'est vu parasite sur l'homme et les animaux; sa station habituelle est sur les fruits gâtés, les sirops, les confitures, etc. [DE S.]

ASPERGILLEÆ. Payer forme sous ce nom une tribu d'Arthro-

sporés, qui comprend les g. : *Torula*, *Speira*, *Gyrocerus*, *Rhodocephalus*, *Penicillium*, *Briarea*, *Aspergillus*, *Gonatorrhodum*, *Bispora*, *Septonema*, *Trimmatostroma*, *Alternaria*, *Dendryphium*, *Dactylium*, *Cladotrichum*. (*Bot. crypt.*, 69.) [DE S.]

ASPERGILLEI. Voy. ASPERGILLÉS.

ASPERGILLÉS. Sous ce nom, Lévillé a formé une tribu des Hormiscinés (Champignons-Arthrosporés), dans laquelle il a placé les g. *Aspergillus*, *Monilia* et *Penicillium*. [DE S.]

ASPERGILLIDEÆ (GRAY, *Arr. Br. pl.*, 548). Voy. ASPERGILLÉS.

ASPERGILLIFORME. Organe en forme de goupillon, constitué par un corps cylindrique surmonté d'un bouquet de poils étalés. Palisot de Beauvois (*Ess. d'Agrost.*) applique cette épithète au stigmaté des Graminées. B.-Mirbel l'applique à certains poils, par exemple à ceux des Marrubes. [L.]

ASPERGILLINI. Corda (*Icon. Fung.*, 18) a donné ce nom à un gr. de Champignons-Mucédinés qui comprend les g. *Polyactis*, *Graphium*, *Cephalotrichum*, *Periconia*, *Doratomyces*, *Ceratopodium*, *Haplotrichum*, *Stilbum*, *Peronospora*, *Verticillium*, *Cladobotryum*, *Stachylidium*, *Stachybotris*, *Dendryphium*, *Penicillium*, *Briarea*, *Rhodocephalus*, *Stysanus*. M. Rabenhorst (*D. Fl.*, I [1844], 88) donne ce nom à un groupe analogue. [DE S.]

ASPERGILLUS, ASPERGILLUM. Voy. ASPERGILLE.

ASPERIFOLIA (RAY, *Hist.*, III, 660). Syn. (?) de *Andrographis*.

ASPERIFOLIACÉES (*Asperifoliaceæ* REICH., *Consp.*, 118; *Fl. exc.*, 335). Syn. de Borraginées.

ASPERIFOLIÉES (*Asperifoliae* HALL., *Helv.*, 34; — L., *Phil. Bot.*, 32; *Ord.*, ed. Gis., 489). Syn. de Borraginées.

ASPERITAS. Signifie également *âpreté* et *aspérité*.

ASPERITÉ (*scabrities*). Rudesse de certains organes, due à des poils courts et rudes, comme dans les tiges et les feuilles des *Cordia*, de la Bourrache et d'autres plantes de la même famille, que Linné nommait pour cela *Aspérifoliées*. [L.]

ASPERITÉES (*asperitas*). Saillies légères ou poils donnant à la surface d'un organe une rudesse sensible au toucher.

ASPERME (WIGGERS, *Prodr. fl. Holsat.* [1780], 91). Gr. de Cryptogames créé par les genres *Ceramium*, *Conferva*, *Byssus*, *Uva*, *Phyllona*, *Linckia*, *Nemella*, *Lepra*.

ASPERME (à privatif; σπέρμα, semence). Sans graine.

ASPERMÉ (*aspermatus*). Nom donné par Turpin aux végétaux (dépourvus de graines) qui ne paraissent pas avoir la faculté de se reproduire eux-mêmes. [Bq.]

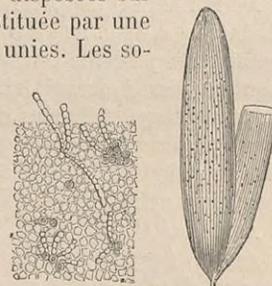
ASPEROCAULON (GREV., *Fl. edinb.*, 309 [1824]. — MONT., in *Dict. d'Orbigny*, II, 226). Syn. de *Trichothamnion* Kuetz.

ASPEROCAULON (RUD.). Syn. de *Phlebothamnion* Kuetz.

ASPEROCOCCUS (LAMOUR., *Ess.*, 61). G. d'Algues, de la famille des Dictyotées de M. J. Agardh, caract. par fronde tubuleuse formée par deux couches de tissu, l'intérieure à cellules écartées les unes des autres, disposées sur une double rangée, l'extérieure constituée par une seule couche de cellules étroitement unies. Les sores sont répandus sur toute la surface de la fronde et contiennent de nombreuses spores. On en connaît une dizaine d'espèces. (Voy. ENDL., *Gen.*, 9; — J. Ag., *Spec. gen. et ord. Alg.*, I, 74.) [L.]

ASPERUGO (T., *Inst.*, 135, t. 54).

G. de Borraginées, tribu des Cynoglossées, dont le calice, profondément quinquéfide lors de l'anthèse, s'accroît beaucoup ensuite et devient comprimé, à deux valves larges, opposées, l'une à six, l'autre à sept dents. La corolle, aussi longue que le calice, est presque infundibuliforme et quinquéfide, fermée à la gorge par des appendices obtus. Les étamines sont incluses, et le style est capité à son extrémité stigmatique. Le fruit se compose de quatre achaines, comprimés latéralement, verruqueux, imperforés, libres et arrondis à la base, légèrement aigus au sommet, adnés à la colonne centrale par un hile latéral, ovale et situé un peu au-dessus du milieu de leur longueur. La graine est suspendue, aiguë dans sa partie supé-



*Asperococcus bullosus*.

rieure à l'ombilic, obtuse dans la partie inférieure, qui est plus longue. Elle renferme un embryon à radicule supère, beaucoup plus courte que les cotylédons. Il y a deux écailles membraneuses, nées du réceptacle, subarrondies et parallèles aux valves du calice. La seule esp. (*A. procumbens* L.), de l'Europe septentrionale et australe, de l'Asie occidentale, est une herbe couchée, annuelle, ramifiée, couverte de soies rigides. Ses feuilles sont oblongues, les radicales pétiolées, les caulinaires atténuées à la base, subopposées ou alternes. Les fleurs, réunies en petit nombre à l'aisselle des feuilles, ont des pédicelles très-courts, définitivement recourbés. (Voy. A. DC., *Prodr.*, X, 145.) [T.]

**ASPERULE** (*Asperula* RUPP., *Fl. jen.* [1718], 5; — L., *Gen.*, n. 66; ed. VI, 50, n. 121). G. de Rubiacées, tribu des Galiées. Son réceptacle floral (calice des aut.) est profondément creusé en une coupe sur les bords de laquelle se trouvent un calice représenté par un bourrelet ou par quatre dents très-courtes, une corolle gamopétale à quatre divisions, en préfloraison valvaire, et quatre étamines insérées sur le tube de la corolle et alternes avec ses divisions; leurs filets supportent des anthères biloculaires, introrsées et déhiscentes par deux fentes longitudinales. Le gynécée se compose d'un ovaire infère, logé au fond de la coupe réceptaculaire et surmonté de deux styles, stigmatifères à leur extrémité capitée. La base des styles est entourée d'un disque épigyne, circulaire ou lobé. L'ovaire est à deux loges dans chacune desquelles il y a un ovule ascendant, anatrope, avec le micropyle en bas et en dehors. Le fruit, sec ou légèrement charnu, se compose de deux coques monospermes. Les graines renferment un embryon arqué, au milieu d'un albumen corné. Les A. sont des plantes herbacées, suffrutescentes, originaires de l'hémisphère boréal de l'ancien continent, de la région méditerranéenne et de l'Australie. Leurs feuilles, opposées, sont accompagnées de stipules aussi développées qu'elles, ce qui leur donne l'apparence verticillée, et leurs fleurs sont réunies en cymes formant de faux-corymbes à l'aisselle des feuilles ou à l'extrémité des rameaux. On emploie encore quelquefois en médecine: 1° L'A. *cynanchica* L., ou *Herbe à l'esquinancie*, qui porte encore les noms vulgaires de *Petite Garance*, *Garance de chien*, *Rubéole* et *Étrangle-chien*, et dont les feuilles, en tisane ou en cataplasme, étaient usitées dans le traitement de l'esquinancie. 2° L'A. *odorata* L., ou A. odorante, plus connue sous les noms de *Muguet des bois*, *Petit Muguet*, *Hépatique étoilée* ou *des bois*, *Reine des bois*, qui acquiert une odeur agréable par la dessiccation et sert à parfumer le linge, et dont les feuilles, prises en infusion, passent pour un léger stimulant. Ces esp. et plusieurs autres, notamment l'A. *tinctoria* L., ont des racines ou plutôt des rhizomes renfermant une matière colorante, analogue à celle de la Garance, et avec laquelle on teint en rouge ou en rose le coton, la laine et les crins. On a décrit environ quatre-vingts esp. d'*Asperula*. (Voy. B. H., *Gen.*, II, 150, n. 334. — PAYER, *Fam. nat.*, 234. — H. BN., in *Dict. encycl. sc. méd.*, VI, 579.) [T.]

**ASPERULÉES** (*Asperuleæ* A. RICH., in *Mém. Soc. d'Hist. nat. Par.* [1830], V, 126). Syn. de *Stellatées* DC.

**ASPERULOPSIS** (GREN. et GODR., *Fl. de Fr.*, II, 18). Sect. du g. *Galium* (*G. glaucum*), à tube de la corolle saillant.

**ASPERULUS**. Diminutif de *asper*. Légèrement rude au toucher.

**ASPHALTION**. Ancien nom du *Psoralea bituminosa* L., qui lui a été donné par les Grecs, à cause de l'odeur de sa fleur. [E. F.]

**ASPHARAGUS** (REICHB., *Gen.*, 171). Orth. vic. pour *Asparagus*.

**ASPHODÈLE** (*Asphodelus* L., *Gen.*, n. 421). G. de Liliacées, qui a donné son nom au sous-ordre des Asphodélées et dont les fleurs sont régulières et hermaphrodites. Leur périante est coloré, pétaloïde, à six divisions égales, étalées et disposées sur deux verticilles trimères. Leur androcée se compose de six étamines, superposées à ces divisions. Leurs filets, dilatés à la base, se rapprochent les uns des autres de manière à former une sorte de voûte qui recouvre l'ovaire. Les étamines du verticille intérieur ont leur filet plus court que celles de l'extérieur. Le gynécée se compose d'un ovaire supère, surmonté d'un style terminé par trois pointes stigmatiques. Cet ovaire est à trois loges, renfermant chacune deux ovules collatéraux et amphitropes. Le fruit est une

capsule, à trois loges loculicides, renfermant un petit nombre de graines anguleuses ou plus ou moins tétraédriques, qui, sous leurs léguments, contiennent un albumen au sein duquel est un embryon axile, parallèle au plan de l'ombilic. On en connaît environ vingt esp. Ce sont des herbes vivaces, originaires du midi de l'Europe. Leurs racines sont fibreuses, fasciculées, quelquefois tubéreuses. Leurs tiges, simples, portent des feuilles inférieures subulées, triquètres ou linéaires-lancéolées, des feuilles caulinaires éparses, et se terminent par des fleurs disposées en grappes simples ou ramifiées. On en cultive quelques esp. comme ornementales, et notamment le *Bâton de Jacob* (*A. luteus* L.) (voy. ASPHODELINE) et le *Bâton royal* (*A. ramosus* L.). Cette dernière espèce est encore connue sous les noms vulgaires de *A. blanc*, *A. mâle*, *Lunon*, *Nunon*, *Nunu*. Ses bulbes, réputés autrefois incisifs, apéritifs et emménagogues, contiennent de la fécule qui a quelquefois servi à faire du pain dans les temps de disette. Les animaux en sont très-friands. En Perse, on les emploie à faire de la colle. En Algérie, on en retire encore de l'alcool. (Voy. K., *Enum.*, IV, 556; — ENDL., *Gen.*, n. 1141.) [T.]

**ASPHODÉLÉES**. Jussieu avait créé, sous ce nom, une fam. qui rentre dans celle des Liliacées, où elle forme un groupe caract. par un périante régulier, un fruit capsulaire ou bacciforme; un embryon droit ou incurvé, à radicule regardant l'ombilic. [T.]

**ASPHODELI** (J., *Gen.*, 51). Voy. ASPHODÉLÉES.

**ASPHODELINE**. G. de Liliacées, fondé par Reichenbach (*Fl. germ.*, 116) pour qq. esp. d'*Asphodelus*, notamment l'A. *luteus*, qui s'en distingueraient par leur périante étalé et réfléchi, leurs filets staminateux géniculés, leur stigmate simple et non trifide et leur capsule globuleuse et légèrement charnue. [T.]

**ASPHODÉLOÏDÉES** (VENTEN., *Tabl.*, II, 162). Section des Liliacées.

**ASPHODELOIDES**. Sous ce nom, Mœnch (*Meth.*, 634) avait proposé un g. pour l'*Asphodelus fistulosus* L.

**ASPIC** ou **SPIC**. Nom vulg. du *Lavandula Spica* L. et de l'Alpiste des Canaries (*Phalaris canariensis* L.).

**ASPICARIA** (DIETR., ex PFEIF., *Nom. bot.*, I, 300). Syn. de *Aspicarpa* LAG.

**ASPICARPA** (RICH. LAG., *Nov. gen. et sp.*, 4). G. de Malpighiacées, tribu des Gaudichaudiées, dont les fleurs dimorphes sont organisées à peu près comme celles des *Gaudichaudia* eux-mêmes, mais sont caractérisées par la présence de cinq étamines oppositisépales, dont deux seulement sont fertiles et unies inférieurement par leurs filets. Les autres sont libres et stériles. Le fruit est formé d'un ou deux achaines pyramidaux, irréguliers, à dos nu ou chargé d'une à trois crêtes. Il y a quatre ou cinq esp. de ce g. dans l'Amérique du Nord; elles en habitent les parties les plus méridionales et occidentales. Ce sont des plantes suffrutescentes, dressées, grêles, à feuilles opposées, à fleurs normales réunies en cymes ombelliformes, à fleurs anormales très-petites, apétales, dépourvues de glandes calicinales et le plus souvent solitaires. (Voy. *Hist. des plantes*, V, 469.) [H. BN.]

**ASPICARPHA**. Orthogr. vicieuse pour *Aspicarpa* RICH.

**ASPICARPON**. Syn. de *Aspicarpa* RICH. — LAGASC.

**ASPICE**. Se dit, dans le Berry, pour Alpiste.

**ASPICILIA** (MASSAL., *Mem. Lichen.*, 36). G. de Lichens, proposé pour plusieurs *Urceolaria*. Pour d'autres, c'est une sect. du g. *Lecanora* (THEOB., in *Abh. Geb. Wett.*, 369). Arnold a fait, sous le nom de *Aspiciliae* (in *Flora* [1858], I, 333), une tribu des Urceolariées, renfermant les g. *Aspicilia* et *Pachyospora*.

**ASPIDALIS** (GERTN., *Fruct.*, II, t. 171). Syn. de *Berkheya*.

**ASPIDANDRA**. Nom donné par M. Hasskarl (*Cat. Hort. bogor.*, ed. nov., 47) au *Ryparia casia* BL., que M. J. Mueller suppose (*Prodr.*, XV, p. II, 1258) être une Artocarpée. [H. BN.]

**ASPIDANTHERA** (BENTH., in *Hook. Journ. Bot.*, III, 217). Syn. de *Ferdinandusa* POHL (*Gomphosia* WEDD.).

**ASPIDIUM** (ZOLLIK., ex PFEIFF.). Syn. de *Willemetia* NECK.



*Asphodeline lutea*. — Fleur.

ASPIDIACÉES ou ASPIDIÉES. Tribu de Polypodiacées, proposée, sous le premier nom par Presl, et sous le second par Gaudichaud, comprenant les Polypodiacées à indusium non marginal, orbiculaire, ovale ou réniforme, ne recouvrant complètement le sore que dans sa jeunesse. [E. F.]

ASPIDIACITES (STERNB., *Vers.* [1838], II, 117). Tribu de Filicinées fossiles (gen. *Polystichites*).

ASPIDIARIA (UNG., *Syn. pl. foss.*, 131). Syn. de *Philliosia* PRESL. L'*Aspidiaria* de Sternberg (*Vers.*, II, 180) est syn. de *Sigillaria*.

ASPIDIARIÉES. Sect. des Aspidiacées de Presl, dans laquelle il comprend les A. à indusium pelté-suborbiculaire. [E. F.]

ASPIDIÆ (GAUDICH., in *Freye. Voy.*, 261). Voy. ASPIDIACÉES.

ASPIDIOIDES (JAEG., *Pflanzenv.*, 33). Syn. de *Pecopteris* BR.

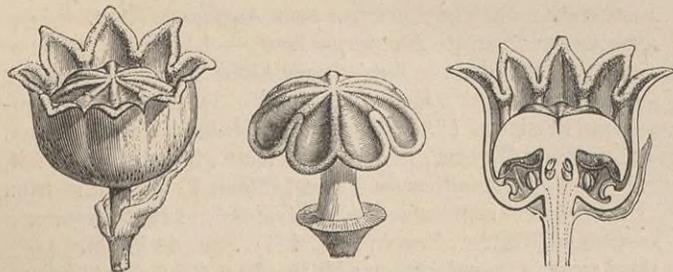
ASPIDION (DIOSC.). Syn. de *Alyssum*, d'après Adanson.

ASPIDISTRA (KER, in *Bot. Reg.*, t. 629). G. qui a donné son nom au groupe des Aspidistrées. Ses fleurs, hermaphrodites et solitaires, ont un périanthe coloré, campanulé, à 6-8 divisions étalées; un androcée de 6-8 étamines, à anthères dorsifixes; un



*Aspidistra*. — Port.

ovaire très-petit, subcylindrique, à 3-4 loges, dans chacune desquelles il y a deux ovules superposés et subamphitropes. Cet ovaire s'atténue en un style court, épais, terminé par une extrémité stigmatique radiée, très-grande, 3-4-lobée et fermant la gorge du périanthe. Le fruit, décrit par M. Carrière (in *Revue horticole* [1875], 36, fig. 4-8), est une baie indéhiscente, subglobuleuse, renfermant un petit nombre de graines, analogues à celles des *Asparagus*. Les *Asp.* sont des herbes glabres et dites acaules. Leur tige souterraine donne naissance à des feuilles subbarbifères ou solitaires, pétiolées, engainantes, oblongues-lancéolées, et à de courts pédoncules terminés par une seule fleur qui s'épanouit aussitôt qu'elle atteint la surface du sol. On en connaît deux esp., de la



*Aspidistra*. — Fleur et coupe longitudinale. Gynécée.

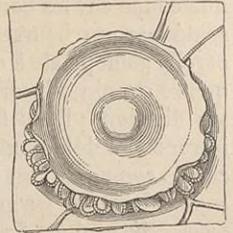
Chine méridionale et du Japon, et parmi lesquelles nous citerons l'*A. punctata* LINDL., fréquemment cultivé comme plante d'ornement, surtout ses variétés à feuilles panachées. (Voy. ENDL., *Gen.*, n. 1191; *Enchirid.*, 90. — K., *Enum.*, V, 314.) [T.]

ASPIDISTRÉES (*Aspidistrea* ENDL., *Gen.*, 155). Gr. voisin des Smilacinéas, dont il diffère surtout par le stigmate, qui est radié, et par l'inflorescence, qui est en général en épi dense. Ces plantes, originaires de l'Asie tropicale et du Japon, ont aussi un faciès qui les distingue des Smilacinéas. Ce groupe comprend les g. *Aspidistra* KER, *Rhodea* ROTH et *Tupistra* KER. [S.]

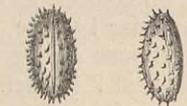
ASPIDITES. M. Gœppert (*Syst. Fil. foss.*, 348; *Gatt. foss. Pfl.*, I, 75) a désigné sous ce nom un gr. de Fougères fossiles, à cause de son analogie avec les *Aspidium*. [E. F.]

ASPIDIUM. G. de Fougères, dont l'étymologie a été empruntée au grec ἀσπίδιον, petit bouclier, par allusion à la forme de l'indusium recouvrant les sores. Le nom d'*Aspidium* a été imaginé par Swartz (in *Journ. de Schrader*, II [1801]). Il comprenait dans le g. *Aspidium* les *Polypodium* de Linné, pourvus d'indusium (et non arborescents, ces derniers étant des Cyathées), c'est-à-dire des g. déjà établis au moment où il écrivait, tels que *Polystichum* ROTH, *Athyrium* ROTH, *Nephrodium* MICH. Les ptéridographes n'ont pas toujours donné à la priorité établie par ces dates toute l'attention qu'elle mérite dans l'emploi de ces noms. Le g. *Aspidium* de Swartz comprenait en outre les formes les plus disparates, rangées aujourd'hui dans des genres déjà généralement adoptés, tels que : *Oleandra* CAV., *Nephrolepis* SCHOTT, *Cystopteris* BERNH.; il est donc impossible de le conserver avec les limites qu'il lui assignait et qui

sont maintenant celles de la tribu des Aspidiées. R. Brown, dans le *Prodromus Floræ Novæ-Hollandiæ* (1810), y a compris seulement les Aspidiées à indusium pelté, sans distinction des caractères de la nervation, c'est-à-dire principalement le *Polystichum* de Roth et quelques esp. à nervilles réticulées; il a été suivi par M. Hooker. Presl, dans son *Tentamen Pteridographiæ* (1836), a restreint, avec Schott, le nom d'*Aspidium* à un groupe d'esp. peu importantes, c'est-à-dire aux Aspidiées munies d'un indusium pelté et de nervures réticulées, qui constituent le genre *Bathmium* de Link. Ce dernier savant, au contraire (*Filicum Species in Horto berlinensi cultæ*, 1841), caractérise par le nom d'*Aspidium* le groupe le plus nombreux d'Aspidiées, c'est-à-dire les esp. à indusium sinué, qui constituent les g. *Lastrea* BORY et *Nephrodium* SCHOTT, selon que leurs nervures sont libres ou conniventes. A. Fée, dans son *Genera Filicum* (1850-52), où il n'a pas établi moins de trois tribus aux dépens de l'*Aspidium* de Swartz, réserve ce dernier nom aux *Lastrea*, c'est-à-dire aux esp. à indusium sinué et à nervilles libres. En résumé, le nom d'*Aspidium* a été ballotté entre les formes les plus disparates des Polypodiacées indusiées, parce que Swartz lui a donné une extension trop vaste, et aussi parce qu'en l'établissant, il avait méconnu les droits de la priorité; plus tard, justice est toujours rendue. Son g. *Aspidium* se partageant en deux groupes principaux, selon la forme peltée ou sinuée de l'indusium, les esp. à indusium pelté rentrent dans le g. *Polystichum* ROTH, qui est antérieur, et les esp. à indusium sinué ont paru à plusieurs auteurs devoir rentrer dans le g. *Nephrodium*. Mais ce dernier g. a été si mal caractérisé par son auteur, Michaux, qui y renfermait surtout des Aspléniées du g. *Athyrium*, que les limites en ont été modifiées par chacun des auteurs qui l'ont adopté (voy. NEPHRODIUM) et qu'on n'a pas le droit de faire prévaloir la définition vague de Michaux contre celle que Swartz lui a substituée dans le but d'éclaircir une nomenclature confuse. C'est pourquoi, en reconnaissant avec tous les auteurs la nécessité de restreindre l'immense g. *Aspidium* Sw., nous nous rangeons à l'opinion de Link, qui nous paraît avoir le mieux rempli les conditions exigées par le sens commun en conservant ce nom au groupe le plus considérable des Aspidiées,



*Aspidium trifoliatum*. Sores.



*Aspidium fragile*. — Spores.

et le mieux compris la valeur naturelle des caract., en retenant dans un même cadre générique des esp. à nervilles libres et des esp. à nervilles conniventes, le caract. de la connivence variant quelquefois sur des exemplaires de certaines esp. du g. *Nephrodium* SCHOTT. Ainsi circonscrit, le g. *Aspidium* est caract., dans le sous-ordre des Polypodiacées, par: « indusio plano reniformi; « nervillis pinnatis, fronde homœomorphis; pinnis non articulatis « liberis v. conniventibus; receptaculo prominente e nervillo per « pendiculariter exoriente; stipite non articulato. » Quant au port des espèces, on ne peut rien écrire de général à ce point de vue; Ad. Brongniart a même décrit dernièrement un *Lastrea* arborescent des Philippines, cultivé au Muséum. La division du genre ainsi compris se tire de l'adhérence ou de la liberté des bords du sinus de l'indusium, de l'indépendance ou de la cohérence des nervilles, du degré de division des frondes, de la glabrescence ou de la villosité de l'indusium, de la situation des sores par rapport à la marge, etc. Il comprend environ 300 esp., réparties sur tous les points du globe (sauf la zone arctique) et beaucoup plus abondantes dans la région tropicale. L'une d'elles, l'*Aspidium Filix-mas* Sw., vulg. Fougère mâle, se retrouve, avec de légères modifications dans la longueur des lobes et dans la vestiture du stipe, sous des climats très-divers. La coupe du rhizome de cet *A.* donne une étoile irrégulière, à 3-5 rayons entre lesquels vient s'insérer la base des frondes. Dans le tissu cellulaire intérieur de ce rhizome sont de nombreux espaces intercellulaires vides où proéminent une ou plusieurs glandes, attachées par un court pédicule aux parois voisines. Ces glandes sont arrondies, d'une couleur vert jaunâtre, et contiennent une oléo-résine, soluble dans l'éther, qui forme la partie active de l'extrait éthéré de rhizome de Fougère mâle, employé comme anthelminthique. Ce n'est que dans les parties jeunes et encore vertes du rhizome que l'on trouve ces glandes oléifères; aussi importe-t-il de n'employer en pharmacie que la partie de ce rhizome la plus récemment formée, celle d'où sortaient les frondes des deux ou trois dernières années. [E. F.]

ASPIDIXIA (KORTH., *Lor. jav.*). Sect. (ENDL.) du g. *Viscum*.

ASPIDOCARPUS (NECK., *Elem.*, n. 802). Syn. de *Paliurus* T.

ASPIDOCARYA. G. de Ménispermacées, du groupe des Chasmanthérées. Les caract. de la fleur et du fruit sont ceux de ce groupe. Mais les *Aspidocarya* s'y font remarquer par leur androcée monadelphie et par la structure de leur graine. Les anthères, au nombre de six, sont portées sur une sorte de tête ou de chapiteau qui surmonte une colonne centrale. Les graines sont planes en dedans, parce que le noyau ne présente pas de ce côté la dépression qui, dans les Chasmanthérées, s'imprime sur la semence. L'*A. wifera*, liane de l'Himalaya, est la seule esp. de ce g. pour l'étude détaillée duquel nous renvoyons au *Fl. of Brit. India* (I, 180) et à l'*Histoire des plantes* (III, 15, 41). [H. Bx.]

ASPIDOFERÆ (WIGG., *Prodr. Fl. Hols.*, 85). Ord. 9 de la Cryptogamie, renferm. des Lichénées, *Collema*, *Usnea*, *Cladonia*, etc.

ASPIDOGLOSSUM (E. MEY., *Comm. pl. Afr.*, II, 200). G. d'Asclépiadacées, tribu des Asclépiadées et voisin des *Ditassa* par sa couronne staminale dont les divisions profondément bilobées rappellent la langue du serpent (d'où le nom générique *ἄσπις*, serpent; *γλῶσσα*, langue). Mais il en diffère en ce que ces divisions sont connées à leur base. On en connaît trois esp., de l'Afrique australe. Ce sont des herbes vivaces, dressées, ordinairement petites, à feuilles étroites et à fleurs axillaires, pédonculées et fasciculées. (Voy. DCNE, in *DC. Prodr.*, VIII, 555.) [T.]

ASPIDOPTERYS (A. JUSS., *Malpigh.*, 254, t. 17). G. de Malpighiacées, sér. des Hiréées, dont les fleurs ont un calice dépourvu de glandes, cinq pétales subsessiles et entiers, dix étamines monadelphes à la base, avec des anthères glabres et ovales et un ovaire trilobé, surmonté d'un style à branches glabres et légèrement capitées à leur extrémité stigmatique. Leur fruit se compose d'une à trois samares, entourées d'une aile scutiforme, elliptique, ovale ou suborbiculaire, membraneuse, à dos quelquefois muni d'une crête. Les autres caract. sont ceux des *Hiræa*. Ce sont des arbrisseaux grimpants, à feuilles opposées, entières, dépourvues de glandes et de stipules, à fleurs pédicellées, accompa-

gnées de bractéoles et disposées en grappes ramifiées de cymes axillaires ou terminales. On en connaît une quinzaine d'esp., de l'Asie tropicale. (Voy. H. Bx, *Hist. des plant.*, V, 465.) [T.]

ASPIDOSPERMA (MART. et ZUCC., *Nov. gen. et sp.*, I, 57, t. 34-36). G. d'Apocynacées, tribu des Plumériées, dont voici les caract.: Calice à cinq divisions. Corolle hypogyne, subinfundibuliforme, ventrue à la base, nue à la gorge et divisée en cinq lanières lancéolées, obliques. Androcée de cinq étamines incluses, dont les filets, insérés vers le milieu du tube de la corolle, portent des anthères ovales, presque sessiles. Gynécée composé de deux ovaires pluriovulés, libres, unis par leur style renflé en massue recourbée à son extrémité stigmatique. Le fruit n'a généralement qu'un follicule, par suite de l'avortement d'un des ovaires. Les graines sont nombreuses, striées, presque orbiculaires, comprimées et entourées d'une aile membraneuse, radiée et striée. C'est ce dernier caract. qui a valu à ce g. son nom (*ἄσπις*, bouclier; *σπέρμα*, graine). Les *A.* sont du Brésil. Ce sont des arbres à rameaux étalés ou réfractés, à écorce souvent subéreuse, à feuilles éparses, sessiles ou pétiolées, ovales, à fleurs en cymes terminales. (Voy. ENDL., *Gen.*, n. 3399; Suppl. I, n. 1396. — SPACH, *Suit. à Buffon*, VIII, 502. — A. DC., *Prodr.*, VIII, 396.) [T.]

ASPIDOSTIGMA (HOCHST., in *Flora* [1844], 18). Syn. de *Tectlea*.

ASPIDOTIS (NUTT., in *Hook. Spec. Fil.*, II, 70). G. de Fougères, fondé pour l'*Adiantopsis californica*.

ASPIDUXIA (KORTH., *V. Bot. Gen.*, XVII, 258). Voy. ASPIDIXIA.

ASPILIA (DUP.-TH., *Gen. nov. madag.*, 12; in *Rœm. Coll.*, 204). Genre de Composées-Hélianthoïdées à achaines du disque épais, non ailés, comprimés, souvent 4-quêtres; fleurs du rayon stériles, à lames grandes et étalées; aigrette des *Wedelia* et des *Blainvillea*. Herbes à feuilles opposées; capitules pédonculés ou subsessiles, peu nombreux ou disposés en panicule lâche; corolles jaunes. De l'Amérique et de l'Afrique tropicales, de Madagascar. Ce g. se distingue des *Wedelia* par les fleurs du rayon stériles, des *Oyedaea* par ses achaines non ailés, des *Viguiera* par son aigrette et ses feuilles toutes opposées. On en a décrit près de quarante esp. (Voy. B. H., *Gen.*, II, 371, n. 393.) [S.]

ASPILION. Orthogr. vicieuse pour *Aspidion*.

ASPILOBIUM (BANKS et SOL., ex CUNN., in *Ann. N. H.* [1838], 45. — ENDL., *Gen.*, Suppl. I, 1395). Syn. de *Geniostoma* FORST.

ASPILOTUM (BANKS et SOL., ex CUNN.). Syn. de *Geniostoma* FORST., d'après De Candolle (*Prodr.*, IX, 26).

ASPINALSACH (DALECH.). Syn. de *Cachrys Libanotis* L. (BORY).

ASPISTERIA (ACHAR., *Lich. univ.*, 331). Sect. du g. *Urceolaria*. (Voy. LEMAN, *Dict.*, III, spl., 58.)

ASPLA (REICHB., *Nom.*, n. 1865). Orthogr. vic. de *Aopla* LINDL.

ASPLÉNACÉES. Sous ce nom, Presl a proposé (*Tent.*, 1836) une tribu de Fougères peu naturelle, divis. en 5 sect.: *Cycloptéridées*, *Blechnacées*, *Aspléniariées*, *Diplaziées*, *Scolopendriées*. [E. F.]

ASPLÉNIACITES (STERNB., *Vers.*, II, 117). Tribu de Fougères foss., comprenant les g. *Sciadipteris* et *Anomopteris*.

ASPLÉNIARIÉES. Divis. des Aspléniacées, établie par Presl, comprenant les g. *Asplenium*, *Plenasium* et *Hemidictyum*. [E. F.]

ASPLENIDICTYON. G. de Fougères, proposé par J. Smith en 1854. C'est une Asplénée à nervures anastomosées. [E. F.]

ASPLÉNÉES. Gaudichaud désigne sous ce nom la tribu qui résulte du démembrement du g. *Asplenium* de Linné, c.-à-d. les Polypodiacées à sores linéaires-allongés, insérés sur une nervure secondaire ou tertiaire, recouverts d'un indusium plan ou naviculaire. Les principaux g. sont: *Asplenium* L., *Athyrium* ROTH, *Diplazium* Sw., *Schaffueria* FÉE, *Scolopendrium* Sw. [E. F.]

ASPLENIOIDEÆ (REICHB., *Consp.*, 38). Subdiv. des Polypodiacées (g. *Asplenium*, *Darea*, *Diplazium*, *Scolopendrium*, etc.).

ASPLENIPTERIS. M. de Sternberg a désigné ainsi des pl. fossiles qu'il regardait comme analogues aux *Asplenium*, et qui ont été classées depuis parmi les Myricées et les Cyathées. [E. F.]

ASPLENITES. M. Gœppert (*Syst. Fil. foss.*, 277; *Gatt. foss. Pfl.*, I, 79) a désigné sous ce nom des Fougères fossiles, analogues aux *Asplenium* de l'époque actuelle. [E. F.]

ASPLENIUM. G. de Fougères, consacré sous ce nom par Linné (*Gen.*, n. 783), renfermant des Fougères herbacées, à sores

allongés, recouverts par un indusium plus ou moins caréné. Ce g., le plus vaste des Polypodiacées, renferme des plantes de toutes les formes, de toutes les dimensions et de tous les pays. Par ex., les uns ont la fronde entière (*A. serratum* L. et FISCHE.); d'autres



*Asplenium cicutarium.*

pinnae avec impaire, à pinnules petites (*A. Trichomanes* L.) ou fort grandes (*A. salicifolium* L.); d'autres pinnae, à pinnules plus ou moins décomposées jusqu'en laciniures capillaires (*A. auritum* Sw. et ses var.: voy. DANEA). Chez quelques-uns, la fronde est ramifiée par dichotomies successives sans qu'il existe d'axes distincts (*A. Fournieri* KUHN). Dans tous ces types, les sores sont uniques sur une nervure. Dans d'autres, fort élégamment ramifiés, les sores sont adossés deux à deux (voy. DIPLAZIUM). Chez ces types, les nervures sont libres; chez d'autres, elles sont anastomosées (voy. ANISOGONIUM, HEMIDICTION, NEOTOPTERIS). Aussi le g. *Asplenium* a-t-il été compris de manières très-différentes, selon les auteurs, les uns l'ayant conservé dans l'étendue que lui donnait Swartz, les autres l'ayant scindé (voy. encore ACROPTERIS, ATHYRIUM, SCHAFFUERIA, TARACHIA). Mettenius, qui rejette toutes ces divisions, a publié en 1859 la monographie du g. *Asplenium*, dans lequel il réunissait 259 esp. Ce nombre serait encore plus considérable aujourd'hui. [E. F.]

**ASPLENIUM.** Désigne, dans les auteurs anciens, le *Ceterach officinarum* (*Asplenium Ceterach* L.). Ce nom, plus conforme à la véritable étymologie, est préféré aujourd'hui par les auteurs allemands au mot *Asplenium*, généralement usité et qui a pris droit de cité dans la science. La botanique ne nous paraît rien avoir à gagner à de tels changements dans la nomenclature. [E. F.]

**ASPORÉS** (*Aspori* ou *Aspora*, sans spores [à priv.; σπορά, spore]). Nom donné par plusieurs auteurs à un groupe de Champignons comprenant des g. qui, comme les *Sclerotium*, ont été reconnus depuis lors comme n'étant pas de véritables g. distincts, mais bien des organes végétatifs. [DE S.]

**ASPOROMYCÈTES** (à priv.; σπορά, semence; μύκη, champignon). Wallroth (*Fl. crypt. Germ.*, IV [1833], 124) a donné ce nom au premier ordre de la classe des Champignons (*Mycetes*), et il a rangé dans cet ordre, défini par l'absence de spores, des g. qui en sont munis, comme les *Helmisporium*, *Cladosporium*, et d'autres qui en sont en effet privés et qui ne sont que des mycéliums reconnus aujourd'hui pour appartenir à des Champignons de différents g., ainsi les *Sclerotium*, *Byssus*, *Rhacodium*, *Himantia*, ou qui ne sont même pas des Champignons, comme les *Erineum*. Nees a de même désigné sous le nom de *Aspori* des Champignons incomplets, sect. des *Aberei aspori* (*Radix plant. Mycet. Bonn.* [1820], in tab.). [DE S.]

**ASPOROTRICHUM** (à privatif; σπορά, semence; τρίχες, cheveux). G. formé par Link (in *Bert. Mag.*, III [1809], 22) sur des mycéliums de Champignons et rapporté plus tard par lui-même (*Spec.*, I, 8) au g. *Sporotrichum*. [DE S.]

**ASPRÈLE.** Nom vulg. de l'*Equisetum arvense* L. et du Grateron.

**ASPHELLA** (HOST., *Gram.*, IV, t. 29). Syn. de *Psilurus* TRIN.

**ASPHELLA** (HUMB., ex W., *Enum.*, 133; — K., *Agrost.*, I, 454). Syn. de *Gymnostichum* SCHREB.

**ASPHELLA** (SCHREB., *Gen.*, 105). Syn. de *Leersia* SOLAND.

**ASPELLINÆ** (LINK, *Hort. berol.*, I [1827], 106). Fam. de Graminées, comprenant le seul g. *Leersia*.

**ASPRILLA.** Nom, en Murcie, du *Paronychia hispanica*.

**ASPRIS** (THÉOPHR.). Désigne, d'après Bory (*Dict.*, II, 30), une graminée voisine de l'Avoine. (ADANS., *Fam. des pl.*, II, 496.)

**ASQUE** (*ascus*). Synon. de *thèque*, qui s'applique aux cellules-mères des Cryptogames, en particulier à celles des Champignons et des Lichens dans lesquelles se développent les spores.

**ASSA** (C. BAUHIN, ex BORY, *Dict.*, II, 30). Syn. de Tamarin.

**ASSA** (HOUTT., *Pfl. Syst.*, IV, 39, t. 26, fig. 1; — GMEL., *Syst.*, [1791], 839). Syn. de *Tetracera Assa* DC.

**ASSA DOUX.** Nom ancien du Benjoin (BORY, *Dict.*, II, 30).

**ASSA FOETIDA.** Syn. d'*Asa foetida*. Désigne aussi quelquefois l'*Agaricus maculatus* SCHLEFF.

**ASSAI.** Nom que porte, au Para, une boisson fermentescible qui s'obtient en triturant, après macération dans l'eau tiède, des fruits de Palmiers appartenant au g. *Euterpe*. [P.]

**ASSAM** (MARSDEN). Nom, à Sumatra, du Tamarin.

**ASSAM KALUBI, A. PAIAH.** N. vulg. du *Zalacca conferta* GRIFF.

**ASSAMODUM.** Les médecins cingalais désignent sous ce nom plusieurs Ombellifères excitantes, entre autres l'*Ammi majus*.

**ASSARCUS** (HAW., *Monogr. Narciss.*, 4). G. prop. pour le *Narcissus capax* SCH. M. Spach (*S. à Buff.*, XII, 436) écrit *Assaracus*.

**ASSATIUS.** Le botaniste de Montpellier, fréquemment cité sous ce nom dans les *Adversaria* de Lobel, correspondant de Gesner, était Jacques Salomon de Bonail, seigneur d'Assas, gendre de Rondelet et docteur-régent de la faculté de Montpellier. [E. F.]

**ASSAZOE.** Plante d'Abyssinie, que l'on regarde comme fabuleuse, et qui aurait, dit-on, la propriété d'engourdir les serpents.

**ASSELER** (THOMAS). A publié *Viridarium adriaticum*. Augsburg [1686], in-8°. [E. F.]

**ASSI** ou **ASSY.** N., à Madagascar, du *Dracena umbraculifera*.

**ASSILIS** (DALECH.). Nom, chez les Arabes, du *Selinum silvestre*.

**ASSIMILABILITÉ.** Propriétés acquises par une substance qui la rend susceptible d'être assimilée par les éléments anatomiques des plantes (voy. ASSIMILATION).

**ASSIMILABLE.** Qui est susceptible d'être assimilé (voy. ASSIMILATION).

**ASSIMILATION** (*assimilatio*, de *assimilare*, rendre semblable).

Phénomène par lequel des substances venues du dehors, puis modifiées ou non par l'organisme, et absorbées par le protoplasma des éléments anatomiques, sont incorporées à sa masse et se combinent avec ses principes immédiats, pour former une substance semblable à la sienne et jouissant des mêmes propriétés de tout ordre. Ainsi envisagée, l'assimilation est un phénomène commun à tous les êtres vivants, s'accomplissant chez tous de la même façon et ayant un résultat toujours identique : d'une part, la réparation des pertes subies par le protoplasma sous l'influence de la *désassimilation* (voy. ce mot) simultanée dont il est le siège, et, d'autre part, l'augmentation de sa masse. L'assimilation est un phénomène purement chimique, dont nous ignorons la nature intime, mais qui consiste, d'une façon générale, dans la combinaison de principes immédiats nouveaux avec les principes immédiats préexistants dans le protoplasma. Cette combinaison est remarquable, en ce sens qu'elle se produit entre des principes venus du dehors et ne jouissant d'aucune propriété d'ordre vital et le protoplasma qui jouit déjà de ces propriétés, et que la substance nouvelle produite par cette combinaison, destinée à augmenter la masse du protoplasma, jouit, aussitôt après sa formation, des mêmes propriétés que ce dernier. En un mot, par l'assimilation, des substances non vivantes se transforment en substance vivante, en protoplasma. On voit par là qu'il faut éviter avec soin de confondre l'assimilation avec l'absorption, cette dernière étant caractérisée par la seule pénétration des principes ambiants dans l'intérieur des éléments anatomiques, où ils peuvent être, soit simplement accumulés, mis en réserve, comme cela est fréquent chez les végétaux et les animaux, soit assimilés par le protoplasma. Il faut également se garder de confondre, à l'exemple d'un certain nombre de botanistes, l'assimilation qui s'accomplit nécessairement dans toutes les cellules végétales, sans distinction de siège ou de coloration, avec la fonction chlorophyllienne. Celle-ci, en effet, appartient uniquement aux cellules vertes des plantes ou des animaux, et a pour résultat la production de substances organiques, destinées à être plus tard assimilées par les éléments anatomiques, à l'aide de principes immédiats inorganiques puisés par la plante dans le sol ou dans l'atmosphère. En désignant la fonction chlorophyllienne sous le nom d'assimilation, on détourne ce dernier terme de la signification, précise et bien différente, qui lui est accordée en biologie générale et qui doit être conservée par les botanistes, sous peine d'introduire dans cette science une nouvelle cause de confusion. Tandis que M. J. Sachs, par exemple, donne le nom d'assimilation aux phénomènes qui

se produisent dans les feuilles vertes sous l'influence de la lumière, il a créé un mot nouveau, celui de *transsubstantiation*, pour désigner l'assimilation véritable, le phénomène dont nous nous occupons ici. Il est facile de voir l'inconvénient de pareils procédés, qui pourraient faire croire à l'existence d'une physiologie végétale tout à fait distincte de la physiologie animale, alors cependant que les phénomènes de la vie sont identiques dans les deux groupes d'êtres organisés et devraient être désignés par les mêmes termes, pour rendre plus simple leur compréhension. Nous laissons donc ici de côté tout ce qui concerne la production de matière organique dans les feuilles vertes, pour y revenir dans un article distinct (voy. CHLOROPHYLLIENNE [FONCTION]), et nous donnons, dans les végétaux, au mot *assimilation* le sens qui lui est accordé dans la physiologie des animaux et que nous avons défini plus haut. L'assimilation, ainsi envisagée, est l'acte intime, fondamental, toujours indispensable de la nutrition. Tous les actes nutritifs antérieurs à elle ne servent qu'à la préparer et à faciliter son accomplissement. Toutes les cellules végétales ou animales, quelle que soit leur forme, quelque rôle qu'elles jouent, qu'elles soient colorées par la chlorophylle, comme celles des feuilles, ou incolores, comme celles du cambium, des Champignons, des animaux, sont douées de la faculté d'assimiler et ne peuvent conserver leur existence que grâce à l'assimilation. Le protoplasma des éléments anatomiques étant en effet soumis à des déperditions incessantes, à des oxydations, des dédoublements et des hydratations de ses principes immédiats, qui diminuent sans cesse sa masse, il ne tarderait pas à se détruire complètement, si, par l'assimilation, il ne réparait ses pertes, à mesure qu'elles se produisent. L'assimilation doit donc, pour que le protoplasma de l'élément anatomique conserve son volume, être au moins aussi énergique que la désassimilation. Lorsque l'équilibre existe entre ces actes, la cellule conserve l'état de *statu quo*; mais pour qu'elle s'accroisse et se multiplie, de façon à déterminer l'augmentation de taille du végétal ou la conservation de l'espèce, il faut que l'assimilation soit plus énergique que la désassimilation.

Les principes immédiats avec lesquels les éléments anatomiques peuvent être mis en contact ne sont pas tous susceptibles d'être assimilés directement. Il en est un grand nombre qui, pour devenir assimilables, doivent subir des modifications préalables plus ou moins importantes, notamment toutes les substances albuminoïdes qui entrent dans l'alimentation des animaux; il en est d'autres, au contraire, comme un grand nombre de substances minérales solubles, qui sont absorbés, puis assimilés directement par les éléments anatomiques. Ces considérations sont particulièrement importantes en ce qui concerne l'assimilation dont les cellules végétales sont le siège. Pour que les matières minérales dont les végétaux à chlorophylle se nourrissent deviennent assimilables, il faut en effet qu'elles soient préalablement combinées les unes avec les autres, de façon à produire des principes immédiats nouveaux, organiques et assimilables. Ces modifications nécessaires s'effectuent dans les organes verts, qui peuvent, à cet égard, être comparés aux organes digestifs des animaux, dans lesquels sont rendues assimilables les substances venues du dehors. Il est aussi très-important de noter que telle substance assimilable pour un groupe déterminé d'éléments anatomiques ne l'est pas pour un autre groupe d'éléments; le protoplasma des diverses cellules, ayant, sans contredit, des propriétés physiques et chimiques différentes, d'où dépendent des propriétés physiologiques différentes aussi, ne manifestera pas partout les mêmes affinités chimiques, ne se combinera pas avec les mêmes substances: chaque élément anatomique effectuera ainsi, parmi les substances assimilables que lui apporte la sève en circulation dans le végétal, une sorte de choix inconscient, dépendant de sa propre composition chimique, et destiné à maintenir cette composition aussi constante que possible. Les notions que nous avons sur ce sujet sont malheureusement à peu près nulles, et cette question demande des recherches dont les résultats ne manqueraient pas d'être fort intéressants.

À côté des principes immédiats dont l'absorption par le protoplasma des cellules est accompagnée d'une assimilation véritable,

c'est-à-dire de l'augmentation de la masse du protoplasma, il en est un, l'oxygène gazeux de l'atmosphère, dont l'introduction dans le contenu protoplasmique des éléments est accompagnée d'un tout autre ordre de phénomènes, car elle entraîne des oxydations, des dédoublements des principes constituants du protoplasma, dont l'ensemble constitue la désassimilation et dont l'un des produits ultimes est l'acide carbonique rejeté au dehors aussitôt après sa formation. Cette absorption d'oxygène gazeux, accompagnée d'élimination d'acide carbonique, constitue l'acte intime de la respiration, dont nous n'avons pas à parler ici. En résumé, nos connaissances précises au sujet de l'assimilation sont extrêmement limitées, et nous ne pouvons guère, dans l'état actuel de la science, que tracer le cadre des recherches à faire sur cette question, dont l'importance apparaîtra mieux encore quand nous traiterons de la nutrition en général. (Voy. ALIMENTS DES PLANTES, DÉASSIMILATION, NUTRITION.) [L.]

**ASSIMILATRICE (FACULTÉ).** Nom donné à la propriété que possède toute matière organisée vivante d'assimiler, c'est-à-dire de rendre semblables à elle-même, des substances venues du dehors et ayant primitivement une composition chimique différente de la sienne. (Voy. ASSIMILATION.) [L.]

**ASSIMINE (assimum).** Nom donné par Desvoux à « un fruit *autocarpique*, dont les ovaires nombreux, *bacciformes*, *monoculaires* (voy. ces mots), provenant d'une seule fleur, sont réunis en un fruit sphérique. » Comme ex. il donne les Anones. [L.]

**ASSIMINIER.** Voy. ASIMINIER.

**ASSIS.** Nom du Chanvre cultivé, chez les Arabes.

**ASSITRA (ZAN.).** Nom arabe du *Bauhinia variegata*.

**ASSO** (Ignacio Jordan de Asso y del Rio). A publié: *Synopsis stirp. indig. Aragonia*, Massiliæ, 1779 (ouvr. anon., estimé et recherché encore aujourd'hui); *Mantissa stirp. indig. Aragonia*, [1781], et *Enum. stirp. in Aragonia noviter detect.*, impr. avec l'*Oryctographia Aragonia* du même auteur, en 1784. [E. F.]

**ASSOCIATÆ** (HILL, *Hort. kew.* [1769], 48). Classe (IV) d'herbes dont le type est le *Carduus*.

**ASSOLEMENT.** On désigne ainsi la pratique adoptée par les agriculteurs de faire alterner les récoltes de leurs champs de telle sorte que chaque plante cultivée ne revienne sur la même terre qu'au bout d'un certain nombre d'années, pendant lesquelles celle-ci est soumise à une culture différente. Les avantages incontestables que les cultivateurs retirent de cette pratique ont été expliqués de façons fort différentes par les botanistes. De Candolle pensait que les racines rejetaient sans cesse dans le sol des matières qui devenaient nuisibles pour les plantes de la même espèce. Les matières rejetées par le froment, par exemple, constituaient un poison pour le froment, tandis qu'elles étaient inoffensives pour les autres plantes; d'où la nécessité de ne pas cultiver la même plante plusieurs années de suite dans le même champ. Aucune observation n'est venue confirmer cette vue purement théorique de De Candolle. On sait, au contraire, d'une façon certaine, que les aliments nécessaires au développement des plantes varient beaucoup de l'une à l'autre: telle plante vit beaucoup aux dépens du sol, telle autre au contraire aux dépens de l'air; l'une emprunte au sol certains éléments, l'autre lui prend des éléments différents; les plantes à racines pivotantes vont chercher leur nourriture dans les couches profondes du sol, tandis que les plantes à racines fasciculées la prennent à la surface. C'est dans ces faits qu'il faut chercher la raison d'être de l'assolement, et leur connaissance exacte est absolument indispensable à l'agriculture pour que l'alternance des récoltes lui rapporte des bénéfices certains. (Voy. ROTATION.) [L.]

**ASSONIA** (CAV., *Diss.*, 120, t. 42, fig. 1; — GMEL., *Syst.*, 1036; — J., *Gen.*, 277). Syn. de *Dombeya* CAV.

**ASSOUPISSANTES (PLANTES).** Les anc. botan. désignaient ainsi les plantes à propriétés narcotiques, les Solanées vireuses, etc. [L.]

**ASSOUROU.** Syn. de *Astouron*.

**ASSURGENT (assurgens).** Voy. ASCENDANT, DRESSÉ.

**ASSY.** Syn. de *Assi*.

**ASTAPHIS.** Voy. STAPHIS.

**ASTARACH.** Nom arabe du *Styrax officinale* L.

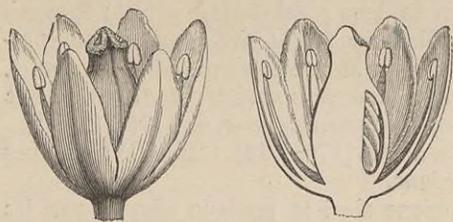
**ASTARTEA** (DC., *Prodr.*, III, 210). G. de Myrtacées, tribu des Leptospermées, sous-tribu des Bäckées et voisin des *Baeckea*, sect. *Schidiomyrtus*, dont il possède tous les caract., si ce n'est que ses étamines sont plus ou moins réunies en cinq phalanges alternes avec les pétales. Ce sont des arbustes éricoïdes, glabres, à feuilles opposées, petites, étroites, entières et à fleurs petites, blanches ou roses, axillaires, solitaires, subsessiles et à pédicelle muni de deux bractéoles vers son milieu ou un peu plus bas. On en connaît trois esp. australiennes. (Voy. B. H., *Gen.*, I, 702. — BENTH., *Fl. austr.*, III, 89. — H. BN, *Hist. des pl.*, VI, 358.) [T.]

**ASTARTIFE** (ADANS.) Nom africain de la Camomille.

**ASTASIANTHES** (STERNB., *Rev. Sax.*). Sect. du g. *Saxifraga*.

**ASTATHE** OU **ASTHATE** (ἄσταθης, instable). Hartig a donné ce nom à la couche de cellulose la plus interne des cellules, qui se gonfle le plus sous l'action de l'acide sulfurique. On l'a désignée sous les noms de *couche secondaire interne* ou *membrane cellulaire secondaire*. Cet auteur a signalé cette couche dans des cellules du *Taxus baccata*, tapissées en dedans par la *ptychode*. Nous ne croyons pas que ces distinctions subtiles entre les diverses couches qui forment la paroi des cellules aient aucune raison d'être maintenues, quoique les couches de cellulose offrent des propriétés peut-être un peu différentes suivant leur âge, la quantité d'eau ou d'autres corps qu'elles contiennent, etc. [L.]

**ASTELIA** (B. et SOL., ex R. BR., *Prodr.*, I, 291). G. qui a donné son nom au petit gr. des Astéliées. Ses fleurs, polygames-dioïques par avortement, ont un périanthe à six divisions, semi-glumacées



*Astelia*. — Fleur et coupe longitudinale.

et persistantes, et 6 étamines insérées à leur base. L'ovaire est tantôt uniloculaire, avec trois placentas pariétaux, tantôt, triloculaire, avec trois placentas axiles. Les ovules sont nombreux, et le style est court, avec trois stigmates obtus. Le fruit est une baie uni-triloculaire et polysperme. Ce sont des herbes de Van-Diemen, de la Nouv.-Zélande, de l'Amérique antarctique et des îles Sandwich, ordinairement parasites sur les troncs d'arbres. Leur port rappelle celui des *Tillandsia* et des *Carex*. Leurs racines sont fibreuses; leurs feuilles, radicales, imbriquées, linéaires-lancéolées ou ensiformes, carénées, velues, soyeuses ou laineuses à la base. Comme la tige est très-courte, les fleurs, disposées en grappes ou en panicules plus ou moins rameuses, semblent sortir du centre d'une touffe de feuilles. Parmi les quelques esp. connues, nous signalerons l'*A. Banksii*, cultivé quelquefois pour la beauté de son port. (Voy. ENDL., *Gen.*, n. 1051.) [T.]

**ASTÉLIACÉES, ASTÉLIÉES** (*Asteliaceae*). Petit groupe de plantes que l'on regarde comme voisin des Juncées. Voy. **ASTELIA**.

**ASTELMA** (R. BR., in *Bot. Reg.*, t. 632). Syn. de *Helipterum*.

**ASTEMMA** (LESS., *Syn. Comp.*, 216). G. de Composées, tribu des Hélianthoïdées, sous-tribu des Pétrobiées, dont les capitules dioïques, discoïdes et multiflores, ont un involucre tubuleux-campanulé, formé d'un petit nombre de bractées oblongues, linéaires, subobtus. Leur réceptacle est chargé de paillettes plissées et embrassant les fleurs. Celles-ci sont, dans les capitules femelles, tubuleuses, régulières, à limbe rétréci à la base, largement campanulé, quinquéfide au sommet. Leur ovaire est allongé et dépourvu d'aigrette. Les capitules mâles sont presque inconnus. La seule esp. (*Monactis dubia* H. B. K.), des Andes de Quito, est un arbre très-rameux, à feuilles alternes, subtriplinerves, à peine dentées, un peu pubérules et à capitules contenant 10-15 fleurs blanches et disposés en corymbes terminaux et paniculés. (Voy. B. H., *Gen.*, II, 356, n. 352.) Endlicher (*Gen.*, n. 1126 a) donne ce nom à une sect. du g. *Massonia*. [T.]

**ASTEMON** (RGL, in *Ann. sc. nat.*, sér. 4, XII, 376). G. de Labiées, voisin des *Colebrookia*. Son calice est tubuleux-cam-

panulé, à cinq dents presque égales, lancéolées-acuminées, et renflé pendant la fructification. La corolle, dont le tube est aussi long que le calice, a un limbe à cinq divisions courtes, presque égales, l'inférieure un peu plus longue et barbue à la gorge. Les anthères, au nombre de quatre, sont sessiles, petites, distantes, insérées sur le tube au-dessous de la gorge, arrondies, à deux loges conniventes à la base, confluentes au sommet. Le style se termine par deux divisions stigmatiques inégales, subulées et recourbées. Les ovaires sont globuleux. La seule esp. (*A. graveolens* RGL), de la Bolivie, est un arbuste à odeur désagréable. Les feuilles de ses rameaux sont opposées, et ses fleurs sont réunies en épis paniculés, distants, verticillés et multiflores. [T.]

**ASTEPHANANTHES** (BORY, in *Ann. gén. sc. phys.*, II, 138). Sect. du g. *Passiflora*, syn. de *Cicca* ENDL.

**ASTÉPHANÉES** (*Astephaneae* DCNE, in DC. *Prodr.*, VIII, 507). G. d'Asclépiadacées, comprenant, parmi les *Asclepiadeae verae* R. BR., celles qui ont une corolle sans écailles à la gorge et des étamines dépourvues de couronne. Il renferme cinq g. : *Mitostigma* DCNE, *Astephanus* R. BR., *Haemax* E. MEY., *Hemipogon* DCNE, *Nautonia* DCNE. [T.]

**ASTEPHANUS** (R. BR., in *Mem. Wern. Soc.*, I, 54). G. d'Asclépiadacées qui a donné son nom au gr. des Astéphanées et dont les fleurs, hermaphrodites et régulières, ont un calice quinquépartit, à divisions aiguës et dressées, et une corolle subcampanulée ou urcéolée et dépourvue d'écailles. Les étamines sont sans couronne (d'où le nom génér., de ἀpriv.; στεφάνος, couronne); leurs anthères, terminées par une membrane, contiennent de petites masses polliniques, ovoïdes ou arrondies et pendantes. Le stigmate est allongé, à sommet bifide ou bilobé, ou quelquefois mutique ou déprimé. Les follicules sont lisses et les graines munies d'aigrette. On en connaît une douzaine d'esp., du Cap, de Madagascar et de l'Amérique. Ce sont des sous-arbrisseaux volubiles ou couchés, à feuilles opposées, petites et glabres, et à fleurs petites, ordinairement pâles et réunies en cymes ou en ombelles pauciflores et interpétiolaires. (Voy. DCNE, in DC. *Prodr.*, VIII, 507; in *Ann. sc. nat.* [1838], IX, 341.) [T.]

**ASTER** (L., *Gen.*, n. 954). G. qui a donné son nom à la tribu des Astéroïdées, fam. des Composées. Ses capitules sont composés de deux sortes de fleurs: celles de la circonférence, ligulées et femelles; celles du centre, tubuleuses et hermaphrodites. L'involucre est formé de bractées vertes, lâchement imbriquées et disposées sur plusieurs rangs. Le réceptacle est plan, avec des alvéoles à bords plus ou moins dentés. Les anthères sont, contrairement à ce que l'on dit, surmontées d'appendices. Les achaines, comprimés, ont une aigrette persistante, formée de poils inégaux et scabres. Ce sont des plantes herbacées, vivaces ou frutescentes, très-abondantes dans l'Amérique septentrionale, rares dans l'Amérique méridionale ainsi qu'en Europe et dans l'Asie boréale. Leurs feuilles sont alternes, simples, entières ou dentées, et leurs capitules sont solitaires ou disposés en cymes plus ou moins corymbiformes. Beaucoup d'*Aster* sont cultivés dans nos jardins à cause de leurs fleurs, à disque jaune ou pourpré, tandis que les rayons sont blancs, bleus ou violets. Parmi les principaux nous citerons les *A. alpinus*, *Amellus*, *pyrenaeus*, de l'Europe, et les *A. grandiflorus*, *puniceus*, *eminens*, *multiflorus*, *horizontalis*, *thyrsiflorus*, *roseus*, etc., de l'Amérique. Dans quelques-uns de nos départements, on emploie comme résolulif et vulnérable l'*A. Amellus*, plus connu sous le nom d'*Oeil-de-Christ*, et dont les feuilles servent à teindre en jaune ou en brun. On a décrit plus de 350 espèces d'*Aster*, nombre certainement exagéré, et qui, d'après MM. Bentham et Hooker (*Gen.*, II, 271), ne doit pas dépasser 200. Leur division en sections est rendue très-difficile à cause de l'inconstance des caractères. Cependant M. Asa Gray (in *Proceed. Amer. Acad.*, VI, 539; VII, 352; — TORR. et GR., *Fl. N.-Amer.*, II, 104) n'a pas mal réussi à grouper les espèces de l'Amérique boréale. Voici celles qui ont été admises comme les plus importantes par MM. Bentham et Hooker (*op. cit.*): *Biotia* TORR. et GR., *Calliastrum* TORR. et GR., *Euaster* A. GR., *Macranthera* B. H., *Alpigenia* B. H., *Orthomeris* A. GR., *Noticastrum* B. H., *Heter-*

*astrum* B. H., *Tripolium* NEES, *Oxytripolium* TORR. et GR., *Galatella* B. H., *Calimeris* NEES. Le nom d'*Aster* a été donné également à quelques plantes qui ne font plus partie de ce g. Ainsi :

L'*A. aux pucerons* est la Pulicaire.

L'*A. dysentericum* SCOP. est la Pulicaire dysentérique.

L'*A. officinalis* ALL. est la grande Aunée (*Inula Helenium*).

L'*A. Linosyris* est un Chrysocome (voy. *BUBINIUM* et *TRIPOLIUM*). [T.]

**ASTERACANTHA** (NEES, in *Wall. Pl. as. rar.*, III, 75, 90). G. d'Acanthacées, tribu des Barleriées, créé pour le *Barleria longifolia* L., plante annuelle de l'Inde, à feuilles opposées, lancéolées, hérissées, serrées et munies d'épines ternées et subulées de chaque côté du pétiole. Ses fleurs, accompagnées de bractées et de bractéoles, sessiles et solitaires, ont un calice à quatre parties, la postérieure un peu plus grande et l'antérieure bidentée; une corolle à deux lèvres, la supérieure bifide, l'inférieure tridentée et munie de deux callosités à la base; un androcée de quatre étamines exsertes, didynames, à filets insérés sur le tube de la corolle, réunis par paires et portant des anthères à deux loges parallèles, glabres et mutiques; un ovaire à deux loges quadricellées, surmonté d'un style simple, acuminé à son extrémité stigmatique; une capsule comprimée, biloculaire, loculicide, laissant échapper huit graines ovales, comprimées, lisses, tronquées, supportées par de petits rétinacles. Nees (in *DC. Prodr.*, XI, 247, 726) en décrit une seconde esp. (*A. auricula*), de l'Afrique tropicale. Dans l'Inde, on regarde la racine de l'*A. longifolia* NEES comme un excellent diurétique. [T.]

**ASTÉRACÉES** (*Asteraceae* LINDL., *Sw. Riv. Veget.*, XXII; *Veg. Kingd.* [1846], 702). Syn. de Composées.

**ASTERALES** (LINDL. *Nix. pl.*, 31). Groupe de pl. monopétales, contenant les Composées et Calycérées.

**ASTERAMELLUS** (REICH., *Nom.*, 85). Sect. du g. *Aster* L.

**ASTERAMENIA** (REICH., *Consp.*, 191; *Nom.*, 190; in *Bot. Mag.*, t. 716). Sect. du g. *Anemone* HALL., identique avec celle que De Candolle (*Prodr.*, I, 17) a appelée *Pulsatilloides*.

**ASTERANDRA** (KL., in *Erchs. Archiv.*, VII, 200). Sect. du g. *Phyllanthus* L., caract. par un disque développé, 6-10 étamines, à anthères déhiscences par des fentes horizontales ou obliques et des stigmates sessiles et pétales. (Voy. M. ARG., in *DC. Prodr.*, XV, s. II, 276. — H. BN., *Hist. des pl.*, V, 254.)

**ASTERANTHÆ** (REICH., *Consp.*, 137). Sect. « des Olacinales », comprenant les g. *Asteranthos* et *Napoleona* (voy. NAPOLÉONÉES).

**ASTERANTHERA** (HANST., in *Linnaea* [1853], XXVI, 188, 211). G. de Gesnéracées, tribu des Besleriées, sous-tribu des Columneées, caract. par : Corolle à tube étroit, subgibbeux à la base, à limbe divisé en cinq lobes irréguliers, les deux postérieurs unis jusqu'au sommet pour former un casque auquel les deux latéraux n'adhèrent pas. Quatre étamines fertiles, distinctes à la base, unies par les anthères, la cinquième rudimentaire. Disque formé d'une petite glande dorsale. (Voy. WALP., *Ann.*, V, 412.) [L.]

**ASTERANTHOS** (DESF., in *Ann. Mus.*, VI, 9, t. 3). G. de Myrtacées, voisin des *Napoleona*, dont il a les fleurs, avec un réceptacle moins profond et un ovaire en partie libre; un style plus long; un calice gamosépale, dentelé sur les bords; une corolle gamopétale, sans collerettes intérieures; des étamines nombreuses et toutes fertiles, à anthères biloculaires, déhiscences vers les bords. L'*A. brasiliensis*, seule esp. du g., a été observé au Para et à la Guyane; il a les feuilles et les autres caract. des *Napoleona*. (Voy. B. H., *Gen.*, I, 724. — MIERS, in *Trans. Linn. Soc.*, ser. 2, I, 17. — H. BN., *Hist. des pl.*, VI, 330, 377.)

**ASTERANTHUS** (SPRENG., *Syst.*, II, 568). Syn. de *Asteranthos*.

**ASTÉRÉES** (*Astereae* DC., *Prodr.*, V, 217). Gr. de Composées, tribu des Astéroïdées, à capitules hétérogames, radiés, avec un réceptacle dépourvu de paillettes, nu, alvéolé ou fimbriatifère.

**ASTERELLA** (PAL.-BEAUV., *Dict.*, III [1804], 257, ex ENDL., *Gen.*, Suppl. I, 1338). Syn. de *Rebouillia* RADD.

**ASTERGIR** (RHAZÈS, ex BORY). Syn. de *Azedarach*.

**ASTERIAS** (BORKH., in *Rem. et Sch. Arch.*, I, 25). Syn. de *Gentiana* T. Reneaulme, d'après de Candolle (*Prodr.*, IX, 86),

en fait une sect. de ce dernier g., caract. par : Calice oblitéré, à moitié spathacé. Corolle rotacée, 5-6-partite, sans plis et nue à la gorge. Anthères dressées, libres. Style nul; deux stigmates distincts. Capsule sessile. Graines ailées. Plantes vivaces. [T.]

**ASTERIAS** (DALECH., ex BORY, *Dict.*, II, 36.). Syn. de *Arenaria*.

**ASTERICUM** (ἀστέρικον). Nom grec de l'*Herba urceolaris* des Latins, qui est la Pariétaire. *Herba urceolaris* signifie herbe à nettoyer les poteries; ἀστέρικον désignant, chez les Grecs, une sorte de faïence, ἀστέρικον doit avoir eu le même sens. [E. F.]

**ASTERIDEA** (LINDL., *Sw. Riv. App.*, 24). Syn. de *Athrinea*.

**ASTERIDIUM** (ENGELM., ex Walp. *Rep.*, II, 958). Syn. de *Chatopappa* DC.

**ASTERINA** (ἀστὴρ, étoile). Nom donné par Lévillé à un g. de Champignons-Sphériacés, épiphytes, du Brésil, du Chili, de la Bolivie, de l'Algérie et de Java, qui ont pour caractères des réceptacles globuleux, aplatis à la base, s'ouvrant par une ostiole punctiforme et dont le mycélium est radié. Les thèques sont subglobuleuses et contiennent 8 spores biloculaires. (LÉVILLÉ, in *Ann. sc. nat.* [janv. 1845], 59. — FRIES, *Summ. veg. Scand.*, 406. — MONT., *Syllog.*, X, 255.) [DE S.]

**ASTÉRINÉES** (*Asterineae* REICH., *Consp.*, 108; — NEES, *Ast.*, 3). Sous-tribu des Astéroïdées, caract. par des capitules homogames ou hétérogames, radiés, un réceptacle nu ou rarement paléacé, des anthères sans queue et des feuilles souvent alternes.

**ASTERINEI**. Terme dont s'est servi Fries (*Summ. veg. Scand.* [1849], 405, 406) pour grouper plusieurs g. de Champignons-Pyrénomycètes, dont le plus important est le g. *Erysiphe*. [DE S.]

**ASTERINGA** (E. MEY., ex DC., *Prodr.*, VI, 138). Syn. de *Pentzia* THUNB.

**ASTERION** (DIOSC., ex BORY). Syn. de Chauvre.

**ASTERIONELLA** (HASS. [1855], in *Micr. exam.*, 10; *Micr. Journ.*, VIII, t. VII, f. 8). G. d'Algues, du groupe des Diatomées, famille des Pragillariées de Rabenhorst, caract. par : frustules linéaires ou plus ou moins épaisses sur la base, réunies par la base en un groupe en forme d'étoile à branches nombreuses. (Voy. RABENH., *Fl. europ. Alg.*, I, 141, 15, f. 42.) [L.]

**ASTERIPHOLIS** (PONTED.). Syn. de *Aster Novae-Angliae*.

**ASTERISCA** (MEY., *Ent. Flecht.*, 331). Syn. de *Medusula* ESCHW.

**ASTERISCUM** (CHAM. et SCHLHTL., in *Linnaea*, I, 254, t. 5). G. d'Ombellifères, tribu des Mulinées, dont voici les caract. : Dents du calice proéminentes, aiguës. Pétales à sommet infléchi, rétas ou émarginé. Disque plan; styles filiformes. Fruit comprimé par le dos, à face dorsale concave et à face commissurale très-convexe. Côtes primaires minces; vallécules sans bandelettes; columelle entière. Graine comprimée suivant la face dorsale. Ce g. renferme 7, 8 esp., des régions tempérées de l'Amérique australe, surtout du Chili. Ce sont des herbes glabres, à tiges dressées, rameuses, presque nues, à feuilles inférieures pétiolées, palmatilobées. Les fleurs sont disposées en ombelles multiflores, simples et munies d'un involucre de petites bractées. Celles de la circonférence sont mâles et celles du centre sont fertiles. Ce g. comprend deux sections : 1. *Bustillosia*; 2. *Gymnophyton*. (Voy. B. H., *Gen.*, I, 877, n. 14. — WALP., *Ann.*, I, 342, 978.) [T.]

**ASTERISCUS** (MENCH, *Meth.*, 592). Syn. de *Odontospermum* N.

**ASTERISCUS** (SCH. BIP., in *Webb Phyt. canar.*, II, 229). Syn. de *Pallenis* CASS.

**ASTERISCUS** (T., *Inst.*, 497, t. 283). Syn. de *Nauplius* CASS.

**ASTERKILLOS** (ADANS.). Nom africain de la Millefeuille.

**ASTEROCARPEÆ** (REICH., *Handb.*, 261). Subdivis. des Acrostichées, renfermant le seul g. *Asterocarpus*.

**ASTEROCARPUS** (ECKL. et ZEHL., *Enum.*, 122). Syn. de *Pterocelastrus* MEISSN. Sect. comprenant des espèces du Cap, à graines arillées, non ailées (voy. *Hist. des plant.*, VI, 39). Göppert donne ce nom à un g. fossile de Gleichéniées, que Sternberg nomme *Gleichénia acutum*. Syn. de *Asterotheca* PRESL. [H. BN.]

**ASTEROCEPHALUS** (COULT., *Dips.*, 33). Sect. du g. *Scabiosa* L., caract. par un réceptacle plus ou moins garni de paillettes étroites ou peu développées; un involucre à huit côtes, ordinairement fovéolées dans leur portion libre, plus ou moins proéminentes dans leur portion adhérente, et étalé au sommet en un

*L. Machett*

limbe scarieux, cyathiforme et disciforme, radié, multinervié et finement denticulé; un calice à cinq dents prolongées en soies nues ou barbellées, et une corolle à cinq lobes ordinairement inégaux. (Voy. B. H., *Gen.*, II, 160.) [T.]

ASTEROCEPHALUS (LAG., *Nov. gen.*, 8). Syn. de *Scabiosa* L.

ASTEROCEPHALUS (VAILL., in *Mém. Acad. Par.* [1722], 178). Syn. de *Scabiosa* L.

ASTEROCHÆTE (NEES, in *Linnaea*, IX, 300; — A. RICH., in *Dict. d'Orb.*, II, 256; — SPACH, *Suit. à Buffon*, XIII, 145). G. de Cypéracées, tribu des Rynchosporées, dont les épillets, solitaires ou réunis en capitule, se composent de deux (rarement une) fleurs hermaphrodites. Les bractées, peu nombreuses, sont distiques, carénées et stériles à la partie inférieure de l'épillet. Chaque fleur se compose de six soies pubescentes, plumeuses et persistantes, de trois étamines, et d'un ovaire surmonté d'un style trifide, renflé à la base. Le fruit est un achaine triangulaire, couronné par la base persistante du style. Ce sont des herbes à chaumes triangulaires, munis de feuilles rigides, planes-carénées et à épillets disposés en une panicule axillaire ou terminale. On en connaît sept esp., du Cap de Bonne-Espérance, de l'Afrique méridionale, des îles Moluques et de l'île Maurice. (Voy. STEUD., *Synops. pl. cyperac.*, 155.) [T.]

ASTEROCHITON (TURCZ., in *Bull. Mosc.* [1852], II, 138). G. de Malvacées-Lasiopétalées, syn. (?) de *Thomasia* J. GAY.

ASTEROCHLÆNA (CORDA, *Beitr.*, p. 81). G. de Fougères foss., représenté par des pétioles contenus ordinairement dans une enveloppe de racines adventives. Écorce épaisse et parenchymateuse. Coupe transversale du tronc central présentant la forme d'une étoile à cinq rayons. Une esp. (*Tubicaulis ramosus* CORTA), du grès rouge de Saxe? (SCHIMP., *Pal. vég.*, I, 697.) [D.]

ASTEROCHLÆNA (GARCKE, in *Bot. Zeit.* [1850], 665). Syn. de *Pavonia* CAV. Walpers (*Ann.*, II, 148) écrit *Astrochlæna*.

ASTEROCHOETE (RICH.). Orthogr. vicieuse pour *Asterochæte*.

ASTEROCYTISUS (SCHUR, *Enum. pl. transylv.*, 146). Sect. du g. *Genista*. L'*Asteroctytisus* de Koch (*Deutsch. Fl.*, V, 111) est une sect. du g. *Cytisus* et a pour type le *Spartium radiatum* L.

ASTERODICTYON (EHR., *Ber. Akad. Berl.*, 71). Syn. de *Monactinus* CORDA, lui-même considéré par M. Rabenhorst (*Fl. europ. Alg.*, III, 69) comme un sous-g. de *Pediastrum* MEYEN. [L.]

ASTEROGALION (TAUSCH). Sous-sect. de la sect. *Eugaliium*.

ASTEROGEUM (GRAY, *Arrang.*, II, 294). Syn. de *Coronopus* T.

ASTEROGLOSSUM (J. SM., ex MOORE, *Sud. Fil.*, 179). Syn. de *Drymoglossum*. [E. F.]

ASTEROGONIUM (ITZIGS.). Sect. du g. *OEdogonium* LINK (ex RABENH., *Fl. eur. Alg.*, III, 352).

ASTEROGYNE (WALL., in *Hort. Calc.*). Syn. de *Siphonodon*.

ASTÉROIDÉES (*Asteroideæ*). Tribu de Composées, à capitules hétérogames, radiés ou disciformes, ou homogames par manque du rayon; anthères à base obtuse presque entière; divisions du style aplaties, appendiculées; feuilles le plus souvent alternes; réceptacle très-souvent nu; corolles du disque le plus souvent jaunes, celles du rayon, homochromes et hétérochromes. On la divise en *Homochromées*, *Grangéinées*, *Bellidées*, *Hétérochromées*, *Conyzées* et *Baccharidées*. (Voy. B. H., *Gen.*, II, 474.) [S.]

ASTEROIDES (T., *Inst., Cor.*, 51, t. 487). G. de Composées, dont les esp. ont été réparties depuis dans les g. *Buphthalmum* NECK., *Telekia* BAUMG. et *Asteriscus* MENCH.

ASTEROLAMPRA (EHR., *Ber. Ak. Berl.* [1844], 73). G. d'Algues, de la fam. des Mélosirées de M. Rabenhorst, caract. par : frustules libres, solitaires, disciformes, divisées intérieurement en loges incomplètes par des cloisons qui partent du centre et n'atteignent pas les bords. On en connaît de nombreuses espèces, qui habitent les rivages des diverses parties de l'Europe. (Voy. GREV., *Micr. Journ.* [1860]. — RABENH., *Fl. europ. Alg.*, I, 35.) [L.]

ASTEROLASIA (F. MUELL., in *Hook. Kew Journ.*, VIII, 34). G. de Rutacées, tribu des Boroniées, dont voici les principaux caract., d'après MM. Bentham et Hooker (*Gen.*, I, 294, 990, n. 40). Sépales très-petits ou nuls. Cinq pétales tomenteux en dehors, valvaires ou indupliqués dans le bouton. Androcée de 8-10 étamines, à filets libres, glabres ou poilus à la base et surmontés

d'anthères oblongues, dépourvues de glandes au sommet. Ovaire 2-5-loculaire, à peine lobé ou tronqué et surmonté d'un style filiforme, inséré entre les lobes et pourvu de papilles stigmatiques à son extrémité agrandie, réfléchie, peltée ou profondément lobée. Le fruit est une capsule à 4-5 lobes, se séparant tardivement à la maturité. Ce sont des sous-arbrisseaux, à rameaux arrondis, tomenteux et couverts de poils étoilés. Leurs feuilles sont alternes, petites, entières et chargées de points pellucides; leurs fleurs, petites, axillaires et solitaires. On en connaît dix espèces, toutes australes. M. H. Baillon (*Hist. des pl.*, II, 466) réunit les *Asterolasia* aux *Urocarpus* DRUMM. [T.]

ASTEROLINON (LINK et HOFFMISC, *Fl. portug.*, 332). G. de Primulacées, proposé pour le *Lysimachia Linum stellatum*, herbe annuelle, à feuilles opposées, à fleurs pentamères, à corolle subrotacée; cinq étamines, insérées à la base de la corolle; ovaire pauciovulé. Le fruit est capsulaire, 5-valve. Les graines ont un embryon parallèle au plan de l'ombilic. L'*A. Linum stellatum* habite l'Europe méridionale. (NEES, *Gen.*, XII, t. 11. — DC., *Prodr.*, VIII, 68. — SIBTH., *Fl. grec.*, t. 189.) [H. BN.]

ASTEROLINUM (REICHB.). Syn. de *Asterolinon* LINK.

ASTEROLYTES (DUCHTRE, in *Ann. sc. nat.*, sér. 4, II, 29). Sect. du g. *Aristolochia*, caract. par une colonne tripartite, à lobes flexueux ou ondulés renflés et tronqués; un calice tubuleux, à limbe petit, divisé en deux lèvres (l'une est souvent bifide); une capsule déhiscente au sommet par des valves étoilées et séparées de la colonne centrale, qui est caduque. Elle comprend des herbes de petite taille, à petites fleurs, de l'Amérique boréale. [T.]

ASTEROMA (*αστήρα*, étoilé). Sous ce nom, de Candolle a décrit un g. de Champignons, caract. par des filaments rameux, dichotomes, rayonnant d'un centre commun et formant une tache régulière, que Fries a rangé parmi les *Dothidea*, dans son *Systema* et qu'il en a séparé dans le *Summ. veget.* (424). M. Tulasne (*Sel. Fung. Carpol.*, II [1863], 65) a réuni de nouveau les *Asteroma* aux *Dothidea*. MM. Berkeley (*Outl.*, 321) et Cooke (*Handb. Brit. Fung.*, 460) ont conservé ce g. parmi les Coniomycètes. [DE S.]

ASTEROMEA (BL., *Bijdr.*, 901; — DC., *Prodr.*, V, 302). Sect. du g. *Boltonia* LHÉR., caract. par ses achaines à bords plus épaissis et par les arêtes de l'aigrette plus fortes et rarement réduites à deux. Cette section ne comprend que des esp. de l'ancien continent. (Voy. REICHB., *Nom.*, 84. — B. H., *Gen.*, II, 269.) [T.]

ASTÉROMÉS (*Asteromei*) (*αστήρα*, étoilé). Nom que Lévillé a attribué, dans sa classification des Champignons, à la 3<sup>e</sup> sect. de sa divis. des Clinosporés. Endoclines, caract. par la présence de conceptacles cornés qui s'ouvrent par un pore au sommet, supportés par un réceptacle composé de fibres rayonnantes. (Voy. *Dict. d'hist. nat. de d'Orbigny*, art. MYCOLOGIE.) [DE S.]

ASTEROMPHALUS (EHR., in *Berl. Akad. Mon.* [1844], 73). G. d'Algues-Diatomées, de la famille des Coscinodiscées de Kuetzing, caract. par : frustules simples, bivalves, orbiculaires. Disque marqué d'une double étoile de rayons alternes : les uns ombilicaux, n'atteignant pas les bords du disque; les autres marginaux, plus larges, alternant avec les premiers. L'un d'eux manque toujours dans toutes les espèces et dans tous les individus, ou se réduit tellement, que les deux rayons ombilicaux voisins se rapprochent beaucoup et deviennent parallèles. On en connaît sept esp., des mers antarctiques. (Voy. KUETZ., *Spec. Alg.*, 129.) [L.]

ASTEROMYRTUS. Schauer (in *Linnaea*, XVII, 242) a fondé ce g. pour trois plantes australes que MM. Bentham et Hooker (*Gen.*, I, 705) réunissent au g. *Melaleuca*, dont elles ne diffèrent que par leur calice, dont la partie libre du tube se détache circulairement de très-bonne heure. (H. BN, *Hist. des pl.*, VI, 359.) [T.]

ASTEROPEA (TUL., in *Ann. sc. nat.*, sér. 4, VIII, 79). Syn. de *Asteropeia* DUP.-TH.

ASTEROPEIA (DUP.-TH., *Gen. nov. madag.*, 22, 73; *Hist. vég. îles Afr.*, 51, t. 15). G. de Bixacées, voisin des *Calantica*, dont il possède les principaux traits d'organisation. Il est surtout caract. par son calice et sa corolle pentamères, ses 10-15 étamines dont les filets monadelphes, soudés en anneau à la base, sont libres plus haut et portent des anthères courtes et biloculaires; enfin par son ovaire libre à trois placentas pariétaux, biovilés, telle-

ment développés, qu'ils le partagent presque en trois loges. Le fruit est une capsule loculicide, entourée des débris persistants du calice et de l'androcée. Ce sont de petits arbres ou des arbrisseaux grimpants, à feuilles alternes, oblongues ou obovales, entières, coriaces, pétiolées, dépourvues de stipules et à fleurs en grappes ramifiées, axillaires et terminales. On en a décrit deux esp., originaires de Madagascar. (H. BN, *Hist. des pl.*, IV, 315.) [T.]

**ASTEROPHORA** (ἀστὴρ, étoile; φέρω, qui porte). Ditmar (*N. Journ. für d. Bot.* [1809], t. III, 56, t. 2, fig. 2) avait donné ce nom à un Champignon-Hyphomycète présentant des filaments cloisonnés qui portent des spores étoilées et qui se développent dans le chapeau de l'*Agaricus parasiticus* ou *lycoperdoides* BULL., appelé *Nyctalis* par Fries (*Epicr.*, p. 374). Fries avait donné, dans son *Syst. Myc.*, le nom d'A. à l'Agaric dont il est parasite et dont il faisait alors un Gastéromycète, en lui attribuant les spores du parasite développées dans l'intérieur du chapeau (*Syst. Myc.*, III, 205). M. de Bary a cru voir dans cette Mucédinée une deuxième fructification de l'*Agaricus parasiticus* ou *Nyctalis asterophora* Fr. (*Bot. Zeit.* XVII [1859], X, 385); mais M. Tulasne a montré qu'il s'agissait bien ici d'un cas de parasitisme, analogue à celui des *Sepedonium* et des *Mycogone*, et l'A. n'est pour lui que l'appareil conidifère d'une Sphérie du g. *Hypomyce*. (TUL., in *Ann. sc. nat.*, sér. 4, XIII [1860], 14; *Sel. Fung. Carp.*, III [1865], 54-57, t. IX, fig. 1-10.) [DE S.]

**ASTEROPHORIDEÆ** (GRAY, *Arr. Brit. pl.*, I, 596, 635). Division des Hyménothécées, comprenant le seul g. *Asterophora* DITM.

**ASTEROPHYLLITES** (AD. BR., *Prodr.*, 159). G. d'Équisétinées foss., représenté par six esp. d'attribution incertaine, dont cinq réparties dans le devonien supérieur et le carbonifère d'Amérique; la sixième se trouve dans le schiste à Cypridines de Thuringe (voy. CALAMOCCLUS). (SCHIMP., *Pal. vég.*, I, 327; III, 457.) [D.]

**ASTEROPHYLLUM** (GEINITZ, *Fl. d. Nain-Ebersd. u. Fl. Kohlenb.*, 36, t. I, f. 10). G. d'Équisétinées foss., dont on ne connaît qu'une esp., représentée par une tige que M. Schimper regarde comme une tige souterraine de Calamite, garnie de racines. Elle appartient au terrain houiller. (SCHIMP., *Pal. vég.*, I, 345.) [D.]

**ASTEROPLATYCARPOS** (COMM.). Syn. de *Othonna abrotanifolia*.

**ASTEROPSIS** (LESS., *Syn.*, 188). Syn. de *Podocoma* CASS.

**ASTROPTERUS** (LESS., *Syn.*, 368). Sect. du g. *Leyssera* L., comprenant des esp. du Cap, dont l'involucre est formé d'écailles intérieures non repliées à la base et n'entourant pas étroitement les ovaires. Les fleurs ligulées dépassent l'involucre et le disque dont les achaines ont des aigrettes plumeuses dès la base. [T.]

**ASTROPTERUS** (GERTN., *Fruct.*, II, 460, t. 173). Syn. de *Leyssera* L., rapporté comme syn. au g. *Relhania* L.

**ASTROPTERUS** (VAILL., *Act. par.* [1720]). Syn. de *Leyssera* L.

**ASTROSERIS**. Sous-sect. de la sect. *Homoianthus* DC. du g. *Perezia*, créée pour une herbe de Magellan, à fleurs jaunes, à involucre formé de bractées paucisériées, très-entières, inermes.

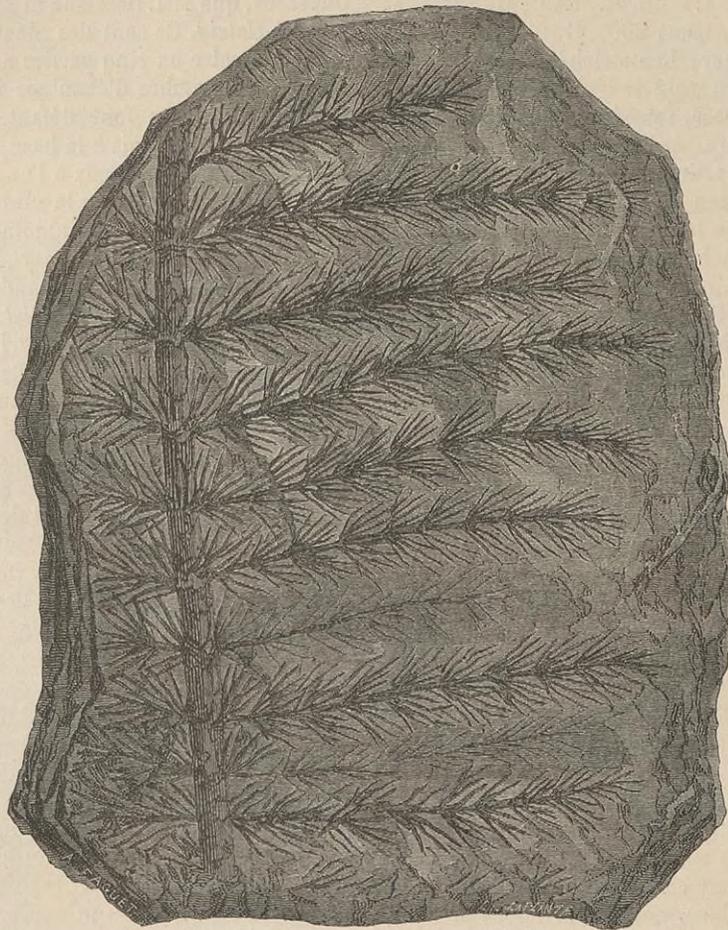
**ASTEROSPARTUM** (SPACH, in *Ann. sc. nat.*, sér. 3, II, 240). Sect. du g. *Genista* L., du sous-genre *Spartocarpus* SPACH.

**ASTEROSPERMA** (LESS., *Syn.*, 389). Syn. de *Felicia* CASS.

**ASTEROSPERMA** (ἀστὴρ, étoile; σπέρμα, semence). Nom donné par Persoon (*Champ. comest.* [1818], 132) à l'*Asterophora* DITM. C'est l'*Hyphomyces asterophorus* de M. Tulasne. [DE S.]

**ASTÉROSPHÉRIE**. M. Itzigsohn a désigné sous ce nom un des deux corps qui se développent dans certaines Algues conjuguées, à l'époque de la reproduction. Dans le *Mougeotia genuflexa*, par exemple, après la conjugaison de deux filaments voisins, il se forme, au point où la réunion s'est opérée, une petite éminence, la *verruë nuptiale*. L'endochrome s'y accumule et se divise bientôt en deux corpuscules verts, l'un globuleux, l'autre étoilé; c'est ce dernier qui a reçu le nom d'*astérosphérie*, et qui probablement joue le rôle d'organe mâle. En effet, il ne tarde pas à perdre sa teinte verte et à disparaître, absorbé sans doute par l'autre corpuscule, qui finalement persiste seul et, à la maturité, sort de la verrue pour se diviser en deux, quatre, huit et même seize sporules-filles qui reproduisent la plante-mère. [M.]

**ASTEROSPORIUM** (ἀστὴρ, étoile; σπορά, spore). N. donné par Kunze (*Fl. ratisb.* [1819], 225) à un g. de Champignons qui se présente sur l'écorce du Hêtre comme des taches d'encre. Ils se composent d'un réceptacle charnu, plein d'une pulpe noire formée de spores piriformes qui se cloisonnent et noircissent avec l'âge; elles sont portées par un court filament incolore. Ce g., détaché du g. *Stilbospora* de Persoon, a été admis par Fries (*Summ. veg. Scand.*, 508), par Fresenius, qui l'a figuré (*Beitr. z. Mykol* [1850 63], 41, t. v, fig. 10-13), et par M. Cooke (*Handb. Brit. Fung.* [1871], 468). Ce g. a été rattaché par M. Tulasne au g. de Sphériacés *Massaria* DE NOTIS, dont il ne serait que l'état conidiphore. (*Sel.*



*Asterophyllites equisetiformis.*

*Fung. Carpol.*, II, 223 et 241.) [DE S.]

**ASTEROSTEMMA** (DCNE, in *DC. Prodr.*, VIII, 613). G. d'Asclépiadacées, gr. des Pergulariées, dont les fleurs hermaphrodites et régulières ont un calice à cinq divisions dressées et une corolle rotacée à cinq lobes ovales-obtus, tordus. La couronne staminale est courte, cyathiforme, charnue, colorée et divisée en cinq lobes bi- ou trilobés, placés en face des anthères. Celles-ci sont surmontées d'une large membrane; elles renferment des masses polliniques obovales ou subclaviformes, munies à la base d'un long funicule flexueux. Les ovaires, surmontés de styles courts, terminés par un stigmate mutique, arrondi et papilleux, deviennent, à la maturité, des follicules (?). On n'en connaît qu'une espèce (*A. repandum* DCNE), de Java. C'est un arbuste volubile, à feuilles opposées, coriaces, à fleurs brièvement pédicellées, assez grandes et réunies en ombelles pauciflores et interpétiolaires. [T.]

**ASTEROSTIGMA** (SCHOTT, *Syn.*, I, 125; *OErst. Bot. Woch.*, 67). G. d'Aroïdées, caract. par : spathe ouverte et lancéolée; spadice accrescent à sa partie inférieure; à fleurs femelles surmontées de fleurs mâles légèrement distantes; staminodes tronqués, souvent soudés en cupule autour de l'ovaire. Celui-ci renferme 2-4 loges

uniovulées; il est surmonté d'un style conoïde, à extrémité stigmatifère étoilée ou peltée, avec 3-5 divisions aiguës ou bifides: d'où le nom du g. Les fruits, bacciformes, contiennent 1-3 graines, à funicule très-court, à albumen abondant. Les feuilles sont pédalées ou pinnatifartiles. On en connaît cinq ou six esp., du Brésil et du Pérou. (Voy. SCHOTT, *Prodr. Aroid.*, 337.) [P.]

ASTEROSTOMA (BL., *Mus. lugd.-bat.*, I, 50). Syn. de *Osbeckia*.

ASTEROTHECIUM (αστήρ, étoile; θήκη, étui). Nom donné par Walroth (ex ENDL., *Gen.*, 25) au Champignon connu sous le nom de *Asterophora Pezizæ* CORD. (voy. ASTEROPHORA). [DE S.]

ASTEROTHRIX (CASS., *Dict.*, XLVIII, 434). Syn. de *Leontodon*.

ASTEROTHRIX (DC., *Prodr.*, VII, 127). Sect. du g. *Leontodon*, à rhizome (ou racine) fusiforme, descendant verticalement, vivace; achaines à rostre souvent assez allongé, aigrettes à soies souvent nombreuses et fines; poils étoilés; hampes simples. (Voy. SPACH, *Suit. à Buffon*, X, 7. — B. H., *Gen.*, II, 521.)

ASTEROTHRIX (KUETZ., *Phyc. gen.*, 200). G. d'Algues, de la fam. des Oscillariacées de Harvey, Leptotrichées de Kuetzing, caract. par: trichomes ramifiés en croix et irrégulièrement, sans gaine; rameaux géniculés à la base, formés d'articles peu apparents. On n'en connaît qu'une esp., qui croît dans les fossés, au milieu des feuilles pourries. (Voy. KUETZ., *Spec. Alg.*, 270.) [L.]

ASTEROTRICHE (ARCH., in *Journ. Linn. Soc.*, V, 17). Sect. du g. *Olearia*, caract. par: duvet de la face inférieure des feuilles formé de poils étoilés, tantôt lâches, tantôt très-petits, apprimés et subfarinacés. (Voy. B. H., *Gen.*, II, 277.)

ASTEROTRICHIA (ZAN., *Sagg.*, 63). Syn. de *Myrionema* GREV.

ASTEROTRICHION (KL., in *Link., Kl. et Ott. Ic. pl. rar.*, 19, t. 8; — ENDL., *Gen.*, n. 5311). Syn. de *Plagianthus* FORST.

ASTEROTRICHOTUM (DUN., in *DC. Prodr.*, XIII, s. I, 282). Sous-sect. du g. *Solanum* T. (sect. *Leptostemonum*), caract. par une corolle à 5 divisions plus ou moins profondes et dont toutes les parties sont couvertes de poils étoilés.

ASTEROTRICHUM (BONORD., *Handb. allg. Mykol.*, 82). G. d'Acromosporiacés, syn. de *Asterophora agaricoides* DITM.

ASTEROXANTHIUM (KUETZ., *Spec. Alg.*, 183). G. d'Algues, de la famille des Desmidiées, caract. par: phycome à forme et à structure de *Phycastrum*, mais se distinguant par des prolongements ramiformes, tubuleux, dont sont armés les lobes primaires. On en connaît sept espèces, qui habitent, les unes les fossés de l'Allemagne, les autres l'Amérique. M. Rabenhorst (*Fl. europ. Alg.*, III) fait rentrer une partie de ces espèces dans les g. *Staurasturna* MEY. et *Xanthidium* EHR. [L.]

ASTHENOCHLOA (BUSE, in *Pl. Jungh.*, III, 367). G. de Graminées, rapporté à la tribu des Andropogonées, et ainsi caract.: Panicule dont les pédicelles, dilatés au sommet, entourent de soies serrées les épillets auprès desquels se trouve un pédicelle très-court, stérile. Épillets ovales, plans, uniflores. Glumes presque égales, velues au sommet, à soies assez longues, l'inférieure émarginée, la supérieure lancéolée. Glumelles très-petites, l'inférieure bifide et munie d'une arête très-longue et très-solide, tortile à la base, plane et serrée à son extrémité. Glumellule supérieure presque nulle. Stigmate inconnu (?). Caryopse ovale, muni de deux cornes formées par les restes du style. La seule esp. (*A. tenera* BUSE) est de Java, à peine rameuse et haute d'un pied. Sa racine est rampante (?). Ses feuilles sont linéaires, glabres, rudes sur les bords et aux extrémités et à ligule courte. (Voy. STEUD., *Synops. pl. gram.*) [T.]

ASTHERANTHÉES, à tort pour *Asteranthæa* (REICH., *Consp.*, I [1828], 137). Syn. de *Napoleoneæ* P. BLAUV.

ASTIANTHUS (D. DON, in *Edinb. New. Phil. Journ.* [1823], 262. — SEEM., in *Ann. and Mag. Nat. Hist.*, ser. 3, IX [1862]). G. de Bignoniacées, tribu des Tecomées. Ses caract. principaux sont: Calice tubuleux, à cinq dents. Corolle infundibuliforme à cinq lobes disposés en deux lèvres; cinq étamines, dont quatre fertiles, didynames, et une cinquième réduite au filet. Un ovaire à deux loges, avec un grand nombre de séries d'ovules dans chaque loge. Un disque en forme d'anneau et à cinq lobes à son bord supérieur, entourant la base de l'ovaire. Une capsule oblongue, aplatie perpendiculairement à la cloison et s'ouvrant

par les bords; des graines nombreuses dans chaque loge, imbriquées et ailées. Ce genre ne renferme qu'une esp., l'*A. longifolius* D. DON. C'est un arbre du Mexique et du Guatemala, à feuilles linéaires, ternées, les supérieures parfois alternes, et à fleurs jaunes, réunies en panicules terminales. [B.]

ASTIER. Pharmacien-major des hôpitaux militaires français, membre de l'Académie des sciences de Toulouse, a publié, dans les *Mémoires* de cette Académie (ser. 2, I [1815]): *Idées sur la fermentation*. Astier soutenait que les molécules organiques ne contribuent à la fermentation que lorsqu'elles sont déjà organisées en animalcules ou en plantules, et que ces êtres sont seuls la cause efficiente des maladies contagieuses. Cette opinion, fort remarquable pour l'époque où elle a été émise, mérite singulièrement d'être rappelée aujourd'hui. [E. F.]

ASTILBE (HAM., in *Don Prodr. Fl. nepal.*, 210). G. de Saxifragacées, que MM. Decaisne et Morren ont à tort ultérieurement nommé *Hoteia*. Ce sont des plantes vivaces, à insertion pérygynique, à quatre ou cinq parties au calice et à la corolle, et contiennent un nombre d'étamines insérées près des pétales; rarement ces derniers font défaut. L'ovaire est à deux ou trois carpelles, un peu unis à la base, surmontés d'un style filiforme. Les ovules sont nombreux à l'angle interne des carpelles, qui, à la maturité, s'ouvrent par la suture ventrale et laissent échapper de très-petites graines à albumen abondant. Les feuilles sont décomposées ou au moins ternées. On en connaît une demi-douzaine d'esp., des deux mondes, parfois cult. comme plantes ornementales. (Voy. H. BN, *Hist. des pl.*, III, 332, 427.) [P.]

ASTIRIA (LINDL., in *Bot. Reg.* [1844], t. 49). G. de Malvacées, série des Dombeyées, dont les fleurs sont analogues à celles des *Dombeya*. Elles n'en diffèrent, en effet, que par leurs vingt étamines toutes fertiles et dont les filets, soudés à la base en un tube court et cupuliforme, supportent des anthères stipitées, dressées, à loges parallèles. La seule esp. (*A. rosea* LINDL.), de Bourbon, est un arbre couvert de poils étoilés. Ses feuilles, amples et cordiformes, ressemblent à celles des *Dombeya*, et ses fleurs roses sont disposées en cymes composées, axillaires et pédonculées. (Voy. H. BN, *Hist. des pl.*, IV, 425.) [T.]

ASTOCHADOS. Nom, chez les Arabes, du *Lavandula Stæchas* L.

ASTOLE (KRANCKE, in *Linnaea*, XXVII, 588). S.-g. du g. *Eriocaulon*.

ASTOMA (DC., *Prodr.*, IV, 249; *Mém. Ombellif.*, 71, t. 17). G. d'Ombellifères, tribu des Amminées, créé pour une plante (*A. seselifolium* DC.) originaire de la Syrie, dont le port rappelle celui des plus grandes esp. de *Conopodium*, avec un fruit très-analogue à celui des *Bifora*. Les fleurs ont un calice nul, des pétales bilobés ou infléchis au sommet, un disque large et déprimé, avec des styles non renflés à la base. Les deux achaines sont globuleux, à côtes primaires filiformes, des bandelettes en nombre indéfini et une columelle bifide. Les graines sont presque globuleuses, avec une face largement et profondément excavée. C'est une herbe glabre (à rhizome vivace et tuberculeux?). Ses feuilles sont pinnatiséquées et à segments étroits. Les ombelles sont composées, formées d'un grand nombre de rayons, entourées d'involucres et d'involucelles à bractées nombreuses et petites. (Voy. MEISSN., *Gen.*, 151. — B. H., *Gen.*, I, 885.) [T.]

ASTOMA (GRAY, *Arr. Brit. pl.*, I, 508, 523). Syn. de *Sclerotium*.

ASTOMLE (à privatif; στόμα, bouche). Sous ce nom, Persoon a groupé (*Syn. Fung.* [1801], 86) les Sphéries de la division des *Simplices*, dont l'ostiole n'est pas apparente. De Schweinitz (*Syn. Fung. carol.*, 40) a adopté le même terme. [DE S.]

ASTOMLEA (REICH., *Handb.*, 218). Syn. de *Astoma* DC.

ASTOMATOPHORÆ (CORDA, in *Sturm Jungerm.*, 4). Gr. de pl. comprenant les Mousses, Lemnacées, Characées, Rhizospermées.

ASTOME (de στόμα, bouche). Dépourvu de bouche. On donne le nom de Mousses *astomes* à celles dont l'urne ne s'ouvre pas par la chute d'un opercule recouvrant un orifice ou stoma, mais se déchire irrégulièrement à la maturité pour donner issue aux spores. Les *Phascum*, *Archidium*, *Voisia*, etc., offrent ce mode spécial de déhiscence et sont décrits comme ayant l'opercule persistant, ou sont dits par quelques auteurs, indéhiscents. [L.]

ASTOMUM (HAMPE, in *Linnaea* [1832]). Syn. de *Phascom*.  
 ASTORGANTHUS (ENDL., in *Hook. Ic.*, t. 585; — *Bot. Zeit.* [1843], 680). Syn. de *Evodia* FORST.

ASTOTHECA. Orthogr. vicieuse pour *Astrotheca* MIERS.

ASTOURES. Graines ayant la propriété d'enivrer les poissons, et qui, d'après Bose, appartiendraient à deux *Verbascum*.

ASTOURON. Nom caraïbe du *Pimenta communis* LINDL.

ASTRACHANIA (SCHOB., *Mem. Volg.*). Syn. de *Messerschmidia* L.

ASTRADELPHUS (REMY, in *Ann. sc. nat.*, sér. 3, XII, 185). G. d'Astéroïdées (*Gusmannia* GAY), syn. de *Erigeron*.

ASTREA. G. proposé par Schauer (in *Linnaea*, XVII, 238) pour le *Thryptomene saxicola* d'Endlicher, mais non conservé. Klotzsch a aussi donné ce n. à certains *Croton*; mais les *Astræa* n'ont été conservés dans ce g. que comme section. (Voy. H. BN, *Ét. gén. Euphorbiac.*, 349; *Hist. des pl.*, V, 129.) [H. BN.]

ASTRÆOPSIS (H. BN, *Ét. gén. Euphorbiac.*, 362; — GRISEB., *Fl. Brit. W.-Ind.*, 40). Sect. du g. *Croton* L.

ASTRAGALE (*Astragalus* T., *Inst.*, 415, t. 233). G. de Légumineuses-Papilionacées, tribu des Galégées, qui a donné son nom au petit gr. des Astragalées. Ses fleurs ont un réceptacle en



*Astragalus verus*. — Port.

forme de coupe, glanduleuse intérieurement et à ouverture horizontale ou légèrement oblique. Calice gamosépale, tubuleux ou vésiculeux et terminé par cinq dents presque égales. Pétales généralement onguiculés; étendard dressé, ovale ou panduriforme; ailes à peu près égales à la carène, à laquelle elles adhèrent plus ou moins, et à limbe auriculé au-dessus de leur base. Androcée diadelphe, l'étamine vexillaire étant seule libre. Ovaire sessile ou stipité, multiovulé et surmonté d'un style grêle, glabre, droit ou incurvé. Le fruit est une gousse de forme très-variable, généralement divisée en deux fausses-loges longitudinales par une fausse-cloison, née de la paroi dorsale et s'avancant entre les graines dépourvues d'arille et d'albumen. Ce sont des herbes, des sous-arbrisseaux ou de petits arbustes, trapus, très-rameux, inermes ou chargés de piquants formés par les pétioles indurés. Les feuilles sont imparipinnées ou 1-3-foliolées et accompagnées de stipules libres, adnées au pétiole ou quelquefois soudées en une seule lame oppositifoliée. Les fleurs, quelquefois solitaires ou réunies en ombelles, sont le plus généralement disposées en grappes ou en épis axillaires.

Chacune d'elles naît à l'aisselle d'une bractée et est accompagnée de deux bractéoles latérales, quelquefois nulles. Ces plantes sont très-abondantes en Asie, mais on en rencontre dans toutes les régions tempérées du globe. Un certain nombre d'espèces fournissent des produits utiles à la médecine; ce sont, par ordre d'importance: 1° L'Astragale vrai (*A. verus* OLIV.), originaire de l'Arménie, de la Perse et de l'Asie Mineure, et qui, d'après Olivier, fournit la véritable Gomme adragante en plaques (DE MARTIUS). — 2° L'A. *gummifer* LABILL., que Labillardière a observé sur le Liban et qui fournit la gomme que Guibourt a appelée *pseudo-adragante*. — 3° L'A. *creticus* LAMK, originaire de la Crète et de l'Ionie, probablement connu de Théophraste, observé par Tournefort, qui le définit dans cette phrase (*Coroll.*, 29): « *Tragacantha cretica, flore parvo, lineis purpureis striato.* » D'après Théodore de Martius, cette esp. fournirait la Gomme adragante vermiculée. — 4° L'A. *glycyphyllos*, commun aux environs de Paris, et qu'on appelle vulgairement chez nous *Fausse-Réglisse*, *Réglisse bâtarde* ou *sauvage*, *Chasse-vaches*, et qu'on a vanté contre la rétention d'urine, les coliques, la strangurie, les dardres, etc. — 5° L'A. *exscapus* L., qui croît dans les Alpes et qu'un grand nombre de médecins ont employé avec succès contre les accidents consécutifs de la syphilis. — 6° L'A. *ammodytes* L., dont les propriétés, au dire de Pallas, sont les mêmes que celles de la Réglisse. — 7° L'A. *tragacanthoides* W., avec lesquelles Kalmouks coupent les fièvres intermittentes. — 8° L'A. *baticus* L., dont les graines torréfiées seraient, dit-on, le meilleur succédané du Café. (Voy. H. BN, *Hist. des pl.*, II, 280; in *Dict. encycl. des sc. méd.*, sér. 1, VII, 1.) [T.]

ASTRAGALÉES (*Astragalea* B. H., *Gen.*, I, 446). Sous-tribu des Galégées, ainsi caractérisée. Herbes, arbustes ou arbres à fleurs en grappes, en épis, en ombelles ou quelquefois solitaires, mais toujours axillaires. Étendard dressé, souvent étroit, réfléchi sur les côtés. Androcée diadelphe, l'étamine vexillaire étant seule libre; anthères mutiques. Ovules nombreux et style glabre. Fruit enflé, vésiculeux, cylindrique, ou plus rarement comprimé et souvent divisé en deux fausses-loges longitudinales par une fausse-cloison née de l'une des sutures carpellaires. Elle comprend les g. *Astragalus* T., *Oxytropis* DC., *Biserrula* L., *Gueldenstedtia* FISCH., *Glycyrrhiza* T., *Calophaca* FISCH., *Halimodendron* FISCH. et *Caragana* LAMK. (Voy. H. BN, *Hist. des pl.*, II, 213.) [T.]

ASTRAGALI (ADANS., *Fam. des pl.*, II, 324). Sect. de la fam. des Légumineuses.

ASTRAGALIDÉÆ (GRAY, *Arr. Brit. pl.*, II, 608). Sect. de la fam. des Légumineuses, comprenant les g. *Astragalus* et *Oxytropis*.

ASTRAGALLUS (NECK., *Elem.*, III, 11, n. 1309). Port. du g. *Astragalus* L.

ASTRAGALOIDES (MENCH). Sect. du g. *Astragalus* DC.

ASTRAGALOIDES (T., *Inst.*, 399, t. 223; — HALL., *Helv.*, II, 569). Syn. de *Phaca* L., d'après Bory (*Dict.*, II, 44).

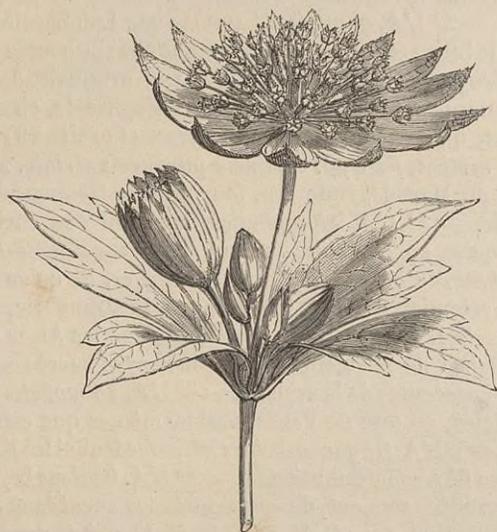
ASTRAGALUS. Voy. ASTRAGALE.

ASTRANCE (*Astrantia* L., *Gen.*, n. 327). Genre d'Ombellifères, tribu des Saniculées, dont le calice est à cinq dents très-aiguës et les pétales terminés par une languette longue et fortement infléchie. Le disque est mince et souvent épaissi à la base des styles, qui sont filiformes. Le fruit est ovoïde ou oblong, presque



*Astrantia*. — Rameau florifère.

cylindrique et à commissure large. Les côtes primaires, munies de bandelettes, sont développées en ailes dentées ou plissées. La columelle est nulle. On en connaît 4 ou 5 espèces, originaires de l'Europe et de l'Asie occidentale. Ce sont des herbes glabres, dressées, généralement rameuses, à feuilles palmatilobées ou diversément découpées. Les ombelles sont simples ou irrégu-



*Astrantia*. — Inflorescence.

lièrement composées d'ombellules multiflores, à la base desquelles se trouvent des involucre et des involucelles, composés d'un grand nombre de bractées. Les fleurs sont polygames; les fertiles presque sessiles, les stériles plus longuement pédicellées. On cultive, pour son inflorescence très-élégante, l'*Astrantia major* L., commun dans les prairies des Pyrénées et des Alpes, où il est plus connu sous les noms de *Radiaire*, *Sanicie femelle*. Sa racine, d'une amertume mêlée d'âcreté, est encore quelquefois employée en médecine. (Voy. B. H., *Gen.*, I, 879, n. 20) [T.]

ASTRANTHIUM (NUTT., in *Trans. Amer. Phil. Soc.*, ser. 2, VII, 312). Syn. de *Bellis* (*B. integrifolia* L.).

ASTRANTHUS (LOUR., *Fl. coch.*, 221). Syn. de *Homalium* JACQ.

ASTRANTIA. Voy. ASTRANCE.

ASTRAPHÆA (LINDL., *Collect.*, t. 14; *Bot. Reg.*, t. 691). Sect. du g. *Dombeya* CAV., à fleurs entourées de larges bractées formant involucre. (Voy. H. BN, in *Adansonia*, IV, 66.)

ASTREPHIA (DUF., *Hist. Valer.*, 50, part.). G. de Valérianées, caract. par un calice à limbe petit, quelquefois nul, entier ou denté et ne s'accroissant pas après l'anthèse; par un fruit à trois loges, dont deux vides presque aussi grandes que la fertile, à la fin confluentes et s'ouvrant en dehors. Ce sont des herbes vivaces, à rameaux lâches ou grimpants, à feuilles pinnatifides ou 1-2-pinnatiséquées, à fleurs tantôt axillaires et réunies en cymes pauciflores, tantôt terminales et en panicule lâche. On en connaît trois ou quatre esp., du Chili et des Andes de l'Amérique méridionale. (Voy. COLL., *Mem.*, VII. — B. H., *Gen.*, II, 153.) [T.]

ASTRICIUM. Voy. ASTRYCIUM.

ASTRINGENTES (PLANTES). Se dit des plantes qui ont la propriété, résidant soit dans toutes, soit dans certaines seulement de leurs parties, de déterminer une sorte de crispation des parties avec lesquelles on les met en contact et un resserrement des orifices glandulaires. Elles doivent cette propriété à l'acide gallique et tannique qu'elles contiennent. Les astringentes les plus importantes sont la Noix de galle, le fruit de l'Arce, le brou de noix, l'écorce du Chêne, etc. Dans le *Codex*, on nomme espèces astringentes les souches de Bistorte et de Tormentille et l'écorce de Grenadier (parties égales en poids). [L.]

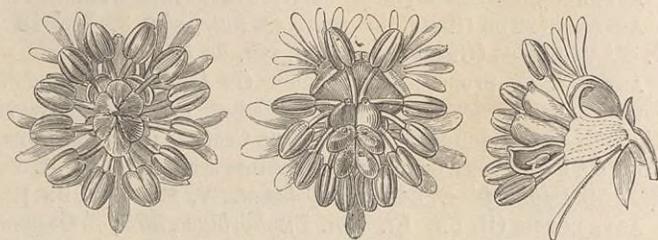
ASTRION (Diosc., ex BORY). Syn. de *Plantago coronopifolia*.

ASTROCALYMNA (SCHAU., in *Lehm. Pl. Preiss.*, I, 110). Sect. du g. *Hypocalymna* ENDL., caract. par des fleurs axillaires, geminées, sessiles, entourées à la base d'une bractée et de bractéoles

scarieuses, formant un involucre étoilé, et par un ovaire à trois loges uniovulées. (Voy. WALP., *Rep.*, V, 737.) [T.]

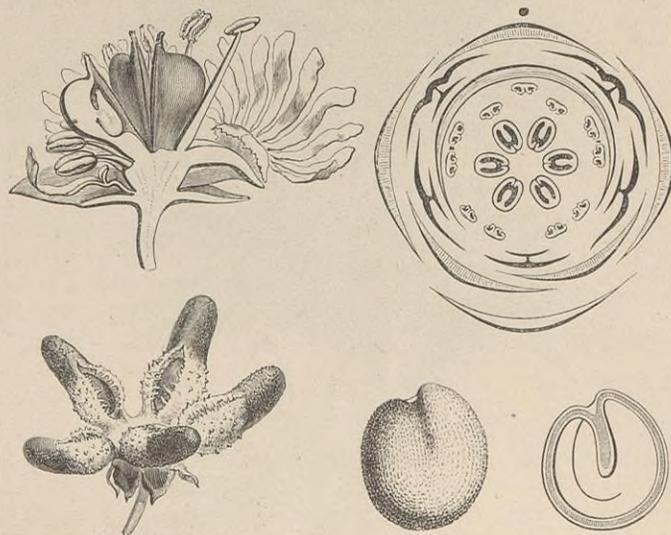
ASTROCARPÉES. Tribu de la fam. des Résédacées, formée du seul g. *Astrocaryum*.

ASTROCARPUS. G. de Résédacées, formant dans cette fam. un type distinct, caract. par l'indépendance de ses carpelles. Ceux-ci sont, au nombre de quatre à six, insérés sur une saillie spéciale



*Astrocaryum*. — Fleurs 6-carpellées, 12-andres, et coupe longitudinale.

du réceptacle floral. Plus extérieurement, se voit un disque urcéolé, insymétrique, de douze à dix-huit étamines, de quatre à six pétales inégaux, appendiculés à leur base, et de quatre à six sépales. Toutes ces parties sont d'ailleurs organisées comme dans les Résédacées à ovaire uniloculaire. Chaque carpelle ne renferme qu'un ou deux ovules et est monosperme dans le fruit.



*Astrocaryum*. — Fleur, coupe longitudinale. Diagramme. Fruit déhiscent. Graine et coupe longitudinale.

On en connaît une (?) esp. (*A. canescens*). Ce sont des herbes qui ont le port des Résédas et habitent l'Europe méridionale et l'Afrique méditerranéenne. (NECK., *Elem.*, n. 992. — REICH., *Consp.*, 186; *IC. Fl. germ.*, t. 99. — B. H., *Gen.*, 111, n. 1. — H. BN, *Hist. des pl.*, III, 293, 303, fig. 312-319.) [H. BN.]

ASTROCARYUM (C. W. G. MEY., *Fl. esseq.*, 265). G. de Palmiers, tribu des Coccoïnées, dont les fleurs sont monoïques, et réunies sur le même spadice, entouré d'une spathe simple, fusiforme, presque ligneuse et persistant très-longtemps. Les mâles, sessiles et réunies à la partie supérieure des rameaux de l'inflorescence, ont un calice à trois divisions, triangulaires, aiguës; une corolle gamopétale, à trois divisions oblongues-lancéolées, dressées, membraneuses ou légèrement charnues à la base; un androcée composé de six étamines (ou quelquefois plus), incluses et superposées par paires aux pétales, à filets filiformes, dressés et à anthères linéaires, subsagittées, incombantes; un gynécée rudimentaire. Les femelles, solitaires au-dessous des mâles, sessiles ou portées sur un pédoncule dilaté, ont un calice urcéolé à trois dents; une corolle urcéolée, charnue, resserrée à l'orifice, à trois dents régulières ou quelquefois irrégulières; un ovaire à trois loges, dont deux rudimentaires et une seule fertile; un style à trois branches stigmatiques, réunies en un corps floconneux ou mucilagineux, conique ou lobé. Le fruit est une drupe fibreuse, ovale ou subglobuleuse, à noyau osseux, percé de trois trous au sommet.

Elle ne renferme qu'une seule graine, qui, sous ses téguments, contient un albumen corné, avec un embryon situé au niveau d'un des trous du noyau. On en connaît une quinzaine d'esp., originaires du Brésil et des contrées voisines. Ce sont des Palmiers à tige tantôt peu apparente, tantôt grêle et élevée, chargée d'épines noires. Leurs feuilles sont composées-pennées, à pinnules linéaires, rapprochées par faisceaux et munies d'épines, ainsi que les spathe et les spadices. (Voy. ENDL., *Gen.*, n. 1769.) [T.]

ASTROCOCCUS (BENTH., in *Hook. Journ.* [1854], 327). G. d'Euphorbiacées du gr. des Acalyphées, dont les fleurs sont monoïques. Le calice des fleurs mâles est 4-mère, valvaire, et il entoure 4-8 étamines, centrales ou insérées autour d'un rudiment de gynécée. Entre le périanthe et l'androcée se voit une sorte de disque, formant une épaisse ceinture quadrilatérale et manquant dans la sect. *Hematostemon*. Le calice des fleurs femelles est 4-7-mère, imbriqué, et l'ovaire, 3-loculaire et 3-ovulé, devient un fruit de forme toute particulière, renflé à sa base et atténué supérieurement en pyramide. Ses coques (1-3) sont prolongées sur le dos en une double corne saillante. Les deux *Astrocooccus* connus sont des arbres du Brésil septentrional, à feuilles alternes, analogues à celles des *Acalypha*, denticulées, à fl. monoïques, disposées en grappes 2-sexuées, terminales et axillaires. (Voy. H. BN, in *Adansonia*, V, 307; *Ét. gén. Euphorbiac.*, 476, t. 32, fig. 22-24; *Hist. des pl.*, V, 221.) [H. BN.]

ASTROCOMA (NECK., *Elem.*, n. 196). Syn. de *Staavia* THUNB.

ASTROCYTUM. Syn. de *Astrycum* RAFIN.

ASTRODENDRON (DENNST., *Hort. malab.*, IV, 62). Syn. de *Sterculia* L. (*Ramena-pou-marum* RHEED.).

ASTRODON (WALL., *Plant. as. rar.*, I, 61). Sect. du g. *Leucas*, à calice tubuleux, à bouche régulière, à gorge très-velue, à 10 dents, souvent étalées en étoile à la maturité; verticillastres globuleux; bractées à peine plus courtes que le calice. (Voy. BENTH., *Labiata.*, 614; in *DC. Prodr.*, XII, 528.) [S.]

ASTRODONTIUM (SCHWÆGR., *Suppl.*, II, I, 128). G. de Mousses, syn. (part.) de *Neckera* C. MUELL.

ASTROGYNE (BENTH., *Pl. Hartweg.*, 14). Sect. du g. *Croton*.

ASTRON (JACQ.). Syn. de *Astronium* (BORY, *Dict.*, II, 48).

ASTROLINON, ASTROLINÉES (RAUD., in *Ann. sc. nat.*, sér. 2, XX, 350). Voy. ASTEROLINON, ASTÉROLINÉES.

ASTROLOBIUM. Voy. ARTHROLOBIUM.

ASTROLOMA (R. BR., *Prodr.*, 538). G. d'Épacridées, tribu des Styphéliées, dont le calice, à cinq divisions, est accompagné de plusieurs bractées. Sa corolle, tubuleuse et deux fois plus longue que le calice, présente, vers son milieu, un renflement ventru, et intérieurement, vers sa base, cinq faisceaux de poils, alternes avec les divisions courtes et étalées du limbe. L'androcée se compose de cinq étamines incluses, à filets insérés vers le haut du tube et à anthères uniloculaires, extrorses. Le gynécée se compose d'un ovaire supère, entouré à sa base d'un disque hypogyne, cyathiforme et presque entier; il est surmonté d'un style simple, à extrémité stigmatique capitée. L'ovaire a cinq loges dans chacune desquelles est un ovule anatrope, suspendu, avec le micropyle en dedans. Le fruit est une drupe peu charnue, à noyau quinqueloculaire. Les graines renferment sous leurs téguments un albumen dans l'axe duquel est un embryon à cotylédons très-courts. Ce sont de petits arbustes, ordinairement diffus ou couchés, de l'Australie méridionale et de l'île de Van-Diemen. Leurs feuilles sont alternes, pressées, linéaires ou obovales-oblongues, souvent ciliées, sans stipules; leurs fleurs sont dressées, axillaires, solitaires. On en connaît environ huit esp. (Voy. BENTH., *Fl. austral.*, IV, 151. — WALP., *Ann.*, V, 453.) [T.]

ASTROMARCHANTIA (NEES, *Leberm.*, IV, 57). Sect. du g. *Marchantia* MARCH., caract. par un réceptacle femelle central. (Voy. ENDL., *Gen.*, *Suppl.*, I, 1338, n. 470.)

ASTROMATICÆ (à priv.; *στρωμα*, lit). Sous ce nom, Wallroth a rangé les Champignons-Pyrénomycètes du g. Sphérie dont les réceptacles simples et distiaets ne sont pas portés sur un stroma. (Voy. WALLR., *Fl. crypt. Germ.* [1833], 766.) [DE S.]

ASTRONIA (BL., *Bijdr.*, 1080). G. de Mélastomacées, qui a donné son nom à la tribu des Astroniées. Son réceptacle, glabre

ou pubescent en dehors, est concave, en forme de tube ou de cloche. Sur ses bords s'insèrent un calice à limbe en forme de coiffe ou irrégulièrement fendu en 3-8 lobes; une corolle à 4-5 pétales, oblongs ou obovales et obtus; 8-12 étamines égales, à filets courts, aplatis, à anthères dolabriformes, courtes, obtuses, à loges déhiscentes par des fentes intérieures, et supportées par un connectif charnu, comprimé latéralement, ni allongé, ni pourvu d'appendices à sa base, mais quelquefois éperonné postérieurement. L'ovaire, infère, 2-5-loculaire et surmonté d'un style court, capilé à son extrémité stigmatique, devient, à la maturité, une capsule coriace, renfermée dans le réceptacle, dont les parois se déchirent en plusieurs fragments, pendant que les nervures du calice se séparent et forment une étoile rayonnante. Les graines, insérées dans l'angle interne, sont nombreuses, petites. Ce sont des arbres ou arbustes, glabres ou tomenteux, à rameaux arrondis, à feuilles pétiolées, amples, coriaces, ovales ou oblongues, entières et trinerves. Leurs fleurs, assez petites, blanches ou pourpres, munies de pédicelles et dépourvues de bractées, sont disposées en panicules terminales. On en connaît une douzaine d'esp., de la Malaisie et des îles de l'Océan Pacifique. (Voy. B. H., *Gen.*, I, 771, n. 129.) [T.]

ASTRONIDIUM (A. GRAY, *Unit. St. expl. Exped.*, *Bot.*, I, 582, t. 72, C). Syn. de *Astronia* BL.

ASTRONIÉES (*Astroniæ* B. H., *Gen.*, I, 735). Tribu de Mélastomacées, caract. par : Étamines égales, à filets courts et subulés. Anthères courtes, recourbées, à loges déhiscentes par des fentes introrses et réunies par un connectif ordinairement éperonné en bas. Ovaire complètement infère, 2-5-loculaire et stigmaté capité, sillonné ou punctiforme. Ovules nombreux, insérés sur des placentas basilaires, pariétaux ou situés dans l'angle interne des loges. Baie coriace ou charnue, à graines nombreuses et très-souvent cunéiformes. Feuilles trinerviées. Elle comprend quatre g., tous originaires de l'ancien monde : *Astronia* BL., *Pternandra* JACK, *Kibessia* DC. et *Phlethiandra* Hook. f. [T.]

ASTRONIUM (JACQ., *Stirp. amer.*, 261, t. 181, fig. 96). G. de Térébinthacées, trib. des Anacardiées, dont voici les caract. : Fl. hermaphrodites ou polygames, analogues à celles des *Melanorrhæa*. Calice à cinq sépales, orbiculaires, colorés, imbriqués, accrescents, scarieux et persistant autour de la base du fruit. Corolle à cinq pétales alternes, imbriqués (quelquefois petits et squamiformes dans la fleur femelle). Androcée de cinq étamines alternipétales, insérées à la base d'un disque annulaire et quinquelobé, à filets courts et à anthères (nulles dans la fleur femelle) biloculaires et introrses. Ovaire sessile, surmonté d'un style à trois branches courtes et à une seule loge uniovulée. Fruit drupacé ou coriace, oblong ou subglobuleux. Ce sont de grands arbres, à feuilles alternes, imparipinnées, composées de folioles opposées, entières ou crénelées, et à fleurs disposées en grappes très-ramifiées, axillaires ou terminales. On en connaît huit ou neuf, de l'Amérique tropicale, des Antilles et de la partie voisine du continent. Nous citerons : l'*A. graveolens* JACQ., dont le fruit s'emploie comme médicament à la Nouvelle-Grenade, et l'*A. fraxinifolium* SCHOTT, qui donne une térébenthine et un bois astringent. (Voy. H. BN, *Hist. des pl.*, V, 318.) [T.]

ASTROPANAX (SEEM., in *Journ. Bot.*, III, 176). Sect. du g. *Heptapleurum* GÆRTN., formant le passage au g. *Sciadophyllum* P. BR. (Voy. B. H., *Gen.*, I, 942, n. 23.)

ASTROPETALUM (GRIFF., *Notul.*, IV, 411, t. 565, fig. 2). Syn. de *Swintonia* GRIFF.

ASTROPHÆA (ENDL.). Orthogr. vicieuse pour *Astrophea*.

ASTROPHE (DC., *Prodr.*, VIII, 114). Sect. du g. *Radula* J., caract. par un calice à cinq lobes irréguliers et non imbriqués, une corolle à cinq lobes, valvaires dans le bouton et un style aussi long que l'ovaire et pelté à son extrémité stigmatique.

ASTROPHEA (DC., in *Mém. Gen.*, I [1822], p. II, 435; *Prodr.*, III, 322; — TR. et PL., in *Ann. sc. nat.*, sér. 5, XVII, 126, 180). Sous-g. du g. *Passiflora* L., caract. par la couronne inférieure du calice formant une membrane déchirée, dressée, non plissée, un calice dépourvu d'anneau nectarifère, une colonne nue ou tuméfiée en un nœud lobulé. Il comprend des arbres très-rameux,

non grimpants, dépourvus de cirres, et dont le port rappelle les *Magnolia* et les *Diospyros*. Les fleurs, accompagnées de bractées et dépourvues d'involucre, sont disposées en cymes. [T.]

ASTROPHIA (NUTT., in *Torr. et Gr. Fl. N.-Amer.*, I, 278). Syn. de *Orobus*.

ASTROPHYLLA (RAFIN., in *Ann. gén. sc. phys.*, VI, 85). Sous-fam. des Aparinées (g. *Asperula*, *Vaillantia*, *Crucianella*, *Diodia*, etc.)

ASTROPHYLLUM (TORR. et GR., in *Pope Exped., Bot.*, 5). G. de Rutacées, rapporté, avec doute, à la série des Zanthoxylées. D'après M. H. Baillon (*Hist. des pl.*, IV, 394, 472), il pourrait être défini : « une Zanthoxylée à pétales squamiformes et à androcée disprostémoné périgynes, avec un ovaire 4-5-lobé et des feuilles digitées, 5-10-foliolées. » La seule espèce décrite (*A. dumosum* TORR. et GR.), du Nouv.-Mexique, est un petit arbrisseau très-rameux, couvert de glandes verruqueuses et proéminentes qui lui communiquent une odeur forte. Ses feuilles sont subopposées, pétiolées, et ses fleurs, axillaires ou terminales, sont disposées en espèces d'ombelles longuement pédicellées. [T.]

ASTROPHYTUM (LEM., *Cact. gen. nov.*, 3). Syn. de *Echinocactus* LINK et OTTO.

ASTROPOLIUM (NUTT., in *Trans. Am. Phil. Soc.*, n. s., VII, 296, ex *Walp. Rep.*, II, 574). Syn. de *Aster*, sect. *Oxytripolium* TORR.

ASTROPUS (SPRENG., *N. Entd.*, III, 64). Syn. de *Waltheria* L.

ASTROSCHOENUS (LINDL.) VOY. ASTEROSCHENUS.

ASTROTHELIUM (ESCHW.). G. de Lichens, tribu des Pyrénocarpés. Thalle hypophléode ou peu développé. Apothécies connées ordinairement par groupes de 3-5 et s'ouvrant, au sommet de ce périthèce composé, par un ostiole commun. C'est par ce caractère seulement que les *Astrothelium* diffèrent des *Trypethelium*, dont les périthèces ont chacun leur ostiole séparé et distinct. (VOY. NYL., *Pyrenocarp.*, 80.) [NYL.]

ASTROTRICHA (DC., *Prodr.*, IV, 74; *Mém. Omb.*, 29, t. 5, 6). G. d'Araliacées, tribu des Panacées, dans laquelle il se distingue par son fruit comprimé latéralement ou subarrondi, ses deux noyaux munis d'un sillon sur la commissure, ou divisés en deux fausses-loges, ses feuilles simples, entières, laineuses en dessous, et par ses ombellules paniculées. On en connaît quatre esp., de l'Australie. Ce sont des arbrisseaux plus ou moins laineux ou garnis de poils étoilés. (VOY. B. H., *Gen.*, I, 937.) [T.]

ASTRYCUM (RAFIN., in *Deux Journ. bot.*, II, 175). G. de Champignons, voisin des *Actigea*.

ASTYDAMIA (DC., *Prodr.*, IV, 199; *Mém. Ombell.*, 53, t. 4). G. d'Ombellifères, rapporté, non sans hésitation, à la tribu des Sésélinées par MM. Benthams et Hooker (*Gen.*, I, 909, n. 103). Il ne comprend qu'une espèce, des Canaries. C'est une herbe vivace, suffrutescente à la base, à feuilles larges, incisées ou pinnées, à fleurs en ombelles composées, multiradiées, munies d'involucres et d'involucelles formés d'un grand nombre de bractées. Les fleurs sont jaunes; les dents du calice, presque rudimentaires; les pétales, terminés par un lobule réfléchi entre les deux lobes; le disque, épais et ondulé sur les bords. Le fruit est ovale-elliptique, avec des côtes dorsales et intermédiaires peu saillantes, des côtes latérales subéreuses, plus développées, séparées par un sillon et une grande bandelette dans chaque vallécule. La columelle est bipartite et les graines sont convexes sur le dos et planes ou légèrement concaves sur leur face commissurale. [T.]

ASTYLE (*astylus*, de  $\alpha$  priv.;  $\sigma\tau\acute{\upsilon}\lambda\omicron\varsigma$ , style). Nom donné par Wachendorf aux pl. dont les fleurs sont dépourvues de style. [BQ.]

ASTYLIS (WIGHT, *Icon.*, t. 1992). Sect. du g. *Hemicyclia*, lui-même rapporté par nous au g. *Drypetes*. *Astylis* était, dit-on, un des noms anciens du Gui. Une variété de Laitue de ce nom était recommandée pour ses vertus anaphrodisiaques. [H. BN.]

ASTYLON (ENDL., *Gen.*, n. 316 c). Sect. du genre *Physarum* PERS., caract. par un péricarpium très-tendre, sessile ou muni d'un pied flasque et couché. [DE S.]

ASTYRIA (LINDL.). Orthogr. vicieuse pour *Astiria*.

ASTYTIS ( $\alpha\sigma\tau\upsilon\tau\iota\varsigma$ , impuissant). Désignait la Laitue, chez les anciens, à cause de ses propriétés anaphrodisiaques. [E. F.]

ASUNTROPHON (DIOSC.). Syn. de Ronce.

ASURIK (ADANS., *Fam.*, II, 522). Nom africain de la Roquette.

ASWANA. Nom vulg., à Ceylan, du *Spermacoce hispida* L.

ASYMÉTRIE. Absence de symétrie.

ASYMÉTRIQUE (*asymmetricus*). D'une façon générale, un organe est *asymétrique*, lorsqu'il n'est pas susceptible d'être divisé en deux moitiés symétriques par un plan vertical. Une fleur est *asymétrique* lorsque l'un quelconque des verticilles qui la forment est *asymétrique*, ou bien lorsque, chaque verticille étant individuellement symétrique, le plan de symétrie n'est pas le même pour tous. La fleur du *Centranthus ruber*, par ex., est *asymétrique*, quoique le calice, la corolle, l'androcée et le gynécée aient chacun un plan de symétrie; car tous ces plans sont différents les uns des autres. Un sépale, un pétale, une étamine, un pistil, sont *asymétriques* lorsqu'ils ne peuvent pas être divisés en deux parties symétriques par un plan vertical. De même, le calice, la corolle, l'androcée, sont *asymétriques* dans le même cas; un verticille floral spiralé est toujours *asymétrique*. Lorsque les diverses folioles d'un verticille sont égales, mais irrégulières, le verticille est également *asymétrique*; mais il peut être symétrique et en même temps irrégulier: par exemple, la corolle du Haricot, celle de la Sauge, etc., sont symétriques, quoique irrégulières, tandis que la corolle spirale du *Nymphaea alba*, qui est régulière, est en même temps *asymétrique*. Celle du *Canna* est à la fois *asymétrique* et irrégulière. On a désigné, sous le nom de *fruits composés asymétriques*, ceux dans lesquels le nombre des feuilles carpellaires diffère du nombre des folioles du périanthe. Ils peuvent être *asymétriques* par défaut de développement (*fructus ex defectu asymmetricus*), lorsque le nombre des feuilles carpellaires est moindre que celui des pétales, ou, au contraire, par augmentation ou multiplication (*fructus ex excessu asymmetricus*), lorsque les feuilles carpellaires sont plus nombreuses que les folioles du périanthe. La Digitale et la Carotte nous offrent des fruits composés *asymétriques* par défaut de développement ou diminution, car ces fruits n'ont que deux feuilles carpellaires, tandis qu'il existe 5 pétales. Les *Anona*, *Magnolia*, etc., possèdent, au contraire, un fruit multiple *asymétrique* par augmentation. Les fruits multiples ou formés de plusieurs carpelles distincts sont également dits *asymétriques* lorsque le nombre des carpelles diffère de celui des folioles périnthiques. La Renoncule et l'*Adonis* nous offrent un fruit multiple *asymétrique* par augmentation, tandis que celui de *Agrimonia* est *asymétrique* par diminution. (VOY. SYMÉTRIE, SYMÉTRIQUE.) [L.]

ASYNEUMA (GRISEB. et SCHENK, in *Arch. für Naturg.*, I [1852], 335). *Podanthum* DON (*Podanthe* GRISEB.).

ASYNGAMIE ( $\alpha\varsigma$ ,  $\sigma\upsilon\nu$  et  $\gamma\acute{\alpha}\mu\omicron\varsigma$ ). État sexuel des fleurs dans lesquelles le stigmate et les étamines ne sont pas prêts au même moment pour la fécondation. Les darwinistes supposent que ce cas est favorable à la production de types nouveaux. [E. F.]

ASYSTASIA. G. d'Acanthacées, tribu des Ruelliées, fondé par Blume (*Bijdr.*, 796) pour des plantes herbacées et frutescentes. Les feuilles sont opposées. Les fleurs, accompagnées de bractées et de bractéoles, petites, égales, disposées en grappes spiciformes, axillaires ou terminales, ont un calice à cinq divisions égales; une corolle hypogyne, presque infundibuliforme, à cinq divisions presque égales, la postérieure étant légèrement concave; un androcée de quatre étamines didynames, à filets insérés sur la corolle, rapprochés par paires et portant des anthères à deux loges parallèles, appendiculées ou calleuses à la base; un ovaire à deux loges biovulées, surmonté d'un style simple, stigmatifère à son extrémité capitée, bilobée ou bidentée; une capsule onguiculée, tétragone, biloculaire, déhiscence en deux valves loculicides et renfermant quatre graines discoïdes, soutenues par des rétinacles. On en connaît une quinzaine d'esp., de l'Asie tropicale, y compris l'Arabie, de l'Afrique australe et de Madagascar. (VOY. NEES, in *DC. Prodr.*, XI, 163, 724.) [T.]

ATA. Nom vulg. des Cistes, en Espagne.

ATACCA (HASK., *Cat. Hort. bog. alt.*, 34). VOY. ATACCIA.

ATACCIA (PRESL, *Rel. Hænk.*, I, 149). G. de Taccacées, très-voisin des *Tacca*, dont il diffère par des filets staminaux concaves

et non en forme de capuchon, un style capité, trilobé au sommet, un fruit semi-triloculaire, et surtout par ses feuilles qui sont simples et entières. Aussi le type de ce genre (à peine autonome) avait-il reçu autrefois le nom de *Tacca integrifolia* (ROXB., *Pl. coromand.*, t. 257; — KER, in *Bot. Mag.*, t. 1488). [H. BN.]

ATACLIN. Nom africain du Nerprun, d'après Adanson.

ATACTOSIA (BL., *Enum. pl. jav.*, II, 134). Sect. du g. *Polypodium*, comprenant des esp. dont une partie se trouve aujourd'hui placée dans les g. *Dipteris* et *Drynaria*. [E. F.]

ATACTOXYLON (HART., in *Bot. Zeit.* [1848], 171, 190). G. d'Araucariées fossiles (*A. Linkii* HART.).

ATENIA (HOOK. et ARN., in *Bot. Beech. Voy.*, 349). Syn. de *Edosmia*, sect. du g. *Carum* L.

ATALANTA (NUTT., *Gen. amer.*, II, 73). Syn. de *Peritoma* DC.

ATALANTHUS (DON, in *Edinb. new Phil. Journ.* [1828-29], 311). Syn. de *Sonchus* (*Prenanthes pinnata*).

ATALANTIA (CORR., in *Ann. Mus. Par.*, VI, 383). G. de Rutacées, série des Aurantiées, et ainsi caract. : Calice à 3-5 divisions, rarement irrégulier. Corolle imbriquée, à 3-5 pétales, libres ou unis au tube androcéen dans l'*A. monophylla*. Androcée de 6-8 étamines ou plus rarement 15-20, à filets libres ou irrégulièrement monadelphes et supportant des anthères ovales-oblongues, cordiformes à la base. Gynécée composé d'un ovaire entouré d'un disque annulaire ou cupuliforme et surmonté d'un style caduc, à extrémité stigmatique obtuse ou lobée. Chaque loge de l'ovaire renferme, dans son angle interne, 1-2 ovules collatéraux. Le fruit est une baie à peu près globuleuse, à 1-5 loges et renfermant 1-5 graines oblongues, à embryon charnu, dépourvu d'albumen. Les *Atalantia* sont des arbustes ou des arbrisseaux inermes ou armés d'épines; leurs feuilles sont composées, unifoliolées, coriaces, persistantes et très-entières; leurs fleurs, rarement solitaires, sont disposées en cymes ou en glomérules axillaires. On en connaît environ douze espèces, originaires des régions tropicales de l'Asie, de l'Australie et notamment de la Chine. Ainsi caractérisé, ce g. comprend tout ou partie des g. *Sclerostylis*, *Lampetia*, *Rissoa*, *Severinia*, *Helia*, *Merope* et *Chilocalyx*. (Voy. H. BN, *Hist. des pl.*, IV, 487.) [T.]

ATALANTIÆ (REICH., *Handb.*, 314). Sect. des Aurantiées (g. *Feronia*, *Luvunga* et *Atalantia*).

ATALAYA (BL., *Rumphia*, III, 186). G. de Sapindacées, série des Sapindées et groupe des Thouiniées, dont les fleurs, régulières, polygames-dioïques, ont cinq sépales inégaux et imbriqués, cinq pétales alternes et munis à leur base d'un bouquet de poils ou d'une écaille. Leurs étamines, au nombre de huit ou neuf et insérées au centre de la fleur, en dedans d'un disque annulaire, ont des filets dressés, libres, égaux ou inégaux, et des anthères oblongues, introrsées, déhiscentes par deux fentes longitudinales. L'ovaire, rudimentaire dans la fleur mâle et surmonté d'un style court, trigone à son extrémité stigmatique, renferme, dans l'angle interne de chaque loge, un seul ovule ascendant, avec le micropyle en bas et en dehors. Le fruit est sec et composé de trois samares indéhiscentes. La graine est ascendante et renferme, sous ses téguments coriaces, un embryon dépourvu d'albumen, à cotylédons inégaux, charnus, plan-convexes, à radicule infère. Ce sont des arbres ou des arbustes glabres, à feuilles alternes, composées-pennées, 1-3-∞-foliolées, avec un rachis et un pétiole quelquefois dilatés et foliacés. Leurs fleurs sont disposées en grappes composées de cymes, axillaires ou terminales. On en connaît cinq esp., des régions chaudes de l'Océanie. (Voy. B. H., *Gen.*, I, 401, n. 30. — H. BN, *Hist. des pl.*, V, 406.) [T.]

ATALERRIE (BURM.). Syn. de *Hydrolea zeylanica* VAHL.

ATAMARAM (RHEEDE, *Hort. malab.*, III, t. 29). Syn. de *Anona squamosa* L.

ATAMISQUEA (MIERS, *Trav. Chil.*, II, 529; in *Trans. Linn. Soc.*, XXI, I, t. 1). G. de Capparidacées, représenté par le seul *A. emarginata*, petit arbuste chilien, à feuilles linéaires, écaillées, comme celles d'un Argousier, et dont les fleurs ont quatre sépales bisériés, dissemblables, quatre pétales et une douzaine d'étamines, dont six fertiles et six alternes, stériles. L'ovaire

est uniloculaire, avec quatre placentas multiovulés, et le fruit est une baie crustacée, stipitée, oligosperme. Ce g. semble représenter une forme réduite des Cäpriens. (Voy. H. BN, in *Adansonia*, X, 28; *Hist. des plant.*, III, 154, 175.) [H. BN.]

ATAMOSKO, ATAMOSKO (ADANS., *Fam. des pl.*, II, 57). G. formé pour le *Lilio-Narcissus virginienensis* CAT. (*Car.*, 3, t. 12), identique à l'*Amaryllis Atamasco* L. et qui n'a pas été adopté.

ATAR, ATHER (DE ROSES) OU ATHAR-GUL, ATHER-GUL. En Perse, on nomme ainsi l'essence de Roses.

ATAS OU ATÉ. Syn. de Atte.

ATASITES (NECK., *Elem.*, I, 7). Syn. de *Gerbera*.

ATAVISME (*ad*, à; *avus*, aïeul). Terme didactique, créé par Duchesne, pour désigner l'un des procédés de l'hérédité. Suivant M. Dailly (*Dict. encycl. des sc. méd.*), l'atavisme peut être considéré comme une forme *médiate*, directe ou collatérale de la propriété des êtres vivants de reproduire, dans le temps, une succession d'individus semblables à leurs parents. Ce phénomène a naturellement pour condition première et indispensable, la variation; car, si les êtres vivants n'offraient dans leur type aucune variation, l'hérédité serait nécessairement et toujours *immédiate*, et l'atavisme se confondrait avec elle. Mais les formes typiques se modifient, dans quelque mesure et pour quelque cause que ce soit; elles peuvent transmettre ces modifications à leurs descendants. Cette transmission s'opère, ou dès la première génération, ou dans les générations subséquentes: dans le premier cas, il y a hérédité *immédiate*; dans le second cas, hérédité *médiate* ou *atavisme*. A son tour, l'atavisme peut se montrer dans une descendance directe ou dans une descendance collatérale; de là une troisième subdivision: *atavisme direct*, *atavisme indirect*. Avec MM. A. Sanson et Dailly, et comme le concevait Duchesne, il faut considérer l'hérédité comme un terme générique, dont l'atavisme est un cas particulier, une modalité. Conçu de la sorte, l'atavisme, selon M. Dailly, peut être défini: « *La réapparition, dans un individu ou dans un groupe d'individus, de caractères anatomo-physiologiques, positifs ou négatifs, que n'offraient point leurs parents immédiats, mais qu'avaient offerts leurs ancêtres directs ou collatéraux.* » D'après M. Littré, l'atavisme, en botanique, est la *tendance des plantes hybrides à retourner à leur type primitif*; en physiologie, il implique la *ressemblance avec les aïeux*. Suivant M. Carrière (*Encycl. hort.*), l'atavisme désigne une force spéciale, contenue dans tous les êtres, et qui les porte à se rapprocher du point originel de la série dont ils sortent; on pourrait donc, selon cet auteur, définir ainsi l'atavisme: « *la force opposée à la dégénérescence.* » Le *Nouveau Jardinier illustré* désigne par ce mot « *une force aussi mystérieuse que la force vitale, en vertu de laquelle les plantes conservent le type normal ou tendent à y revenir quand elles s'en sont écartées, comme par exemple les variétés et les hybrides.* » Les *Fleurs de pleine terre* (de MM. Vilmorin et C<sup>ie</sup>) définissent ainsi l'atavisme: « *Force ou propriété intime des êtres qui les porte à revenir, à se rapprocher des caract. originels de leurs ancêtres ou de la série dont ils sont sortis; en un mot, à retourner vers le point de départ ou l'état primitif d'où sont sorties les modifications qui les caractérisent.* » Suivant Baudement (*Encycl. de l'agric.*), le mot *atavisme* est employé d'une manière générale pour indiquer une des lois qui président à la perpétuité des types, dans les races comme dans les espèces; il représente une action ou une influence collective des aïeux à distance. Dans les cas d'atavisme, le reproducteur agit comme représentant de ses ascendants, qui ont, en quelque sorte, déposé en lui tous les germes vivaces qu'eux-mêmes avaient reçus de leurs ancêtres. Dans un groupe d'êtres vivants, animaux ou plantes, appartenant à la même espèce, à la même race ou à la même variété, on voit souvent apparaître des individus que leurs caractères, ou seulement un trait saillant de leur organisation, de leur manière d'être, éloignent de leurs parents immédiats, pour les rapprocher de quelqu'un de leurs ancêtres, parfois très-éloignés. C'est à ce phénomène que les naturalistes ont donné le nom d'*atavisme*. M. Duchartre (*Encycl. de l'agric.*) dit, à propos de l'atavisme: « *La*

tendance qu'ont les animaux à reproduire les caractères distinctifs de leurs aïeux se manifeste aussi dans les plantes et y produit des effets analogues. L'effet principal en est de maintenir dans toute leur pureté les types des espèces, et cela, même en dépit des variations accidentelles qui peuvent exister dans le ou les parents immédiats des individus que l'on a sous les yeux. » Pour les naturalistes et éleveurs anglais, atavisme signifie : *pas rétrograde, tendance rétrograde* des types modifiés vers leurs ancêtres. Par ce mot, les auteurs allemands, et notamment Kuckschlag, entendent l'idée d'une rétrogradation fâcheuse d'un être modifié et amélioré vers son état primitif, ou retour vers celui des premiers ou de l'un des parents qui ont concouru à sa création. *Atavisme*, pour eux, est synonyme de *coup en arrière*. L'action de l'atavisme peut s'exercer sur toutes les parties des êtres, végétaux ou animaux, et s'entend aussi bien au moral qu'au physique. Chez les végétaux, il exerce son influence sur le tempérament (précocité, tardivité, rusticité, vigueur), sur la constitution, la composition, les dimensions (taille, volume, port) des individus, la forme, la couleur, le goût, l'odeur, etc., des fleurs, des fruits, des graines, des racines, des tiges, des feuilles, et enfin sur les diverses parties des plantes. Mais c'est surtout chez les races, variétés ou variations issues de croisement, et particulièrement dans les cultures et sur les végétaux utiles ou d'ornement, notamment sur ceux dont l'existence est de courte durée, que les cas d'atavisme sont des plus fréquents, ou tout au moins qu'il est et sera possible d'en voir et d'en étudier les plus nombreux exemples. M. H. Baillon a également et mieux exprimé les mêmes idées et développé une thèse analogue, au sujet de l'atavisme considéré au point de vue botanique, dans un article important, inséré dans le *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, où l'on trouvera sur cette question des renseignements étendus et du plus grand intérêt. Cette manière de voir, qui est également celle de M. Naudin et de la plupart des auteurs modernes qui ont traité la question d'atavisme, était aussi l'opinion de L. Vilmorin, qui s'était livré, pendant une partie de son existence, à des expériences ayant pour but d'obtenir de nouvelles races perfectionnées de végétaux, sauvages ou cultivés, ou d'améliorer celles déjà existantes. Nous ne croyons pouvoir mieux faire, pour terminer et résumer cet article, que de reproduire ci-après et *in extenso* les idées de ce maître vénéré, telles qu'il les a exposées et qu'elles ont été publiées dans le *Bulletin de la Société industrielle d'Angers* (1851, p. 253), sous le titre : *Note sur un projet d'expérience ayant pour but de créer une variété d'Ajonc sans épines et se reproduisant de graines*. « Si nous considérons, dit L. Vilmorin, une graine au moment où, mise en terre, elle va donner naissance à un nouvel individu, nous pouvons la regarder comme sollicitée, quant aux caractères que devra présenter la plante qui doit en naître, par deux forces distinctes et opposées. Ces deux forces, qui agissent en sens contraire, et de l'équilibre desquelles résulte la fixité de l'espèce, peuvent être considérées ainsi qu'il suit. La première, ou force centripète, est le résultat de la loi de ressemblance des enfants aux pères, ou *atavisme*; son action a pour résultat de maintenir dans des limites de variation assignées à l'espèce les écarts produits par la force opposée. Celle-ci, ou force centrifuge, résultant de la loi des différences individuelles, ou d'*idiosyncrasie*, fait que chacun des individus composant une espèce présente des différences qui constituent sa physionomie propre, et produisent *cette variété infinie dans l'unité*, qui caractérise les œuvres du Créateur. Nous venons d'abord, pour plus de simplicité, de considérer l'atavisme comme constituant une force unique; mais, si l'on y réfléchit, on verra qu'il présente plutôt un faisceau de forces agissant à peu près dans le même sens, et qui se compose de l'appel ou de l'attraction individuelle de tous les ancêtres. Pour faciliter l'intelligence de l'action de cette force, il faut considérer d'abord la force de ressemblance à la masse des ancêtres, qui peut être regardée comme l'attraction du type de l'espèce, et à laquelle nous réservons le nom d'atavisme; puis, séparément, l'attraction ou la force de ressemblance au père direct, ou héré-

dité, qui, moins puissante, mais plus prochaine, tend à perpétuer dans l'enfant les caractères propres du parent immédiat. Tant que le père ne s'est pas éloigné d'une manière sensible du type de l'espèce, ces deux forces agissent parallèlement et se confondent, et les variations qui peuvent survenir dans ce cas, par l'effet de la loi d'*idiosyncrasie*, peuvent se présenter indifféremment dans toutes les directions, sans en affecter particulièrement aucune. Il n'en est plus de même quand le père direct s'est éloigné notablement du type; la force de ressemblance au père direct se combinant alors avec celle de variations individuelles, il en résulte un excès de déviation dans le sens de la résultante de ces deux forces, ou, si l'on aime mieux, les variations nouvelles rayonnent alors, non plus autour du type comme centre, mais autour d'un point placé sur la ligne qui sépare le type de la première déviation obtenue. Abandonnées à la nature, les variations individuelles périssent presque toujours dans la masse surabondante d'individus qu'elle sacrifie sans cesse. De là la fixité des espèces naturelles. Mais, recueillies par l'homme, ces variations sont protégées; leur descendance se multiplie; obéissant alors aux lois plus complexes qui les régissent, elles produisent ces variations nombreuses qu'il a su fixer pour son usage. D'après ces considérations, on voit qu'un des points les plus essentiels (pour la fixation de ces variations ou pour la formation des races) consiste à lutter le plus efficacement possible contre l'atavisme. Or cette force, moins directe en quelque sorte que celle de la ressemblance au parent immédiat, agit peut-être avec plus de persistance. » La suite de cette note ayant trait aux procédés horticoles et de sélection (dont ce n'est point ici le lieu de parler) employés par L. Vilmorin pour obtenir les résultats qu'il cherche, nous nous bornerons à ces citations et à ces considérations dont l'importance et la justesse ont été parfaitement démontrées depuis lors et de différents côtés. Parmi les arbres et arbustes d'ornement, dont il existe aujourd'hui et depuis longtemps de nombreuses et belles variétés, obtenues par sélections, croisements et semis successifs : les Rosiers, les *Rhododendron* et Azalées, les *Pelargonium*, les *Fuchsia*, les Clématites, les *Spiræa*, les *Weigelia*, les Lilas, les *Erica*, les *Robinia*, les *Cytisus*, etc., etc., on trouve presque constamment, dans les semis faits avec les graines des variétés les meilleures et les plus belles ou les plus intéressantes, des sujets qui sont en voie de retour ou qui sont même retournés complètement aux types sauvages et primitifs. Nous voyons encore les mêmes faits se produire dans les variétés de céréales : Froments, Avoines, Mais, dans lesquelles on retrouve fréquemment des individus qui, après avoir acquis, par une sélection soignée et continue, certains caractères ou qualités particuliers, les perdent en totalité ou en partie, au bout d'un temps plus ou moins prompt, dès que la main de l'homme n'entretient pas ces qualités. Ces exemples, que nous pourrions multiplier à l'infini, en passant en revue presque tous les modes de transformations, de modifications ou de déviations que la culture a fait subir aux végétaux, montrent la puissance de cette *force atavique*, qui tend sans cesse, et à travers les générations, multipliées parfois à l'infini, à ramener les écarts des descendants aux caractères de leurs ancêtres et des types primitifs. Parmi les plantes cultivées qui présentent le plus fréquemment des faits d'atavisme, nous indiquerons qq. exemples, pris dans diverses catégories de modifications de leurs caract. typiques. Dans les fleurs, nous citerons entre autres : les *Petunia* dits *hybrides*, var. issues, il y a environ un demi-siècle, du croisement du *P. nyctaginiflora* (blanc pur) avec le *P. phœnicea* (violet pourpré). Malgré les nombreuses générations, renouvelées tous les ans par les semis, et quelque soin qu'on ait pris, depuis lors, de n'en récolter les graines que sur des individus distincts des parents, on trouve toujours ou presque toujours, dans les semis, un certain nombre de sujets des deux types ou de l'un ou l'autre, quelque précaution qu'on ait eue d'en supprimer les individus rétrogradés qui avaient pu se présenter dans les semis et porte-graine des années précédentes, et malgré une fécondation artificielle et réciproque, opérée continuellement et seulement sur celles des fleurs qui s'éloignaient le plus des caractères des

types primitifs. De même pour certaines fleurs doubles ou pleines, telles que les Chrysanthèmes d'automne, les Reines-Marguerites (*Callistephus sinensis*), les Œillets d'Inde doubles (*Tagetes patula*), les Roses d'Inde doubles (*T. erecta*), les Roses trémières doubles (*Althaea rosea*), les Œillets flamands et autres Œillets des jardins, les Pivoines, Dahlias, Potentilles et les Soucis doubles, etc., dont les horticulteurs et amateurs soigneux ne récoltent des graines, et cela depuis de nombreuses années, que sur les sujets présentant les fleurs les plus doubles, les plus monstrueuses et les plus perfectionnées, et dont cependant les semis redonnent, toujours et quand même, une certaine proportion d'individus à fleurs simples, semblables ou analogues aux types sauvages. Si nous examinons ce qui se passe aussi pour certains légumes perfectionnés de nos jardins : Betteraves, Navets, Carottes, Radis, Pommes de terre, etc. (et nous pourrions aussi bien prendre comme exemple ceux à graines perfectionnées que ceux à racines améliorées), nous verrons que, malgré les milliers de générations obtenues de semis faits avec des graines issues exclusivement de sujets présentant les racines les plus volumineuses, les plus charnues, les plus perfectionnées, on trouve tous les ans des exemplaires qui sont revenus aux types sauvages, tels ou à peu près tels qu'ils étaient avant tout perfectionnement. Il en est de même des Choux pommés et d'autres races ou variétés perfectionnées dont les graines, recueillies pendant de nombreuses années sur les sujets le plus ou le mieux pommés ou les plus parfaits, montrent toujours, dans leur semis, quelques individus sans pomme et simplement feuillus, ressemblant assez volontiers au vulgaire Colza à huile. Si des plantes herbacées nous passons aux végétaux ligneux, et notamment aux arbres fruitiers, nous remarquerons les mêmes faits. Depuis des siècles, on en sème de tous côtés, et les personnes qui s'occupent des semis d'arbres fruitiers, tels que : Poiriers, Pommiers, Cerisiers, Vignes, Abricotiers, Pêchers, Noyers, Mûriers, Amandiers, Groseilliers, etc., ont pour habitude de ne semer que les graines, pepins ou noyaux des plus belles et des meilleures variétés, lesquelles pourtant étaient elles-mêmes déjà issues de générations successives des meilleures qui les avaient précédées; et cependant rien n'est plus fréquent que de rencontrer dans les semis un certain nombre de sujets qui ont, tant par leurs fruits que par leurs organes de végétation, tous les caractères des sauvages. [RY.]

ATAW. Nom gallois du *Nymphaea alba* L.

ATAXIA (R. BR., *Chlor. melv.*, 35). G. de Graminées, tribu des Phalaridées, dont les épillets, disposés en panicule thyrsiforme, se composent de deux glumes et de trois fleurs, l'inférieure mâle et à deux glumelles, l'intermédiaire neutre et à une seule glumelle, la terminale hermaphrodite et triandre. On en connaît quatre ou cinq esp., du Cap, de Java et du Mexique. (Voy. STEUD., *Synops. pl. gramin.*, 43.) [T.]

ATAXIOPARPÉES (à priv.; τὰξις, ordre; καρπός, fruit). Tribu de Fougères, dans laquelle les sporanges sont sans ordre à la surface de la fronde fertile. Ce mot est syn. d'*Acrostichées*. [E. F.]

ATCEBARA (QUER). Nom catalan de l'*Agave americana* L.

ATCHISO. Nom japonais de l'*Hibiscus rosea*.

ATE (LINDL., *Orch.*, 326). G. d'Orchidacées, sous-famille des Epidendrées, tribu des Ophrydées, se distinguant par : Périgone en forme de casque. Foliolles extérieures latérales réfléchies, la supérieure connivente avec les intérieures, qui sont plus étroites, bifides et pubescentes. Labelle pubescent, pendant, trifide, à éperon filiforme. Anthère dressée; loges à bases divergentes, adnées aux canaux stigmatiques, munies de processus charnus, libres, séparés par une lame cornée, spatulée; staminodes égalant l'anthère, à base large, à sommet épaissi. Glandes des pollinies nues. Herbe des montagnes de l'Inde orientale, à racine tuberculifère, à tige feuillée, à grappe lâche portant des fleurs herbacées, munies de bractées. (Voy. ENDL., *Gen.*, n. 1526.) [L.]

ATÉ. Syn. de Atas.

ATEG-KUDO, ATEGOCUDO. Nom ind. du *Wrightia antidysenterica*.

ATEIRA. Nom d'un fruit de l'Inde, probablement l'Atte.

ATEL (SÉRAP., ex BORY, *Dict.*, II, 50). Nom arabe du Genévrier.

ATELANDRA (LINDL., *Veg. Swan riv.*, XL). Sect. du g. *Hemigenia* R. BR., caract. par un calice campanulé, 2-labié, à lèvre supérieure profondément 3-fide et à lobe moyen plus large que les latéraux, à lèvre inférieure profondément 2-fide, à lobes acuminés. Feuilles opposées ou quelquefois ternées, ovales ou oblongues, molles. (BENTH., in *DC. Prodr.*, XII, 566.) [S.]

ATELANThERA (HOOK. F. et THOMS., in *Journ. Linn. Soc.*, V, 138). G. de Crucifères, tribu des Cheiranthées, caract. par : Sépales petits, dressés, égaux. Pétales linéaires-spatulés, émarginés. Anthères 6, onguiculées au sommet, uniloculaires dans les quatre grandes étamines. Silique linéaire, subcomprimée, à valves uninerviées, à cloison membraneuse. Style court, terminé par un stigmat bilobé. Graines comprimées, disposées sur une seule rangée. Petite herbe annuelle, à tige grêle, à feuilles peu nombreuses, linéaires et entières, à petites fleurs disposées en une courte grappe terminale. On n'en connaît qu'une esp., qui habite le Tibet occidental. (Voy. H. BN, *Hist. des pl.*, III, 231.) [L.]

ATELEA (A. RICH., *Fl. cuba*). Orthogr. vicieuse pour *Ateleia*.

ATELEIA. G. de Légumineuses-Papilionacées, tribu des Sophorées, établi par Moçino et Sesse (ex DC., *Mém. Légum.*, 395, t. 57) pour deux ou trois esp. de l'Amérique centrale et des Antilles, dont le calice est à peine denté, la corolle réduite à l'étendard en capuchon; les étamines sont libres et semblables entre elles. Le carpelle ne contient que deux ovules et devient un fruit indéhiscent, à suture ventrale ailée. Les graines, comprimées, réniformes, sont à peine albuminées. Ce sont des arbres ou des arbrisseaux sans épines, à feuilles imparipinnées, coriaces, à petites grappes de fleurs blanches, à stipules et bractées petites. (Voy. B. H., *Gen.*, I, 558. — H. BN, *Hist. des pl.*, II, 366.) [P.]

ATELIANTHUS (NUTT., ex BENTH., in *DC. Prodr.*, X, 455). Syn. de *Synthyris* BENTH.

ATENIA. Orthogr. vicieuse pour *Atenia* Hook. et ARN.

ATER. Noir.

ATERAMNUS (P. BR., *Jam.*, 356). Syn. (?) de *Argythamnia*. P. BR., sect. du g. *Tournesolia* Scop.

ATERLUSI. Nom vulg. de l'*Aristolochia indica* L.

ATETERÉ. Nom caraïbe (BORY) d'une esp. d'Eupatoire.

ATHAD. Nom, chez les Hébreux, du *Lycium afrum* L.

ATHALAMES. Nom donné par Acharius aux productions lichénoïdes dont il n'avait pu observer les fructifications, et que, par suite, il n'avait pu classer dans ses trois divisions principales. Il y réunissait dans divers g. des Lichens qu'on a reconnu depuis appartenir à des végétaux très-dissimilaires d'origine. [S.]

ATHALMUS (NECK., *Elem.*, I, 20). Syn. de *Pallenis* CASS.

ATHAMANTE (*Athamanta* L., *Gen.*, n. 338). G. d'Ombellifères, tribu des Sésélinées, auquel on donne les caract. suiv. : Dents du calice petites. Pétales onguiculés, émarginés ou bilobés et infléchis. Disque charnu, conique et ondulé. Fruit oblong, hérissé, atténué en bec au sommet et à coupe transversale cylindrique. Côtes primaires peu apparentes; vallécules pourvues d'une seule bandelette. Columelle bipartite. Ce g. renferme 2-3 espèces, originaires de l'Europe et de l'Asie occidentale. Ce sont des herbes vivaces, glabres ou couvertes d'un duvet blanchâtre, à feuilles ternatipinnées, décomposées en segments étroits, à fleurs disposées en ombelles composées, multiflores, entourées d'un involucre quelquefois nul et d'un involucre formé d'un grand nombre de bractées. On en connaît deux ou trois esp., de l'Europe et de l'Asie occidentale, peu différentes des *Seseli*. Nous mentionnerons spécialement l'*A. cretensis* L. (*Libanotis hirsuta* ROEHL), pl. vivace, encore appelée *Daucus de Candie*, D. de Crète, et dont on n'emploie que rarement les fruits, comme stimulants, diaphorétiques et diurétiques. Tel que Linné l'avait établi, ce g. renfermait un bien plus grand nombre d'esp., aujourd'hui dispersées dans plusieurs autres. Voici la synonymie des plus importantes :

L'*A. cervaria* L. est un *Peucedanum* L.

L'*A. cervariaefolia* DC. et l'*A. sicula* L. forment le g. *Tin-guarra*.

L'*A. cretensis* L. forme le g. *Petrocarvi* TAUSCH.

L'*A. Libanotis* L. est un *Libanotis* KRANTZ.

L'A. *macedonica* DC. (*Bubon macedonicum* L.) est un *Seseli*.

L'A. *Meum* L. est le *Meum athamanticum* JACO.

L'A. *Oreoselinum* L. est un *Peucedanum* L.

L'A. *ramosissima* DC. est un *Portenschlagia* TRATT.

Le g. *Athamantha* KOCH (*Umbell.*, 106, t. 49, 50) est syn. de *Athamanta* L., et le g. *Athamantha* SCOP. (*Fl. carniol.*, n. 309) est syn. de *Libanotis* KRANTZ. (*B. H., Gen.*, I, 900.) [T.]

ATHAME (*Athamus* NECK., *Elem.*, n. 154). Syn. de *Carlowitzia* MENCH.

ATHAMOS. Nom arabe du Pois-chiche (*Cicer arietinum* L.).

ATHANASIE (*Athanasia* L., *Gen.*, n. 943). G. de Composées, qui a donné son nom au gr. des Athanasiées, tribu des Sénécioidées. Il enferme environ quarante esp., du Cap de Bonne-Espérance et dont voici les caract., d'après Harvey et Sonder (*Fl. cap.*, III, 187). Capitules discoïdes, homogames, à fleurs plus ou moins nombreuses. Réceptacle paléacé. Involucre formé de bractées imbriquées, plurisériées et scarieuses (excepté dans l'A. *capitata* L., où les bractées extérieures sont larges et foliacées). Corolle à 5 dents. Anthères dépourvues de queues. Achaines oblongs, ailés ou à cinq angles aigus, surmontés d'une aigrette nulle ou formée de quelques écailles courtes, planes et inégales, ou de poils gonflés, courts et caducs. Ainsi constitué, ce genre renferme les *Hymenolepis*, *Holophyllum*, *Morysia* (DC., *Prodr.*, VI, 85, 86, 90). Ce sont des arbustes buissonnants, fortement aromatiques ou glanduleux; leurs feuilles sont éparses, entières, dentées, lobées ou pinnatifidées, car elles sont polymorphes, même sur un seul rameau. Leurs capitules, rarement solitaires, sont ordinairement disposés en corymbes. Leurs fleurs sont jaunes et persistantes; d'où leur vient leur nom (*ἀθανασία*, immortalité). Cassini (in *Dict. sc. nat.*, XXII, 315; XXVII, 168; XXIX, 179) a restreint l'étendue du g. linnéen. Le g. *Athanasia* WALT. (*Carol.*, 201) est syn. de *Marschallia* SCHREB. (*Voy. B. H., Gen.*, II, 446, n. 509.) [T.]

ATHANASIÉES (*Athanasieæ*). Sous-tribu des Composées-Anthémidées, à réceptacle paléacé; capitules le plus souvent discoïdes, en corymbes; feuilles alternes. Elle comprend les g. *Athanasia*, *Gonospermum* et *Lonas*. (*B. H., Gen.*, II, 204.) [S.]

ATHANASIOIDES (DC., *Prodr.*, VI, 91). Sect. du g. *Morysia* CASS., caract. par des capitules ovales-oblongs et 9-12-flores.

ATHARASA. Nom de plantes qui se trouve dans le *De plantis*, traité faussement attribué à Aristote, et traduit en latin sur une version arabe. L'arabe *eb-tharsa* désigne le *Tamarix*, ce que semble ignorer le traducteur. [E.F.]

ATHÉCIE (*Athecia* GÆRTN., *Fruct.*, I, 241, t. 28; — J., *Dict.*, III, 275). Syn. de *Forstera glabra* GÆRTN. (*Bory, Dict.*, II, 54).

ATHELIA (z privatif; ἄθηλον, papille). Nom donné par Persoon (*Myc. europ.*, I, 83) à un g. de Champignons considérés depuis comme des Téléphores à l'état byssode (voy. FRIES, *Summ. veg. Scand.*, X, 521). Bonorden en a fait un sous-g. du g. *Hypochnus* (*Handb. des allg. Mykol.*, X, 159). [De S.]

ATHENÆA (ADANS., *Fam. des pl.*, II, 121). Syn. de *Sparganophorus* VAILL. Schreber (*Gen.*, 259, n. 661) nomme ainsi les *Iroucana* d'Aublet. L'*Athenæa* SENDTN. est le *Witheringia* MERS.

ATHER, ATHER-GUL. Voy. ATAR.

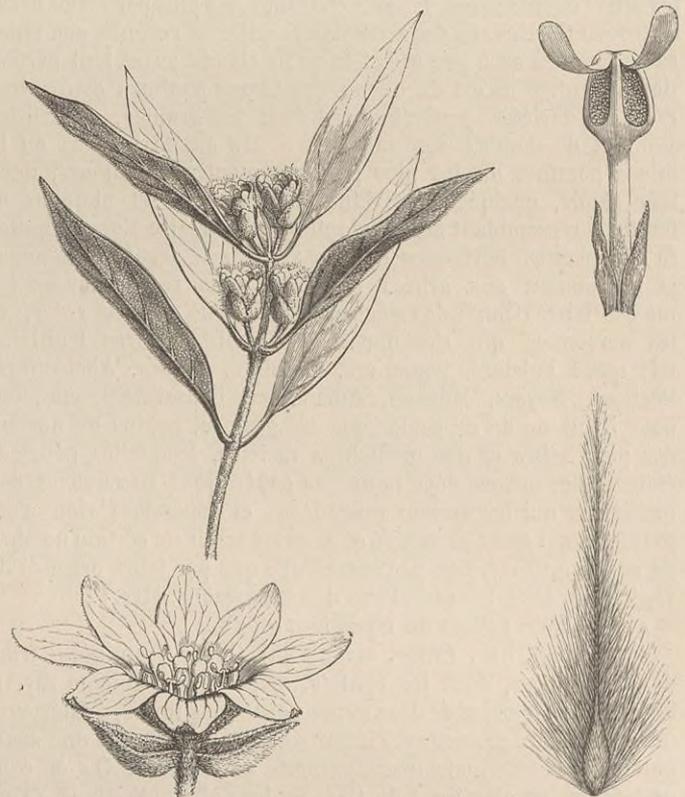
ATHERANDRA (DCNE, in DC. *Prodr.*, VIII, 497). G. d'Asclépiadacées, tribu des Périplocées, dont les fleurs, régulières et hermaphrodites, ont un calice à cinq divisions profondes, lancéolées, dressées, étalées ou réfléchies au sommet. Leur corolle est gamopétale, rétrécie en tube à la base et divisée au sommet en cinq lobes allongés, linéaires-lancéolés, glabres et en préfloraison contournée. Vers le fond de son tube, cette corolle est munie d'écailles obtuses ou subulées, charnues, dressées et superposées aux étamines. Celles-ci, au nombre de cinq, ont leurs filets adnés au tube de la corolle, puis libres et surmontés d'anthères appliquées contre la portion conique et stigmatique du style et plus ou moins connées entre elles. Ces anthères renferment vingt masses polliniques granuleuses, munies d'un appendice ovale et dilaté (d'où le nom générique: ἄθηρον, arête; ἄθηρον, mâle). On en connaît deux esp., des Moluques, arbrisseaux volubiles, glabres, à rameaux grêles, à feuilles ovales, opposées et à

fleurs longuement pédicellées, réunies en cymes grêles et fourchues. [T.]

ATHEROCEPHALA (DC., *Prodr.*, VII, 755). G. d'Épacridées, tribu des Styphéliées, caract. par: Calice entouré de 2 bractées, 5-partit ou parfois 5-phyllé. Corolle infundibuliforme. Étamines indépendantes de la corolle, à filets exserts. Ovaire subglobuleux, à 5 loges uniovulées. Style filiforme, exsert. Fruit inconnu. On n'en connaît qu'une esp., sous-arbrisseau australien, à feuilles glabres, imbriquées et subengainantes, subulées, à fleurs disposées en un épi serré et terminal. [L.]

ATHEROPOGON (MUEHL., ex W., *Spec.*, IV, 937). G. de Graminées, réuni au g. *Eutriana*, dans lequel il forme une sect. caract. par ses épillets biflores, sa fleur supérieure réduite au pédicelle et la glumelle inférieure de la fleur hermaphrodite, munie de lanières subulées. [T.]

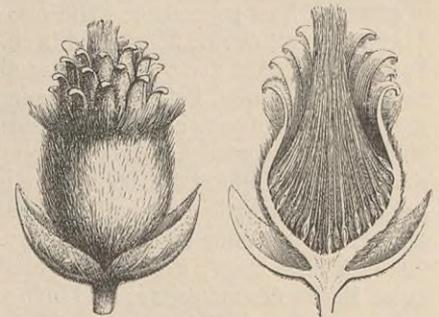
ATHEROSPERMA (LABILL., *Nov.-Holl.*, II, 74, t. 224). G. de Monimiacées, qui a donné son nom à la série des Athérospermées, et dont tous les caract. sont ceux des *Doryphora*, avec cette diffé-



*Atherosperma moschatum*. — Rameau florifère. Fleur mâle. Étamine. Carpelle.

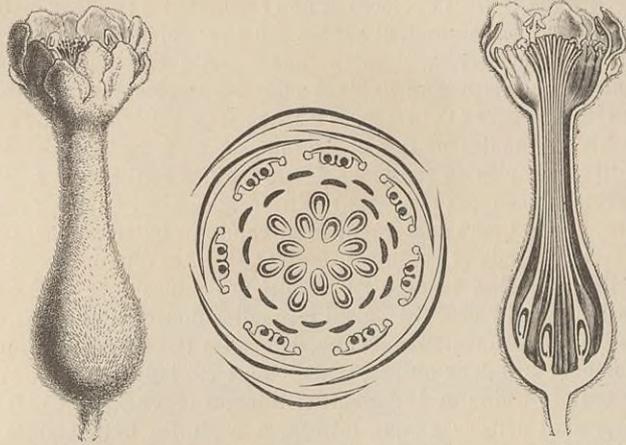
rence toutefois que le connectif n'est pas prolongé en une pointe longue et aiguë, mais tronqué à son sommet. Les qq. esp. connues sont des arbres aromatiques du Chili, de l'Australie, de la N.-Zélande et de la N.-Calédonie. L'écorce et les feuilles de l'A. *moschata* LABILL. sont usitées par les Australiens en infusions théiformes. Les *Laurelia* JUSS. ont été avec raison rattachés à ce g. Ils y forment une section comprenant deux espèces.

L'une est chilienne: c'est l'A. (*Laurelia*) *sempervirens* H. BN, dont l'écorce est employée comme stimulante, digestive. Son fruit sert aux mêmes usages que la muscade. L'autre est de la N.-Zélande: c'est l'A. *Novæ-Zelandiæ* Hook. f. (*Voy. H. BN, in Dict. encycl. sc.*



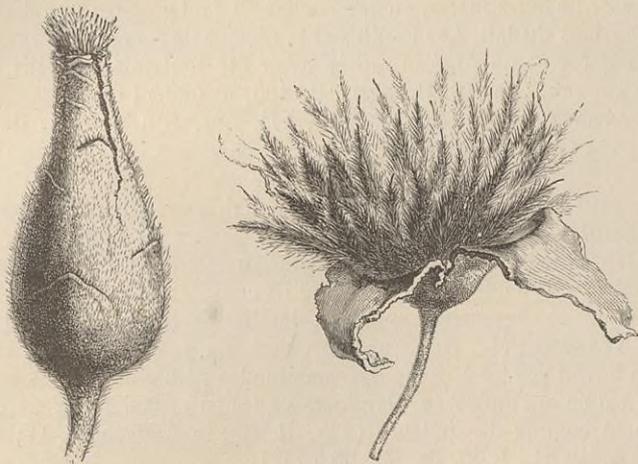
*Atherosperma moschatum*. — Fleur femelle et coupe longitudinale.

méd., VII, 79; sér. 2, I, 25; *Hist. des pl.*, I, 319, 343.) [P.]  
 ATHÉROSPERMÉES. Série des Monimiacées, comprenant les g.



*Atherosperma Nova-Zelandia*. — Fleur entière. Diagramme. Fleur, coupe longitudinale.

*Doryphora* et *Atherosperma* et caract. par des carpelles libres qui, à la maturité, deviennent des achaines revêtus de poils ai-



*Atherosperma sempervirens*. — Fruit entier et déhiscant.

dant à leur dissémination. (Voy. H. BN, *Hist. des pl.*, I, 319.) [P.]

ATHEROSTEMON (BL.). Voy. ATHEROSTEMUM.

ATHEROSTEMUM (BL., *Mus. lugd.-bat.*, I, 126). G. d'Asclépiadacées, tribu des Périplocées, dont le calice est turbiné et à cinq divisions étalées et ouvertes dans la préfloraison. La corolle est rotacée, à cinq divisions profondes et munie intérieurement de cinq petites écailles obtuses, interposées aux étamines. Celles-ci ont des filets très-courts, distincts et munis sur le dos d'un appendice allongé et sétiforme. Leurs anthères, lancéolées, très-aiguës et imberbes, sont couchées sur le stigmate, auquel elles sont agglutinées; elles renferment des pollinies solitaires, granuleuses. Le fruit n'a pas été observé. On n'en connaît qu'une esp. (*A. javensis* BL.), de Java. C'est un arbrisseau volubile, à feuilles opposées et à petites fleurs jaunes portées sur des pédoncules axillaires, bifides, pauciflores et glabres. (Voy. WALP., *Ann.*, III, 46.) [T.]

ATHERUREA (BL., *Rumphia*, I, 135). Sous-tribu des Dracunculines.

ATHERURUS (BL., *Rumphia*, 136). Syn. de *Pinellia* TENOR., d'après Schott (*Synops. Aroid.*, I, 5).

ATHESIANDRA (MIERS, in *Ann. Nat. Hist.*, ser. 2, VIII, 172). Syn. de *Ptychopetalum* BENTH.

ATHIN. Nom arabe de l'*Antirrhinum* *Elatine* L.

ATHLIANTHUS (ENDL., *Gen.*, Suppl., II, 367; — LINDL., *Veg. Kingd.* [1846], 679). Syn. de *Adhatoda* NEES.

ATHRAGENE. Orthogr. de *Atragene*, proposée par M. Gras.

ATHRIXIA (KER, in *Bot. Reg.*, t. 681). G. de Composées-Inuloidées, à involucre turbiné, campanulé ou hémisphérique, à brac-

tées 8-sériées, étroites, squarreuses, acuminées. Fleurs toutes fertiles; aigrettes à soies 1-sériées, scabres, barbelées ou plumeuses. Herbes ou sous-arbrisseaux, à feuilles alternes, très-entières, pliées sur le bord, tomenteuses en dessous. De l'Afrique australe, de Madagascar et de l'Australie. (Voy. B. H., *Gen.*, II, 328.) [S.]

ATHRIXIÉES (*Athrixieae*). Sous-tribu de Composées-Inuloidées, à capitules homogames, radiés ou quelquefois subdisciformes. Fleurs toutes fertiles, ou celles du disque stériles; style à divisions tronquées. Herbes, sous-arbrisseaux ou quelquefois arbrisseaux, à feuilles planes ou recourbées sur le bord, tomenteuses ou glabres en dessous; réceptacle non paléacé. Elle comprend les g. *Lupperia*, *Macowania*, *Podolepis*, *Heterolepis*, *Athrixia*, *Antithrixia* et *Arrowsmithia*. (Voy. B. H., *Gen.*, II, 1877.) [S.]

ATHROANDRA (HOOK. F., in *Journ. Linn. Soc.*, VI, 21). Sect. du g. *Claoxylon* J. (voy. MERCURIALE).

ATHRODACTYLIS (FORST., *Char. gen.*, 149, t. 75.). Syn. de *Pandanus odoratissimus*.

ATHROISMA (DC., in *Guill. Arch. Bot.*, II, 516). G. de Composées-Inuloidées, à achaines développés, comprimés sur le dos, ciliés sur le bord. Fleurs  $\infty$ , enveloppées d'écailles; aigrettes à écailles très-courtes, réunies en un anneau cilié-fimbrié. Herbes glabres ou sublainieuses, très-rameuses, à feuilles pinnatiséquées, alternes, à capitules réunis en glomérules au sommet des rameaux. De Java et de Martaban. (Voy. B. H., *Gen.*, II, 296.) [S.]

ATHROLOPHIS (TRIN., in *Mém. Acad. Pétersb.*, sér. 6, II, 268). Sect. du g. *Andropogon*.

ATHRONIA (NECK., *Elem.*, I, 32). Syn. de *Spilanthes*.

ATHROPHYLLUM. Orthogr. vicieuse pour *Athrrophyllum* LOUR.

ATHROSPHYTUM (NECK., *Elem.*, III, 339). G. de pl. cryptogames (Lichens, Jungermannes, Conferves, etc.).

ATHROTAXIS (DON). Syn. de *Arthrotaxis* ENDL.

ATHROTAXITES (UNG., in *Bot. Zeit.* [1849], 347). G. de Conifères fossiles.

ATHRUPHYLLUM (LOUR., *Fl. coch.* 148). Syn. de *Myrsine* L.

ATHYMALUS (NECK., *Elem.*, II, 352). Sect. du g. *Euphorbia*.

ATHYRIUM (du grec  $\alpha$  priv., et  $\theta\upsilon\rho\iota\omicron\nu\varsigma$ , petite porte, parce que l'indusium a été considéré comme indéhiscant). G. de Fougères, créé par Roth, intermédiaire entre les *Aspidium* et les *Asplenium*. Il diffère des premiers par son indusium allongé, du second par son port spécial, ses feuilles allongées, découpées. Fée soutient que les *A.* ont l'indusium renflé en voûte, tandis que les *Asplenium* ont cet organe plan; l'admission de ce caract. écarte des esp. très-voisines d'ailleurs. Aussi Mettenius n'a-t-il pas admis eeg., dont le type est l'*A. Filix femina*, et qui comprend aussi plusieurs esp. de l'Amérique septentrionale. [E. F.]

ATHYRUS. Syn. de *Lathyrus*, d'après M. Spach (in *Dict. d'Hist. nat. de d'Orbigny*).

ATI. Nom tahitien du *Calophyllum inophyllum*, dont le bois servait dans l'île à faire des idoles.

ATICHIA (FLOT., in *Linnaea*, XXIII, 149). G. proposé pour le *Collema glomerulosus*.

ATIMETA (SCHOTT, *Gen. Aroid.* [1858], 71). G. d'Aroïdées, à spathe herbacée, blanche intérieurement; à spadice stipité, portant des fleurs femelles seulement à la base; à ovaire biloculaire, surmonté d'un stigmate longuement sillonné; chaque loge contient plusieurs ovules superposés. Les deux esp. brésiliennes décrites sont grimpantes; leurs feuilles, distiques, sont longuement pétiolées et à gaine persistante; le limbe, entier, est parcouru par des nervures déliées et nombreuses, se dirigeant vers les bords. (Voy. SCHOTT, *Prodr. Aroid.*, 348.) [P.]

ATIMOUTA. Voy. AOUTIMOUTA.

ATINIA (PLINE). Désigne l'Orme, d'après Adanson, et le Charme, d'après Dalechamp (BORY, *Dict.*, II, 58).

ATIPOLO (CAMELLI). Grand arbre des Philippines, qu'on croit être un *Artocarpus*.

ATIRBESIA (ADANS., *Fam.*, II, 522). Nom africain du Marrube.

ATIRRHINUM. Orthogr. vicieuse pour *Antirrhinum*.

ATIRSITA. Syn. de *Plantago Coronopus* L.

ATITARA (MARCGR., *Bras.* [ed. 1648], 64, c. icon.). Syn. de *Desmoncus* MART. Désigne le Rotang, d'après Adanson. [L.]

ATJA. Nom abyssin du *Triticum Arras* HOCHST.  
 ATLAT-ZOPILLIN (HERNAND., *Mex.*, 117, c. icon.). Nom vulg., au Mexique, du *Malvavicus pentacarpus* MOÇ. et SESS.  
 ATLÉ. Nom arabe du *Tamarix orientalis*.  
 ATNON (DIOSC., ex BORY, *Dict.*, II, 67). Syn. d'Ivraie.  
 ATOA. Nom brame d'un *Anona* (BORY, *Dict.*, II, 67).  
 ATOCA. Nom, au Canada, de l'*Oxyccocos palustris* PERS.  
 ATOCHA. N. espagnol de l'Ajonc landier et du *Stipa tenacissima*. A Madrid, la célèbre église de N.-D. d'Atocha doit son nom à la végétation de la colline au pied de laquelle elle est bâtie.  
 ATOCHADOS. Un des noms du *Lavandula Stæchas* L.  
 ATOCION (OTH., ex REICHB., *Icon.*, f. 5078, 5079, 5093; t. 286-288, f. 5088, f. 5091). Sect. du g. *Silene* L. [L.]  
 ATOCIRA. Nom portugais de l'*Anona squamosa* L.  
 ATOLARIA (NECK., *Elem.*, n. 1340). Syn. de *Crotalaria*, d'après M. Spach (in *Dict. d'Hist. nat. de d'Orbigny*).  
 ATOLE. Nom vulg. du Rocou (*Bixa Orellana*) L.  
 ATOMAIRES (*Atomaria* STACKH., *Ner. Brit.*). G. d'Algues.  
 ATOMAIRES (*atomarius*). Se dit des rameaux ponctués de certaines plantes. [BQ.]  
 ATOMARIA (RUPR.). Syn. de *Odonthalia* LYNGB., d'après Harvey (*Ind. gen. Alg.*, 5). [L.]  
 ATOMOGYNIE (*Atomogygia*, de *ἄτομος*, indivisible; *γυνή*, femme). Nom prop. par Richard pour remplacer celui d'*Angiospermie* sous lequel Linné réunissait les plantes labiées à fruit capsulaire. [L.]  
 ATOMON (DIOSC.). Syn. de Jusquiame (BORY, *Dict.*, II, 67).  
 ATOMOSTYLIS (STEUD., *Synops. pl. cyper.*, 315). G. de Cypéracées, tribu des Cypérées et intermédiaire entre les *Cyperus* et les *Carex*. Ses épis androgynes, multiflores, comprimés et formés d'écaillés distiques et imbriqués, sont réunis en un capitule dense. Les écaillés inférieures sont ordinairement mâles et triandres, ou quelquefois hermaphrodites comme les supérieures. Celles-ci ont un *perigynium* nul, tandis que les inférieures sont munies d'une bractée intérieure qui entoure l'ovaire à la façon d'une utricule, comme dans les *Carex*. Les étamines, au nombre de trois, ont les filets plans et les anthères linéaires, bimucronulées au sommet. L'ovaire est surmonté d'une style allongé, entier ou à peine bifide, et le fruit est un achaine triquètre, largement bordé par le *perigynium* auquel il est adné. On en connaît deux esp., de la Sénégambie. Ce sont des herbes aphylls, rampantes, cespitueuses, à chaumes dressés, garnis à la base d'écaillés striées et, plus haut, de gaines mucronées. Leurs épis sont réunis en un capitule solitaire, entouré d'un involucre de 4-4 bractées étroites-linéaires et plus courtes que lui. [T.]  
 ATON (DIOSC., ex BORY). Syn. de *Bunium Bulbocastanum* L.  
 ATORGA. Nom portugais de l'*Erica ciliaris* L., d'après Bory.  
 ATOSSA (ALEF., in *OEster. Bot. Zeitschr.* [1858]). Syn. de *Vicia* L.  
 ATOTO. Nom vulg. d'une Euphorbe, aux îles de la Société. Forster l'a nommée *Euphorbia Atoto*.  
 ATRACTILIS. Orthogr. vicieuse pour *Atractylis*.  
 ATRACTIUM (*ἄτρακτος*, fuseau). Nom donné par Link (*Diss.*, I, *ord. pl. nat.*, in *Act. Soc. nat. scrut. Ber.*, III, [1809], 40) à de petits Champignons que l'on trouve sur les rameaux et les feuilles et dont les esp. ont été rapportées par Fries aux g. *Volvetella*, *Stilbum*, etc. Bonorden a conservé ce g. fondé sur la forme en fuseau des spores (*Handb. allg. Mykol.*, 135, fig. 226), ainsi que Berkeley (*Outl.*, 340) et Cooke (*Handb. Brit. Fung.* [1871], 555). M. Tulasne considère les *Atractium* comme l'état conidiophore du g. de Pyrénomycètes auxquels il a donné le nom de *Sphaerostilbe* (voy. TUL., *Sel. Fung. Carpol.*, III, 99, 104; XIII, fig. 10-13 et XIV, fig. 1-13). [DE S.]  
 ATRACTOBOLUS. Nom donné par Tode (*Fungi Meckl. sel.*, 1790, 1791) à un *Coccus* qu'il avait pris pour un Champignon, et qui figure comme tel dans le *Systema mycologicum* de Fries. [DE S.]  
 ATRACTODORUM (*ἄτρακτος*, fuseau; *δορός*, outre). Nom donné par Klotzsch (*Herb. viv. myc.*, ed. pr., fasc. I [1832], n. 100) à un Champignon du g. *Fusarium*, et que l'on rencontre, soit sur les Graminées, soit sur le *Sclerotium* du *Claviceps purpurea*. [DE S.]  
 ATRACTOPHORA (CROUAN). Syn. de *Naccaria* ENDL., d'après Harvey (*Ind. gen. Alg.*, 6). [L.]

ATRACYLIS (L., *Gen.*, n. 930). G. de Composées, tribu des Cynaroïdées, sous-tribu des Carlinées, dans laquelle il se distingue par son involucre à bractées extérieures, grandes et foliacées, les intérieures dressées et non rayonnantes; par son style à peine bilobé au sommet, et par ses achaines oblongs, couverts de poils longs et serrés, simulant une aigrette extérieure et surmontés d'une aigrette véritable, à soies 1-3-sériées, plus ou moins connées à la base et plumeuses à leur partie supérieure. Ce sont des herbes, tantôt petites et presque acaules, tantôt dressées, feuillées, simples ou ramifiées. Leurs feuilles sont alternes, plus ou moins découpées et souvent spinescentes, ainsi que leur involucre. Leurs fleurs sont réunies en capitules hétérogames, plus ou moins grands et solitaires, tantôt au centre d'une rosette de feuilles radicales, tantôt à l'extrémité des rameaux. On en connaît environ 14 espèces parmi lesquelles douze se rencontrent dans la région méditerranéenne, depuis les îles Canaries jusqu'à l'Anatolie. Les deux autres, dont le port est tout à fait anormal, habitent la Chine et le Japon. Willdenow (*Spec.*, III, 1698) ne comprenait dans ce g. que les esp. à capitules hétérogames et radiés. Il faut nommer ici l'*A. gummifera* L., dont Cassini a fait le g. *Chamaeleon* et que Lessing et De Candolle ont réuni aux *Carlina*. Cette plante, de la région méditerranéenne, est plus connue sous le nom de Chaméléon blanc. Sa racine possède des propriétés toxiques que les femmes arabes utilisent pour se débarrasser de leurs maris, auxquels elles en font prendre une décoction dans du lait. Les feuilles et le réceptacle servent d'aliments au Maroc et en Algérie, après avoir été toutefois ramollis par la cuisson. (Voy. B. H., *Gen.*, II, 465, n. 629.) [T.]

ATRACYLODES (DC., *Prodr.*, VII, 48). Syn. et sect. du g. *Atractylis* L., comprenant deux esp. chinoises et japonaises qui ne diffèrent des autres *Atractylis* que par leur port tout spécial. Ce sont des herbes dressées, glabres, à rhizome dur et horizontal, à feuilles rigides, membraneuses, vertes sur les deux faces, les inférieures pinnatiséquées, les supérieures entières. Les Chinois font grand cas de ces plantes, qu'ils considèrent comme stomachiques et souveraines contre la débilité provenant d'excès. [T.]

ATRAGENE (L., *Gen.*, n. 695). Sect. du g. *Clematis* L., dont on l'avait séparé à cause des staminodes pétaloïdes situés entre le calice et l'androcée, staminodes que l'on considérait généralement comme des pétales. (Voy. H. Bx, in *Adansonia*, IV, 54; *Hist. des pl.*, I, 55, fig. 95, 96.) [T.]

ATRAMENTAIRES (*Atramentarii*). Sous ce nom, Paulet a groupé plusieurs esp. d'Agarics, déliquescents ou non, qui noircissent en tout ou en partie à la maturité, et qui appartiennent aux groupes des Coprins, Coprinaires et Pratelles de Fries. [DE S.]

ATRAPHANIS (NECK., *Elem.*, II, 212). Orthogr. vicieuse pour *Atraphaxis*. Scopoli nomme ce g. *Atraphax*.

ATRAPHAXIS (L., *Gen.*, n. 356). G. de Polygonacées, tribu des Polygonées, dont les fleurs hermaphrodites ont un périanthe coloré, à quatre divisions sur deux rangs, les intérieures plus grandes; un androcée de six étamines, deux en face des folioles intérieures du périanthe, une en face des extérieures; des filets libres, subulés, renflés à la base des anthères dorsifixes et subarrondies; un ovaire comprimé, non marginé, surmonté de deux styles très-courts, capités à leur extrémité stigmatique. Le fruit est un achaine comprimé, étroitement enveloppé par les folioles internes du périanthe, qui sont persistantes, tandis que les externes sont réfléchies. Il contient une graine qui, sous ses téguments, renferme un albumen farineux et un embryon légèrement courbe. Ce sont des arbustes de l'Asie moyenne et du Cap. Leurs rameaux, très-nombreux, divariqués, rigides, quelquefois spinescents, portent des feuilles alternes, ovales, très-entières, coriaces, axillaires, fasciculées, munies à leur base d'une ocrea prolongée des deux côtés en un appendice subulé et libre. Leurs fleurs, blanches ou rougeâtres, portées sur des pédicelles filiformes, articulés et renflés au-dessus de leur articulation, forment des faisceaux axillaires ou terminaux. On en connaît dix-sept esp., parmi lesquelles nous citerons l'*A. spinosa* L., cultivé parfois comme plante d'ornement. (Voy. ENDL., *Gen.*, n. 1995. — MEISSN., in *DC. Prodr.*, XIV, 74.) [T.]

ATRAPIAXOIDES (L., *Spec.*, I, 359). Sect. du g. *Polygonum*.  
 ATRATUS. D'un brun tirant sur le noir.

ATRAXYLE (DC., *Prodr.*, VI, 610). Sect. du g. *Kentrophyllum* NECK., comprenant des esp. herbacées, dont les folioles intérieures de l'involucre sont lancéolées, presque très-entières et non dilatées. La série intérieure de l'aigrette est tronquée au sommet et beaucoup plus courte que les extérieures.

ATREMA (DC., *Prodr.*, II, 250; *Mém. Omb.*, 71, t. 18). L'esp. unique de ce g. est de l'Amérique septentrionale et très-voisine du *Bifora testiculata* HOFFM. Elle n'en diffère en effet que par les dents du calice légèrement développées et par le fruit, dont les côtes primaires sont plus marquées et dont la membrane commissurale reste souvent imperforée à la maturité. Ce g. ne peut pas être conservé et doit être réuni aux *Bifora* HOFFM. [T.]

ATRICAULES. Paulet a formé sous ce nom un gr. de Champignons, de couleur sombre et de consistance dure, comprenant des *Sclerotium*, *Hypoxylon*, etc. (Voy. *Tab. pl. fung.*, 1791.) [DE S.]

ATRICHUM (LEMAN). Syn. de *Atrichum* PAL.-BEAUV.

ATRICHOGLOTTIS (ENDL., *Gen.*, n. 1470). Sect. du g. *Trichoglossis* BL., à labelle imberbe, à limbe court, denté de chaque côté à la base; colonne obtuse; pollinies égales, sillonnées à la base. [L.]

ATRICHUM. G. de Mousses, établi par Palisot de Beauvois dans son *Prodromus*. Il est rangé par M. Schimper dans la famille des Polytrichées, qui fait elle-même partie de la tribu des Polytrichacées. Les fleurs sont quelquefois monoïques, mais le plus souvent dioïques. Les mâles ont la forme d'une coupe aplatie, et leurs paraphyses ressemblent à des filaments déliés. La coiffe, en capuchon, est lisse, excepté au sommet, qui se montre hérissé de spinules. La capsule est ovale ou cylindrique, de longueur variable, penchée, légèrement arquée, munie d'un opercule convexe à la base, se terminant par un bec très-allongé, souvent subulé. Le péristome est simple, formé de 32 dents, de longueur moyenne, dépourvues d'articulations et ovales. L'orifice de la capsule est fermé, avant la dissémination des spores, par une sorte de petit tympan membraneux. Le sporange est étroitement uni aux parois de la capsule et à la columelle, qui offre une grande épaisseur. Les *Atrichum* sont des Mousses de petite taille, peu robustes, vivant par troupes plus ou moins nombreuses, mais ne constituant jamais de gazons serrés. Les feuilles, non embrassantes à la base, comme cela se voit dans d'autres g. de la même famille, sont ovales-arrondies, plus ou moins ondulées, d'un vert foncé, à bords finement dentés, à nervure fine et portant de petites lamelles éparses. Elles sont formées de cellules serrées, en forme d'hexagones arrondis. Elles se crispent et se contournent de diverses manières sous l'influence de la sécheresse. Ce sont des plantes très-répandues dans les régions septentrionales et tempérées de tout le globe. On les rencontre fréquemment sur la terre humide et ombragée. L'*A. undulatum* est très-abondant dans la plupart des bois de la France, où il forme souvent des tapis considérables, reconnaissables à première vue à leur couleur sombre, qui tranche vivement sur la couleur plus claire des plantes avoisinantes. Les esp. monoïques sont remarquables par cette particularité que c'est toujours du centre de la fleur mâle que sort le rameau qui produira la fleur femelle. Les *Atrichum* faisaient autrefois partie du g. *Catharinea* EHRH., dont ils diffèrent surtout par leur taille beaucoup plus grêle et par leur coiffe qui est glabre. C'est ce dernier caract. qui a valu à ce g. le nom qui lui a été imposé (à privatif; ἄτριξ, cheveu.) [M.]

ATRIPLEX (L., *Gen.*, n. 1912). G. de Chénopodées, dont les fleurs sont régulières et polygames. Le réceptacle, légèrement convexe, porte un calice ordinairement composé de cinq sépales, libres ou légèrement unis à la base et en préfloraison quinconciale dans le bouton. L'androcée comprend autant d'étamines que de sépales, auxquels elles sont superposées. Leurs filets, libres ou légèrement unis par la base, supportent des anthères biloculaires, introrses et déhiscentes par deux fentes longitudinales. Le gynécée est supère et se compose d'un ovaire, surmonté d'un style à deux branches stigmatiques. L'ovaire est uniloculaire et contient un seul ovule campylotrope, inséré sur un placenta basilaire. Le fruit est un achainé entouré du calice

accrescent; la graine renferme sous ses téguments un embryon annulaire, entourant un albumen féculent. Ce sont des plantes herbacées, annuelles ou suffrutescentes, chargées d'écaillés membraneuses ou furfuracées, à feuilles alternes ou opposées, à fleurs en grappes ou en épis, simples ou composés. Elles habitent les régions tempérées. Elles sont riches en suc aqueux qui en fait rechercher quelques-unes comme aliments ou comme médicaments émollients. On cultive fréquemment l'*A. hortensis* L. (*Spec.*, 1493), qu'on appelle encore *Arroche-épinard blanche*, ou *des jardins*, *Bonne-dame*, *Erode*, *Arrode*, *Irible*, *Fallete*. Elle est orig. de l'Asie centrale. Ses graines sont purgatives et vomitives. D'autres croissent dans les sables de la mer, où elles absorbent beaucoup de sels de soude. Tel est l'*A. Halimus* L. (*Spec.*, 1492), ou *Pourpier de mer*, qui se mange parfois en salade ou confit dans le vinaigre. Ce g. renferme plus de soixante espèces. (Voy. MOQ.-TAND., in DC. *Prodr.*, XIII, s. II, 90.) [T.]



*Atriplex.*

ATRIPLEX (NEES JUN., *Gen.*, fasc. 7, t. 12). Syn. de *Teutliopsis* DUMORT. et sect. du g. *Atriplex* L.

ATRIPLEXUM. Nom inusité aujourd'hui et sous lequel les anciens botanistes désignaient certains *Atriplex* L. Reichenbach (*Consp.*, 164) donne ce nom à une sect. du g. *Atriplex*, syn. de *Dichospermum* DUMORT.

ATRIPLICÉES (*Atripliceæ* C. A. MEY., in *Ledeb. Fl. alt.*, I, 371). Syn. de Spinacées DUMORT. (Chénopodées).

ATRIPLICES (J., *Gen.*, 83). Syn. de Chénopodées.

ATRIPLICINA (MOQ., *Chenop. Enum.*, 70). Sect. du g. *Obione*, caract. par des bractées fructifères, unies inférieurement, distinctes supérieurement et par un testa ordinairement subcrustacé.

ATRIPLICINÆ (PERS., *Synops.*, I, 292). Syn. de Chénopodées.

ATRIVOLO (BELON). Syn. de *Tribulus terrestris* L.

ATROPA (L., *Gen.*, n. 249). G. de Solanacées, tribu des Solanées, et qui a donné son nom au groupe des Atropinées dans lequel il se distingue par sa corolle tubuleuse-campanulée, des étamines incluses, à filets barbus à la base, écartés et déclinés en haut avec le style, et son ovaire ovoïde, entouré d'un disque hypogyne. Le fruit est une baie globuleuse. On n'en connaît qu'une esp. (*A. Belladonna* L.), qui est la Belladone. (Voy. ce mot et DUN., in DC. *Prodr.*, XIII, s. I, 464, 690.) [T.]

ATROPE (*atropus*). Syn. d'orthotrope.

ATROPEÆ (REICHB., *Hdb.*, 201). Tribu de la fam. des Solanées.

ATROPHIE. Ce mot est souvent employé par les botanistes comme syn. d'arrêt de développement, d'avortement.

ATROPHIÉ (à privatif; τροφή, nourriture). Organe dont le développement s'est arrêté de bonne heure.

ATROPHIQUE. Qui a rapport à l'atrophie; qui est atrophié.

ATROPINÉES (*Atropineæ* DUN., in DC. *Prodr.*, XIII, s. I, 5, 464). Div. de la tribu des Solanées, caract. par un calice quinquépartit ou plus rarement quinquéfide, une corolle campanulée, tubuleuse ou infundibuliforme et en préfloraison plissée-valvaire, enfin un ovaire globuleux ou ovoïde. Elle comprend onze g. : *Atropa* L., *Mandragora* T., *Trechonates* MIERS, *Hebecladus* MIERS, *Salpichroma* MIERS, *Lonchostigma* MIERS, *Hilsenbergia* TAUSCH, *Discopodium* HOCHST., *Himeranthus* ENDL., *Nectorixia* H. B. K. et *Jaborosa* J. [T.]

ATROPIS (RUPR., *Fl. samoj.*, 64). G. de Graminées, dont les esp. ont été réparties par Steudel (*Syn. pl. gram.*, 253, n. 45; 280, n. 19) dans les g. *Poa* et *Glyceria*. Une nouvelle esp., de Magellan, est décrite dans Walpers (*Ann.*, VI, 1020). Trinius a d'ailleurs nommé *Atropis* une sect. du g. *Poa*. [T.]

ATROPURPUREUS. D'un pourpre noirâtre.

ATRO RUBENS. D'un rouge noirâtre plus ou moins foncé.

**ATROSANGUINEUS.** D'un rouge sanguin noirâtre.

**ATROVIRENS.** D'un vert noirâtre.

**ATRUPHYLLUM.** (LOUR.). Syn. (LAMK) de Tinelier.

**ATRUTREGIA** (BEDD., in *Madr. Journ. litt. sc.*, ser. 3, I, 37, fig. 1, ex B. H., *Gen.*, I, 957, n. 22 a). G. d'Anonacées, douteux et mal connu, paraissant voisin des *Oxymitra* et des *Goniothalamus* et ainsi caract. : Trois sépales valvaires, libres ou unis à la base. Six pétales valvaires et disposés sur deux rangs, les trois extérieurs plans, ovales ou allongés, définitivement étalés, les trois intérieurs ordinairement plus petits, plus ou moins rétrécis et onguiculés à la base, rapprochés ou unis au sommet en une mitre qui entoure les organes de reproduction. Ceux-ci se composent d'un grand nombre d'étamines et de carpelles 4-2-ou 3-5-ovulés. Le fruit est formé de baies à une, ou plus rarement 2-5 graines, globuleuses, glabres ou hérissées et quelquefois ailées et triquêtes. On n'en connaît qu'une esp., des régions tropicales de l'Afrique, de l'Asie et de l'Océanie. C'est un arbre ou un arbrisseau, quelquefois sarmenteux, à feuilles obliquement penninerves, à fleurs axillaires ou extra-axillaires, souvent solitaires. (Voy. H. BN, *Hist. des pl.*, I, 235, 286.) [T.]

**ATSCHI.** Nom vulg. du Piment, dans quelques parties de l'Inde.

**ATS HIER.** Nom, au Bengale, du *Titan-cotte*.

**ATTA** (MART., *Fl. bras.*, *Anonac.*, 3, 46). Sect. du g. *Anona* L., caract. par des pétales intérieurs nuls ou réduits à de petites languettes ou à des écailles (ENDL., *Gen.*, Suppl., III, 85).

**ATTALEA** (H. B. K., *Nov. gen. et sp.*, I, 310, t. 95, 96). G. de Palmiers, tribu des Coccoïnées inermes. Les fleurs, sessiles, munies d'une bractée, sont monoïques sur le même spadice, qui est entouré d'une spathe simple. Les mâles, situées à la partie supérieure de l'inflorescence, ont un calice à trois pétales membraneux ou charnus, oblongs-lancéolés ou dressés, et un androcée composé de dix à vingt-quatre étamines, à filets subulés, légèrement inégaux et à anthères dressées, presque linéaires. Les fleurs femelles, réunies en petit nombre à la base des rameaux de l'inflorescence, ont, avec un périanthe presque semblable à celui des fleurs mâles, un ovaire de deux à cinq lobes. Leur fruit est une drupe ovale ou elliptique, légèrement rostrée, à exocarpe fibreux-ligneux, à noyau pierreux de deux à cinq loges, munies de trous à la base. Les graines contiennent, sous leurs téguments, un albumen presque solide, oléagineux, à la base duquel est l'embryon. Ce g. renferme environ dix-sept esp., de l'Amérique tropicale (WALP., *Ann.*, V, 824). Ce sont des Palmiers à stipe tantôt très-élevé, tantôt presque nul, à cicatrices irrégulières, à feuilles terminales pinnées, à spadices étalés, émergeant de la base des feuilles (voy. MART., *Palm.*, 136, t. 41, 75, 95-97). Les graines sont comestibles à façon de nos amandes. [T.]

**ATTALÉRIE.** Syn. d'Atallerie.

**ATTALETH.** Nom de l'arbre qui fournit, au Maroc, la gomme de Barbarie et que l'on croit être l'*Acacia gummifera* W.

**ATTARUSCHA** Nom sanscrit d'un médicament antispasmodique et tonique, que l'on prépare avec l'*Adathoda Vasica* NEES.

**ATTE.** Fruit de l'*Anona squamosa* L.

**ATTÉNUÉ.** Rétréci graduellement d'une extrémité à l'autre.

**ATHEYA** (WEST, in *Trans. micr. Journ.*, VIII, 152, t. VII, f. 15). G. d'Algues, de la famille des Biddulphiacées de M. Rabenhorst, caract. par : frustules comprimées, annulées, à valves elliptiques-lancéolées, marquées d'une ligne médiane longitudinale et pourvues d'épines au niveau des angles. On en connaît une seule espèce. (Voy. RABENH., *Flor. europ. Alg.*, I, 322.) [L.]

**ATTI-ALU.** Nom, au Malabar, du *Ficus racemosa* L.

**ATTIER.** Nom de l'*Anona squamosa* L., aux Antilles, et des Ananas à l'île Maurice.

**ATTI-MEER-ALON.** Nom d'un Figuier de l'Inde, d'après Bosc.

**ATTOLE.** Voy. ANATE.

**ATTRACTILIS** (SCOP.). Orthogr. vicieuse pour *Atractylis*.

**ATTRAPE-MOUCHE.** Nom vulg. de plusieurs plantes, surtout de l'*Apocynum androsæmifolium* L., des *Drosera*, des *Dionæa*, du *Silene muscipula* L. et du *Lychnis Viscaria* L.

**ATTY-ALOW** (RHEED., *Hort. malab.*, I, 43, t. 25). Syn. de *Ficus racemosa* L.

**ATUM CANDIDATUM.** On emploie sous ce nom, à Caracas, une plante d'un rouge éclatant, qui est le *Lycopodium rubrum* CHAM. (in *Linnaea*, VIII, 389). (Voy. LINDL., *Fl. med.*, 621.)

**ATUN** (*Atunus* RUMPH., *Herb. amb.*, III, t. 63). Syn. (d'après Endlicher) de *Heritiera* AIT. (Voy. MASS., *Dict.*, III, 299.)

**ATURION.** Les médecins employaient sous ce n., comme béchique et lithontriptique, une Fougère qu'on croit être la *Doradille dorée* ou *Capillaire dorée* du midi de la France, à laquelle on attribue encore les mêmes propriétés. C'est le nom grec du *Ceterach*.

**ATY.** Nom, aux Antilles, du Piment (*Capsicum annum* L.).

**ATYLIA** (DC., *Mém. Lég.*, t. 41). Sect. du g. *Atylosia*, caract. par une corolle marcescente, persistante, une gousse couverte d'un duvet roux, déprimée entre les graines, mais à peine marquée de lignes. (Voy. B. H., *Gen.*, I, 542, n. 231.) [T.]

**ATYLOSIA** (W. et ARN., *Prodr.*, 257). G. de Légumineuses-Papilionacées, tribu des Phaséolées. Les caract. distinctifs de la fleur, qui est à peu près celle d'un *Cajanus*, sont : Un ovaire bi- ou pluriovulé. Une gousse oblongue ou linéaire, comprimée, marquée de dépressions obliques ou transversales entre chaque graine; celles-ci sont subsphériques et marquées d'un hile entouré d'un arille dilaté. Ce sont des herbes ou des arbrisseaux, dressés ou volubiles, de l'Inde et de l'Australie, à feuilles pinnées ou trifoliolées, ponctuées à la face inférieure, à stipules persistantes; leurs fleurs jaunes sont disposées en fascicules axillaires ou en grappes. On en connaît une vingtaine d'esp., divisées en deux sect. : *Atylia* et *Cantharospermum*. (Voy. ENDL., *Gen.*, n. 6687. — B. H., *Gen.*, I, 542. — H. BN, *Hist. des pl.*, II, 259.) [P.]

**ATYLUS** (SALISB., *Prodr.*, 92). Syn. en partie de *Petrophila* R. BR. et, pour le reste, de *Isopogon* R. BR.

**ATYOURAGLE.** Nom caraïbe du *Parthenium hysterophorus* L.

**ATYPIQUE** (*atypicus*, de ἀ τυπιος; τύπος, type). Plante qui, par son organisation, s'éloigne plus ou moins de la forme typique du groupe naturel à laquelle elle appartient. [L.]

**ATYRION.** Syn. de *Athyrium*.

**AUBE, AUBO.** Syn. de *Aouba*.

**AUBENTONIA** (DOMB., ex SPACH, in *Dict. d'Hist. nat. de d'Orb.*, II, 339). Syn. de *Waltheria* L.

**AUBÉPIN.** Syn. d'Aubépine.

**AUBÉPINE.** Nom vulg. du *Cratægus Oxyacantha* LAMK.

**AUBERGIA** (BRID.). Syn. de *Racopilum* PAL.-BEAUV.

**AUBERGINE.** Fruit du *Solanum esculentum* DUN. C'est une plante indienne, fréquemment cultivée pour ses fruits, qu'on mange crus, cuits ou confits dans le vinaigre. Linné l'avait nommée *Solanum Melongena*; mais sous ce nom il avait confondu deux esp. distinctes : 1° la précédente, qui est la vraie Aubergine, ou *Mérigeanne*; 2° le *Solanum ovigerum* DUN., ou *Plante aux œufs*, qui est une esp. dangereuse (voy. SOLANUM). [T.]

**AUBERGINO** ou **AUBERGINA.** Nom languedocien de l'Aubergine; avec l'adjectif *saouwaja* (sauvage), il désigne le fruit du *Xanthium macrocarpum* DC.

**AUBERJO.** Nom languedocien d'une sorte de pêche, dont la chair est jaune et adhérente au noyau.

**AUBERT DU PETIT-THOUARS.** Voy. DU PETIT-THOUARS.

**AUBERTIA** (BORY, *Voy. Afric.*, I, 356, t. 18). Syn. de *Evodia* FORST., d'après M. H. Baillon (*Hist. des pl.*, V, 469). Endlicher (*Gen.*, n. 5972) en fait une section du g. *Zanthoxylum* L., caract. par un calice quadripartit, une corolle à quatre pétales, quatre étamines et quatre ovaires biovulés, oppositipétales.

**AUBERTIA** (P.-BEAUV., ex ENDL., *Gen.*, n. 588). Syn. de *Racopilum* PAL.-BEAUV.

**AUBESON** (de *albus*). N. des Agaries, en dialecte wallon. [E.F.]

**AUBIER** (*alburnum*). Nom donné à la zone de bois encore jeune, de couleur claire, pâle, qui, dans les arbres désignés sous le nom de *bois durs*, entoure la couche ligneuse centrale, vieille, durcie, de couleur foncée, qu'on nomme *duramen*, *cœur du bois*, ou *bois fait*, par opposition à l'*aubier*, qu'on nomme aussi *bois imparfait*. Dans ce dernier, les fibres ligneuses renferment moins de *xylogène* ou ligneux; leurs parois sont moins épaisses et leur cavité plus grande; d'où une solidité beaucoup moindre. La distinction entre l'aubier et le duramen est très-facile à établir

dans le Chêne, le Noyer, l'Orme, et surtout dans les Ébéniers, dont le duramen est d'un beau noir et très-dur, tandis que l'aubier forme autour de lui une zone extrêmement épaisse, d'un blanc jaunâtre pâle et d'une consistance qui ne dépasse pas celle du Saule ou du Peuplier, arbres dits vulg. à bois blanc. [L.]

AUBIER. Nom vulg. du Saule, dans le centre de la France.

AUBIFOIN, AUBITON. N. vulg. du Bluet (*Centaurea Cyanus* L.).

AUBLATUM (REICHB., *Nom.*, 119). Orthogr. vic. pour *Anblatum*.

AUBLET (J.-B. Christophe FUSÉE-). Botaniste français, né à Salon en 1720, mort en 1778. Il fit ses études à Montpellier. Il fut envoyé en 1752 à l'île de France, pour y fonder une pharmacie et un jardin botanique, puis dans la Guyane, en 1762. Il y forma une riche collection de plantes, et publia en 1775 son *Histoire des plantes de la Guyane française*, 4 vol. in-4°, dont 2 de planches. Aublet a, dans cet ouvrage très-précieux, adopté en grand nombre les noms vernaculaires pour noms génériques des plantes. Ces noms, ne venant pas du grec et du latin, ou étant restés inconnus aux auteurs subséquents, ont souvent été iniquement rayés de la nomenclature, notamment par Schreber; mais ils doivent être rétablis, en vertu des droits de l'antériorité. [E. F.]

AUBLETIA (GÆRTN., *Fruet.*, I, 379, t. 78). Syn. de *Rhizophora caseolaris* L., c'est-à-dire de *Sonneratia* L. FIL.

AUBLETIA (JACQ., *Hort. vindob.*, II, t. 178). Syn. de *Verbena*.

AUBLETIA (LOUR., *Fl. cochinch.*, 283). Syn. de *Paliurus* J.

AUBLETIA (NECK., *Elem.*, n. 557). Syn. de *Ruellia*.

AUBLETIA (PERS., *Ench.*, 2, p. 638). Syn. de *Monnieria* L.

AUBLETIA (SCHREB., *Gen.*, 353). Syn. de *Apeiba* AUBL.

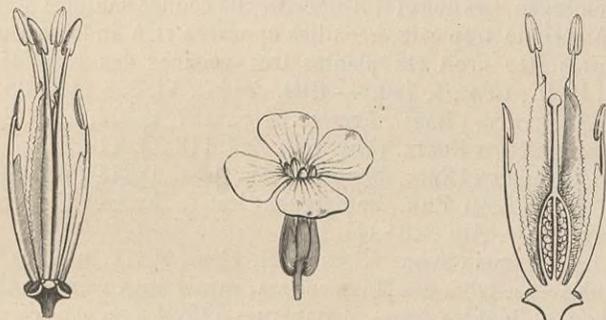
AUBOUR. Nom vulg. du *Cytisus Laburnum* L. et du *Viburnum Opulus* L.

AUBRELLE. Nom vulg. du Peuplier et du Saule, dans le centre de la France. [E. F.]

AUBRESPI ou AOBESPI. Noms languedociens de l'Aubépine.

AUBRESSIN. Syn. d'Aubépine (*Crataegus Oxyacantha* L.).

AUBRIETA (ADANS., *Fam. des pl.*, II, 420). G. de Crucifères, tribu des Lunariées, sous-tribu des Alyssinées, caract. par : Sépales latéraux sacciformes à la base. Pétales de *Cheiranthus*. Étamines



*Aubrieta*. — Fleur. Androcée et gynécée et coupe longitudinale.

dilatées en dedans à la base, ou ailées latéralement (les plus petites offrent parfois seules ce caract.); glandules latérales larges, subquadrangulaires. Silique linéaire, globuleuse ou oblongue, à valves dépourvues de côtes, à cloison hyaline, à style court et dressé, surmonté d'un stigmate entier, capité. Graines nombreuses, disposées sur deux rangées, non marginées. Herbes vivaces, subscapiteuses, à poils blanchâtres, à feuilles entières ou dentées, à fleurs dépourvues de bractées et disposées en grappes pauciflores. Elles habitent l'Italie, la Grèce, l'Asie Mineure, la Perse, etc. On cultive fréquemment l'*A. deltoidea*, jolie esp. à fleurs vernaies lilacées. (Voy. H. BN, *Hist. des pl.*, III, 274.) [L.]

AUBRIETIA (DC., *Syst.*, II, 293; *Prodr.*, I, 158). Syn. de *Aubrieta* ADANS.

AUBRY DE LA MOTTRAIE. A publié : *Exercices d'histoire nat. à l'École centrale du Morbihan*, à la fin du siècle dernier. Cet opuscule contient une notice sur les pl. du Morbihan. [E. F.]

AUBRYA (H. BN, in *Adansonia*, II, 265). G. d'Humiriacées, à fleurs décandres. Les dix étamines sont fertiles, libres ou monadelphes, le disque membraneux, et les loges ovariennes uniovu-

lées. Nous avons fait de la seule esp. connue un *Houmiri*, sous le nom de *H. gabonensis*. C'est le *Djouga* du Gabon, dont la drupe a un noyau très-dur, plein de lacunes à résine balsamique. (Voy. *Adansonia*, X, 368; *Hist. des pl.*, V, 52.) [H. BN.]

AUBURON. Voy. ABURON.

AUBUZON. Orthogr. vicieuse pour *Auburon*.

AUCHENANGIUM (BRID., ex ENDL., *Gen.*, n. 520). Syn. de *Mielichoferia* HORNSCH.

AUCHERA (DC., *Prodr.*, VI, 557). Syn. de *Cousinia* CASS.

AUCHER-ÉLOY. Botaniste-voyageur français, établi avec sa famille à Constantinople, dès 1830, entreprit de ce point central plusieurs voyages, résolu à recueillir les matériaux nécessaires pour une Flore de l'Orient. Il visita l'Égypte, la Syrie, la Perse, l'Asie Mineure, la Grèce et les côtes de la Turquie, et mourut le 6 octobre 1838 à Ispahan, épuisé par les maladies. Les plantes recueillies pendant ses voyages ont été distribuées au Muséum de Paris et réparties entre les herbiers de l'Europe. Les plus complètes des collections d'Aucher sont, après celles qui sont demeurées au Muséum : celles du comte Jaubert, qui a publié en 1843 les *Relations des voyages en Orient d'Aucher-Eloy*; de l'herbier Delessert, de M. Boissier et de M. Cosson. [E. F.]

AUCKLANDIA (FALC., in *Ann. Nat. Hist.*, VI, 475; in *Trans. Linn. Soc.*, XIX, 23). Syn. de *Saussurea* DC.

AUCTUS. Se dit d'un organe qui a pris un accroissement plus considérable que d'ordinaire. Ce terme s'applique, par ex., au calice, qui, après la fécondation, continue, dans certaines plantes, à grandir et finit par envelopper plus ou moins le fruit. Ce qualificatif s'applique également à un organe muni d'un appendice (ex.: *filamentum squama auctum* des Quassiées, etc.). [L.]

AUCUBA (THUNB., *Fl. jap.*, 4, t. 12, 13). G. de Cornacées, à fleurs dioïques, à ovaire uniloculaire et uniovulé. Ce g. a fait l'objet d'un mémoire important de M. H. Baillon (in *Adansonia*, V, 179). Il comprend 3-5 esp., de la partie orientale de l'Himalaya, de la Chine et du Japon. Ce sont des arbustes à feuilles opposées, pétiolées, ovales-lancéolées, à fleurs petites, en panicules axillaires et soyeuses. On cultive dans presque tous nos jardins l'*A. japonica*, bel arbuste d'ornement, à feuilles persistantes, souvent panachées. (Voy. B. H., *Gen.*, I, 950. — H. BN, in *Payer Lec. fam. nat. des pl.*, 340.) [T.]

AUCUBÆ (ENDL., *Gen.*, Suppl. V, 18). Sous-ordre de Cornacées.

AUCUPARIA (RIV. — MEDIK. — RUPP.). Syn. de *Sorbus*, sect. du g. *Pirus* L.

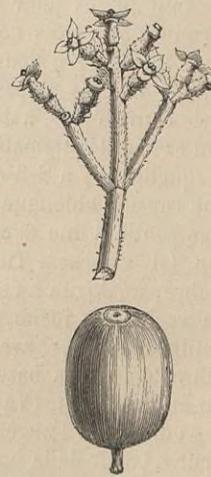
AUDIBERTIA (BENTH., in *Bot. Reg.*, 17, n. 1469; *non ejusd.* in *Bot. Reg.*, ad calc., n. 1282). G. de Labiées, tribu des Monardées, inter-

médiaire aux g. *Rosmarinus* et aux sect. *Echinosphace* et *Pycnosphace* du g. *Salvia*. Il est ainsi caract. par M. Bentham : Calice ovale, à deux lèvres, la supérieure entière ou brièvement tridentée, l'inférieure bifide. Gorge du calice nue à l'intérieur. Corolle à tube à peu près aussi long que le calice, la lèvre supérieure à deux lobes étalés, dont les latéraux sont ovales-oblongs, étalés et le médian très-large et émarginé. Androcée dont les deux étamines inférieures sont seules fertiles et les supérieures rudimentaires ou nulles. Anthères uniloculaires, portées sur un connectif linéaire, dressé et articulé. On compte dans ce g. six esp., suffrutescentes ou herbacées, toutes de la Californie. (Voy. BENTH., *Labiât.*, 312; in *DC. Prodr.*, XII, 358.) [T.]

AUDIEN-BOULOHA. Arbrisseau indét. de Madagascar, qui paraît être un *Tournefortia*. (Voy. BORY, *Dict.*, II, 79.)

AUDOUINELLE. Voy. AUDOUINELLA.

AUDOUINIA (AD. BR., in *Ann. sc. nat.*, sér. 1, VIII, 384, t. 38, fig. 1). G. de Saxifragacées, tribu des Bruniées, dont les fleurs ont un réceptacle obconique, avec un périanthe et un androcée analogues à ceux des *Staavia*. Leur ovaire, en partie infère, est à



*Aucuba*.

Inflorescence femelle. Fruit.

trois loges, dans chacune desquelles il y a deux ovules collatéraux, descendants, avec le raphé toujours dorsal et le micropyle en haut et en dedans. Cet ovaire est surmonté d'un style trigone, à trois sillons longitudinaux et terminé par trois petites crénelures stigmatiques. Le fruit n'est pas connu. La seule esp. (*A. capitata* Ad. Br. — *Diosma capitata* Thunb.) est un sous-arbrisseau de l'Afrique australe. Ses feuilles, munies de très-petites stipules, sont alternes, linéaires, imbriquées, et ses fleurs, accompagnées à leur base de trois ou quatre bractées, sont disposées en épis oblongs et terminaux. (Voy. H. Bn, *Hist. des pl.*, III, 386, 455; in *Adansonia*, III, 320.) [T.]

AUDUINELLA (Bory, *Dict.*, III, 340; — BONNEM., in *Mém. Mus.*, XVI, 146). Syn. en partie, du g. *Chantransia* FRIES et du g. *Spongonema* Kuetz. (*Spec. Alg.*, 430, 431.) [L.]

AUERSWALDIA. D'après Hoffmann (*Ind. Fung.* [1863], 27), ce nom aurait été donné au réceptacle d'une Sphérie.

AUGANTHUS (Link, *Handb.*, II, 414). Syn. de *Aleuritia* Endl.

AUGASTA. On donne, au Bengale, ce nom à des médicaments que Roxburgh dit fournis par le *Buka* (*Agati grandiflora* Desv.)

AUGE. Nom vulg. du Chiendent (*Triticum repens* L.).

AUGE. Voy. BERGIUS.

AUGEA (Retz., *Obs.*, V, 3). Syn. de *Lanaria* Thunb.

AUGEA (Thunb., *Fl. cap.*, 389). G. de Rutacées, série des Zygo-phylées, dont le réceptacle (?), obconique et concave, donne insertion sur ses bords à cinq sépales inégaux, membraneux-marginés, imbriqués et persistants. Le disque urcéolé, brièvement stipité, submembraneux et divisé en dix dents subulées, porte dix étamines alternes avec ces dents et, en dehors et en face d'elles, dix écailles membraneuses, bifides, rétrécies à la base et qu'on a souvent prises pour des pétales. Les étamines ont des filets terminés par trois dents; la médiane porte une anthère oblongue, introrse, à deux loges séparées par un connectif glanduleux qui les dépasse. L'ovaire est central, surmonté d'un style court, épais, à dix sillons peu apparents et presque entier à son extrémité stigmatique; il est à dix loges dans l'angle interne desquelles il y a 2-4 ovules obliquement ascendants. Le fruit est une capsule oblongue, à dix côtes, à dix valves, et dont chaque loge contient une seule graine dépourvue d'albumen. La seule esp. (*A. capensis* Thunb.) est une herbe annuelle, charnue et glabre, analogue à certains *Mesembrianthemum* ou *Portulaca*. La racine est fusiforme, et les rameaux articulés portent des feuilles opposées, avec stipules connées. Les fleurs, à pédicelles bibractéolés à la base, sont axillaires ou sublatérales, solitaires ou en cymes (?). (Voy. H. Bn, *Hist. des pl.*, IV, 507.) [T.]

AUGESCENS. Fougères dont les pinnules augmentent de grandeur à partir de la base de la fronde qui les porte. [E. F.]

AUGIA (Lour., *Fl. cochinch.* [edit. 1790], 337). G. douteux d'Anacardiées (*Rhus?*, *Melanorrhæa?*), représenté par un arbre à feuilles imparipennées, à fleurs polyandres, à fruit drupacé. Sa tige donne par incision un vernis résineux et âcre. [H. Bn.]

AUGION (Diosc., ex Bory, *Dict.*, II, 80). Syn. de *Isatis* L.

AUGUENILLA. Nom d'une Jovellane péruvienne.

AUGUINA (Mich., ex Endl.). Orthogr. vicieuse pour *Anguina*.

AUGUO. Nom provençal du *Zostera oceanica* L.

AUGURE DU LIN. Syn. de Agourre du Lin.

AUGUSTA (Pohl, *Pl. bras. Ic.*, II, 1, t. 101-105). G. de Rubiacées, tribu des Rondelétées, caract. par un calice à cinq lobes allongés; une corolle infundibuliforme ou tubuleuse, à lobes tordus, cinq étamines à anthères sessiles et exsertes; un disque annulaire, entourant la base d'un ovaire à deux loges pluriovulées et surmonté d'un style grêle, à deux branches planes, ovales, obtuses, et un fruit capsulaire à deux valves loculicides. Ce sont des arbres ou des arbrisseaux glabres, à rameaux arrondis, à feuilles opposées, coriaces, oblongues ou lancéolées, avec des stipules intrapétiolaires, connées en gaine, cuspidées et caduques. Leurs fleurs, assez grandes, rouges ou pourpres, pédicellées ou bibractéolées, sont disposées en cymes axillaires et triflores. On en connaît cinq esp., du Brésil. De Candolle (*Prodr.*, IV, 404) écrit *Augustea*. (Voy. B. H., *Gen.*, II, 51.) [T.]

AUGUSTA (Leandr. de Sacram., in *Denkschr. Akad. Wiss. Münch.*, VII, 235, t. 14). Syn. de *Stiffia* Mick.

AUGUSTEA (DC., *Prodr.*, IV, 404). Syn. de *Augusta* Pohl.

AUGUSTIA (Kl., *Begon.*, 80, t. 8 B). Syn. de *Begonia* (B. cafra), dont M. A. De Candolle (*Prodr.*, XV, p. I, 384) a fait une sect., renfermant des esp. uniquement africaines. [H. Bn.]

AUGUSTINEA (A. S. H. et Naud., in *Ann. sc. nat.*, sér. 3, II, 145). Syn. de *Miconia* R. et Pav.

AUJON. Syn. d'Ajone (*Ulex europæus* L.).

AUKLANDIA (Meissn., *Comm.*, 363). Syn. de *Aucklandia* Falc.

AUKUBA. Syn. de *Aucuba japonica* Thunb.

AULACIA (Lour., *Fl. coch.* [ed. 1790], 273). Syn. douteux de *Cookia* Sonner., sect. du g. *Clausena* Burm.

AULACIDIUM (Rich., ex DC., *Prodr.*, III, 112). Syn. de *Salpingia* Mart.

AULACINTHUS (E. Mey., *Comm.*, 67). Sect. du g. *Lotononis*.

AULACOCALYX (Hook. F., *Icon.*, t. 1126). G. de Rubiacées, trib. des Albertées, caract. par un calice à limbe tubuleux, quinquéfide et soyeux sur les deux faces; une corolle infundibuliforme, soyeuse à la face extérieure, nue à la gorge et à cinq lobes linéaires-oblongs et contournés dans le bouton. Leur androcée est à cinq étamines, insérées au niveau de la gorge de la corolle et dont les anthères sont sessiles, dorsifixes et presque exsertes. Leur ovaire est à deux loges biovulées et surmonté d'un style grêle, exsert, à deux branches stigmatiques courtes et récurvées. On n'en connaît qu'une esp., du Congo. C'est un arbuste à feuilles opposées, brièvement pétiolées, elliptiques-ovales, soyeuses et pubescentes sur la face inférieure, accompagnées de stipules interpétiolaires, subulées-lancéolées, rigides, soyeuses, caduques. Ses fleurs, entourées de bractéoles ovales-subulées et égales au tube du calice, sont assez grandes et réunies en fascicules sessiles. (Voy. B. H., *Gen.*, II, 109, n. 223.) [T.]

AULACOCARPUS. G. de Myrtacées, attribué à la tribu des Myrtées par M. Berg (in *Linnaea*, XXVII, 345). Ses fleurs sont inconnues. Son fruit est une drupe subglobuleuse, couronnée d'un calice à 5 dents. Elle renferme de un à cinq noyaux très-durs, monospermes. Les graines sont épaisses, sans albumen, avec un gros embryon. Les deux (?) *Aulacocarpus* connus sont des arbres de l'Amérique tropicale, à feuilles opposées et à inflorescences axillaires. On croit ces plantes très-voisines des Eugeniées. (Voy. B. H., *Gen.*, I, 720. — *Hist. des pl.*, VI, 356.) [H. Bn.]

AULACOCYSTIS (Hass., *Freshw. Alg.*, 437, t. 102, f. 8). Syn. de *Amphipleura* Kuetz. (Voy. Bot. Zeit. [1847], 114.)

AULACODISCUS (Ehr., *Monatsb. Berl. Akad.* [1844], 73). Sect. du g. *Eupodiscus* Ehr., comprenant les *E. Crux* et *E. Perni*. (Kuetz., *Spec. Alg.*, 135.) [L.]

AULACODISCUS (Hook. F., in *B. H. Gen.*, II, 71, n. 419). G. de Rubiacées, tribu des Mussaendées, paraissant voisin des *Uropetalum*, et dont les fleurs, dépourvues d'involucre, sont caract. par un calice à 8-16 sinus, une corolle à 8-16 pétales, un androcée de 8-16 étamines, et un ovaire 3-8-loculaire, surmonté d'un style presque plongé dans un grand disque et terminé par une extrémité stigmatique peltée et 8-16-lobée sur les bords. Le fruit est une petite baie globuleuse, surmontée du disque et renfermant 6-16 loges dans lesquelles sont de nombreuses graines, petites, globuleuses, qui, sous leurs téguments épais et fovéolés, contiennent un albumen charnu, oléagineux et un embryon piriforme. On n'en connaît qu'une esp. (*A. premnoides* Hook. f.), de Malacca. C'est un petit arbre glabre, à rameaux charnus, lisses et subtétragones. Les feuilles sont opposées, pétiolées, linéaires-oblongues ou oblongues-lancéolées, aiguës, très-entières et accompagnées de stipules interpétiolaires, ovales-triangulaires, longuement acuminées et caduques. Les fleurs, dépourvues de bractées, sont petites et disposées en cymes opposées, paniculées, courtes, axillaires et brièvement pédonculées. [T.]

AULACOGRAPHUM (Dur. et Mont., *Fl. Alg.*, 355). Genre de Champignons-Pyrénomycètes, rapporté par Duby au genre *Aylographum*.

AULACOMNIÉES (*Aulacomnieae*). Fam. de Mousses, constituant, avec un certain nombre d'autres, la tribu des Bryacées. Ce sont

des pl. vivant en gazons plus ou moins fournis, vivaces. Elles se ramifient généralement au-dessous de la fleur, qui est terminale; et comme il naît presque toujours deux rameaux opposés, à peu près à la même hauteur, elles paraissent dichotomes. La tige produit des radicelles en grande abondance. Les feuilles sont plus ou moins serrées, d'autant plus grandes qu'on se rapproche plus du sommet de la tige ou des rameaux; elles sont lancéolées, à tissu dense, formé de cellules gorgées de chlorophylle et hexagonales, celles qui avoisinent la pointe devenant très-petites. La coiffe a la forme d'un capuchon étroit, aminci en un bec pointu. La capsule, à pédicelle allongé, est penchée, plus ou moins ovoïde, tantôt rectiligne, tantôt courbée, et munie d'un col bien distinct. La surface, striée d'abord, devient sillonnée après la dessiccation. Le péristome est double. Les dents extérieures sont linéaires-lancéolées, terminées en arête molle, fortement marquées dans leur tiers inférieur d'articulations qui se prolongent du côté interne en lamelles sinueuses. Le péristome interne est formé d'une membrane très-développée, de laquelle partent des processus de même longueur qu'elle et entremêlés de cils non appendiculés aux articulations. L'anneau est étroit et renversé en dehors. Les A. forment une fam. très-naturelle, qui a des affinités évidentes avec celles des Méésiées et des Bartramiées; on la distingue facilement de la première, parce que dans celle-ci le péristome extérieur est beaucoup plus court que l'intérieur; et de la seconde, parce que les plantes qui y sont comprises sont dépourvues d'anneau et souvent de péristome, cet organe pouvant d'ailleurs être simple ou double, quand il existe. La fam. qui nous occupe comprend un assez grand nombre de g., tous exotiques, à l'exception du g. *Aulacomnion*. [M.]

**AULACOMNION.** G. de Mousses établi par Schwægrichen (*Suppl.*, III, 1, t. 215). Il prend place dans la fam. des Aulacomniées, qui fait partie de la tribu des Bryacées. Les fleurs sont dioïques,

et les fleurs mâles sont en forme de disque ou ressemblent à des bourgeons. La coiffe, analogue à un capuchon, se prolonge au sommet en un bec aminci. La capsule, penchée au sommet d'un long pédicelle, est oblongue ou ovale-allongée, tantôt droite, tantôt courbée, et, dans tous les cas, munie d'un col bien distinct. Sa surface est ornée de stries longitudinales que la dessiccation change en sillons plus ou moins profonds. Le péristome est double: l'extérieur formé de dents très-allongées; l'intérieur constitué par des processus terminés en une pointe fine, très-longue, fendus suivant la carène dans toute leur longueur, et entremêlés d'un nombre variable (2,3) de cils filiformes, bien développés. Les A. sont des plantes de taille souvent assez élevée, vivaces, se ramifiant au-dessous du sommet, de manière à simuler une dichotomie. Leurs feuilles, oblongues, plus ou moins lancéolées, sont formées de cellules, en forme d'hexagones arrondis, qui deviennent très-petites vers le sommet de l'organe; la nervure disparaît un peu au-dessous de la pointe, et la surface se montre souvent chargée de tubercules. Ces plantes sont à habitat variable, suivant les espèces; on en rencontre en effet, sur la terre, sur les rochers, dans les marais. Elles sont très-répandues sur la surface du globe, mais il est à remarquer que certaines espèces mûrissent rarement leur fruit, qui a une grande tendance à l'avortement. Ce g. est voisin du g. *Mnium*, dont il se distingue facilement par la longueur plus considérable des dents du péristome et par les sillons qui marquent la surface de la capsule. C'est ce dernier caractère qui lui a valu son nom (*αὐλάξ*, *ακος*, sillon; *μύιον*, mousse). [M.]



*Aulacomnion turgidum.*

*Aulacomnion androgynum.*

et les fleurs mâles sont en forme de disque ou ressemblent à des bourgeons. La coiffe, analogue à un capuchon, se prolonge au sommet en un bec aminci. La capsule, penchée au sommet d'un long pédicelle, est oblongue ou ovale-allongée, tantôt droite, tantôt courbée, et, dans tous les cas, munie d'un col bien distinct. Sa surface est ornée de stries longitudinales que la dessiccation change en sillons plus ou moins profonds. Le péristome est double: l'extérieur formé de dents très-allongées; l'intérieur constitué par des processus terminés en une pointe fine, très-longue, fendus suivant la carène dans toute leur longueur, et entremêlés d'un nombre variable (2,3) de cils filiformes, bien développés. Les A. sont des plantes de taille souvent assez élevée, vivaces, se ramifiant au-dessous du sommet, de manière à simuler une dichotomie. Leurs feuilles, oblongues, plus ou moins lancéolées, sont formées de cellules, en forme d'hexagones arrondis, qui deviennent très-petites vers le sommet de l'organe; la nervure disparaît un peu au-dessous de la pointe, et la surface se montre souvent chargée de tubercules. Ces plantes sont à habitat variable, suivant les espèces; on en rencontre en effet, sur la terre, sur les rochers, dans les marais. Elles sont très-répandues sur la surface du globe, mais il est à remarquer que certaines espèces mûrissent rarement leur fruit, qui a une grande tendance à l'avortement. Ce g. est voisin du g. *Mnium*, dont il se distingue facilement par la longueur plus considérable des dents du péristome et par les sillons qui marquent la surface de la capsule. C'est ce dernier caractère qui lui a valu son nom (*αὐλάξ*, *ακος*, sillon; *μύιον*, mousse). [M.]

**AULACOPHORA** (DC., *Prodr.*, VI, 330). Sect. du g. *Cacalia* DC., caract. par un involucre à 10-12 bractées et dépourvu de calicule, un réceptacle fimbriifère, conique, florifère sur toute sa surface ou plan. Elle comprend des espèces à corolle jaune et à anthères lilas, de Maurice et de Madagascar. [T.]

**AULACORHYNCHUS** (NEES, in *Linnaea*, X, 199). G. de Cypéacées, tribu des Caricinées, rapproché des *Scleria* par Endlicher. Il est caract. par des épis diclines, monoïques: les mâles réunis au sommet de la tige en fascicules capituliformes et composés de 4-5 bractées distiques, qui portent toutes à leur aisselle, l'inférieure exceptée, trois étamines à anthères allongées, dressées, longuement cuspidées; les femelles composés de 6-7 bractées dont la supérieure seule renferme une utricule dans laquelle il y a un ovaire surmonté d'un style bulbeux à la base et divisé au sommet en trois branches stigmatiques, tordues et hérissées. Achaine mucroné. La seule esp. décrite (*A. crinifolius* NEES) est du Cap. (Voy. STEUD., *Synops. pl. cyperac.*, 246.) [T.]

**AULACOSEIRA** (THW., in *Ann. and Mag. Nat. Hist.*, ser. 2, I, 167; in *Ann. sc. nat.*, sér. 3, XII, 19). Syn. de *Meloseira crenulata* KUEZ.

**AULACOSIRA** (THW.). Voy. AULACOSEIRA.

**AULACOSPERMUM** (LEDEB., *Fl. alt.*, IV, 344; *1c. Fl. ross.*, 311, 312). Syn. de *Pleurospermum* HOFFM.

**AULACOSTIGMA** (TURCZ., in *Bull. Mosc.* [1847], I, 149). Syn. de *Rhynchotheca* RUIZ et PAV. (Voy. *Hist. des pl.*, V, 13.)

**AULACOTHELE**. Sect. du g. *Mamillaria* HAW.

**AULARTHROPHYTON** (MASSAL., *Fl. foss. monte Colle*). G. douteux de Palmiers foss., caract. par: tige rameuse, articulée, creuse, divisée intérieurement par de nombreux diaphragmes; articulations inégales, tantôt courtes, tantôt longues. On en connaît une esp., de l'éocène du Véronais. (SCHIMP., *Pal. vég.*, II, 521.) [D.]

**AULAX**. G. de Protéacées, tribu des Protéées, décrit par Bergius (*Fl. cap.*, 33). Les deux esp. connues jusqu'ici sont du Cap. Ce sont des arbrisseaux à fleurs dioïques, un peu irrégulières; les mâles, linéaires et tubuleuses, ont quatre étamines et un ovaire avorté; les femelles ont quatre étamines incomplètes et un carpelle renfermant un ovule hémitrope, fixé latéralement, à micropyle infère. Le style, imparfait dans les fleurs mâles, est pourvu de deux lignes stigmatiques latérales dans les femelles. Le fruit est sec et velu. Les feuilles sont alternes, glabres. Les fleurs mâles sont en grappes terminales et nues; les fleurs femelles, en capitules, souvent entourées d'écaillés formant un involucre à chaque fleur. (Voy. MEISSN., in *DC. Prodr.*, XIV, 211. — H. EN, *Hist. des pl.*, II, 423.) [P.]

**AULAXANTHUS** (ELL., *Carol.*, I, 102). Syn. de *Panicum* L.

**AULAXIA** (NUTT., *Gen. amer.*, I, 47). Syn. de *Panicum* L.

**AULAXINA**. Nom créé par Fée (*Meth. Lich.*, 45), pour un g. de Lichens de Cayenne, et qui paraît devoir rentrer dans le g. *Opegrapha* (ENDL., *Gen.*, n. 387).

**AULAXIS** (HAW., *Enum. Saxifr.*, 46). Sect. du g. *Saxifraga* (*Hydatica*), comprenant seulement le *S. erosa* PURSH.

**AULAYA** (HARV., *Gen. S.-afric. pl.*, 249). G. de Scrofulariacées, tribu des Gérardiées, groupe des Sopubiées, voisin des *Harveya*, dont il ne diffère guère que par son calice à peine enflé. Celui-ci est tubuleux ou ovale. La corolle est tubuleuse, exserte, à lobes dressés ou étalés, entiers ou crénelés; les latéraux sont quelquefois réfléchis. Les étamines, semblables à celles des *Harveya*, sont didynames, incluses, avec des anthères à deux loges dissemblables, l'une fertile, ovale, aristée, l'autre plus longue, subulée, stérile. L'ovaire, surmonté d'un style à sommet renflé, incurvé ou subinvoluté, devient, à la maturité, une capsule à valves entières. Ce sont des herbes, ordinairement parasites, scabres ou hérissées, à feuilles entières, réduites à des écaillés (excepté dans l'*A. obtusifolia* BENTH.), opposées ou alternes à la partie supérieure des tiges. Leurs fleurs, sessiles ou brièvement pédicellées et bibractéolées, ont des corolles splendidement colorées, ainsi que la plus grande partie de la plante, en orange, ou en pourpre. On en connaît sept esp., du Cap; dont la plupart avaient été considérées par Thunberg comme des Orobanches. (Voy. BENTH., in *DC. Prodr.*, X, 523.) [T.]

AULEYA (DIETR., *Syn.*, III, 363). Orth. vicieuse pour *Aulaya* HARV.

AULISCUS (EHR., in *Akad. Berl. Monatsb.* [1844], 77). G. d'Algues, de la fam. des Biddulphiacées de M. Rabenhorst, caract. par : frustules cylindriques, ombiliquées au centre et munies de deux prolongements submarginiaux, tronqués au sommet. On en connaît quinze espèces, dont deux seulement habitent l'Europe. (Voy. RABENH., *Fl. europ. Alg.*, I, 320.) [L.]

AULIZA (SALISB., in *Trans. Hort. Soc.*, I, 261). Syn. de *Epidendrum* L. On a écrit également *Aulizea*. (Voy. REICHB. F., in *Walp. Ann.*, VI, 347.) [L.]

AULIZEA (SALISB., in *Trans. Hort. Soc.*, I, 294). Voy. AULIZA.

AULIZEUM (LINDL., in *Hook. Journ. Bot.*, III, 81). Sous-g. du g. *Epidendrum* L., créé pour l'*Auliza* SALISB., caract. par un labelle fendu. (Voy. REICHB. F., in *Walp. Ann.*, VI, 340, 347.)

AULIZODIUM (REICHB. F., *Xen. orchid.*, 137). Sous-sect. des *Acranthium* (sect. du g. *Epidendrum*).

AULLO. Nom indien du *Paspalum frumentaceum*, très-employé par les indigènes pour leur nourriture.

AULNE. Syn. d'Aune.

AULNÉE. Syn. d'Aunée.

AULOCOSIRA. Orthogr. vicieuse pour *Aulacosira*.

AULOGRAPHUM. Voy. AYLOGRAPHUM.

AULOMYRCIA (BERG, in *Linnaea*, XXVII, 35; XXIX, 216; XXX, 654; in *Mart. Fl. bras.*, *Myrtac.*, 59, 19, 20). Syn. de *Myrcia*. (Voy. B. H., *Gen.*, I, 716. — H. BN, *Hist. des pl.*, VI, 350.)

AULONEMIA (GOUD., in *Ann. sc. nat.*, sér. 3, V, 75, t. 4). G. de Graminées, tribu de Bambusées, intermédiaire aux *Chusquea* et aux *Merostachys*. Les épillets sont formés de plusieurs fleurs imbriquées, distiques et hermaphrodites. Les glumes, au nombre de deux, sont ovales-obtuses, l'inférieure brièvement mucronée, 7-nerviée, ciliée sur les bords, glabre, la supérieure un peu plus courte, stérile. Chaque fleur comprend deux glumelles inégales, l'inférieure ovale, mucronée, glabre, 7-nerviée, ciliée sur les bords, la supérieure concave, comme plissée au milieu et à deux nervures ciliées; trois glumellules hypogynes, deux antérieures, la troisième postérieure, un peu plus courte, ovale, obscurément trinerve, ciliée; trois étamines hypogynes, à anthères linéaires; un ovaire sessile, oblong, glabre, atténué en un style filiforme et simple, à deux stigmates plumeux. Le fruit n'est pas connu. La seule esp. (*A. Queko* GOUD.), de la Nouv.-Grenade, est de haute taille, à rameaux pendants, à feuilles larges, planes, à panicules terminales, lâches, divariquées, ramassées au sommet des rameaux. Ses chaumes fistuleux servent aux Indiens à fabriquer des flûtes; d'où le nom générique ( $\alpha\lambda\lambda\omicron\varsigma$ , flûte;  $\nu\acute{\epsilon}\mu\omicron\varsigma$  forêt). (Voy. STEUD., *Synops. pl. gramin.*, 338.) [T.]

AULONJAT. Nom vulg. de l'*Amanita aurantiaca* BULL.

AULOSEMA (WALP., *Rep.*, I, 694). G. proposé pour l'*Astragalus hypogæus* C. A. MEY., dont l'étendard a les bords rapprochés en tube. Sect. du g. *Astragale*.

AULUXIS (ENDL., *Gen.*, 815). Orthographe vicieuse pour *Aulaxis* HARV.

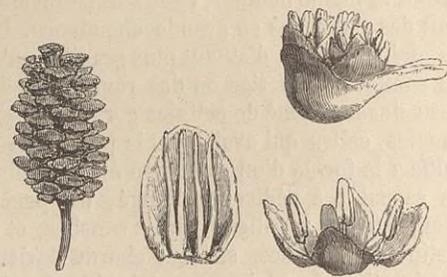
AULX. Pluriel d'Ail.

AUMARINO. Syn. d'Amarine.

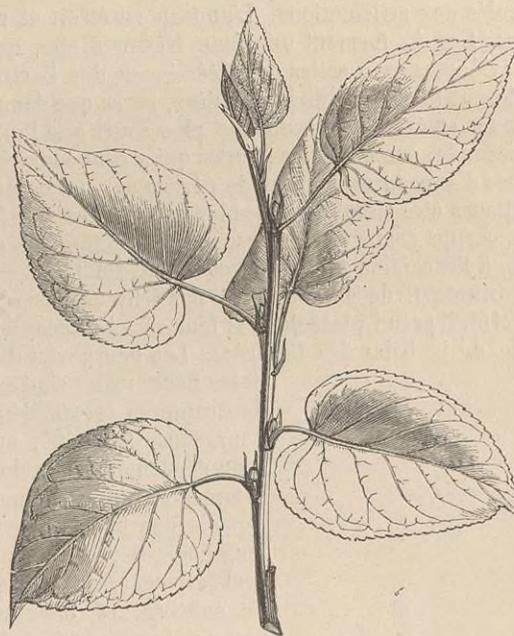
AUNAI-COUDOUMANI. Nom tamoul du Condori (*Adenantha pavonina* L.), qui fournit le bois d'ébénisterie dit de *Corail dur*; ses graines servent encore de poids aux bijoutiers indiens.

AUNE ou AULNE (*Alnus* T., *Inst.*, 587, t. 359). G. de Castanéacées, série des Bétulées et voisin des *Betula*, auxquels il était autrefois réuni. Ses fl. sont unisexuées, monoïques et disposées en chatons. Les mâles ont à l'aisselle de chaque écaille, et unies avec elle, ordinairement trois fleurs, une médiane et deux latérales, quelquefois nulles; celles-ci sont accompagnées de deux écailles qui, pour Payer (*Lec. sur les fam. nat.*, 161), représentent les stipules des bractées à l'aisselle desquelles sont nées ces fleurs, bractées qui ont avorté. Chacune de ces fleurs se compose d'un périanthe à quatre divisions et d'autant d'étamines superposées. Celles-ci ont des anthères biloculaires, extrorsés et déhiscents par deux fentes longitudinales. Rarement la fleur est 10-12-mère et 10-12-andre (voy. CLETHROPSIS). Dans les chatons

femelles, on ne trouve à l'aisselle de chaque écaille que deux fleurs: ce sont les latérales; la médiane a avorté. Elles sont aussi accompagnées de deux écailles; chacune d'elles se compose d'un ovaire, surmonté d'un style court, divisé en 2 branches stigmatiques. Cet ovaire est biloculaire, et dans l'angle interne de chaque loge on trouve un seul ovule, suspendu, anatrope, avec le micropyle en haut et en dehors. Le fruit ne se compose que d'un achemine, par suite de l'avortement d'une loge; il renferme une graine qui, sous ses téguments, con-

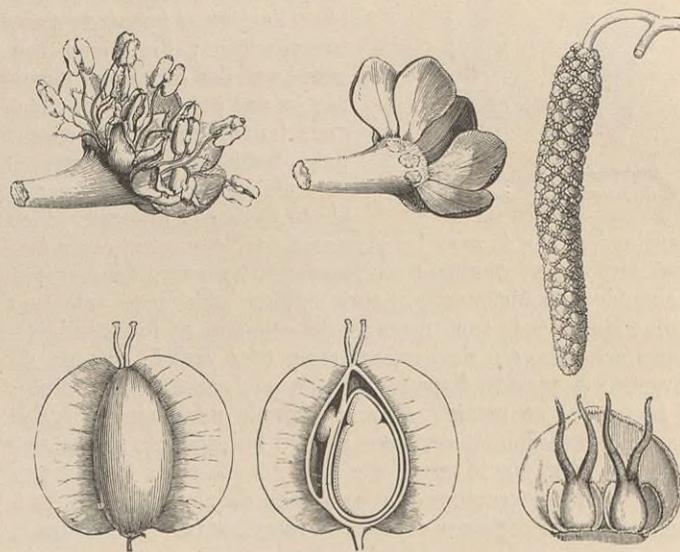


*Alnus glutinosa*.  
Chaton. Écaille florifère femelle et fleurs mâles.



*Alnus cordifolia*. — Rameau florifère.

tient un embryon droit, sans albumen. Ce sont des arbres ou des arbustes, à feuilles alternes et munies de stipules. On



*Alnus cordifolia*. — Chaton mâle. Cyme mâle et femelle. Fruit et coupe longitudinale.

en connaît une quinzaine d'esp., originaires des régions froides et tempérées de l'hémisphère boréal des deux mondes, bien qu'on en rencontre quelques-unes dans l'Afrique australe et

sur les montagnes de l'Amérique tropicale. M. Regel (in *DC. Prodr.*, XVI, s. II, 180) les divise en quatre sect. : *Clethropsis*, *Alnaster*, *Phyllothyrsus* et *Gymnothyrsus*. Parmi elles, nous citerons l'Aune commun (*A. glutinosa* W.), dont l'écorce astringente a été employée au traitement des angines et des fièvres intermittentes, sous le nom d'*écorce de Bergue*. Ses feuilles étaient regardées comme vulnérables, et on leur attribuait en outre la propriété de tarir la sécrétion du lait. En Amérique, l'*A. serrulata* W. sert au traitement des affections cutanées, scrofuleuses et syphilitiques. On attribue des propriétés analogues aux *A. cordifolia* TEN., *rubra* BONG., *lorullensis* K. et *incana* W. Ce dernier est en outre tinctorial. (Voy. H. BN, *Hist. des pl.*, VI, 220, 254, fig. 157-166.) [T.]

AUNE NOIR. Nom vulg. du *Rhamnus Frangula* L. (Bourgène).

AUNÉE (*Inula* GÄRTN., *Fruct.*, 449). G. de Composées, qui a donné son nom à la s.-tribu des Inulées et dont voici les principaux caract. Fl. : réunies en capitules multiflores, hétérogames; celles de la circonférence, sur un seul rang, femelles ou stériles par avortement, ligulées, à trois dents, très-rarement tubuleuses; celles du disque tubuleuses, à cinq dents. Involucre de bractées plurisériées et imbriquées. Réceptacle nu, plan ou légèrement convexe. Anthères munies à leur base de deux soies ou de deux faisceaux de soies descendantes. Achaines arrondis, anguleux ou tétragones; aigrette de soies légèrement scabres et unisériées. Les Aunées sont des herbes vivaces, rarement bisannuelles ou annuelles, originaires de l'Europe et de l'Asie moyenne. Leurs feuilles sont alternes, amplexicaules, entières ou serrées; leurs fleurs jaunes sont réunies en capitules terminaux, solitaires ou en corymbe. Parmi les esp. indigènes, nous mentionnerons la Grande Aunée ou Aunée officinale (*Inula Helenium* L. — *Aster Helenium* Scop. — *Aster officinalis* ALL. — *Corvisartia Helenium* MER.). C'est l'*Enula campana* des anciens médecins et l'*Œil-de-cheval*, *Aillaune*, *Aromate germanique*, *Panacée* ou *Œil de Chiron* de nos campagnes. Cette plante, haute de plus d'un mètre, a une souche vivace, allongée, grosse et charnue. C'est cette partie de la plante qui est amère et aromatique; elle renferme une résine âcre, une huile volatile, de l'héliénine ou camphre d'Aunée et de l'inuline (voy. ce mot). On l'emploie en décoction, en teinture ou en sirop, pour combattre l'atonie du tube digestif. Son acréte est telle que, réduite en poudre et mélangée à l'axonge, elle sert à traiter la gale et les dartres. On employait encore autrefois l'Aunée britannique (*Inula britannica* L.), l'*I. Conyza* DC. et les *I. dysenterica*, *bifrons*, *suaveolens*, *graveolens*, etc. (Voy. B. H., *Gen.*, II, 330, n. 275.) [T.]

AUNELLE. Syn. d'Aune, en Champagne.

AUNIOU. Nom, aux Marquises, du *Siegesbeckia orientalis* L., dont les boutons servent à faire les colliers des indigènes, et dont les feuilles pilées sont employées à blanchir la peau.

AUNLA. Nom cingalais des *Myrobalans emblics*, dont *Aunwerd* serait le nom hindou.

AUNWERD. Voy. AUNLA.

AURANTIA, ARANTIA. Les anciennes pharmacopées appelaient ainsi l'Orange. A. L. de Jussieu (*Gen.*, 259) a nommé *Aurantia* son Ordre des Orangers, qui est le X<sup>e</sup> de sa Classe XIII.

AURANTIACÉES (*Aurantiaceae* CORR., in *Ann. Mus. Par.*, VI, 376). Le groupe de plantes qui porte ce nom constitue, pour les uns, une famille distincte, tandis que, pour d'autres (B. H., *Gen.*, I, 282, 992), il ne forme qu'une tribu de la famille des Rutacées. Quelle que soit l'opinion que l'on adopte à ce sujet, les Aurantiacées ont les fleurs régulières, hermaphrodites et rarement polygames. Leur réceptacle est convexe, et sur ses bords s'insèrent, en dehors d'un disque glanduleux plus ou moins développé : un calice composé de 3-5 sépales plus ou moins unis entre eux; une corolle de 3-5 pétales, alternes avec les sépales et ordinairement libres, et un androcée composé d'un nombre variable d'étamines, à filets libres, monadelphes ou polyadelphes et à anthères biloculaires, introrsés et déhiscentes par deux fentes longitudinales. Au centre du réceptacle, on trouve le gynécée, formé d'un ovaire libre, surmonté d'un style cylindrique ou conique et recouvert de papilles stigmatiques à son extrémité

subulée, capitée, entière ou lobée. L'ovaire possède un nombre variable de loges (3-∞) et, dans l'angle interne de chacune d'elles, un ou plusieurs ovules descendants, anatropes, avec le micropyle en haut et en dehors et tantôt solitaires, tantôt collatéraux, superposés ou bisériés. Le fruit est une drupe, presque toujours charnue, renfermant souvent un nombre de loges moindre que dans l'ovaire. Les graines, ordinairement moins nombreuses que les ovules, contiennent sous leurs téguments un ou plusieurs embryons, dépourvus d'albumen. Les Aurantiacées sont des arbres ou des arbustes, souvent épineux, à feuilles alternes, composées-pennées, trifoliolées ou parfois réduites à une seule foliole articulée. Leurs fleurs, rarement solitaires, sont souvent disposées en cymes ou en grappes de cymes, axillaires ou terminales. M. H. Baillon, qui a pris pour sujet de sa Thèse inaugurale : *De la famille des Aurantiacées* (Thèses de Paris, 1856), a, dans son *Histoire des plantes* (IV, 430), suivant l'opinion de MM. Bentham et Hooker, fait des Aurantiacées, sous le nom d'*Aurantiées*, une série des Rutacées dans laquelle il place les huit g. *Limonia* L., *Murraya* L., *Micromelum* BL., *Clausena* BURM., *Luvunga* HAM., *Atalantia* CORR., *Paramignya* WIGHT, *Feronia* CORR., *Ægle* CORR. et *Citrus* L. Les g. *Stauranthus* LIEBM., *Glycosmis* CORR. et *Triphasia* LOUR., réunis aux Aurantiées par MM. Bentham et Hooker, ont été, le premier placé parmi les Amyridées, et les deux autres réunis aux *Limonia* L., à titre de sections. Les Aurantiacées sont toutes des régions chaudes. L'Asie tropicale est leur vraie patrie, bien que quelques espèces appartiennent à l'Amérique, à l'Afrique et à l'Australie. Un grand nombre sont aujourd'hui cultivées dans la plupart des pays chauds, et nous renvoyons aux g. suivants, qui sont les plus importants et les plus riches en espèces utiles : *Citrus*, *Limonia*, *Feronia*, *Glycosmis*, *Clausena*, *Ægle*. [T.]

AURANTIACUS. De couleur orangée.

AURANTIÉES (*Aurantieae* J., *Gen.*, 260). Voy. AURANTIACÉES.

AURANTIFLOREÆ (REICHB., *Consp.*, 210). Groupe de fam. qui comprend les Hespéridées, Guttifères et Hypéricinées.

AURANTIUM. Nom spécif. de l'Oranger (*Citrus Aurantium* L.). Tournefort (*Inst.*, 620, t. 393, 394) a nommé *Aurantium* un g. qui comprend les Orangers proprement dits, et qui, avec ses g. *Citrium* et *Limon*, répond au g. *Citrus* de Linné, de Jussieu et des auteurs plus récents. [H. BN.]

AURA SEMINALIS. On croyait autrefois que les grains de pollen ou les tubes polliniques laissaient échapper, pour féconder les ovules, une substance subtile qui pénétrait jusqu'à eux à travers le style; c'est cette substance qu'on désignait sous le nom de *spiritus* et d'*aura seminalis*. [L.]

AURATUS. Qui a la coloration de l'or.

AUREILLETOS. Syn. de *Ranunculus Ficaria* L.

AUREILLO D'ASE (*Oreille d'âne*). Nom languedocien de la grande Consoude (*Symphytum officinale* L.).

AURELIA (CASS., *Dict.*, XXXVII, 468). Syn. de *Grindelia* W.

AURELIA (J. GAY, in *Ann. sc. nat.*, sér. 4, X, 95). G. d'Amaryllidacées, voisin des *Narcissus*, dont il possède les principaux caract. Son périanthe est infundibuliforme, à tube cylindrique, grêle, légèrement dilaté au sommet, à six divisions plus courtes que le tube, elliptiques, imbriquées, dressées et conniventes en cloche. La couronne est rudimentaire et sexlobée. L'androcée est à six étamines, à filets longuement adnés avec le tube du périanthe; les trois superposées aux divisions externes sont exsertes; les trois autres, incluses. L'ovaire est surmonté d'un style droit, longuement exsert et tridentulé à son extrémité stigmatique. La seule esp. connue (*A. Broussonnetii* J. GAY — *Narcissus Broussonnetii* LAG.), recueillie par Broussonnet aux environs de Mogador, est une herbe bulbeuse, à feuilles planes, étroites, à hampe fistuleuse, terminée par des fleurs blanches, dressées et entourées d'une spathe monophylle. [T.]

AURELIA (GRISEB., *Spic. Fl. rumel.*, II, 271). Sect. du g. *Hieracium* (*H. murorum*, *lanatum*, *breviscapum*, etc.).

AURELIANA (LAFIT., in *Cat. Car.*, A, 16, t. 16). Syn. de *Aralia* L., sect. *Ginseng*. L'A. de Sentdner est syn. de *Bassovia* AUBL.

AURELLA (TAUSCH, in *Flora*, I, F. B., 50; — FRIES, *Symb. Hic-*

*rac.*, 47). Sect. du g. *Hieracium* L. (Voy. WALP., *Ann.*, II, 989.)

AURICOMUS (SPACH, *S. à Buffon*, VII, 210). S.-g. dug. Renoncule.

AURICULA. Auricule, oreillette.

AURICULA (RIVIN. — ENDL., *Gen.*, n. 4199 a). Sect. du genre *Primula* T., caract. par une corolle à gorge dépourvue d'appendices.

AURICULA (*petite oreille*). Les anciens auteurs, Bauhin, Clusius, Sterberk, etc., ont appliqué ce nom à divers Champignons, soit à une Chanterelle (*A. Leporis* STERB.), soit à un Agaric (*A. flammea Malchi* STERB.), soit enfin à l'Exidie, communément appelée Oreille de Judas (*A. Judæ*), nom qui s'est conservé longtemps et est devenu la dénomination spécifique d'une des Exidies les plus communes, l'*Exidia Auricula Judæ* FRIES. [DE S.]

AURICULA MURIS. Ce nom s'applique à plusieurs *Hieracium* L. L'*Auricula Muris* BRUNFELS est l'*H. Pilosella* L. L'*A. Muris altera incana saxatilis* COLUMN. est l'*H. saxatile* WILLD. L'*A. Muris major* TRAG. est l'*H. murorum* L. (Voy. WALP., *Ann.*, II, 982, n. 1, 992, n. 47, 1001, n. 91.) [T.]

AURICULAIRE. Nom vulg. de l'*Exidia Auricula Judæ* FRIES.

AURICULARIA (*auricula*, petite oreille). Nom donné par Bulliard à un g. de Champignons-Hyménomycètes, à réceptacle mou et plissé inférieurement du côté de la surface hyméniale, qui est glabre, coriace et villose à la surface supérieure. Ses basides sont monospores. Beaucoup d'espèces ont été rapportées aux g. Téléphore et Exidie. Fries a conservé quatre espèces dans ce g., dont une seule appartient à la France et vient sur le tronc des arbres : c'est l'*A. mesenterica* BULL. (FRIES, *Epicr.*, 555.)

AURICULARIA (DALECH., ex BORY). Syn. de *Hedyotis* L.

AURICULARIÉS, AURICULARINÉS (*Auricularini*). Nom donné à une fam. de Champignons qui comprend, d'après Fries (*Epicr.*, 530), les g. *Craterellus*, *Thelephora*, *Stereum*, *Auricularia*, *Cora*, *Corticium*, *Guepinia*, *Cyphella*, *Hypochnus*, auxquels sont venus s'ajouter les g. *Hymenochæte* LEV. et *Cladoderris* LEV. Le genre *Solenia* PERS., placé d'abord par Fries à côté des *Cyphella*, en a été retiré par lui et placé dans les Polyporés ; mais il est voisin des *Cyphella*. Enfin, le g. *Coniophora*, fondé par Fries dans le *Summ. Veget.*, ayant été démembré des *Thelephora*, rentre aussi dans cette même famille dont le caractère commun est de présenter un hyménium lisse ou légèrement ridé, tantôt homogène avec le tissu du réceptacle, tantôt hétérogène ou séparé du chapeau par un tissu plus lâche. Le réceptacle ou chapeau est tantôt pédicellé, tantôt sessile, membraneux ou coriace et quelquefois résupiné à la surface des écorces ou du bois. La trame du réceptacle est formée de cellules cylindriques, de calibre assez uniforme ; des poils recouvrent fréquemment la surface non fertile du réceptacle. L'hyménium présente des basides, le plus souvent tétrasporées, monospores chez l'*Auricularia*. Les spores sont incolores. Certaines esp. de *Thelephora* se rencontrent partout. Quelques g., comme les *Stereum*, sont cosmopolites ; d'autres n'ont pas de représentants connus en Europe (*Cora*, *Hypochnus*, *Hymenochæte*, *Cladoderris*) et vivent dans les pays tropicaux. Les Auriculariés sont placés, par la plupart des auteurs, entre les Hydnés et les Clavariés. Dans sa dernière édition de l'*Epicrisis*, Fries n'a pas conservé cette famille ; il donne à un groupe analogue le nom de *Thelephorei* (voy. ce mot). [DE S.]

AURICULARINÉS, AURICULARINÉES (MATH., *Fl. Belg.*, II, 313 ; — KICKX, *Fl. crypt. Fl.*, II, 256). Voy. AURICULARINI.

AURICULARINI. Voy. AURICULARIÉS.

AURICULARINI. Fries, Berkeley, Cook et plusieurs autres mycologues désignent sous ce nom un gr. de Champignons-Hyménomycètes, qui ont pour caract. commun de présenter un hyménium étalé sur une surface continue, lisse, très-rarement plissée et comprenant les g. *Craterellus*, *Thelephora*, *Stereum*, *Auricularia*, *Corticium*, *Cyphella*, etc. [DE S.]

AURICULASTRUM (SCHOTT). Section du g. *Primula*.

AURICULATUS. Voy. AURICULÉ.

AURICULE (*auricula*). Voy. AURICULÉ.

AURICULÉ (*auriculatus*). On dit d'un organe qu'il est *auriculé*, lorsqu'il est muni à la base de petites expansions foliacées et arrondies. Les feuilles sont fréquemment *auriculées* ou munies de chaque

côté d'une oreillette qui descend au-dessous du point d'attache ; les cotylédons offrent aussi parfois le même caractère, et alors les oreillettes embrassent la radicule et la tiennent plus ou moins serrée comme dans une gaine. Il n'est pas rare qu'avec des cotylédons auriculés, on trouve des feuilles qui ne le soient pas (ex. Capucines, *Clinopodium vulgare*, etc.). [L.]

AURIDURA (DOCHM., *Obstk.*, I, 1). G. de Pommes (*Gulderling*).

AURIFIRI (Bernardino). Religieux et botaniste italien, né en 1739, dans le val Demone, en Sicile, moine au couvent des Frères mineurs ou Cordeliers de Palerme, mourut en 1796, dans cette ville, en lui léguant un magnifique herbier et un jardin botanique dont il était conservateur, considérablement agrandi par ses soins. On lui doit la publication de l'*Hortus panhormitanus* (Palerme [1789], in-4°). [E. F.]

AURINIA (DESUX., *Journ. bot.*, III, 162). Syn., d'après De Candolle, de *Alyssum* L., sect. *Odontarrhena*.

AURIO, AURO. Noms vulg. de l'*Atriplex Halimus* L.

AURIOLE. Syn. de Lauréole (*Daphne Laureola* L.).

AURIOLO. Nom languedocien du *Centaurea solstitialis* L.

AURISCALPIUM (GRAY, *Arr. brit. pl.*, 597, 650). Syn. de *Pleuropus* FRIES.

AURONE. Nom vulg. de plusieurs *Artemisia*. L'A. mâle ou Citronnelle, ou Aurone des jardins, est l'A. *Abrotanum* L. L'A. des champs, ou Aurone sauvage, est l'A. *campestris* L. (voy. ARMOISE). L'A. femelle est le *Santolina Chamæciparissias* L.

AURORA (NORONH., ex HASSK., *Cat. Hort. Bogor. alt.*, 254). Syn. de *Quisqualis* L.

AURORAS. Nom péruvien de l'*Ipomœa glandulifera*.

AURORE BLEU (LE PETIT). Nom sous lequel Paulet désigne un Agaric (*A. psittacinus* SCHÖEFF.). Voy. la description dans Lévillé (*Iconogr. Champ. de Paulet*, 41, 86, fig. 4 et 5). (DE S.)

AURUELO. Nom provençal du *Centaurea solstitialis* L.

AUSERDA. Nom vulg. de la Luzerne dans le Roussillon.

AUSINO. Voy. AGLAN.

AUSSANELO. Nom languedocien du fruit de l'Aubépine.

AUSSANO. Voy. AUSSANELO.

AUSTÈRE (*austerus*). On appelle *saveur austère* celle qui atteint le plus haut degré de l'acribité.

AUSTÉRIUM (POIT., ex DC., *Prodr.*, II, 385). Syn. de *Rhynchospora* LOUR. et esp. (DC.) du g. *Rhynchosia*.

AUSTRALINA (GAUDICH., in *Voy. Uran.*, *Bot.*, 505 ; — WEDD., *Monogr. Urtic.*, t. 20, C). G. d'Urticacées, tribu des Forskahlées, comprenant aujourd'hui trois espèces, dont deux sont natives de l'Australie, et la troisième de l'Abyssinie. Ce sont des herbes rampantes, facilement reconnaissables, parmi les Forskahlées, à leurs inflorescences unisexuelles, les mâles étant d'ailleurs constamment biflores. J'ai distingué dans cette famille une tribu des Australinées. (Voy. WEDD., in *DC. Prodr.*, XVI, sect. I, 235-59.)

AUSTROBUXUS (MIQ., *Fl. ind.-bat.*, Suppl., I, 444). G. douteux d'Euphorbiacées (*Amanoa*??), à fleurs femelles seules connues, à feuilles opposées, à loges ovariennes biovolées. L'A. *nitidus* est un arbuste (?) de Sumatra. [H. BN.]

AUTARCITE (LECL., in *Mém. Mus.*, III, 470). Syn. de *Vaucheria*.

AUTENRIETH (Hermann-Friedrich). A publié : *Disquisitio questionis acad. de discrimine sexuali jam in seminibus plantarum dioicarum apparente* (Tubingæ, 1831), et *Ueber die ächte Angustura-Rinde* (Stuttgart, 1841). [E. F.]

AUTOCARPIEN (*autocarpianus*, de αὐτός ; καρπός, fruit). Ce terme, peu employé, a été appliqué par Desvaux aux fruits constitués par un ovaire qui s'est développé sans contracter aucune adhérence avec les parties voisines, de sorte que le fruit est réduit à l'ovaire seul (*Berberis*, *Prunus*, etc.). [L.]

AUTOFÉCONDATION. Nom donné à la fécondation des ovules d'une fleur par le pollen de la même fleur. Dans beaucoup de plantes, ce mode de fécondation est, normalement, rendu impossible par l'absence de l'un des deux sexes dans la fleur. Tel est le cas des plantes dioïques et monoïques. On aurait tort cependant de croire que dans ces plantes l'autofécondation ne se produit jamais. Il arrive en effet fréquemment que les fleurs, norma-





PROMENADE  
AUTOUR DU MONDE

1871

PAR M. LE BARON DE HÜBNER

UN MAGNIFIQUE VOLUME IN-4°, CONTENANT 300 GRAVURES SUR BOIS

d'après les dessins de

AVENET, CH. BENOIST, A. DE BAR, BONNAFOUX, H. CLERGET, CATENACCI, FÉRAT, A. MAILLART  
A. MARIE, MOYNET, O. DE PENNE, RIOU  
RONJAT, ROZIER, SORRIEU, TAYLOR, THÉRON, TH. WEBER, ETC.

**BROCHÉ : 50 FRANCS**

Richement relié avec fers spéciaux, tranches dorées : 65 francs

---

L'ITALIE

DESCRIPTION DE TOUTE LA PÉNINSULE

DEPUIS LES PASSAGES ALPESTRES INCLUSIVEMENT JUSQU'ÀUX RÉGIONS EXTRÊMES  
DE LA GRANDE GRÈCE

PAR JULES GOURDAULT

UN MAGNIFIQUE VOLUME IN-4°, ILLUSTRÉ DE 400 GRAVURES SUR BOIS

**BROCHÉ : 50 FRANCS**

Richement relié avec fers spéciaux, tranches dorées : 70 francs

# NOUVELLE GÉOGRAPHIE UNIVERSELLE

## LA TERRE ET LES HOMMES

PAR

ÉLISÉE RECLUS

(10 à 12 volumes format grand in-8, qui seront publiés par livraisons)

## LA FRANCE

UN MAGNIFIQUE VOLUME IN-8 JÉSUS

CONTENANT 10 CARTES TIRÉES À PART ET EN COULEUR

ENVIRON 200 CARTES INSÉRÉES DANS LE TEXTE ET 60 GRAVURES SUR BOIS

D'après les dessins de MM. Avenet, Ph. Benoist, Férat, Feyen-Perrin, Guillaume, Hubert-Clerget, J. Laurens, Maillart, Niederhausern, Ronjat, Schrader, Sorrieu, Taylor, Théron et Th. Weber.

BROCHÉ : 30 FRANCS

RICHEMENT RELIÉ AVEC FERS SPÉCIAUX, DOS EN MAROQUIN, PLATS EN TOILE, TRANCHES DORÉES : 37 FR.

---

EN VENTE :

Tome 1<sup>er</sup>. L'EUROPE MÉRIDIONALE (*Grèce, Turquie, Roumanie, Serbie, Italie, Espagne et Portugal*).

Un magnifique volume in-8 jésus contenant 4 cartes en couleur, 174 cartes insérées dans le texte et 73 gravures sur bois. — Broché : 30 fr. relié : 37 fr.

### CONDITIONS ET MODE DE LA PUBLICATION

La *Nouvelle Géographie universelle* de M. Élisée Reclus se composera d'environ cinq cents livraisons, soit dix à douze beaux volumes grand in-8. Chaque volume, comprenant la description d'une ou de plusieurs contrées, formera pour ainsi dire un ensemble complet et se vendra séparément. Ainsi le premier volume embrasse l'Europe méditerranéenne (la Grèce, la Turquie, la Roumanie, la Serbie, l'Italie et la presqu'île des Pyrénées) ; le second, la France ; les suivants comprendront l'Alsace-Lorraine, la Suisse, l'Autro-Hongrie, l'Allemagne, la Hollande, la Belgique, etc. Les souscripteurs, selon leurs ressources ou leurs études, pourront donc se procurer isolément les parties de ce grand ouvrage dont ils auront besoin, sans s'exposer au regret de n'avoir que des volumes dépareillés.

Chaque livraison, composée de 16 pages et d'une couverture, et contenant au moins une gravure ou une carte tirée en couleur, et généralement plusieurs cartes insérées dans le texte, se vend 50 centimes.

Il paraît régulièrement une livraison par semaine depuis le 8 mai 1875.

## PUBLICATIONS NOUVELLES

DE LA

LIBRAIRIE HACHETTE ET C<sup>IE</sup>

Boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

**VAPEREAU (G.)**, auteur du *Dictionnaire des Contemporains*: **DICTIONNAIRE UNIVERSEL DES LITTÉRATURES**, contenant: 1° des notices sur les écrivains de tous les temps et de tous les pays et sur les personnages qui ont exercé une influence littéraire; l'analyse et l'appréciation des principales œuvres individuelles, collectives, nationales, anonymes, etc.; des résumés de l'histoire littéraire des diverses nations; les faits et souvenirs intéressant la curiosité littéraire ou bibliographique; les académies, les théâtres, les journaux et revues, etc.; 2° la théorie et l'histoire des différents genres de poésie et de prose, les règles essentielles de rhétorique et de prosodie, les principes d'esthétique littéraire; des notions sur les langues, leurs systèmes particuliers de versification, leurs caractères distinctifs et les principes de leur grammaire; 3° la bibliographie générale et particulière; les ouvrages à consulter sur les questions d'histoire, de théorie et d'érudition.

Le *Dictionnaire universel des Littératures* formera un beau volume grand in-8° de plus de 2,000 pages, soit 12 fascicules de 176 pages chacun. Il paraît deux fascicules par mois depuis le 15 novembre 1876. — Le prix de chaque fascicule est de 2 fr. 50 c. La publication sera terminée au mois de mai 1877.

## EN VENTE :

Fascicule 7° (*Imitation. — Le Pelletier*), contenant notamment les mots : *Imitation de Jésus-Christ, Imprimerie, Improvisation, Langue et littérature Italiennes, Journal, Klopstock, La Bruyère, La Fontaine, Lamartine, Lamennais, La Rochefoucauld, Langue et littérature Latines, Leibnitz*.

Fascicule 8° (*Le Petit. — Moallakat*), contenant notamment les mots : *Lesage, Lessing, Gens de Lettres, Livre, Lucien, Lucrèce, Poésie Lyrique, Machiavel, de Maistre, Manuscrit, Marionnettes, Milton, Mines, Mirabeau*.

\*  
\* \*

**FIGUIER (Louis) : L'ANNÉE SCIENTIFIQUE ET INDUSTRIELLE**, ou exposé annuel des travaux scientifiques, des inventions et des principales applications de la science à l'industrie et aux arts, qui ont attiré l'attention publique en France et à l'étranger, accompagné d'une nécrologie scientifique.

Vingtième année (1876). 1 vol. in-18 Jésus, broché, 3 fr. 50 cent.

*Bibliothèque variée, 1<sup>re</sup> série.*

Chacune des années précédentes forme un volume qui se vend séparément, 3 fr. 50 cent. Les années 1870-71 ne forment qu'un vol.

## TABLE DES MATIÈRES :

ASTRONOMIE. — Petite revue des faits astronomiques de 1876 — Les planètes télescopiques entre Mars et Jupiter. — Les nébuleuses

nouvelles. — Les éclipses. — Les étoiles filantes et les bolides. — Les *Annales de l'Observatoire de Paris*. — Les planètes entre le Soleil et Mercure. — La planète Vulcaïn existe-t-elle? — Opérations géométriques entreprises au Brésil. — Mesure d'un arc de méridien. — Aérolithes en Suède. — Nouvelle théorie sur l'origine des météorites. — Théorie nouvelle sur les taches solaires et sur la constitution physique du soleil. — Photographies solaires de grandes dimensions obtenues par M. Janssen à l'Observatoire de Montmartre, et par le professeur Zeiger à l'Observatoire de Prague. — La photographie céleste à l'Observatoire de Paris. — Le photographe remplaçant l'observateur. — Transformation de l'astronomie à la suite des progrès de la chromométrie. — Perfectionnements apportés à la construction des chronomètres.

MÉTÉOROLOGIE. — Le cyclone du Bengale du 1<sup>er</sup> novembre 1876. — L'arc-en-ciel lunaire. — Observation d'une colonne solaire. — Les variations du froid nocturne. — Observations de M. Ch. Martins; leur application à l'agriculture. — Les éclairs en chapelet. — Un effet de la foudre pendant l'orage du 18 août 1876. — Expériences nouvelles établissant la nature électrique des aurores polaires. — Sur la crue de la Seine en février et mars 1876. — Composition de l'eau de pluie tombée à Paris au mois de mai 1876. — Moyens de préserver Paris des débordements de la Seine. — A propos des inondations. — Influence des bois feuillus et des bois résineux sur la température et sur les quantités d'ozone qu'ils renferment. — Quantités d'eau existant sur la terre. — Le compteur solaire de M. l'abbé Allegret. — Création en France d'un service de météorologie agricole et de commissions départementales pour les avertissements météorologiques à l'agriculture. — Création d'un observatoire physique au sommet du pic du Midi. — Société Ramond. — Rapport de M. Charles Sainte-Claire Deville sur le projet de création de l'observatoire pyrénéen.

PHYSIQUE. — Le radiomètre de M. Crookes. — Explications diverses du mouvement de cet appareil. — Rapports entre la lumière et l'électricité, par M. Radau. — La télégraphie électrique sans fils conducteurs. — Expériences de M. Bourbouze pour la transmission de signaux télégraphiques par le pile voltaïque, en prenant pour conducteurs la terre ou un cours d'eau. — Nouvelles expériences sur la chaleur solaire. — Recherches concernant le pouvoir lumineux des flammes. — Sur la transparence des flammes et de l'atmosphère et sur la visibilité des feux scintillants, par M. Allard. — Séparation des liquides mélangés : nouveaux thermomètres à maxima et minima, par M. E. Duclaux. — Le thermoscope à couleurs. — Le célérimètre électrique. — Recherches nouvelles sur la conductibilité des paratonnerres. — Les paratonnerres du Vésuve et le platine plombifère. — Perfectionnement dans la construction des piles voltaïques : le papier parchemin remplaçant les vases poreux. — Sur la distribution du magnétisme à l'intérieur des aimants, par MM. Tréve et Durassier. — Mémoire de MM. Noble et Abel sur les poudres explosives. — Mélange frigorifique donnant un abaissement de température de — 32°.

— Le fond de la mer vu du haut d'un ballon.

MÉCANIQUE. — Nouvelle lampe électrique supprimant le régulateur électro-magnétique de Foucault. — L'éclairage électrique appliqué aux locomotives. — Les signaux maritimes par la lumière électrique. — Expériences à bord de la *Clorinde*, à Rochefort. — Essais à bord du paquebot transatlantique *l'Amérique*. — La télégraphie solaire, appareil employé par le major Bouyet pour les travaux de triangulation en Belgique. — La télégraphie militaire, système de M. Trouvé. — Système de sonnerie électrique de MM. de Gaulne et Mildé, pour avertir des incendies. — La traction sur les tramways. —

Locomotives à air comprimé. — Locomobiles à l'usage des tramways. — Le fusil Gras. — Le canon Krüpp de 35 centimètres, pour la défense des côtes. — Expériences avec le canon de 81 tonnes. — Le canon de 100 tonnes de l'artillerie italienne. — Les canons monstres. — Perfectionnement dans la construction des torpilles. — L'aéro-phore. — Le *diplo-mètre*, ou instrument servant à mesurer, à distance, la grandeur des objets. — Le *bathomètre*, ou instrument pour déterminer la profondeur de la mer. — Le pantographe pour la réduction des dessins. — L'*oscillographe double* employé dans la navigation. — Un nouveau loch. — Sur les effets des tourbillons observés dans les cours d'eau, par M. Bouquet de la Grye. — Les puits artésiens de l'Algérie. — Fongage de puits artésiens au moyen de l'eau comprimée. — Un puits moteur. — La ventilation des théâtres. — Le *mousquet à ballon* employé par les prussiens pendant le siège de Paris. — Nacelle de ballon à deux étages. — Un nouvel homme volant. — Perte du ballon le *Washington*, en Amérique.

**CHIMIE.** — L'osmium. — Extraction du *gallium* de ses minerais. — Nouveau moyen de doser l'ozone, par M. Marié-Davy. — Action de l'ozone sur les substances animales. — Études sur les eaux potables, par M. Frankland. — Nouvel appareil pour concentrer l'acide sulfurique. — Sur la nature de la pierre de touche, par M. Emilien Dumas. — Influence de l'électricité atmosphérique sur l'absorption de l'azote de l'air par les végétaux : expériences de M. Berthelot. — Rôle de l'atmosphère dans les phénomènes de la putréfaction. — Action de l'acide borique et des borates sur les végétaux. — Curieux exemples de pétrification des matières organiques. — Synthèse du noir d'animal. — Cristallisation de la glycérine. — Cuisson par le froid.

**ART DES CONSTRUCTIONS.** — Le réservoir de la *Vanne*, à Montsouris. — Le tunnel du Pas-de-Calais et les ondulations de la couche de craie. — Projet d'un canal de la mer Caspienne à la mer Noire. — Le dessèchement du *Zayderzee*. — La mer intérieure à créer dans le nord de l'Afrique. — Destruction du rocher de l'*Hellgate*, à New-York. — Le premier chemin de fer construit en Chine. — Études faites par la Compagnie des chemins de fer de l'Est des divers moyens proposés pour le chauffage des wagons. — Nouvelles voitures de chemins de fer. — Le touage à vapeur sur la Seine.

**VOYAGES SCIENTIFIQUES.** — Voyage du lieutenant Cameron dans l'Afrique centrale. — Les vraies sources du Nil. — Résultat du voyage de Stanley au lac Victorin-Nyanza. — Retour du *Challenger*. — Les *Akkas*, ou mairis de l'intérieur de l'Afrique. — L'île Campbell. — Première partie du voyage de M. Nordenskiöld, et retour de M. Kjellmann, du Jéniséi en Norvège, à bord du *Presepen*. — L'expédition polaire arctique organisée en Allemagne. — Exploration géologique des Balkans. — Les effets du froid dans les régions polaires. — Nouvelle carte de France au cinq-cent-millième.

**HISTOIRE NATURELLE.** — La catastrophe du Grand-Sable, à l'île de la Réunion. — Le phénomène est-il dû à une action volcanique ou à un simple glissement des assises supérieures de la montagne? — Opinion du P. Vinson. — Rapport de la commission de l'île de la Réunion. — La chaleur centrale du globe; expériences nouvelles de M. Mohr. — Les volcans de boue en Ciméa. — Concordance des tremblements de terre avec l'âge de la Lune. — Observations de M. Alexis Perrey. — Le déplacement du glacier du Rhône. — La cause du refroidissement du climat de l'Europe expliquée par la géologie. — La station préhistorique de Thorigné. — Découverte, près de Belfort, d'une station humaine de l'époque de la pierre polie. — Ancienneté de l'homme en Provence; découverte de nombreuses grottes habitées par l'homme primitif sur les côtes de Provence. — Les Troglodytes suisses. — Les mines de la Nouvelle-Calédonie. — Production des mines d'argent de la Californie. — Production de l'or dans le Nouveau-Monde. — Albâtre calcaire du Mexique. — Les puits de gaz en Pensylvanie. — Un gorille vivant en Europe. — Une baleine vivante. — Nidification du poisson arc-en-ciel de l'Inde. — La morsure des serpents dans l'Inde. — Les laboratoires maritimes. — Coste. — MM. de Lacaze-Duthiers, Giard. — Les laboratoires de Naples, Concarneau, Roscoff et Wimereux. — L'éthérisation des plantes. — Puissance mécanique de la vie végétale. — L'enveloppe des fruits du baobab. — Le caroubier. — Moyen de prendre facilement l'empreinte des plantes.

**HYGIÈNE PUBLIQUE.** — L'Eucalyptus et son influence hygiénique. — Résultats de l'enquête faite en Algérie. — Les fièvres paludéennes disparaissent des localités plantées d'Eucalyptus. — Les falsifications des vins par la fuchsine. — Les vins colorés par fuchsine à Nancy, en

Espagne, dans le Midi de la France et à Paris. — Procédés nouvellement proposés pour déceler la présence de la fuchsine dans le vin. — Autres moyens de déceler la coloration artificielle des vins. — Procédé de M. Rouvière, de Nîmes. — Procédé de M. Husson. — Moyen de reconnaître rapidement la présence de la fuchsine dans les vins. — Les dangers des sels de plomb et des sels de chrome. — Empoisonnement par les mèches jaunes à briquet. — La crémation des morts en Italie et en Allemagne. — Les mangeurs d'arsenic. — Assainissement des habitations humides.

**MÉDECINE ET PHYSIOLOGIE.** — L'homme à la fourchette. — La gastronomie. — Le spiraphore, appareil pour le traitement des asphyxiés et des noyés. — Objections et réponse à ces objections. — Rôles de l'acide carbonique et de l'oxyde de carbone dans l'asphyxie. Le sulfhydrate d'ammoniaque proposé comme agent de traitement de l'asphyxie par l'oxyde de carbone. — La cause du ténia chez les jeunes enfants. — Traitement du mal de mer par le chloral. — Les ulcères et l'extrait de viande. — Préparation des pâtes alimentaires au facus. — Centre-poison officinal multiple, par M. le docteur Jaannel. — Sur la ration moyenne de l'habitant des campagnes, par M. Hervé-Maugon. — Éducation des jeunes aveugles.

**AGRICULTURE.** — Le *De profundis* de la vigne. — Influence de l'effeuillage sur la végétation de la betterave et sur le rendement et la production du sucre. — Observations et recherches de M. M. Viollette, Ducharme et Boussingault. — Recherches de M. Isidore Pierré sur l'épuisement du sol par les végétaux. — Observations de M. Thénard. — Note de M. Truchot. — Emploi du sel marin dans l'agriculture. — Les irrigations de la plaine de Gennevilliers et les eaux d'égout. — Les irrigations dans les Bouches-du-Rhône. — Le reboisement du Mont-Farou, à Toulon. — Utilité de la plantation des dunes du nord de la France. — La culture du dekkélé, *L'Eleocharis verticillata*. — Le pays des roses. — La session de 1876 de la Société des agriculteurs de France.

**ARTS INDUSTRIELS.** — L'inauguration de la nouvelle manufacture de porcelaine de Sèvres. — Alexandre Brongniart. — La catastrophe de la mine du Treuil, à Saint-Étienne. — Une cause de l'inflammation des bouillères. — Système nouveau de préservation contre les accidents du feu grisou. — Thermomètre pneumatique pour déceler la combustion spontanée du charbon. — Le coke d'antracite. — Les briquettes de lignite. — Le charbon d'algues. — Le sauvetage des débris du *Magenta*. — Engins employés à ce sauvetage. — Les appareils sous-marins de M. Toselli. — Le *Mata-fuegos* ou extincteur Banolas. — Les appareils de sauvetage en mer; résultats des expériences faites en Angleterre par une commission de marins. — L'éclairage des rues par le pétrole. — L'éclairage par les résines. — Le borax, agent de conservation des matières organiques. — La conservation des œufs par le silicate de soude. — Action du froid sur le lait et ses produits. — Résultats obtenus en Danemark. — Une réforme à introduire dans la fabrication du beurre. — Applications industrielles de la glycérine. — Applications industrielles de l'eau oxygénée et de l'ozone. — Désinfection des appartements au moyen de l'ozone. — Perfectionnement dans le procédé de l'amalgamation des glaces argentées; importance de cette découverte au point de vue de l'hygiène des ouvriers. — Le *thao*, nouvelle substance gommeuse appliquée à l'industrie. — Le diamant appliqué aux opérations de l'industrie mécanique. — L'alcool de figes de Barbarie. — Le coton de verre. — Utilisation des bones des grandes villes. — L'industrie des faux cheveux.

**ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.** — Séance publique annuelle de l'Académie des sciences. — Séance publique annuelle de l'Académie de médecine. — Association française pour l'avancement des sciences. — Congrès de Clermont-Ferrand, tenu du 19 au 26 août 1876. — Congrès des sociétés savantes des départements, tenu à la Sorbonne les 19, 20 et 21 avril 1876.

**EXPOSITIONS INDUSTRIELLES.** — L'Exposition de Philadelphie en 1876. — La science à l'Exposition de photographie.

**NÉCROLOGIE.** — Balard. — Brongniart. — Charles Sainte-Claire Deville. — Andral. — Séguier. — Béhier. — Buignet. — Gobley. — Axenfeld. — Caffé. — De Milly. — Caron. — Thomé de Gamond. — Homberg. — Petrequin. — Foltz. — Bommarie. — Künz. — Luban-ki. — Isambert. — Alexandre Nicard. — Delieux. — Perron. — Mene. — Fumouze. — Fuster. — Grenier. — Cézaune. — Chelius. — Traube. — Bucholz. — Vleminky. — Hirschfeld. — Stromeyer. — Pescetto. — Rumsey. — Parkes.

## PUBLICATIONS NOUVELLES

DE LA

LIBRAIRIE HACHETTE ET C<sup>IE</sup>

Boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

**VAPEREAU (G.)**, auteur du *Dictionnaire des Contemporains* : **DICTIONNAIRE UNIVERSEL DES LITTÉRATURES**, contenant : 1° des notices sur les écrivains de tous les temps et de tous les pays et sur les personnages qui ont exercé une influence littéraire; l'analyse et l'appréciation des principales œuvres individuelles, collectives, nationales, anonymes, etc.; des résumés de l'histoire littéraire des diverses nations; les faits et souvenirs intéressant la curiosité littéraire ou bibliographique; les académies, les théâtres, les journaux et revues, etc.; 2° la théorie et l'histoire des différents genres de poésie et de prose, les règles essentielles de rhétorique et de prosodie, les principes d'esthétique littéraire; des notions sur les langues, leurs systèmes particuliers de versification, leurs caractères distinctifs et les principes de leur grammaire; 3° la bibliographie générale et particulière; les ouvrages à consulter sur les questions d'histoire, de théorie et d'érudition.

Le *Dictionnaire universel des Littératures* formera un beau volume grand in-8° de plus de 2,000 pages, soit 12 fascicules de 176 pages chacun. Il paraît deux fascicules par mois depuis le 15 novembre 1876. — Le prix de chaque fascicule est de 2 fr. 50 c. La publication sera terminée au mois de mai 1877.

## EN VENTE :

Fascicule 7° (*Imitation*. — *Le Peltier*), contenant notamment les mots : *Imitation de Jésus-Christ, Imprimerie, Improvisation, Langue et littérature Italiennes, Journal, Klopstock, La Bruyère, La Fontaine, Lamartine, Lamennais, La Rochefoucauld, Langue et littérature Latines, Leibnitz*.

Fascicule 8° (*Le Petit*. — *Moallakat*), contenant notamment les mots : *Lesage, Lessing, Gens de Lettres, Livre, Lucien, Lucrèce, Poésie Lyrique, Machiavel, de Maistre, Manuscrit, Marfomettes, Milton, Mises, Mirabeau*.

\*

\* \*

**FIGUIER (Louis)** : **L'ANNÉE SCIENTIFIQUE ET INDUSTRIELLE**, ou exposé annuel des travaux scientifiques, des inventions et des principales applications de la science à l'industrie et aux arts, qui ont attiré l'attention publique en France et à l'étranger, accompagné d'une nomenclature scientifique.

Vingtième année (1876). 1 vol. in-18 Jésus, broché, 3 fr. 50 cent.

*Bibliothèque variée, 1<sup>re</sup> série.*

Chacune des années précédentes forme un volume qui se vend séparément, 3 fr. 50 cent. Les années 1870-71 ne forment qu'un vol.

## TABLE DES MATIÈRES :

ASTRONOMIE. — Petite revue des faits astronomiques de 1876 — Les planètes télescopiques entre Mars et Jupiter. — Les nébuleuses

nouvelles. — Les éclipses. — Les étoiles filantes et les bolides. — *Les Annales de l'Observatoire de Paris*. — Les planètes entre le Soleil et Mercure. — La planète Vulcain existe-t-elle? — Opérations géodésiques entreprises au Brésil. — Mesure d'un arc de méridien. — Aérolithes en Suède. — Nouvelle théorie sur l'origine des météorites. — Théorie nouvelle sur les taches solaires et sur la constitution physique du soleil. — Photographies solaires de grandes dimensions obtenues par M. Janssen à l'Observatoire de Montmartre, et par le professeur Zeuger à l'Observatoire de Prague. — La photographie céleste à l'Observatoire de Paris. — Le photographe remplaçant l'observateur. — Transformation de l'astronomie à la suite des progrès de la chronométrie. — Perfectionnements apportés à la construction des chronomètres.

**MÉTÉOROLOGIE.** — Le cyclone du Bengale du 1<sup>er</sup> novembre 1876. — L'arc-en-ciel lunaire. — Observation d'une colonne solaire. — Les variations du froid nocturne. — Observations de M. Ch. Martins; leur application à l'agriculture. — Les éclairs en chapelet. — Un effet de la foudre pendant l'orage du 18 août 1876. — Expériences nouvelles établissant la nature électrique des aurores polaires. — Sur la crue de la Seine en février et mars 1876. — Composition de l'eau de pluie tombée à Paris au mois de mai 1876. — Moyens de préserver Paris des débordements de la Seine. — A propos des inondations. — Influence des bois feuillus et des bois résineux sur la température et sur les quantités d'ozone qu'ils renferment. — Quantités d'eau existant sur la terre. — Le compteur solaire de M. l'abbé Allegret. — Création en France d'un service de météorologie agricole et de commissions départementales pour les avertissements météorologiques à l'agriculture. — Création d'un observatoire physique au sommet du pic du Midi. — Société Ramond. — Rapport de M. Charles Sainte-Claire Deville sur le projet de création de l'observatoire pyrénéen.

**PHYSIQUE.** — Le radiomètre de M. Crookes. — Explications diverses du mouvement de cet appareil. — Rapports entre la lumière et l'électricité, par M. Radau. — La télégraphie électrique sans fils conducteurs. — Expériences de M. Bourbouze pour la transmission de signaux télégraphiques par la pile voltaïque, en prenant pour conducteurs la terre ou un cours d'eau. — Nouvelles expériences sur la chaleur solaire. — Recherches concernant le pouvoir lumineux des flammes. — Sur la transparence des flammes et de l'atmosphère et sur la visibilité des feux scintillants, par M. Allard. — Séparation des liquides mélangés : nouveaux thermomètres à maxima et minima, par M. E. Duclaux. — Le thermoscope à couleurs. — Le céleriètre électrique. — Recherches nouvelles sur la conductibilité des paratonnerres. — Les paratonnerres du Vésuve et le platine plombifère. — Perfectionnement dans la construction des piles voltaïques : le papier parchemin remplaçant les vases poreux. — Sur la distribution du magnétisme à l'intérieur des aimants, par MM. Tréve et Durassier. — Mémoire de MM. Noble et Abel sur les poudres explosives. — Mélange frigorifique donnant un abaissement de température de — 32°. — Le fond de la mer vu du haut d'un ballon.

**MÉCANIQUE.** — Nouvelle lampe électrique supprimant le régulateur électro-magnétique de Foucault. — L'éclairage électrique appliqué aux locomotives. — Les signaux maritimes par la lumière électrique. — Expériences à bord de la *Clorinde*, à Rochefort. — Essai à bord du paquebot transatlantique l'*Amérique*. — La télégraphie solaire, appareil employé par le major Bouvet pour les travaux de triangulation en Belgique. — La télégraphie militaire, système de M. Trouvé. — Système de sonnerie électrique de MM. de Gaulne et Mildé, pour avertir des incendies. — La traction sur les tramways. —

Locomotives à air comprimé. — Locomobiles à l'usage des tramways. — Le fusil Gras. — Le canon Krüpp de 35 centimètres, pour la défense des côtes. — Expériences avec le canon de 81 tonnes. — Le canon de 100 tonnes de l'artillerie italienne. — Les canons monstres. — Perfectionnement dans la constructions des torpilles. — *L'aérophore*. — Le *diplomètre*, ou instrument servant à mesurer, à distance, la grandeur des objets. — Le *bathomètre*, ou instrument pour déterminer la profondeur de la mer. — Le pantographe pour la réduction des dessins. — L'*oscillographe double* employé dans la navigation. — Un nouveau loch. — Sur les effets des tourbillons observés dans les cours d'eau, par M. Bouquet de la Grye. — Les puits artésiens de l'Algérie. — Fonçage de puits artésiens au moyen de l'eau comprimée. — Un puits moteur. — La ventilation des théâtres. — Le *mousquet à ballon* employé par les prussiens pendant le siège de Paris. — Nacelle de ballon à deux étages. — Un nouvel homme volant. — Perte du ballon le *Washington*, en Amérique.

CHIMIE. — L'osmium. — Extraction du *gallium* de ses minerais. — Nouveau moyen de doser l'ozone, par M. Marié-Davy. — Action de l'ozone sur les substances animales. — Études sur les eaux potables, par M. Frankland. — Nouvel appareil pour concentrer l'acide sulfurique. — Sur la nature de la pierre de touche, par M. Émilien Dumas. — Influence de l'électricité atmosphérique sur l'absorption de l'azote de l'air par les végétaux : expériences de M. Berthelot. — Rôle de l'atmosphère dans les phénomènes de la putréfaction. — Action de l'acide borique et des borates sur les végétaux. — Curieux exemples de pétrification des matières organiques. — Synthèse du noir d'aniline. — Cristallisation de la glycéline. — Cuisson par le froid.

ART DES CONSTRUCTIONS. — Le réservoir de la Vanne, à Montsouris. — Le tunnel du Pas-de-Calais et les ondulations de la couche de craie. — Projet d'un canal de la mer Caspienne à la mer Noire. — Le dessèchement du Zuyderzée. — La mer intérieure à créer dans le nord de l'Afrique. — Destruction du rocher de l'*Hellgate*, à New-York. — Le premier chemin de fer construit en Chine. — Études faites par la Compagnie des chemins de fer de l'Est des divers moyens proposés pour le chauffage des wagons. — Nouvelles voitures de chemins de fer. — Le touage à vapeur sur la Seine.

VOYAGES SCIENTIFIQUES. — Voyage du lieutenant Cameron dans l'Afrique centrale. — Les vraies sources du Nil. — Résultat du voyage de Stanley au lac Victoria-Nyanza. — Retour du *Challenger*. — Les *Akkas*, ou nains de l'intérieur de l'Afrique. — L'île Campbell. — Première partie du voyage de M. Nordenskiöld, et retour de M. Kjellmann, du Jéniséi en Norvège, à bord du *Præfren*. — L'expédition polaire arctique organisée en Allemagne. — Exploration géologique des Balkans. — Les effets du froid dans les régions polaires. — Nouvelle carte de France au cinq-cent-millième.

HISTOIRE NATURELLE. — La catastrophe du Grand-Sable, à l'île de la Réunion. — Le phénomène est-il dû à une action volcanique ou à un simple glissement des assises supérieures de la montagne? — Opinion du P. Vinson. — Rapport de la commission de l'île de la Réunion. — La chaleur centrale du globe; expériences nouvelles de M. Mohr. — Les volcans de boue en Crimée. — Concordance des tremblements de terre avec l'âge de la Lune. — Observations de M. Alexis Perrey. — Le déplacement du glacier du Rhône. — La cause du refroidissement du climat de l'Europe expliquée par la géologie. — La station préhistorique de Thorigné. — Découverte, près de Belfort, d'une station humaine de l'époque de la pierre polie. — Ancienneté de l'homme en Provence : découverte de nombreuses grottes habitées par l'homme primitif sur les côtes de Provence. — Les Troglodytes suisses. — Les mines de la Nouvelle-Calédonie. — Production des mines d'argent de la Californie. — Production de l'or dans le Nouveau-Monde. — Albâtre calcaire du Mexique. — Les puits de gaz en Pensylvanie. — Un gorille vivant en Europe. — Une baleine vivante. — Nidification du poisson arc-en-ciel de l'Inde. — La morsure des serpents dans l'Inde. — Les laboratoires maritimes. — Coste. — MM. de Lacaze-Duthiers, Giard. — Les laboratoires de Naples, Concarneau, Roscoff et Wimereux. — L'éthérisation des plantes. — Puissance mécanique de la vie végétale. — L'enveloppe des fruits du baobab. — Le caroubé. — Moyen de prendre facilement l'empreinte des plantes.

HYGIÈNE PUBLIQUE. — L'Eucalyptus et son influence hygiénique. — Résultats de l'enquête faite en Algérie. — Les fièvres paludéennes disparaissent des localités plantées d'Eucalyptus. — Les falsifications des vins par la fuchsine. — Les vins colorés par fuchsine à Nancy, en

Espagne, dans le Midi de la France et à Paris. — Procédés nouvellement proposés pour déceler la présence de la fuchsine dans le vin. — Autres moyens de déceler la coloration artificielle des vins. — Procédé de M. Rouvière, de Nîmes. — Procédé de M. Husson. — Moyen de reconnaître rapidement la présence de la fuchsine dans les vins. — Les dangers des sels de plomb et des sels de chrome. — Empoisonnement par les mèches jaunes à briquet. — La crémation des morts en Italie et en Allemagne. — Les mangeurs d'arsenic. — Assainissement des habitations humides.

MÉDECINE ET PHYSIOLOGIE. — L'homme à la fourchette. — La gastronomie. — Le spiraphore, appareil pour le traitement des asphyxiés et des noyés. — Objections et réponse à ces objections. — Rôles de l'acide carbonique et de l'oxyde de carbone dans l'asphyxie. Le sulfhydrate d'ammoniaque proposé comme agent de traitement de l'asphyxie par l'oxyde de carbone. — La cause du ténia chez les jeunes enfants. — Traitement du mal de mer par le chloral. — Les ulcères et l'extrait de viande. — Préparation des pâtes alimentaires au fucus. — Contre-poison officinal multiple, par M. le docteur Jeannel. — Sur la ration moyenne de l'habitant des campagnes, par M. Hervé-Mangon. — Éducation des jeunes aveugles.

AGRICULTURE. — Le *De profundis* de la vigne. — Influence de l'effeuillage sur la végétation de la betterave et sur le rendement et la production du sucre. — Observations et recherches de M. M. Viollette, Duchartre et Boussingault. — Recherches de M. Isidore Pierre sur l'épuisement du sol par les végétaux. — Observations de M. Théard. — Note de M. Truchot. — Emploi du sel marin dans l'agriculture. — Les irrigations de la plaine de Gennevilliers et les eaux d'égout. — Les irrigations dans les Bouches-du-Rhône. — Le reboisement du Mont-Farou, à Toulon. — Utilité de la plantation des dunes du nord de la France. — La culture du dekkélé, *L'Elæococca vernicia*. — Le pays des roses. — La session de 1876 de la Société des agriculteurs de France.

ARTS INDUSTRIELS. — L'inauguration de la nouvelle manufacture de porcelaine de Sèvres. — Alexandre Brongniart. — La catastrophe de la mine du Treuil, à Saint-Étienne. — Une cause de l'inflammation des houillères. — Système nouveau de préservation contre les accidents du feu grisou. — Thermomètre pneumatique pour déceler la combustion spontanée du charbon. — Le coke d'antracite. — Les briquettes de lignite. — Le charbon d'algues. — Le sauvetage des débris du *Magenta*. — Engins employés à ce sauvetage. — Les appareils sous-marins de M. Toselli. — Le *Mata-fuegos* ou extincteur Banolas. — Les appareils de sauvetage en mer; résultats des expériences faites en Angleterre par une commission de marins. — L'éclairage des rues par le pétrole. — L'éclairage par les résines. — Le borax, agent de conservation des matières organiques. — La conservation des œufs par le silicate de soude. — Action du froid sur le lait et ses produits. — Résultats obtenus en Danemark. — Une réforme à introduire dans la fabrication du beurre. — Applications industrielles de la glycéline. — Applications industrielles de l'eau oxygénée et de l'ozone. — Désinfection des appartements au moyen de l'ozone. — Perfectionnement dans le procédé de l'amalgamation des glaces argentées; importance de cette découverte au point de vue de l'hygiène des ouvriers. — Le *thao*, nouvelle substance gommeuse appliquée à l'industrie. — Le diamant appliqué aux opérations de l'industrie mécanique. — L'alcool de figues de Barbarie. — Le coton de verre. — Utilisation des boues des grandes villes. — L'industrie des faux cheveux.

ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES. — Séance publique annuelle de l'Académie des sciences. — Séance publique annuelle de l'Académie de médecine. — Association française pour l'avancement des sciences. — Congrès de Clermont-Ferrand, tenu du 19 au 26 août 1876. — Congrès des sociétés savantes des départements, tenu à la Sorbonne les 19, 20 et 21 avril 1876.

EXPOSITIONS INDUSTRIELLES. — L'Exposition de Philadelphie en 1876. — La science à l'Exposition de photographie.

NÉCROLOGIE. — Balard. — Brongniart. — Charles Sainte-Claire Deville. — Andral. — Séguier. — Béhier. — Buignet. — Gobley. — Axenfeld. — Caffé. — De Milly. — Caron. — Thomé de Gamond. — Homberg. — Petrequin. — Foltz. — Bonnaric. — Küntz. — Lubanski. — Isambert. — Alexandre Ricord. — Delboux. — Perron. — Mène. — Fumouze. — Fuster. — Grenier. — Cézanne. — Chelius. — Traube. — Buchholz. — Vlemineky. — Hirschfeld. — Stromeyer. — Pescetto. — Rumsey. — Parkes.